This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06659339 7

LA
CHASSE A TIR
EN FRANCE

TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE
Imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation
rue de Vaugirard, 9

LA CHASSE A TIR EN FRANCE

PAR

1340

JOSEPH LA VALLÉE

Ouvrage illustré de 30 vignettes sur bois dessinées

PAR F. GRENIER

Diestro Cazador, escucha lo que sabes.

(MORATIN, *la Diana.*)

SECONDE ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

6309

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

1855

Droit de traduction réservé

240561

LA

CHASSE A TIR

EN FRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

Esprit de la loi sur la chasse.

La ley es tambien para los hombres como para las mugeres : tambien para los mancebos como para los viejos : tambien para los sabios como para los no sabios : y tambien para los de la ciudad como para los de fuera. Y es guarda para el rey y para los pueblos. (FUERO REAL, ley 1ª.)

La loi est pour les hommes comme pour les femmes, pour le jeune comme pour le vieux, pour l'homme instruit aussi bien que pour l'ignorant, pour celui qui est du pays aussi bien que pour l'étranger. Elle est une garantie pour le prince comme pour le peuple.

Vous voulez chasser, vous avez raison. Cet exercice a quelque chose de divin. La Genèse appelle Nemrod un fort chasseur devant le Seigneur. Les païens aussi attribuaient à la chasse une origine céleste. « Elle est, dit Xénophon, une invention d'Apollon et d'Artémise; et presque tous ceux que

la mythologie a rangés au nombre des demi-dieux se sont occupés de la poursuite des animaux sauvages. » Nos princes, à leur tour, à très-peu d'exceptions près, se sont glorifiés d'être bons veneurs. Le roi Jean, pendant sa captivité en Angleterre, fit écrire par son chapelain, Gaces de la Vigne, un poëme sur la chasse des oiseaux, afin que son quatrième fils, messire Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, qui alors était jeune, apprît les déduits, pour éviter le *péché oiseulx*. Le comte de Foix, Gaston-Phœbus, préconise également la chasse comme le meilleur préservatif contre l'oisiveté et contre les vices qu'elle engendre. « La chasse, dit Buffon, est le seul amusement qui fasse diversion entière aux affaires, le seul délassement sans mollesse, le seul qui donne un plaisir vif, sans langueur et sans satiété. » Non-seulement elle est une noble occupation qui peut nous distraire de nos chagrins, non-seulement elle peut apaiser les passions de notre âme, mais encore elle contribue à nous donner un corps robuste. Filippo Baldini a écrit un gros volume où il passe en revue tous les avantages qui résultent pour la santé de l'usage de la chasse. Elle est donc bonne et salutaire. Vous voulez chasser, cela est bien; mais, avant tout, en avez-vous le droit? car jamais honnête homme ne doit faire ce que la loi ou la morale ne lui permettent pas. Connaissez-vous la loi?

Fort heureusement, notre législation n'est plus ce qu'elle était au temps de l'ancienne monarchie. Alors, la chasse était un droit royal dont nul ne pouvait jouir que par permission du souverain. Ce régime s'était établi à la suite de la conquête Voici quel principe lui servait de base : il était d'usage chez les Francs, ainsi que chez la plupart des peuples du Nord, que tout le terrain enlevé à l'ennemi par la force des armes devînt la propriété du souverain. La totalité du sol de la France appartenait donc au chef des Francs. Celui-ci en avait confié la garde à ses compagnons d'armes, en leur en abandonnant les fruits, mais en s'en réservant la propriété. Le roi était donc en réalité le maître de toutes les terres. Il s'en était réservé ce qu'on appelait le domaine direct, en abandonnant à ses vassaux le domaine utile, c'est-à-dire les fruits. Tant que la féodalité a régné, cette maxime a prévalu.

On comprend dès lors que, le droit de chasse étant inhérent à la propriété, et le prince ayant seul le domaine direct de toutes les terres, il avait seul le droit de chasse.

En Allemagne, dans ce pays que M. Viardot appelle le paradis des chasseurs, il y a très-peu d'années, ces principes étaient encore en vigueur. « Le roi de Saxe, dit-il[1], a gardé quelque chose

1. *Souvenirs de Chasse*, page 298.

des vieilles prérogatives de la couronne : c'est le droit de chasse sur des terres qui ne sont point à lui, entre autres sur toute la campagne qui entoure Dresde à un grand rayon. J'avais déjà vu la même chose autour de Berlin, où les chasses sont au roi de Prusse. Dans toute l'Allemagne, le droit de propriété et le droit de chasse sont souvent séparés..., et partout on voit l'État louer à son profit des chasses de bois, de plaine, de marais, sur les possessions d'autrui. »

Nos princes, pour maintenir l'exercice de leur droit, avaient été naturellement amenés à édicter contre les délits de chasse des peines d'une excessive sévérité ; mais leurs ordonnances ont disparu de nos codes. Ne récriminons donc point contre le passé ; et, ainsi que le dit le proverbe espagnol : « Laissons de côté pères et aïeux, et soyons bons par nous-mêmes. »

Dejamos padres y abuelos, y por nos seamos buenos.

Depuis l'abolition du régime féodal, il n'est plus permis en France de faire distinction d'un domaine direct et d'un domaine utile ; par conséquent, le droit de chasse ne peut plus être séparé de la propriété. La personne qui, en vendant une terre, s'y réservérait le droit de chasse, ferait une stipulation illicite et de nul effet. Il en serait de même de la clause par laquelle on garderait la propriété en

vendant le droit de chasse. La loi réprouve ces conventions, qui auraient pour résultat d'établir une servitude sur un fonds au profit d'une personne, ou bien d'établir une prééminence d'un héritage sur l'autre. La seule aliénation permise en cette matière est celle par laquelle on afferme le droit de chasse pour un temps déterminé. Le principe fondamental de notre législation est que la chasse appartient au propriétaire du sol; ce qui ne le dispense pas, lorsqu'il veut jouir de son droit, de payer à l'État l'impôt prélevé sur ce plaisir. Ne vous en étonnez pas; chez nous tout est soumis à l'impôt. L'air et la lumière qui entrent par nos fenêtres sont assujettis à la taxe fiscale. Pour avoir le droit de semer le blé, il faut payer l'impôt foncier; pour avoir le droit de le moudre, le meunier paye sa patente; le boulanger paye pour avoir le droit de le convertir en pain. Puisque tout paye, puisque les impôts sont un mal inévitable, n'est-il pas juste de percevoir une taxe sur ce qui n'est qu'un délassement? c'est dégrever d'autant les objets de première nécessité; c'est autant qu'il ne faut pas demander à la subsistance du pauvre.

Cependant, combien n'entendez-vous pas de chasseurs se récrier contre cet avide gouvernement, qui leur fait payer si cher la permission de tuer quelques cailles étiques ou quelques perdreaux pouilleux? Ces braves chasseurs se figurent-ils donc

que le trésor s'est chargé de leur élever du gibier? Il n'en est rien, cependant; et la quittance que vous recevez sous le titre de permis de chasse vous donne seulement l'assurance que nulle poursuite judiciaire ne sera dirigée contre vous pour fait de chasse sur vos propres terres ou sur celles d'autrui, quand le propriétaire vous en aura accordé l'autorisation.

Quelques gens pensent faire de l'esprit, de l'indépendance, de la grandeur d'âme en se dispensant d'acquitter cet impôt. Rien, à mon avis, n'est impertinent autant que ces individus. Ils ont toujours l'air de vous dire : « La loi est bonne pour vous, pauvres diables! mais moi, je suis au-dessus de la loi. »

Le célèbre Larive possédait à Mont-Lignon, dans la vallée de Montmorency, une fort belle habitation, et souvent il chassait dans le voisinage. Un jour qu'il s'était laissé entraîner sur les terres du prince de Condé, un garde ne tarda pas à venir lui demander de quel droit il y chassait.

Le tragédien le regarda du haut de sa grandeur, et, prenant la pose théâtrale, il lui répondit avec emphase ces vers de *Mahomet :*

Du droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

« Pardon, monseigneur, répliqua le garde fas-

ciné par la majesté du comédien ; pardon, mais je l'ignorais. »

Le talent de Larive, l'à-propos de la réponse, peuvent ici faire oublier le tort du chasseur ; mais quand j'entends un de mes voisins, laid, petit et velu, me dire avec outrecuidance : « Moi je chasse depuis vingt ans et je n'ai jamais pris de port d'armes, » il me semble qu'un histrion de village me crache ces mots à la face : *Esprit grossier des vulgaires humains.*

N'imitez pas ces gens. Salomon dit : « Le sage craint et s'éloigne du mal ; le sot au contraire passe outre et n'hésite pas. » La loi, d'ailleurs, n'est pas dénuée de sanction. Le chasseur fautif est rarement exempt de châtiment, ne fût-il puni que par ses inquiétudes. S'il croit apercevoir le bout d'une bandoulière, le chapeau d'un gendarme, le voilà fuyant comme un malfaiteur. Chaque buisson lui semble recéler un procès-verbal ; tout arbre lui paraît coiffé d'un tricorne. Toujours dans les transes, comme un condamné pour dettes traqué par les recors, il ne tire pas un coup de fusil de confiance ; puis, au bout de toutes ces angoisses, il finit par tomber sous la main du gendarme.

Après cela il faudra qu'il aille s'asseoir sur la sellette de la police correctionnelle, à côté des larrons. Ne vaut-il pas mieux payer l'impôt ? D'ailleurs, au temps où nous vivons, lorsque tant de mauvaises

passions fermentent dans les esprits, lorsqu'on s'est appliqué à confondre dans l'âme des populations toutes les notions du bon et de l'injuste, c'est pour tout honnête homme un devoir impérieux de donner l'exemple du respect à la loi. Autrement les habitants de la campagne, accoutumés à prendre pour modèles ceux que leur fortune, leur esprit, leur savoir, placent en évidence, diraient avec leur impitoyable logique : « Puisque ces gens-là ne se font pas scrupule de frauder le fisc, de voler l'État, pourquoi nous ferions-nous à notre tour scrupule de voler une partie de leur superflu ? » Vous ne savez pas toutes les ruses qu'un métayer invente pour grossir sa part aux dépens du propriétaire. On dit en Bourbonnais : « Si Dieu se faisait métayer, il volerait son maître. » Ainsi, à l'approche de la moisson, lui, sa femme et ses enfants se promènent dans les récoltes; ils égrènent les épis, emportent dans leurs poches ou dans leurs tabliers le grain qui, de cette manière, ne sera pas partagé; quand le maître arrive pour recevoir son lot, il ne trouve que de la paille. Au reste, cette ruse n'est pas nouvelle; elle était fort en usage parmi ceux qui payaient la dîme; on appelait cela *faire la barbe de fer à Dieu*. La *barbe*, c'est la *jarbe*, c'est la gerbe. Le mot *fer* ou *fuere* signifie, en vieux français, paille et fumier. On dit encore dans la langue du droit un *cheptel de fer*, pour un

cheptel où le propriétaire profite seulement du fumier.

L'amour irréfléchi de l'indépendance, cet esprit impatient de toute espèce de règle, qui porte le plus grand nombre à crier incessamment contre la loi, sans raison, sans savoir pourquoi, et comme les chiens qui hurlent à la lune ; cet instinct qui les pousse à l'éluder sans cesse n'excuse pas tous les larcins, mais il en donne l'explication.

Ce sont les mauvais exemples, bien plus encore que les mauvaises paroles, qui pervertissent le peuple. Soyez donc esclave du devoir. Croyez-le bien, on ne s'est jamais repenti de son obéissance à la règle commune. Pour mon compte, je le confesse avec une entière humilité, après la mémoire de mon père, ce que je respecte le plus au monde, c'est la loi de mon pays.

Par des considérations de sûreté publique, la loi ne veut pas qu'il soit accordé de permis de chasse aux condamnés qui sont sous la surveillance de la police; à ceux qui sont privés du droit de port d'armes; à ceux qui n'ont pas acquitté les condamnations prononcées contre eux pour délit de chasse. Elle considère l'exercice de la chasse comme incompatible avec les fonctions de garde champêtre ou de garde forestier; et si, par surprise, un permis de chasse était accordé à quelqu'une de ces personnes, ce permis ne produirait

aucun effet et ne les soustrairait pas aux peines édictées contre ceux qui chassent sans avoir acquitté l'impôt.

Le permis peut encore être refusé aux personnes non inscrites au rôle des contributions; à celles qui ont été privées de quelque droit civique; à celles qui ont été condamnées pour rébellion, pour association illicite, pour fabrication de poudre, pour détention d'armes ou munitions de guerre, pour menaces écrites ou verbales, pour entrave à la circulation des grains, pour dévastation d'arbres ou de récoltes, pour vagabondage, mendicité, vol, escroquerie ou abus de confiance.

Enfin, la loi interdit l'exercice de la chasse aux mineurs qui n'ont pas accompli leur seizième année. Après seize ans, ils ne peuvent obtenir un permis de chasse que sur la demande de leurs parents.

Vous ne vous trouvez dans aucune de ces catégories; voici quelles formalités vous aurez à remplir pour obtenir un permis de chasse. Si vous habitez la province, vous vous rendrez chez le receveur municipal de votre commune. Vous déposerez entre ses mains la somme de vingt-cinq francs, dont il vous délivrera quittance. Vous rédigerez ensuite sur papier timbré une demande adressée au préfet du département en le priant de vous délivrer un permis de chasse. Vous porterez cette

pièce et la quittance que vous avez reçue au maire de votre commune. Ce magistrat donnera son avis sur votre demande et certifiera que vous n'êtes dans aucun des cas d'exclusion prévus par la loi. Ensuite il fera passer ces papiers au sous-préfet de l'arrondissement, qui les enverra au préfet, et le permis de chasse vous reviendra en suivant la même filière administrative.

A Paris les choses ne se passent pas tout à fait de cette manière. Par un arrêté des consuls en date du 13 messidor an VIII, le préfet de police a été investi pour tout le département de la Seine d'une partie des attributions municipales; il a été particulièrement chargé de délivrer les ports d'armes, qu'on appelle maintenant permis de chasse. Ainsi, lorsque vous voulez pour la première fois en obtenir un, il faut vous transporter, assisté de deux témoins domiciliés dans votre quartier, chez le commissaire de police de votre circonscription. Vous lui exposerez votre demande, et le fonctionnaire, sur des formules qu'il a toutes préparées, atteste que vous n'êtes dans aucun des cas d'exclusion mentionnés par la loi. Muni de cette pièce, vous vous rendez au bureau de la préfecture de police, vous y acquittez l'impôt, et le permis de chasse vous est délivré à l'instant. Dans la suite, pour obtenir le renouvellement de cet acte, il suffit de le représenter à la préfecture, en acquittant l'impôt.

Une loi de 1854 a conféré au préfet du Rhône, pour toutes les communes de l'agglomération lyonnaise, les attributions dont à Paris le préfet de police est investi par l'arrêté des consuls.

Vous voyez que les formalités ne sont pas bien difficiles à remplir. Maintenant vous avez acquitté l'impôt; vous avez reçu votre permis de chasse: vous voilà donc parfaitement en règle. Cependant il faut encore attendre. Le grand jour de l'ouverture n'est pas arrivé; car, dans l'intérêt de l'agriculture, et aussi pour laisser au gibier le temps de se reproduire, on suspend la chasse pendant une partie de l'année.

Xénophon disait aux chasseurs d'Athènes: « Abstenez-vous de chasser dans les terres ensemencées, quelles qu'en soient les productions; évitez aussi les courants d'eau et ceux des fontaines; il est injuste, il est honteux d'y causer du dégât. A l'instant où commence le dommage, souvenez-vous de la loi; y eût-il la plus belle apparence de chasse, arrêtez tout. » Autrefois, ces sages recommandations n'avaient pas cours en France : on y chassait partout et dans tous les temps. Les populations rurales se plaignirent du préjudice que cet usage leur causait, et, pour la première fois, en 1560, aux états généraux tenus à Orléans, il fut défendu de chasser dans les terres ensemencées, depuis le moment où le blé est en tuyau; dans les vignes, de-

puis le 1er mars jusqu'à la dépouille. Cette fixation uniforme pour toute la France, où se trouvent tant de climats différents, où les cultures sont si variées, présentait de graves inconvénients. Aussi la loi qui est maintenant en vigueur a-t-elle établi que l'ouverture de la chasse serait déterminée, pour chaque département, par un arrêté du préfet. La loi ne permet pas de scinder la circonscription départementale, et, quand la chasse est ouverte dans un département, il est licite de chasser sur son territoire tout entier, sur les terres encore chargées de leurs récoltes aussi bien que sur celles qui en sont dépouillées. Toute restriction émise à cet égard par le préfet serait contraire à la loi et ne produirait aucun effet.

Il existe cependant une différence entre ces deux natures de terrains. La loi, toute favorable aux chasseurs, a supposé, jusqu'à preuve contraire, que les propriétaires permettent la chasse à tout le monde sur leurs terres non closes et dépouillées de leurs récoltes. Ainsi, le ministère public ne peut poursuivre d'office un braconnier pour fait de chasse sur le terrain d'autrui, après que les fruits en ont été enlevés. Lorsque la terre est dépouillée, la présomption légale est que le propriétaire y a autorisé la chasse. Pour que cette présomption cesse, il faut que le propriétaire se plaigne; tant qu'il n'est pas intervenu, la poursuite ne peut avoir

lieu. Mais cette mansuétude de la loi devait aussi avoir des limites. On s'est dit que le laboureur ne cultive pas son champ pour que le chasseur ait le plaisir de piétiner ses blés et ses avoines. La loi a donc établi cette autre présomption légale : c'est que, toutes les fois que vous chassez sur des terres où la récolte est encore pendante, vous y chassez contre le gré du propriétaire.

Dans ce cas, non-seulement tous les agents chargés de constater les délits, maires, adjoints, commissaires de police, gendarmes, gardes champêtres, messiers, ont le droit de constater le délit, mais c'est pour eux un devoir de le faire ; et le ministère public doit poursuivre d'office. Si le chasseur se trouvait sur une terre à lui appartenant, ou bien sur laquelle il avait la permission expresse de chasser, il devra en fournir la preuve. Devant cette démonstration de son droit, la poursuite s'arrêtera, ou bien un acquittement interviendra d'une manière inévitable. Si, au contraire, le chasseur n'avait pas obtenu une autorisation *préalable* du propriétaire, il sera condamné, et justement condamné.

La loi serait imparfaite si, après avoir déterminé le temps pendant lequel il est permis de chasser, elle laissait subsister l'intérêt que le braconnier peut avoir à exercer sa coupable industrie en temps prohibé. Il est probable que le désir de

faire un profit illicite l'emporterait sur la crainte que lui inspirerait la peine. A une époque où les pâturages étaient, en Espagne, d'un très-grand rapport, les propriétaires, ayant appris par expérience que les forêts incendiées produisent d'excellentes pâtures, mettaient eux-mêmes le feu à leurs bois. Le souverain, effrayé de la fréquence de ces incendies, prononça contre les incendiaires les peines les plus sévères. Cela fut en vain; l'incendiaire est si difficile à saisir, que les ordonnances ne servirent à rien. Alors le roi défendit de faire pâturer aucun troupeau de chèvres ou de moutons dans les forêts incendiées. Les propriétaires n'eurent plus aucun intérêt à mettre le feu à leurs bois, et les incendies cessèrent. De même, la loi sur la chasse a porté un coup terrible au braconnage en en détruisant le motif. Elle interdit la vente, le transport et le colportage du gibier pendant le temps où la chasse n'est pas ouverte. Elle punit également le vendeur et l'acheteur, et elle ordonne la saisie du gibier.

Cette partie de la loi, qui paraît d'une application si simple, a donné lieu à des difficultés. Des chasseurs, munis de leurs permis de chasse, avaient été faire une excursion dans un département éloigné. Montés sur la diligence, chargés de gibier, le carnier lourd et la conscience légère, car ils n'avaient commis aucune faute, ils regagnaient tran-

quillement leurs pénates Mais, pendant le voyage, la neige se mit à tomber ; la terre était toute blanche quand la voiture arriva à la barrière d'Orléans. Les commis de l'octroi, en voyant le gibier, dirent qu'aux termes de l'arrêté pris par le préfet du Loiret en exécution de la loi, la chasse était interdite en temps de neige ; que le transport du gibier étant défendu lorsque la chasse n'est pas permise, les chasseurs se trouvaient en contravention. En conséquence, procès-verbal fut dressé et le corps du délit fut saisi.

« Mais, dirent les chasseurs, quand nous avons tué notre gibier, il n'y avait pas de neige sur la terre. Notre action était tout à fait innocente : comment une variation atmosphérique a-t-elle pu la rendre coupable ? S'il fallait interpréter la loi comme vous le faites, ce serait un véritable guet-apens que la loi nous aurait tendu. Avec votre système, on arriverait à des résultats absurdes ; car la chasse n'étant jamais permise pendant la nuit, il faudrait dire aussi que la vente et le transport du gibier ne peuvent avoir lieu après le soleil couché. Il faudrait donc que le gibier, ainsi qu'autrefois la manne des Israélites, fût consommé dans la journée. Cela serait peu commode pour ceux qui dînent à la lumière. »

Il faut le dire : ces chasseurs avaient raison. Aussi le procureur général de la cour d'Orléans

ordonna qu'on leur rendît immédiatement le gibier qu'on leur avait saisi. Cette même question s'est présentée plusieurs fois devant les tribunaux, et il a été décidé que l'interdiction de transporter et de vendre le gibier s'applique uniquement au temps où la chasse n'est pas ouverte, et non pas aux instants où elle est accidentellement suspendue.

Lorsque la loi fut discutée devant la chambre des pairs, plusieurs orateurs firent ressortir les inconvénients que présente la chasse nocturne. Le plus souvent, celui qui erre dans les bois après que le soleil ne l'éclaire plus n'y est conduit que par des pensées de braconnage, de vol et même d'assassinat; si, au lieu d'une pièce de gibier, il voit passer une bourse bien garnie, Dieu sait ce qui adviendra. L'ordonnance de 1669, qui avait aussi quelque chose de bon, punissait quiconque était trouvé la nuit porteur d'une arme à feu. « C'est surtout la nuit, disait un orateur, *que les crimes arrivent.* » Un journaliste qui avait la tête bourrelée de discussions sur la migration des oiseaux entendit mal; et le lendemain le journal annonça à ses lecteurs que *c'est pendant la nuit que les grives arrivent.*

La chasse de nuit a été sévèrement prohibée. L'emploi des filets, des engins destructeurs, des appeaux, appelants ou chanterelles, des drogues ou appâts de nature à enivrer le gibier ou à le détruire,

a été généralement défendu. Le droit commun ne permet maintenant de chasser qu'à tir et à courre. Tous les autres moyens de chasse, à l'exception des bourses destinées à prendre le lapin, sont formellement prohibés. Cette interdiction, si absolue qu'elle soit, reçoit cependant quelques exceptions selon les circonstances ou selon les localités, pour la prise des gibiers de passage; mais ces exceptions doivent être autorisées, quand il y a lieu, par les préfets, sur l'avis des conseils généraux.

Les animaux nuisibles ou malfaisants peuvent être détruits en tout temps par les propriétaires, possesseurs ou fermiers; mais pour les détruire, on doit se conformer au mode prescrit par l'arrêté préfectoral. Si l'emploi du fusil a été autorisé, employez le fusil; sinon, usez des moyens indiqués par l'autorité. En agissant autrement, vous commettriez un délit de chasse.

Cependant il est en tout temps permis de repousser, même à l'aide des armes à feu, les bêtes fauves qui causeraient un dommage à la propriété.

Évidemment la loi établit là une distinction entre les animaux nuisibles et les bêtes fauves. Mais, ni dans l'exposé des motifs, ni dans les rapports, ni dans la discussion, il n'a été donné la moindre explication sur ce point. Voici, je crois, ce qu'il faut entendre : les animaux malfaisants ou nuisibles sont ceux qui causent un dommage lorsqu'ils

viennent à se multiplier outre mesure. Le préjudice qu'ils portent à la propriété ne se produit qu'à la longue, et successivement. Ainsi un lapin ne cause pas en un jour un mal bien sensible. Mais des lapins qui commettent l'un après l'autre une foule de petits dégâts peuvent finir par faire un dommage considérable. Pour se débarrasser de ces animaux, il n'y a pas une urgence du moment. On peut, sans s'exposer à un grave inconvénient, différer d'un ou de plusieurs jours; vous pouvez les détruire demain, comme vous pouviez les détruire hier. Pour ceux-là il n'y a pas urgence. Il faut se conformer au mode de destruction indiqué par le préfet.

Mais lorsqu'il se produit un fait qui peut à l'instant même causer un notable dommage, lorsqu'un sanglier dévaste votre vigne, lorsqu'un cerf se vautre dans votre blé, lorsqu'un milan enlève votre volaille, lorsqu'un loup étrangle vos moutons, il y a là une invasion subite qui n'a pu être ni prévue ni empêchée. Repoussez-la par tous les moyens possibles, faites feu sur le maraudeur, sur le brigand. C'est un cas de légitime défense. Voilà, je crois, la différence que la loi a voulu établir. Au reste, la question n'a pas encore été tranchée nettement par les décisions judiciaires.

Que dirai-je maintenant de la pénalité qui sert de sanction à cette loi? Fort indulgente pour l'ei-

reur que l'entraînement du plaisir a fait commettre, elle ne punit la faute légère que d'une faible amende. Mais lorsqu'il n'est plus question d'un fait isolé, lorsque le délit devient une habitude, la peine s'aggrave : elle est doublée en cas de récidive.

Les faits de braconnage, comme la chasse en temps prohibé, la chasse nocturne, sont toujours punis d'une amende plus considérable. Ils peuvent même entraîner une condamnation à la prison. La confiscation de l'arme avec laquelle on a chassé sans avoir préalablement acquitté l'impôt, ou bien en temps prohibé, doit toujours être prononcée; il en est de même pour les filets ou pour les autres engins qui ont servi à commettre un délit. Ainsi la peine est sagement graduée. Ceux que l'amour du bien ne guiderait pas seront retenus par la crainte du châtiment, et, comme dit le proverbe espagnol : De peur de la peine, le fol deviendra sage.

El loco por la pena es cuerdo.

CHAPITRE II.

Du choix d'une arme.

El buen aparejo hace el buen artifice.
(Proverbe espagnol.)

Le bon outil fait le bon ouvrier.

Il y a peu de jours je me trouvais à Moulins, chez Bartesago, opticien fort habile en tout ce qui concerne sa profession. Je vis entrer dans la boutique un individu au costume mi-citadin mi-campagnard. Rien qu'à l'entrevoir, on devinait le cultivateur opulent. « Madame, dit-il à la maîtresse du logis, je voudrais une paire de lunettes; donnez-moi quelque chose de bon.

— Les désirez-vous en or, en argent, ou bien en écaille ?

— Je ne tiens pas à la monture. Je veux ce que vous avez de meilleur, quelque chose avec quoi je puisse bien lire. Je ne regarderai pas au prix.

— Veuillez essayer celles-ci, » lui dit la dame en

lui présentant une charmante paire de besicles. En même temps elle lui tendait un livre tout ouvert. « Vous ne voyez pas bien? continua-t-elle en regardant les yeux que sa pratique écarquillait d'une manière démesurée. Le numéro n'est pas ce qui vous convient; en voici un autre.

— C'est étonnant, disait le fermier, comme j'ai la vue trouble! c'est que je ne lis pas du tout. »

On passa en revue tous les numéros destinés aux presbytes, puis tous ceux dont les myopes font usage.

« C'est étonnant, répétait le campagnard d'un air consterné, je ne puis pas lire. »

On essaya les conserves, les verres de couleur, verts, violets, fumée de Londres. On essaya même des loupes à très-fort grossissement, et toujours l'acheteur répétait : « Je ne puis pas encore lire avec cela.

— Mais, lui dit la dame après beaucoup d'hésisation, savez-vous lire?

— Parbleu! madame, reprit le Bourbonnais, si je savais lire sans lunettes, est-ce que vous croyez que je viendrais en acheter? »

Le brave homme, voyant que ni son curé ni son maire ne pouvaient lire sans lunettes, s'était figuré que la faculté de lire tenait uniquement à la possession de cet instrument. Ne faites pas comme lui, et ne vous imaginez pas que la bonté

d'une arme peut vous tenir lieu d'adresse. Sans doute le bon outil fait le bon ouvrier, mais n'allez pas prendre ce proverbe à la lettre. Quelques progrès qu'ait faits l'arquebuserie, elle n'en est pas encore arrivée à fabriquer des armes qui abattent le gibier toutes seules.

Ne croyez pas non plus ce qu'on vous contera de prétendues armes à portée merveilleuse. Tous les canons bien dressés, bien lisses en dedans, d'un même calibre et d'une même longueur, portent le plomb de la même manière. Quand vous rencontrerez des gens qui vous affirmeront avoir vu des fusils d'une portée supérieure, qui à cinquante pas mettent tous leurs plombs dans le fond d'un chapeau, ne discutez pas, vous ne pourriez pas les convaincre; d'ailleurs ils disent l'avoir vu. Il faudrait leur donner un démenti, ce qui vous mettrait dans la nécessité de leur rompre le crâne. Taisez-vous donc; mais à part vous appliquez-leur ce que Vita Bonfadini dit des chasseurs qui prétendent ne manquer jamais : *Il che è una solennissima bugia.* Robert-Macaire traduirait d'une manière un peu libre et tant soit peu triviale : *Vous êtes un vieux blagueur.*

Ce préjugé cependant est profondément enraciné. C'est inutilement que les auteurs les plus compétents se sont efforcés de le détruire. Voici les propres paroles de M. de Marolles : « De tout ce

que j'ai dit.... il résulte qu'à charge égale tous les fusils portent la dragée à peu près les uns comme les autres; qu'il ne faut ajouter aucune foi à ces canons merveilleux qu'on entend vanter tous les jours; que la portée varie singulièrement d'un coup à l'autre, et que, si un fusil tiré à cinquante pas avec la charge d'une once de plomb n° 4, dans une feuille de papier gris de grande forme, d'environ dix-huit pouces sur vingt-deux, y met soixante grains, ce qui est beaucoup et ce qu'on peut appeler porter parfaitement, quoique ces soixante grains ne forment que le tiers du coup; que ce même fusil, dis-je, en continuant de tirer dans d'autres feuilles pareilles, n'y mettra peut-être pas, les quatre ou cinq coups suivants, trente-six grains l'un portant l'autre, et qu'en un mot ce qu'un fusil fait à cet égard, un autre peut le faire. »

M. Delorme du Quesney, dans son ouvrage sur le tir des armes à feu, dit (p. 186) :

« La portée des projectiles dépend de leurs vitesses initiales et de causes perturbatrices. Dans les mêmes conditions pratiques, les vitesses initiales varient à chaque coup tiré. »

Il faut donc en conclure qu'il n'y a pas deux coups de la même arme qui se ressemblent.

M. D'Houdetot, dans son *Chasseur rustique*, dit aussi (p. 32) : « Je doute.... je fais mieux.... je nie

qu'un canon de fusil chargé à plomb puisse porter habituellement mieux qu'un autre, et cela parce qu'il n'y a pas de relation constante entre les charges d'une même poudre et les portées ; parce que dans les mêmes conditions pratiques la vitesse et la direction varient capricieusement à chaque coup !... »

A cela j'ajouterai que des fusils qui, à cinquante pas, porteraient toute leur charge dans le fond d'un chapeau seraient de pitoyables armes. La distance à laquelle on tire ordinairement est de trente à trente-cinq pas. A cet éloignement, la charge d'un canon s'étend sur une surface de plus de soixante-six centimètres *en tous sens ;* mais soixante-six centimètres au moins sont suffisamment garnis de plomb pour abattre tout le gibier qui s'y rencontrera. Cependant le fusil imaginaire dont on parle, qui réunirait à cinquante pas toute la charge dans un fond de chapeau, c'est-à-dire dans un cercle de dix-huit centimètres, couvrirait à trente-cinq pas moins de treize centimètres en tous sens, ce qui est moins de la vingt-sixième partie de l'espace occupé par la charge d'un fusil. Il faut en effet se rappeler que les surfaces sont entre elles comme les carrés des diamètres, 4356 : 169. De cette manière, le tir au vol deviendrait à peu près impossible ; car, si on manque avec les armes que nous avons, on manquerait bien davantage quand, au lieu de vingt-six

chances pour atteindre le gibier, on n'en conserverait qu'une seule.

Mais j'admets, si vous le voulez, que ces messieurs tueraient à tout coup avec ces armes merveilleuses; alors le gibier, recevant à peu près tout le plomb mis dans le canon, serait haché, déchiqueté. Vous figurez-vous une caille percée à la fois par deux ou trois cents grains de plomb ? on n'aurait évidemment pas la peine de la plumer. Il y aurait donc plus d'avantage encore à tirer à balle franche : on ne manquerait pas beaucoup plus souvent, et on gâterait moins les pièces que l'on abattrait.

Au reste, voulez-vous en faire l'essai? Je vais vous donner un moyen infaillible pour faire serrer la charge de plomb. Il suffit de la renfermer dans une cartouche de toile métallique. A quinze pas elle fera balle ; de trente à quarante, tous les grains se trouveront réunis dans un cercle de vingt-cinq centimètres de rayon. Employez cette recette, et vous verrez dans quel état vous ramasserez votre gibier.

Enfin, soit entêtement, soit prévention, beaucoup de chasseurs s'obstinent à soutenir qu'il existe de ces canons à portée surprenante. Un soir, au retour d'une partie de chasse, j'entendais deux de nos compagnons de plaisir agiter vivement cette question.

« Mais tout le monde en a vu de semblables, disait l'un d'eux.

— Pour moi, dit un jeune voyageur américain, je puis certifier qu'à cinquante pas la charge entière qu'un chasseur du Tenessé met dans son arme peut passer par un anneau.

— Vous l'entendez! s'écria le premier interlocuteur; monsieur en a vu qui mettent toute leur charge dans un anneau. De cette dimension, sans doute? ajouta-t-il en montrant le fond de sa casquette.

— Non pas, non pas, repartit l'Américain. On n'admettrait pas au marché une pièce qui serait frappée autre part qu'à la tête. On craindrait que la chaleur ne la fît promptement tomber en putréfaction; aussi ne tirent-ils qu'au posé, et toute leur charge, à cinquante mètres, passerait dans cette bague; et il montrait la chevalière qu'il portait au doigt.

— Voilà ce qui s'appelle des fusils! dit le premier chasseur.

— Des fusils.... non pas, reprit le voyageur, ce sont des carabines; car, j'oubliais de vous le dire, ils ne tirent jamais qu'à balle. »

Quand vous choisirez un fusil, ne vous occupez donc pas de la portée de l'arme. Tous les canons de même calibre et de même longueur lancent le plomb à la même distance. Les arquebusiers vous

proposent invariablement d'essayer leurs fusils en tirant sur la plaque d'un tir ou sur des feuilles de papier. Ne vous embarrassez pas de ces épreuves, ce sont là des enfantillages. Occupez-vous d'abord de la solidité du canon. C'est de là que dépend votre sécurité. C'est le point le plus important.

Je ne vous engagerai pas cependant à soumettre les canons à des épreuves pour en constater la solidité. Ceux fabriqués à Paris, rendez-vous des ouvriers les plus habiles en quelque genre que ce soit, portent le poinçon du maître qui les a forgés. C'est là une garantie suffisante; car ces artistes, jaloux de conserver la renommée dont ils jouissent à juste titre, ne mettent dans le commerce que des canons soigneusement achevés et soumis à des épreuves bien autrement rigoureuses que celles d'une double charge, comme vous la proposerait l'arquebusier.

Les canons forgés dans les fabriques sont essayés sous les yeux d'un contrôleur délégué par l'État, de manière à en garantir la bonne confection; pour être recevables, ils doivent supporter l'effort d'une charge de poudre égale au tiers du poids de leur balle. Ainsi le fusil du calibre de seize balles au demi-kilogramme sera essayé avec une charge du quarante-huitième de cinq cents grammes, ou dix grammes quatre dixièmes.

Les principales fabriques que nous ayons en

France sont celles de Saint-Étienne, de Charleville, de Tulle et de Châtellerault. On tire aussi beaucoup d'armes de la Belgique, et principalement de Liége.

Les canons les plus simples se forment d'une lame de fer qu'on roule et dont on soude les deux bords en ayant soin de les superposer. Quand les bords sont bien soudés dans toute leur longueur, on évide l'intérieur à l'aide d'un foret ; on les dresse ; ensuite on ajoute la culasse : c'est une vis qui doit entrer exactement dans un écrou pratiqué à l'une des extrémités; on lime le dehors, puis on perce la lumière. Des canons construits par ce procédé ne sont pas toujours très-solides. L'effort de la poudre agit surtout dans la largeur de l'arme et tend à écarter les deux bords de la lame que l'on a réunis en les soudant. Si donc on pouvait mettre toute la force, tout le nerf du fer en travers du canon, on aurait évidemment des chances plus nombreuses pour que l'arme n'éclatât pas. Voici ce qu'on a imaginé. On remet le canon à la forge. Quand il est bien rouge, on en fixe le bout dans un étau, puis on le tord en le tournant sur son axe, de manière que la soudure décrive une spirale ; après cette opération, la résistance du fer doit être beaucoup plus énergique ; car toutes les pailles, tous les défauts qui, parallèles à l'axe, pouvaient faciliter la rupture, se trouvent maintenant en travers et n'ont plus à supporter l'action de la

poudre enflammée. Quand un canon est ainsi travaillé, on l'appelle *canon tordu*. L'hélice formée par la soudure reste ordinairement assez apparente pour qu'un œil même peu exercé puisse la reconnaître. Autrefois des armuriers, afin de vendre de simples canons comme s'ils étaient tordus, employaient une substance acide pour tracer une spirale autour de l'arme. Aujourd'hui la fabrication est à si bon marché que cette fraude est moins à craindre, car elle serait presque sans intérêt.

Les perfectionnements de l'industrie ne se sont pas arrêtés au canon tordu. Autour d'un tube de tôle qu'on appelle la chemise, et dans toute sa longueur, on roule un ruban de fer ou d'acier ; puis, quand il est soigneusement soudé, le travail du foret et de la mèche enlève la chemise, et il ne reste plus que l'enveloppe formée par le ruban. Les mêmes raisons qui font préférer au canon ordinaire celui qui est tordu, rendent à son tour le canon à ruban bien supérieur à ce dernier. On s'est cependant encore occupé d'améliorer cette fabrication. Quelques maîtres ont craint que les rubans simplement juxtaposés ne se soudassent pas exactement, qu'il ne restât des endroits mal joints, ce qu'en arquebuserie on appelle des *travers ;* ils ont imaginé de faire chevaucher le bord des rubans, de manière à obtenir une soudure qui présentât un plan oblique à l'axe du canon. D'autres, pour ar-

river au même résultat, ont forgé leur canon de deux rubans triangulaires ; la base de l'un de ces triangles adhère à la chemise, l'autre vient au contraire appuyer son sommet à la base du premier. Un autre canonnier, après avoir roulé un premier ruban sur la chemise, en a soudé par-dessus un second en sens inverse. Tous ces procédés, exécutés par des maîtres habiles, ont fourni d'excellents résultats. Ces canons, bien qu'ils ne pesassent que huit cent quarante grammes, c'est-à-dire moins de deux livres, ont résisté aux épreuves les plus fortes et ne se sont altérés que sous la charge énorme de soixante grammes de poudre et de trois cent vingt grammes de plomb, environ quinze fois la charge ordinaire. Il est impossible de demander davantage.

Les canons en damas, d'une fabrication plus dispendieuse que le simple ruban, ne présentent pas, dit-on, plus de solidité. Cependant, plus on travaille le fer par menues portions, plus on est certain de le purger de toute substance étrangère.

On a pris des fils de fer et d'acier. Quand on les a forgés pour former une tige carrée qu'on nomme *trousse*, on la tord de manière que tous les fils de fer se trouvent en spirale; on les forge de nouveau pour en faire un ruban qu'on soude autour d'une chemise. Les canons qu'on obtient par ce travail sont des canons de damas. Quelquefois,

pour donner à l'arme plus de variété, on entremêle dans le même canon et le ruban et le damas. Alors on le nomme un *jonc*.

Depuis peu d'années on fabrique en France une autre espèce de damas, en employant le procédé décrit dans l'ouvrage anglais de William Greener intitulé : *The gun, or a treatise on various descriptions of small fire arms*[1]. On brase ensemble une grande quantité de petits morceaux d'acier, de manière à en former d'abord un fort lopin. Le marteau réduit ensuite cette masse en ruban. Le canon ainsi préparé conserve un aspect marbré. On l'appelle damas anglais ou moiré. C'est ce qu'il y a de plus nouveau et de plus à la mode. Cependant, pour mon compte, soit patriotisme mal entendu, et parce qu'il est question d'une invention étrangère, soit par quelque autre prévention, je ne me conforme pas à la mode, et je préfère notre vieux damas frisé, dont le dessin léger et délicat me paraît bien plus gracieux.

Quand le chasseur sera fixé sur ce qu'il voudra choisir, canon tordu, ruban ou damas, il devra porter son attention sur l'épaisseur du fer. Un canon trop mince offre peu de solidité. Ne craignez donc pas un peu de pesanteur : c'est de là que

1. *L'arme à feu*, ou dissertation sur diverses descriptions d'armes à feu portatives.

dépend votre sécurité. Vous ferez déculasser l'arme pour en examiner l'intérieur. Vous vous assurerez qu'il n'y existe ni fente ni gerçure, que le canon est parfaitement cylindrique. Afin de souder ensemble les deux canons, on est dans la nécessité de les limer sur le côté de manière à former deux surfaces planes qui puissent s'appliquer l'une contre l'autre. Vous regarderez si la cloison conservée n'est pas démesurément amincie, si les canons sont parfaitement droits; car il arrive quelquefois que, lorsqu'on les met au feu pour les braser, ils se déjettent, ils sont alors ce qu'on appelle en arquebuserie *gondolés*. Il serait facile d'éviter cet inconvénient en les soudant à l'étain, ainsi que le font les armuriers anglais. Les armes y gagneraient en bonté; car pour les braser il faut les soumettre à une forte chaleur, et le fer recuit perd une partie de sa force de cohésion. Il n'est pas un ouvrier qui conteste ce résultat. Cependant telle est la puissance de la routine qu'ils persistent à les braser, ce qui est plus difficile et moins bon. C'est bien la maxime d'Ovide :

Video meliora proboque;
Deteriora sequor.

Une qualité qu'il faut surtout demander à un canon, c'est une grande égalité dans l'épaisseur des parois. Je ne sais quel mathématicien disait

que, s'il était possible de trouver un fil dont toutes les parties fussent absolument égales, on pourrait, sans crainte de le voir se casser, y suspendre les poids les plus lourds, parce que, disait-il, toutes les parties étant de la même force, il n'y aurait pas de raison pour qu'il se rompît à un endroit plutôt qu'à un autre. Ce raisonnement peut s'appliquer à une arme à feu. Si vous achetez un fusil, veillez donc à ce que le canon soit bien également limé, car l'inégalité d'épaisseur peut être une cause de rupture.

Quelques chasseurs sont d'avis qu'en choisissant un fusil, il faut faire attention à ce que les canons ne soient pas *bridés*, c'est-à-dire à ce qu'ils aient leurs axes parfaitement parallèles; car, s'ils faisaient un angle quelconque, l'un porterait plus à droite, l'autre plus à gauche. Pour mon compte, j'attache peu d'importance à cette observation. En voici la raison. On ne donne guère que deux millimètres un quart d'épaisseur de plus au tonnerre qu'à la bouche. Ainsi, pour que les canons fussent bridés de quatre millimètres et demi, il faudrait supposer que l'ouvrier n'a pas du tout enlevé de fer au tonnerre quand il a préparé les canons pour les souder. Eh bien! je dis que pour un fusil de chasse, qui n'est pas une arme de précision, cette irrégularité serait à peu près indifférente. A soixante-dix mètres, ce défaut de parallélisme produirait une différence de trente-quatre centimètres entre les points atteints

par les deux balles, c'est-à-dire que la balle lancée par le canon de droite porterait à dix-sept centimètres à gauche du point visé, tandis que la balle du canon de gauche porterait à dix-sept centimètres à droite. Il n'y a donc réellement qu'une erreur de dix-sept centimètres pour chaque canon. Je demande de quelle influence peut être cette erreur, lorsqu'à cette distance de soixante-dix mètres la charge de plomb couvre plus d'un mètre en tous sens?

Dira-t-on maintenant que cette erreur serait énorme pour viser à balles? Le fusil de chasse, je l'ai déjà dit, n'est pas une arme de précision; il n'est destiné qu'à tirer avec de la dragée. Si vous voulez chasser à balle franche, prenez une carabine. Cependant tous les chasseurs ont la prétention de posséder un fusil de chasse qui porte admirablement la balle. Ils ignorent, pour la plupart, que dans une arme qui n'est pas carabinée le projectile ne peut pas suivre une direction régulière. Lorsqu'en poussant une bille sur le billard vous l'attaquez avec la queue vivement par en bas, vous lui imprimez deux mouvements distincts, un de translation d'arrière en avant, et un autre de rotation d'avant en arrière; et il arrive souvent que, lorsque le mouvement de translation est éteint, celui de rotation persiste encore, et que la bille revient sur elle-même. Si la bille est attaquée sur le côté, elle recevra toujours une impulsion d'arrière en

avant, puis un autre mouvement qui la fera pivoter comme une toupie, et qui, se combinant avec le premier, tendra à faire décrire à la bille une ligne oblique, ou même une courbe. Il en est de même de la balle du fusil dans un canon qui n'est point rayé; elle reçoit de la poudre deux mouvements différents : l'impulsion d'arrière en avant; puis un mouvement de rotation sur elle-même, de haut en bas ou de bas en haut, de droite à gauche ou de gauche à droite, ou dans une direction oblique, selon que la poudre l'aura attaquée d'un côté ou de l'autre. On comprend que ce mouvement fera inévitablement dévier le projectile selon le sens dans lequel il tournera. Pour obtenir d'une arme toujours la même direction, il faut parvenir à imprimer à la balle un mouvement de rotation toujours dans le même sens. On n'obtient ce résultat qu'en gravant dans l'intérieur du canon des rayures en hélice. La balle, entrée de force dans ces rayures, est contrainte à les suivre lorsqu'elle est chassée par l'explosion. Il faut donc invariablement qu'elle vrille autour de l'axe du canon; ainsi, comme elle tourne toujours dans le même sens, elle reçoit toujours la même direction. Mais dans une arme qui n'est pas rayée, le projectile reçoit, comme dit M. Delorme du Quesney[1], « un mouvement initial

1. *Du tir des armes à feu et principalement du tir du fusil.* Paris, 1845, in-8° de 12 feuilles, page 144.

de rotation autour d'un axe dans un sens et avec une vitesse qu'on ne peut déterminer *a priori*, et, par suite, il en résulte des déviations souvent très-considérables dans un sens ou dans un autre, et, par conséquent, un tir très-irrégulier, surtout aux grandes distances. »

Malgré cela, et vous aurez beau dire, vous ne convaincrez pas la plupart des chasseurs. Ils oublient tous les coups manqués pour se souvenir uniquement de quelques balles heureuses qui semblent donner raison à leurs vanteries.

Un jour, des chasseurs assis au bord de l'étang du Jaunet, arrondissement de Gannat, agitaient cette même question. « Moi, dit l'un d'entre eux, j'ai un fusil qui pose toujours la balle où je vise. Tenez! ajouta-t-il, voyez ce canard; » et il montrait un pauvre halbran qui prenait ses ébats de l'autre côté de l'eau. Il s'y croyait en sûreté. Une pièce de quatre aurait eu de la peine à l'atteindre. Néanmoins, mon fanfaron envoya sa balle. La pauvre bête agita les ailes et s'affaissa. La balle lui avait coupé la tête. Était-ce un coup d'adresse? Cela prouvait-il la bonté du fusil?... Entre gens qui s'exercent au tir des armes de précision, entre bons tireurs, et j'appelle un excellent tireur celui qui, à cent cinquante mètres de distance, place ordinairement une balle sur quatre dans un noir de quinze centimètres de largeur, entre bons tireurs, dis-je, on calcule que

le point central, qu'on appelle la broche, n'est touché qu'une fois sur sept cents balles. Eh bien! avec une arme sans précision, et du premier coup, il venait de faire un coup de broche.

Autrefois, tous les ans, le jour de la Saint-Léger, les meuliers de la Ferté-sous-Jouarre, qui révèrent ce bienheureux comme leur patron, étaient dans l'usage de faire tirer un prix au fusil. J'ignore s'ils ont conservé cette louable habitude. C'était en 1827. J'étais encore jeune; mon cœur bondissait de joie quand je touchais mon long fusil carabiné. J'avais la fièvre quand je m'approchais du placet[1] pour envoyer ma balle au panton. On ne distribue ordinairement les prix au fusil qu'à la nuit close, et ce jour-là cette distribution se prolongea assez tard. Des discussions s'étaient élevées à raison d'un coup contesté. Aussi la soirée était déjà bien avancée lorsque, après avoir traversé le bac de Busancy, nous nous mîmes à gravir les collines qui s'élèvent de l'autre côté de la Marne. Joyeux compagnons, le cœur allègre, le fusil sur l'épaule, nous marchions lestement. Un seul de nous avait le pas pesant. C'était un vieux garde qui, pendant toute la journée, avait fêté le fils de Sémélé bien plus que la patronne de l'arquebuse. Il s'était laissé sur-

1. Le *placet* est la barrière où se place le tireur pour viser la cible ou *panton*.

prendre par la nuit sans avoir le temps d'envoyer ses dernières balles à la cible, si bien que son arme était encore chargée. Nous l'avions vainement engagé à la tirer en l'air. Il répondait que, puisque j'avais gagné un prix et que je rapportais une superbe cuiller à potage en argent, il voulait me servir d'escorte, et se tenir prêt à repousser les voleurs. Cependant, comme il se livrait à toutes les excentricités que le vin inspire, nous craignions à chaque instant de lui voir commettre quelque imprudence. Arrivé à la route pierreuse qui descend dans la jolie vallée de Charly, j'aperçus, à une centaine de pas dans la plaine, une borne blanche qui, au clair de la lune, brillait comme si elle eût été d'argent.

« Père Billou, lui criai-je, je gage que vous ne touchez pas cette borne.

— Machicaut ! » répondit-il d'un air dédaigneux. Machicaut est l'injure dont les tireurs de prix stigmatisent le maladroit. « Machicault, » reprit-il, et, abaissant son arme, il se mit à viser. Ses jambes avinées tremblaient sous lui. Sa main n'était pas plus sûre, et le bout de son fusil se balançait comme s'il eût voulu semer du persil. Enfin le coup partit. La balle alla labourer le sol à cinquante pas devant lui. Nous vîmes quelque chose s'agiter. Nous courûmes ; c'était un malheureux lièvre qui venait de passer du sommeil à trépas.

Il l'avait assassiné dans son gîte ; mais c'était un assassinat sans préméditation. Certes ce n'était pas un coup d'adresse.

Pendant les guerres de la Révolution, je ne sais plus quelle demi-brigade était campée sur le bord du Neckar. Les ennemis étaient sur l'autre rive, et du matin au soir on s'envoyait force coups de fusil, voire de coups de canon, sans se faire beaucoup de mal. Un matin, un soldat descendit au bord de la rivière. E. Blaze, dans sa vie militaire sous l'Empire, a consigné cette remarque : c'est que tous les militaires, à moins de manquer de cœur, peuvent, pendant la fusillade, regarder le danger en face ; mais qu'il faut avoir deux fois du courage pour rester impassible lorsqu'on tourne le dos à l'ennemi et qu'on entend siffler les balles à ses oreilles. On éprouve alors un besoin irrésistible de se retourner et d'envisager le péril. Ce soldat était donc doublement brave ; car il s'était accroupi au bord de l'eau : mais ce n'était pas le visage qu'il tournait à l'ennemi. A peine de l'autre rive eut-on aperçu sa position peu décente que le feu commença ; mon homme ne s'en émut pas, et toutes les balles passaient auprès de lui sans l'atteindre. Enfin, quand il eut terminé sa besogne, il se redressa à moitié de manière à adresser aux ennemis une dernière bravade. Un dernier coup partit aussi de l'autre rive, et l'infortuné tomba comme

s'il eût été foudroyé. On courut le relever. Il ne portait aucune blessure apparente. La balle était entrée où, dit la fille de la princesse de Palestrine, on ne met que des canules. Était-ce un coup d'adresse ? Cela prouvait-il la justesse du fusil ?

Mais revenons à nos moutons, je veux dire à nos fusils. Le fût de l'arme, c'est-à-dire le bois qui lui sert de monture, est le plus souvent en noyer. C'est un bois facile à travailler; il se coupe parfaitement; les pores en sont pleins : il prend bien le poli. Mais il s'en fait aussi en érable, en orme, en ébène. J'en ai même vu un en corne de rhinocéros. Tout cela est affaire de fantaisie; mais ce qui est important, c'est que le fil se trouve dans la longueur du bois. S'il était transversal, surtout à l'endroit de la poignée, il deviendrait très-fragile. Le moindre choc pourrait en faire ce qu'on appelle un *jambon*, c'est-à-dire le rompre au-dessus de la crosse. Certes cet accident ne présente pas un grand danger pour le chasseur; il peut cependant devenir excessivement désagréable. Un jour d'ouverture, au pied des collines de craie qui dominent Chesy-l'Abbaye, un lièvre me part. Roulé par mes deux coups, il conservait cependant encore un reste de vie. Je veux l'achever d'un léger coup de crosse; mon arme porte à faux et la poignée se brise. J'étais déjà à deux lieues de chez moi. Il me fallut revenir tristement au logis,

rapportant à la vérité mon lièvre, mais rapportant aussi les débris de mon escopette. Tout le long de la Marne j'entendais une fusillade bien nourrie, et chaque coup me perçait l'âme. Quand j'arrivai à la ville, quand je pus prendre une autre arme, les trois quarts de la journée étaient passés. Il y a vingt-sept ans de cela, et cependant j'en conserve encore un amer souvenir. A cette époque, la poignée de tous les fusils était taillée en col de cygne. Cela était plus gracieux et, je crois, plus commode. Aujourd'hui que les modes anglaises nous ont envahis, on taille la crosse en gigue, comme le bois du fusil de munition. Cela est beaucoup moins élégant, mais cela est incontestablement plus solide.

Quant à la longueur ou à la pente de la couche, elle doit varier selon la conformation des individus. Choisissez donc l'arme avec laquelle vous tombez le plus lestement en joue. Si vous prenez la crosse trop longue, elle s'accrochera sous votre bras quand vous voudrez la porter à l'épaule. Si vous la prenez trop courte, il vous faudra ployer démesurément les bras, et vous tirerez souvent avant d'avoir bien épaulé. Choisissez-donc ce qui convient à votre taille, à la longueur de votre cou. Au reste, il vaut mieux avoir une couche un peu longue, un peu droite, que de pécher par l'excès contraire. En général, les coups portent au-dessous plutôt qu'au-dessus du gibier. Depuis une

quarantaine d'années, pour faire relever le coup, on pose, au point de jonction des deux canons, une plate-bande en saillie qui produit l'effet d'une hausse. C'est une des innovations les plus judicieuses que l'arquebuserie ait adoptées. Une couche droite et un peu longue tend aussi à faire relever le guidon.

Il faut que toutes les pièces soient parfaitement encastrées dans le bois, qu'elles y entrent exactement, sans qu'il reste le moindre vide à leur pourtour. Les armes de Paris, admirablement soignées dans tous leurs détails, sont toujours bien mises en bois.

La fabrique de Liége s'applique à copier les beaux modèles de Paris. En matière d'arquebuserie aussi bien qu'en fait de littérature, la Belgique vit de contrefaçon. Elle soigne généralement beaucoup la mise en bois. Le défaut qu'on doit peut-être lui reprocher, c'est d'exagérer la légèreté, ce qui donne à ses armes l'air un peu grêle.

Charleville, située sur la Meuse, de même que Liége, se trouve placée dans les mêmes conditions de fabrication. On y dispose presque des mêmes charbons, des mêmes fers; on y emploie les mêmes ouvriers. Aussi, dans le commerce, on confond assez généralement les armes de ces deux fabriques. C'est à tort, et je crois que celles de Charleville ont sur celles de Liége une supériorité

bien sensible, et qu'elles se rapprochent davantage des armes de Paris.

Les fusils de Saint-Étienne sont en général mal mis en bois. Ils ont l'aspect lourd et grossier; mais, par compensation, on les regarde comme très-solides. Je ne parle ici que des armes communes, car on en fait aussi à Saint-Étienne qui sont parfaitement mises en bois.

Les platines sont presque toutes faites en fabrique. La plus grande partie des pièces qui les composent y sont découpées à la mécanique, ce qui permet de les construire avec une extrême précision et à beaucoup meilleur marché. Aussi les arquebusiers se contentent-ils presque toujours de tirer de la fabrique des platines en blanc. Ils y mettent la dernière main, y gravent des ornements, les mettent en couleur et les trempent. Ce n'est que pour les armes du plus grand prix que les maîtres forgent eux-mêmes des platines dont la valeur devient alors beaucoup plus élevée. Encore ne se donnent-ils pas toujours cette peine, et un des meilleurs arquebusiers de la capitale me disait, il y a peu de temps, qu'il ne connaissait pas à Paris plus de trois ouvriers platineurs.

Les ressorts doivent être liants, très-élastiques, sans être durs. La platine, quand on la fait jouer, doit rendre un son clair et net. Il y a une différence immense entre une bonne et une mauvaise

platine; mais cela est plus facile à sentir qu'à exprimer.

Lorsqu'on se servait encore d'armes à pierre, il y a une quarantaine d'années, le bassinet où se plaçait l'amorce venait s'adapter le long du canon, auprès de la lumière. Il en résultait que, si vous chassiez par un temps de pluie, l'eau s'infiltrait entre le canon et le bassinet et pénétrait dans la platine, qu'il était alors bien difficile de garantir de la rouille. Lorsqu'on substitua à la pierre les amorces qui fulminent par la percussion, on conserva pendant quelque temps cette disposition, que je regarde comme vicieuse; le plus grand nombre des fusils ont encore la platine ainsi disposée.

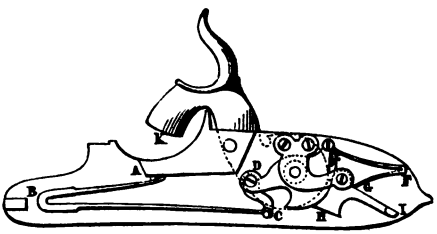

L'eau qui coule le long du canon s'infiltre au point A, et les plus grands soins ne parviennent pas toujours à le défendre de l'oxydation. Il était donc désirable d'isoler entièrement la platine du canon. Il fallait pour cela supprimer toute la partie qui se trouve en avant du marteau K. Mais alors

où placer le grand ressort ABC ? C'est lui qui, en appuyant sur la chaînette CD, fait descendre l'extrémité D de la noix ; dans ce mouvement, celle-ci entraîne le marteau, qui s'abat et vient écraser l'amorce. On s'est dit que, lorsque l'extrémité d'un levier s'abaisse, l'autre extrémité s'élève, et *vice versâ* ; si donc, au lieu de faire agir la pression du grand ressort directement pour abaisser le point D, on l'employait pour soulever le point E, on arriverait absolument au même résultat. Par suite de ce raisonnement, on a ainsi disposé la platine.

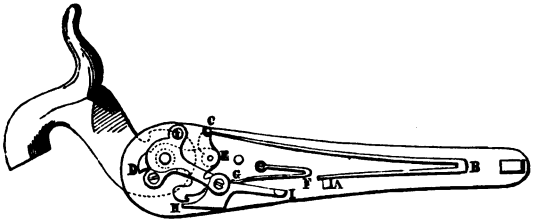

Le grand ressort ABC, au lieu d'agir en avant de la noix et de haut en bas, est placé en arrière, où il agit de bas en haut, ce qui fait également descendre le marteau. Quelques armuriers ont encore simplifié cet arrangement. Ils ont supprimé le ressort de gâchette, et, pour en tenir lieu, ils ont prolongé la petite branche BA du grand ressort jusqu'au point G ; de cette manière il n'y a plus qu'un seul ressort pour la noix et pour la gâchette. C'est une heureuse innovation.

Le vrai chasseur aime ses armes ; il en est jaloux comme un amoureux est jaloux de sa maîtresse : « On ne prête, dit le proverbe, ni son fusil, ni son cheval ni sa femme. » Le vrai chasseur ne confie à personne le soin d'entretenir et de nettoyer ses armes. Une tache sur le canon l'attriste. Une piqûre sur l'acier de la platine lui pèse comme un remords. Choisissez donc la platine dont nous parlons, puisqu'elle est d'un entretien plus facile et d'une conservation plus assurée.

Il faut dire cependant que, si cette nouvelle disposition de la platine est préférable, l'ancienne est plus gracieuse ; elle accompagne mieux le canon, et, comme chez nous la forme emporte presque toujours le fond, le plus grand nombre des armes que l'on fabrique ont encore des platines de l'ancien modèle. Il est plus à la mode ; mais je ne cherche pas quel est le modèle le plus fréquemment employé, et je me borne à conseiller celui qui me semble le meilleur pour la conservation de l'arme.

Il est inutile de nous occuper de la platine à silex : les chasseurs qui, ainsi que moi, datent de plus d'un demi-siècle, en ont encore fait usage ; mais à présent elle est déjà reléguée comme une curiosité dans les panoplies. La supériorité de l'arme à percussion est maintenant reconnue. On peut, avec l'arme à percussion, chasser par le vent, par la

pluie; on est bien moins exposé aux longs feux. Les défenseurs du silex disaient qu'une fois en chasse avec les armes nouvelles on pouvait être exposé à manquer d'amorces, tandis qu'avec la pierre il suffisait d'avoir de la poudre. Aujourd'hui il n'est pas un village, si petit qu'il soit, où vous ne trouviez des capsules. D'ailleurs, ne pouvait-on pas aussi autrefois manquer de pierres à fusil? En 1794, après la bataille où périt Dugommier, une des clefs de la Catalogne, Figuière, se rendit parce que la place manquait de *pierres à fusil.*

Si le procès est jugé entre l'arme à silex et celle à percussion, il n'en est pas de même entre le fusil à baguette et celui qui se charge par la culasse. Entre ceux-là peut-être la question restera-t-elle longtemps encore indécise. Cependant elle est déjà bien ancienne. Dès les premiers temps, dès qu'on a commencé à se servir d'armes à feu, on leur a reproché la longueur du temps qu'il faut employer pour y mettre la poudre et le projectile; aussi s'est-on, dès le principe, efforcé de rendre la charge plus facile en l'introduisant par la culasse.

En 1768, le docteur don Juan Vélasquez de Echeveria publia un écrit intitulé : *Paseos por Granada*, promenades à Grenade. Dans la XXVIIe promenade, l'auteur se livre à une dissertation sur les armes qui étaient en usage chez les Maures, et

dont quelques-unes, de son temps, se voyaient encore à l'Alhambra. On y trouve ce passage :

« Lorsque les Arabes se virent chassés par Ferdinand le Catholique de cette ville, la dernière qu'ils possédassent sur la terre d'Espagne, ils ne se servaient encore ni d'arquebuses ni de mousquets, quoiqu'on en vît déjà, mais en bien petit nombre, dans les rangs des chrétiens. Ils ne possédaient d'autres armes à feu que des canons d'une construction singulière, qui se ressemblaient tous par le métal et par la forme : c'étaient des cylindres parfaits de fer avec des espèces d'anses pour les diriger. On les remplissait de pierres par l'un et l'autre bout, car on les faisait à deux embouchures. Dans celle de derrière on introduisait une chambre remplie de poudre, qu'on liait au reste du canon avec des armatures. La dimension de ces machines de guerre n'était pas toujours la même : quelques-unes n'étaient pas plus grosses que des mousquets; mais il y en avait aussi qui arrivaient à l'énorme calibre de quinze pouces de diamètre. »

Il existe au musée d'artillerie, sous le n° 1161, une carabine à rouet et à mèche se chargeant au tonnerre au moyen d'un dé. On trouve dans la même collection, sous le n° 2622, deux canons de fer très-longs et de petit calibre se chargeant par la culasse : un d'eux porte la date de 1555. Depuis cette époque on a tenté d'innombrables essais.

Décrire tous les systèmes qui ont été inventés serait une tâche immense ; un volume entier ne suffirait pas. Il en est une foule qui, bien que renfermant une idée ingénieuse, sont cependant morts en naissant : n'en disons rien. Passons également sous silence la plupart de ceux qui, après avoir eu un moment de vogue, sont maintenant remplacés par des systèmes plus commodes.

Les fusils qui se chargent par la culasse peuvent se diviser en deux grandes catégories. Dans les uns, le canon reste à sa place et la culasse est mobile. Tels sont le fusil à tambour, le fusil Pauly, le fusil Robert, le fusil Pottet.

Dans les autres, au contraire, la culasse reste fixée au fût, et c'est le canon qui se déplace en faisant la bascule, comme dans les fusils Lefaucheux, Béringer, Lepage, Lelyon, ou bien en se détournant sur le côté de l'arme.

Fusil à tambour.

Le fusil à tambour se compose de cinq ou six canons de peu de longueur, soudés ensemble en forme de faisceau. Au centre de ce faisceau, et parallèlement à la direction des canons, passe une broche autour de laquelle ils décrivent une révolution, de manière à pouvoir occuper successivement le dessus de l'arme. Ils viennent ainsi, chacun à

leur tour, servir de tonnerre à un canon beaucoup plus long, mais d'un calibre égal au leur.

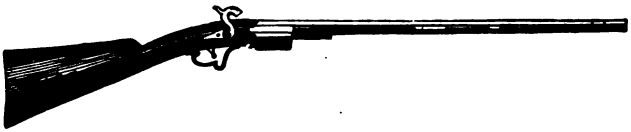

Fusil à tambour.

Celui-ci est attaché sur le prolongement de la branche d'acier qui forme l'axe commun, et qui est elle-même, par son bout opposé, fixée dans le fût. Il tient encore au fût par une plate-bande de fer qui règne sur toute sa longueur.

On charge les canons qui forment le faisceau ou tambour ; et, quoique chacun d'eux porte sa cheminée et son amorce, comme il n'y a qu'un seul marteau, on ne peut tirer qu'un coup à la fois. Il faut amener derrière le grand canon une nouvelle culasse à la place de celle qui a servi.

Un des inconvénients de cette arme est qu'on ne peut faire coup double, puisqu'après avoir tiré on est obligé de ramener une nouvelle culasse derrière le grand canon. En 1842, M. Philippe Mathieu a inventé un mécanisme fort ingénieux, mais excessivement compliqué. Sa platine est combinée de telle sorte que, lorsque le doigt cesse de presser la détente, le marteau s'arme de lui-même et une

nouvelle culasse vient prendre la place de celle qui a fait feu; on peut donc tirer tous les coups sans cesser de tenir le fusil en joue. Cette arme est très-curieuse ; comme arme de défense, elle serait excellente, mais je l'apprécie moins comme arme de chasse : les circonstances où l'on a besoin de tirer cinq coups de suite se rencontrent bien rarement. C'est à peu de chose près le système des revolvers, ces pistolets à tambour si fort à la mode aux États-Unis, et dont on vient, dit-on, d'armer une partie de la cavalerie anglaise envoyée en Orient. Cette arme, je le répète, ne me paraît guère susceptible d'être employée utilement à la chasse. Mais nous sommes un peu comme les moutons de Panurge, et puisqu'elle fait fureur de l'autre côté des mers, je ne serais pas étonné que quelque beau jour elle n'eût chez nous son moment de vogue.

Fusil Pauly.

Le fusil Pauly, que les armes nouvelles ont fait abandonner, se charge en levant une bascule qui tient à la partie inférieure du canon par deux tourillons placés à droite et à gauche de celui-ci. Lorsqu'on ouvre la bascule, on découvre le tonnerre. On y peut ainsi placer la cartouche, qui doit être faite de papier assez fort, et dont le fond se compose d'une rondelle de carton. Un trou pratiqué au milieu de ce carton permet d'y visser une rosette

de fer qui porte à son centre une tige forée comme les cheminées des armes ordinaires. C'est sur cette tige que se place la capsule. En refermant la bascule, on assujettit la rosette à l'extrémité du canon, auquel elle sert d'obturateur. Tout le mécanisme de cette arme est intérieur ; il en résulte qu'il s'encrasse très-promptement, et au bout de quelques coups la bascule ne peut plus ni se fermer ni s'ouvrir.

Fusil Robert.

Dans ce fusil, le canon reste en place, de même que dans l'invention Pauly. De même aussi le tonnerre y est ouvert en levant une bascule qui tient au canon par deux tourillons placés à droite et à gauche de celui-ci. Mais ce qu'il y a de nouveau et de très-ingénieux, c'est que l'extrémité antérieure de cette pièce se prolonge jusque sous le canon. Lorsqu'on lève cette bascule, son prolongement forme un levier : il appuie sur un ressort, il le bande ; et, celui-ci s'accrochant directement à la détente, le fusil se trouve tout armé. Mais ce fusil crache beaucoup et manque d'un cran de repos.

Fusil Pottet.

La partie inférieure du canon se termine par une boîte carrée ouverte par-dessus, mais fermée à

droite, à gauche, dessous et derrière par de fortes plaques de fer. Dans cette boîte se place une espèce de petit mortier du même calibre que le canon auquel il sert de culasse. Son embouchure est légèrement taillée en cône, de manière à entrer un peu dans le canon fraisé pour le recevoir. Une cale ou coussinet de fer se glisse derrière cette chambre mobile, la pousse en avant et l'empêche de bouger.

Cette arme se recommande par sa solidité. On a pendant quelque temps fait pour l'armée des fusils de rempart de ce système; l'usage en a paru satisfaisant, mais la carabine des chasseurs de Vincennes et la carabine à tige ont paru préférables, et l'arme de Pottet, malgré son mérite, a été abandonnée par le génie militaire.

Il faut arriver maintenant aux fusils où la culasse adhère au fût et où c'est le canon qui se déplace.

Fusil Lefaucheux.

Il est juste de commencer par le fusil Lefaucheux ; c'est incontestablement la plus répandue de toutes les armes de ce genre.

Dans ce fusil, le canon fait bascule pour présenter son tonnerre au chasseur et recevoir la cartouche. La culasse, au contraire, reste fixée au fût. Elle se trouve formée par une forte pièce forgée en équerre. Sous le canon se trouve soudée, au

point D, une espèce d'anneau très-fort. Il se place entre les trous qu'on voit à l'extrémité des branches de la pièce en équerre. Un boulon enfile et ces trous et l'anneau. Cela forme alors une charnière. Lorsqu'on relève le canon, son extrémité va s'appuyer contre le plan vertical de la pièce en équerre qui lui sert d'obturateur. Une vis, dont la

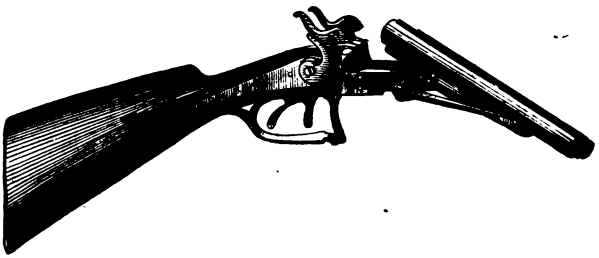

Fusil Lefaucheux.

tête est en forme de T, roule au point C de la pièce en équerre. On la fait mouvoir soit à l'aide d'un levier, soit à l'aide du pontet de sous-garde. Quand le levier est parallèle au canon, chaque branche de la tête de la vis saisit un des crochets soudés sous le canon et l'assujettit fortement. Quand, au contraire, on a fait tourner le levier de manière à le placer perpendiculairement au canon, les deux branches de la vis se dégagent des crochets; le côté plat de sa tête se trouve dans l'intervalle qu'ils laissent entre eux. Le canon peut alors faire la bascule et recevoir la cartouche.

Celle-ci, faite d'un papier un peu fort, est fermée par en bas à l'aide d'un petit dé de cuivre très-mince, qu'on appelle culot. Lors de l'explosion, le culot, cédant à la force de la poudre, se dilate et s'appuie sur les parois du canon avec d'autant plus d'énergie que la pression qu'il éprouve devient plus considérable.

Il met ainsi un obstacle à la sortie des gaz et empêche le crachement. Cependant, comme on pourrait se servir de culots qui, ne s'appliquant pas bien exactement au calibre de l'arme, laisseraient passer les gaz et permettraient que le feu d'un coup allumât le coup voisin, on a, comme surcroît de précaution, ajouté à l'extrémité, entre les deux canons, une petite languette de fer qui pénètre dans la pièce en équerre et rend impossible toute communication entre les deux coups. Dans les premières armes de ce système qui ont été construites, une cheminée était placée à l'extrémité du canon, et le marteau venait y écraser la capsule; mais lorsque le papier de la cartouche était humide, lorsque l'amorce n'était pas assez chargée, le fusil ne partait pas. Pour éviter cet inconvénient, on a placé la capsule dans l'intérieur même de la cartouche; on a fait au culot un trou par lequel passe une brochette de fer. A l'extrémité de cette brochette se place l'amorce, qui repose

sur le côté opposé du culot. Pour se servir de cette cartouche, on la fourre dans le tonnerre en faisant entrer le prolongement de la brochette dans une petite coche pratiquée exprès. Ainsi disposée, elle a l'air d'être chevillée par un clou qui dépasse de cinq ou six millimètres la superficie du canon. Lorsque le marteau s'abat, il tombe sur l'extrémité de la brochette, dont l'autre bout frappe l'amorce, l'enflamme et fait partir le coup.

Cette arme est d'un maniement facile; elle est aussi solide que peut l'être une arme qui se charge par la culasse.

Fusil Lepage.

Le fusil Lepage est disposé à peu près comme le fusil Lefaucheux. Il fait également bascule et ne diffère que dans la manière de le fermer. En levant un levier en arrière de la pièce en équerre, on tire un verrou qui était entré dans un trou pratiqué dans une pièce de fer soudée sous le canon. Alors celui-ci peut faire la bascule. Lorsqu'on l'a relevé, il suffit d'abaisser le levier pour repousser le verrou à sa place.

Fusil Lelyon.

Le fusil Lelyon s'ouvre encore à charnière. Pour le fermer, on fait usage d'un levier circulaire qui

vient se placer sous le pontet de sous-garde. Pour mettre ce système en place, il faut entailler le dessous du fût, ce qui retire à l'arme beaucoup de sa solidité. Au reste, l'inventeur n'exerce plus la profession d'arquebusier, et je ne connais aucun ouvrier qui fabrique maintenant des armes de ce système.

Fusil Béringer.

Le fusil Béringer s'ouvre encore à charnière. Son mode de brisure et de fermeture n'est pas tout à fait le même que dans le fusil Lefaucheux; mais ce n'est pas là ce qui établit entre les deux

Fusil Béringer.

armes une grande différence. Le fusil Béringer est surtout remarquable par la forme de son amorce et par sa cartouche métallique.

L'amorce de ce fusil se compose d'un culot de cuivre du calibre de l'arme. Au milieu de ce culot

est un petit disque de tôle d'environ un millimètre d'épaisseur. Tout autour de ce cercle est disposé du fulminate de mercure, en sorte que tous les points de la circonférence en sont également garnis. Aussi, pour recevoir la percussion, cette amorce doit-elle être maintenue de champ.

L'enveloppe de la cartouche se forme d'un tube de cuivre très-mince fermé par le bout inférieur. On enfonce l'amorce au fond de cette douille, puis on y met la poudre et le plomb. Lorsque cette cartouche est placée dans le canon et qu'on veut faire feu, la petite lame dont le marteau est armé entre dans une fente pratiquée au bord du canon, frappe le côté de la cartouche au point où se trouve l'amorce, et le coup part. Il faut, on le comprend, que dans cette arme les chiens soient parfaitement ajustés et qu'ils entrent bien précisément au milieu de l'entaille du canon; car, s'ils en touchaient le bord, le coup ne partirait pas.

Pour obvier à cet inconvénient, M. Béringer a modifié la disposition primitive de son arme : dans l'entaille faite au canon il a placé une mince languette de fer qui est retenue par un léger ressort. Le marteau, en frappant sur la tête de cette languette, fait détoner l'amorce.

Quand le coup est parti, on retire la douille de cuivre qui forme l'enveloppe de la cartouche, et qui

peut servir un grand nombre de fois. Seulement, comme elle a pu se déformer un peu par l'explosion, avant de l'employer de nouveau, il est bien de la faire passer par une matrice d'acier du calibre exact de l'arme. Elle n'est ni lourde ni volumineuse; elle peut être mise facilement dans une poche de carnier, et, si l'on a le bonheur de brûler toutes ses cartouches, on peut s'asseoir au pied d'un arbre et les charger de nouveau : c'est une opération qui n'exige aucune adresse, que tout le monde peut faire. Ainsi, pourvu qu'on ne manque pas d'amorces, on n'est jamais exposé à manquer de cartouches ou à en avoir de mal confectionnées. Dans la crainte, cependant, que le chasseur ne vînt à se trouver privé des cartouches ou des capsules spéciales nécessaires pour charger cette arme, M. Béringer a imaginé d'y joindre un tonnerre qui s'y adapte à volonté. Il porte une cheminée destinée à recevoir une capsule ordinaire. L'arme peut alors servir comme fusil à baguette; mais, si vous voulez un fusil à baguette, ayez franchement une arme de ce genre. Pour mon compte, je n'aime pas les choses à deux fins ni les êtres amphibies.

Fusil Édouard.

M. Perrin-Lepage avait proposé pour l'armement de la cavalerie un mousqueton dont le canon ne

faisait pas bascule pour recevoir la cartouche, mais se détournait à droite du fût. Ce mode de brisure a été amélioré par M. Édouard Crespin de Larachée, qui l'a approprié aux armes de chasse.

Dans les fusils Béringer et Lefaucheux, les canons font le mouvement d'un fléau de balance. Lorsque la partie postérieure s'élève pour qu'on y mette la cartouche, l'embouchure descend. Dans le fusil Édouard, au contraire, le tonnerre et l'em-

Fusil Édouard.

bouchure restent au même niveau, et le canon pirouette en faisant un mouvement semblable à celui que décrit l'aiguille d'une boussole. L'extrémité postérieure du canon, en tournant à droite, se dégage du fût et de la pièce coudée qui lui sert d'obturateur.

C'est de la forme de cette pièce que dépend la solidité de la fermeture. Au point HI est foré un trou dans lequel tourne le tourillon H'I'. Au-dessous du canon est soudée une pièce d'acier B'G',

qui, lorsque le fusil est fermé, entre dans l'entaille BG, pour donner plus de force encore à ce mode de fermeture et pour rendre tout mouvement de bascule impossible. La pièce qui sert d'obturateur n'est pas coudée à angle droit. Elle fait un angle de 85°, c'est-à-dire de 5° de moins que l'angle droit. Le

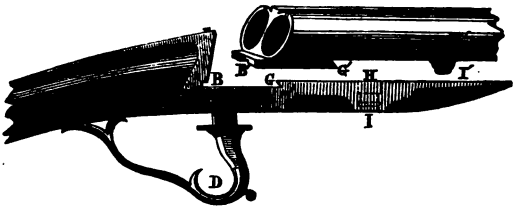

bout postérieur du canon est taillé suivant la même inclinaison de 85°, en sorte que, pour donner à son extrémité postérieure un mouvement de bas en haut, il faudrait non-seulement briser la pièce soudée sous le canon qui entre dans l'entaille, mais encore briser le canon lui-même.

Un verrou, que l'on ouvre en appuyant au point D du pontet de sous-garde, traverse toute l'épaisseur de la pièce coudée et vient s'insérer dans l'encoche pratiquée au point B'. De cette manière, il empêche le canon de vaciller à droite ou à gauche. Ce mode de fermeture est très-commode et très-solide.

Les cartouches employées dans cette arme se composent d'un cylindre creux de métal, bouché par un bout. Leurs parois ont environ un demi-

millimètre d'épaisseur; mais la partie postérieure est beaucoup plus épaisse, en sorte qu'il a été possible d'y adapter une cheminée sur laquelle se place une capsule ordinaire. Ces cylindres, dans lesquels on met la charge comme dans de petits canons de pistolet, sont faits d'un métal dur, résistant et d'une telle élasticité, que, si vous en pre-

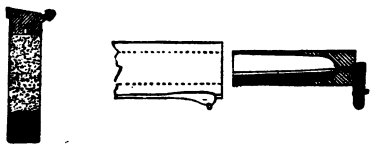

nez deux par la cheminée et que vous les choquiez l'un contre l'autre, ils rendront un son aussi argentin que celui d'une sonnette. Il résulte de l'élasticité de cette composition que l'enveloppe métallique de la cartouche n'est jamais déformée. On la retire avec les doigts par la cheminée, et, si on le désire, on peut y remettre aussitôt une nouvelle charge. Ces cartouches sont excessivement commodes; elles peuvent, avec de très-légères modifications, être employées dans toutes les armes qui se chargent par la culasse. On les a notamment adaptées au fusil Robert, dont elles diminuent les défauts.

Les meilleures choses ont leurs inconvénients. Sans doute ce fusil est d'une fabrication difficile, ou bien il est tombé entre les mains d'un armurier qui n'a pas su le faire valoir, car on le ren-

contre rarement. Peut-être aussi faut-il attribuer le peu d'usage que l'on en fait au prix élevé de ses cartouches ou bien au danger qu'elles présentent. De même que toutes les cartouches qui portent leur amorce, elles peuvent faire explosion. Cet accident présente toujours quelque danger; mais ici le danger devient plus sérieux, parce que la ténacité du métal est telle, qu'enflammées hors du canon du fusil, elles ne se déforment nullement, et qu'elles lancent leurs projectiles comme le feraient de petits canons de pistolet.

Une chasse au loup dans la forêt de Fontainebleau avait été organisée, pour le 5 décembre 1844, par MM. de Greffulhe. M. le comte de Gouy, colonel du 1er régiment de hussards, militaire du plus grand mérite, gentilhomme d'une amabilité, d'une courtoisie parfaites, et en même temps excellent chasseur, devait s'y rendre et mener avec lui le capitaine Gudin. Presque au moment de partir, il fit observer à cet officier que son plomb était trop petit pour tirer le loup, et M. Gudin se plaça sur le coin de la cheminée, afin d'y débourrer une cartouche Édouard. Elle lui échappa des mains et roula à terre. En voulant la ressaisir, il mit le pied dessus. Un clou du soulier porta sur la capsule; le coup partit, et M. de Gouy fut frappé à la jambe de quarante grains de plomb, dont quelques-uns, après l'avoir traversée, allèrent s'enfoncer dans la

muraille. Si le coup eût porté dans le pied, le blessé eût pu rester infirme ; s'il eût atteint plus haut, il eût pu devenir mortel. Au reste, il est des existences qui semblent vouées à une fin malheureuse. Ce bon, ce loyal militaire, avait succédé au duc d'Orléans dans le commandement du 1er régiment de hussards. Tout le monde sait comment ce prince fut tué en sautant de sa voiture, dont les chevaux étaient emportés; eh bien! par une inconcevable fatalité, le nouveau colonel des hussards devait périr de la même manière. Le cheval de son cabriolet s'étant emporté, les guides se brisèrent. En voulant sauter à terre, M. le comte de Gouy tomba sur la tête pour ne plus se relever.

La cartouche Édouard, malgré ses légers défauts, est d'un excellent usage; depuis huit années je m'en sers, et j'en ai toujours été assez satisfait.

Maintenant vous connaissez les divers systèmes, c'est à vous de choisir. Les partisans du fusil à baguette reprochent à l'arme à culasse mobile d'exi-

Fusil à baguette.

ger une plus grande perfection. Il faut que la culasse mobile soit parfaitement ajustée; autrement il y aurait fuite du gaz, au grand préjudice de la

portée de l'arme et de la sécurité du chasseur. Mais cet ajustage, qui, lors même qu'il est neuf et parfaitement fait, ne peut clore le tonnerre d'une manière exacte, il faut l'ouvrir et le fermer à chaque coup. Il supporte tout l'effort de la charge, il doit se disjoindre promptement et se trouver bientôt hors de service.

Si les cartouches donnent un bon résultat lorsqu'elles sont neuves et parfaitement confectionnées, il n'en sera plus de même lorsqu'elles auront été pendant plusieurs jours ou pendant plusieurs mois dans la cartouchière et dans le carnier. Si votre provision de cartouches est petite, vous êtes exposé à en manquer; si elle est considérable, vous les verrez s'avarier par l'humidité ou par une autre cause.

Enfin, il peut arriver à un bon chasseur de modifier plusieurs fois la quantité de poudre qu'il met dans son arme, suivant l'intensité de la chaleur, suivant l'humidité de l'atmosphère; avec des cartouches chargées d'avance, rien de semblable ne peut avoir lieu.

De leur côté, les partisans de l'arme à culasse mobile disent que la plupart des accidents qui arrivent à la chasse proviennent de la manière dont les armes sont chargées; or, avec les nouveaux systèmes et avec des cartouches faites d'avance, il est impossible au plus maladroit de mal

charger son arme. Il faut d'ailleurs reconnaître qu'en certaines circonstances il est fort incommode de charger un fusil à baguette, au marais, par exemple, où l'on a souvent de l'eau jusqu'aux genoux. Quelquefois aussi, un jour d'ouverture, on a besoin de charger très-vite, et un fusil à culasse mobile peut devenir très-commode.

Je vous dirai donc, pour concilier toutes les opinions : « Si vous pouvez avoir plusieurs fusils, ayez-en un qui se charge par la culasse. » Si l'on me pressait davantage, si l'on me demandait d'opter entre l'un et l'autre système, je dirais que je suis désintéressé dans la question, puisque je me sers de l'un et de l'autre. Mais enfin, si j'étais contraint de donner mon avis, dût-on m'appeler rétrograde, écrevisse, perruque, machicaut, enfin tout ce qui vous plaira, je ne pourrais m'empêcher de dire : « J'aime toujours mieux mon vieux fusil à baguette. »

CHAPITRE III.

Habillement et hygiène du chasseur.

No vaya scauzo chi semmena spine.
(Il Pentamerone.)

N'allez pas les pieds nus pour semer des épines.

Il vous faut une tenue appropriée à la besogne que vous allez faire. Ayez donc pour la chasse à tir un vêtement où vous soyez à votre aise, où vous ayez l'entière liberté de vos mouvements, où, lorsque vous voudrez lever le bras pour mettre en joue, vous ne soyez pas entravé par la petitesse d'une entournure. Si vous voulez franchir un fossé, il ne faut pas que votre élan soit paralysé par un pantalon trop étroit. Aussi je ne puis m'empêcher de sourire lorsque je vois de ces beaux messieurs bien empesés dans une veste coupée par un tailleur en renom, bien pincés dans un gilet qui ressemble à un corselet d'acier, tant il est exempt de toute espèce de plis. Ils ont des guêtres bien roides, avec une carnassière immaculée; et, parce qu'ils représentent au naturel la contre-épreuve de la dernière

gravure du *Journal des Modes*, ils se croient les premiers chasseurs du monde, sans songer que l'habit ne fait pas le moine. Quand je les vois, je me dis : « En voilà qui feront peu de mal au gibier. » Cependant quelquefois je me trompe : il y a d'honorables exceptions ; même parmi les beaux, il se trouve de bons tireurs ; mais, en général, le vrai chasseur est un peu rustique, au moins dans son accoutrement.

On a beaucoup préconisé la blouse comme costume de chasse. Elle a, je le reconnais, ses avantages ; mais, quand elle est seule, je la trouve un peu légère. Mise par-dessus un autre vêtement, je la trouve inutile. A quoi bon enfiler des manches les unes par-dessus les autres ? cela ne peut que nuire à la flexibilité des bras. Lorsqu'elle est flottante, elle est sujette à accrocher les chiens du fusil, et vous fait commettre plus d'une maladresse. Si elle est retenue par une ceinture, vous étouffez dans un bain de vapeur. Je n'aime pas à être serré. Il est bon, je crois, lorsqu'on se livre à un exercice violent, que pas une courroie, pas un cordon ne gêne la circulation du sang.

On a dit en faveur de la blouse qu'elle est l'habillement du laboureur, et que le gibier, accoutumé à la voir, s'effraye moins en la retrouvant sur le dos du chasseur. Mais ce raisonnement n'est pas concluant : on rencontre dans nos campagnes

dix paysans couverts de gilets contre un qui a enfilé la blouse. Le véritable mérite de ce costume, c'est qu'il coûte peu. Comme invention économique, je n'ai rien à lui reprocher. La blouse peut se passer par-dessus un autre habit; elle le préserve de la poussière et des accrocs, de la poudre et des taches de sang. Comme système économique, je le répète, elle est irréprochable. Elle couvre tout, et par conséquent pourrait à la rigueur dispenser de tout autre vêtement, et même, si elle était un peu longue, du vêtement nécessaire.

Par une belle matinée du mois d'août (c'était un jour d'ouverture), un de ces chasseurs qui sont accoutumés à la royauté, homme d'esprit, gai compagnon, et surtout grand amateur de gageures, venait de manquer un perdreau.

« Maladroit! s'écria-t-il en rechargeant son fusil, j'aurais parié mes chausses qu'il allait tomber.

— Vanterie! dit en se rapprochant un de ses camarades de plaisir; l'idée vous vient après le coup tiré. Il fallait le dire plus tôt, j'aurais tenu le pari.

— Et qu'auriez-vous mis pour enjeu?

— Pas grand'chose! Vos braies ont l'air un peu avariées.... Deux perdreaux! un marchand d'habits n'en donnerait pas autant.

— Oh! fit le premier en se récriant, cela vaut mieux que cela.

— Moi, dit un troisième compagnon qui, pen-

dant le colloque, s'était avancé, moi, j'ajoute ce lièvre aux perdreaux, et j'entre dans le pari pour une jambe. Mais nous jouons pièces sur table, et au comptant.

— Bien entendu, répondit le chasseur; et vous êtes refaits.... Voyez-vous, parler sans réfléchir, c'est tirer sans viser. Vous n'avez pas réfléchi que je ne manque jamais deux coups de suite. »

Il achevait à peine de parler, que son chien tomba en arrêt.

« Je parie mes culottes ! cria-t-il.

— Tenu ! tenu ! » répondit-on.

La pièce s'envola, mais le coup ne l'atteignit pas.

L'acquit des dettes de jeu ne souffre pas de délai. Notre chasseur, sans attendre qu'on le lui demandât, s'assit philosophiquement sur le revers d'un fossé, puis il livra ce qu'il avait perdu. Sa blouse, heureusement, se trouvait un peu longue; il persista donc à chasser toute la journée tel qu'il restait vêtu. Pour mon compte, je ne vous conseille pas cette tenue à l'écossaise; mais chacun est libre. Ce qui est préférable, c'est une veste bien large, qui puisse, par la chaleur, laisser la poitrine découverte, et dont les poches, amples et profondes, puissent servir de supplément au carnier. Il faut éviter les couleurs éclatantes et tout ce qui pourrait effaroucher le gibier. Gaston Phœbus dit que le costume du veneur doit être vert en été, afin qu'il se

confonde avec le feuillage et que les animaux sauvages l'aperçoivent plus difficilement. Il doit être gris en hiver. De cette manière, il ne se distingue pas, pour la couleur, des branches et des troncs d'arbres. Il est vrai qu'un historien, voulant exalter sa magnificence, a écrit qu'il habillait ses veneurs de fourrures précieuses, de vair et de petit-gris. Cela ferait, on l'avouera, un singulier costume pour courir les bois. Je me souviens d'avoir vu aux vitraux de Martinet une charmante lithographie de Bellangé ou de Charlet, je ne sais plus lequel; mais, en les nommant l'un ou l'autre, on est toujours sûr de citer un homme d'esprit et un artiste de talent. Elle représentait un vieux garde à la face joviale. Cette légende expliquait ainsi la gravure : *Un gilet rouge ! un collet bleu de ciel ! Et ils veulent que je leuz-y tue des lapins ! Mais d'un bout à l'autre du bois les lapins se disent : « Tiens ! v'là l'père la Branche, avec son gilet rouge et son collet bleu de ciel ! »* Le vieux garde et son spirituel interprète avaient raison; il faut un vêtement qui s'harmonise avec l'aspect des lieux, qui soit empreint, comme disent les artistes, de la couleur locale.

A l'époque où la loi, encore imprévoyante, n'avait pas prohibé la chasse en temps de neige, j'ai vu des gens mettre un pantalon blanc, passer une chemise par-dessus leur veste, relever soigneusement leurs cheveux sous un bonnet de coton ; ils

devenaient alors presque invisibles. La blancheur de leur costume ne tranchait en rien sur le manteau de neige dont la terre était couverte. A quelques pas, il était à peu près impossible de les distinguer. S'ils vous appelaient, quoiqu'ils ne fussent pas très-éloignés de vous, vous aviez peine à découvrir d'où partait leur voix. Ainsi déguisés, ils suivaient sur la neige la trace des lièvres, qu'ils assommaient facilement dans leur gîte. Ils détruisaient d'un seul coup de fusil des compagnies entières de perdrix; serrées les unes contre les autres afin de se garantir de la bise, engourdies par le froid, ne distinguant pas le fantôme blanc qui s'avançait, elles se laissaient rejoindre et surprendre. C'était une Saint-Barthélemy de gibier, un massacre des Innocents. Aussi la loi nouvelle a-t-elle permis d'empêcher ces actes de destruction, œuvre de braconniers plutôt que délassement de loyaux chasseurs. J'en ai parlé uniquement pour montrer combien le choix du costume peut exercer d'influence sur le résultat de la chasse.

S'il est bon, dans l'été, de pouvoir se découvrir la poitrine, se débrailler un peu, j'aime pendant la froidure

> Un bon *gilet* bien large et fermé comme il faut,
> Qui pour mieux digérer tienne l'estomac chaud.

Je veux par-dessus le gilet une veste d'étoffe moel-

leuse, qui ne laisse passage ni au froid ni à l'humidité. Cette dernière qualité est, au reste, assez facile à obtenir; mais, comme on pense généralement qu'il est malaisé de la rencontrer, presque tout le monde la néglige. Les étoffes imprégnées de caoutchouc sont très-commodes en manteaux. On en fabrique de si légers qu'on les porte facilement dans le carnier, où ils occupent très-peu de place. C'est une excellente précaution. Ne vous fiez pas à la beauté du ciel. Le temps est variable dans notre climat, surtout aux environs de l'équinoxe d'automne, époque où commence la chasse. Ne dédaignez donc pas le manteau de caoutchouc. Vous pourrez ainsi vous hasarder par tous les temps. Je sais bien que vous êtes jeune, voire un peu rustique; vous ne vous effrayez pas de la pluie. Hélas! j'en connais de plus robustes que vous qu'une averse a couverts de rhumatismes; d'autres ont senti leurs poumons s'engorger; ils ont appris à connaître ces impitoyables maladies de poitrine, qui, ainsi que le dieu Terme, avancent toujours et ne reculent jamais; ils ont appris à compter avec la chute des feuilles. Ne méprisez donc pas une précaution facile à prendre, et rappelez-vous que la prudence est la mère de la santé.

Très-commodes pour être employées en manteaux, ces étoffes seraient d'un mauvais usage en vêtements étroits; elles ne laissent pas évaporer la

transpiration, qui s'accumule, se condense, en sorte que vous pouvez bientôt vous trouver baigné d'une sueur froide autant à craindre pour le moins que l'eau du ciel. Pour une veste de chasse, il faut une étoffe qui, tout en empêchant le passage de la pluie, permette celui de la vapeur. Bien que ces deux qualités paraissent contradictoires, il est cependant très-facile de les communiquer à quelque tissu que ce soit. Voici la préparation qu'il faut lui faire subir. J'ai employé ce procédé un grand nombre de fois, et j'ai toujours eu lieu d'en être satisfait.

Faites dissoudre dans un litre d'eau de pluie, ou mieux d'eau distillée, 15 grammes de colle de poisson de Russie bien pure; faites fondre séparément 30 grammes d'alun dans un litre d'eau bouillante, et enfin, aussi séparément, 30 grammes de savon blanc dans un demi-litre d'eau. Après avoir filtré séparément ces solutions, on les verse ensemble dans un vase qu'on place sur le feu. Lorsque la liqueur a jeté un bouillon, on la retire; on y trempe une brosse qu'on passe sur l'envers de l'étoffe, étendue sur une table. Cette étoffe étant suffisamment séchée, on la brosse à contre-poil; enfin on y passe une brosse trempée dans de l'eau claire, afin d'enlever le lustre produit par l'application de l'apprêt. Trois jours après l'opération, l'étoffe est parfaitement sèche et impénétrable à la pluie.

Dans le cas où l'on voudrait appliquer cette préparation à des étoffes légères de soie ou de coton, il faudrait diminuer de moitié la quantité d'eau employée, et il serait préférable de ne pas se borner à enduire le tissu avec une brosse, mais de le laisser tremper.

Si, par le mauvais temps, vous entreprenez une chasse dans les luzernes mouillées, les meilleures guêtres, les chaussures les mieux cousues ne vous garantiront pas de l'humidité. Eh bien, cette préparation peut vous servir pour conserver le pied sec. Ayez des bas de laine drapés; remplissez-les d'étoupe ou de son; puis, quand ils seront ainsi rembourrés, à l'aide d'une brosse, vous les imprégnerez bien de la composition. Une fois secs, ils deviendront parfaitement imperméables; vous pourrez impunément chasser dans la rosée et même au marais. L'eau ne traversera pas vos bas, et vous conserverez le pied sec, en tant que vous n'entrerez pas dans l'eau au-dessus de la jarretière. Si vous allez plus avant, l'eau peut entrer par le haut, et, dans ce cas, je ne garantis plus rien.

Dans les premiers jours de novembre 1837 ou 1838, le froid commençait à se faire sentir. Le ciel était brumeux. Je pensai que c'était un temps excellent pour chasser les canards de l'étang de Saint-Quentin. Je fis donc tous mes préparatifs hygiéniques. Les bas de laine furent soigneusement

enduits. Après avoir fait viser à la conservation de Versailles la permission qui m'autorisait à chasser sur cette propriété de la liste civile, je traversai Saint-Cyr. Enfin j'arrivai au bord de cette magnifique pièce d'eau. Je m'étais bien promis de battre uniquement le bord des roseaux; mais l'homme propose et Dieu dispose. Je reconnus tout d'abord que je serais entraîné bien plus profondément que je ne l'avais projeté. Les canards, les macreuses, les sarcelles étaient en abondance; mais ils se tenaient de l'autre côté d'une large ceinture d'herbes aquatiques dont l'étang est entouré; en cet endroit, ils nageaient parfaitement à l'abri de mes atteintes. J'oubliai toutes mes sages résolutions; je m'avançai de plus en plus; mais, à mesure que j'allais en avant, le gibier s'éloignait, et, lorsque j'eus laissé derrière moi la lisière des joncs, les canards avaient gagné le large.

Cependant j'avais parcouru presque toute la rive gauche de cette petite mer, qui n'a pas moins d'une demi-lieue de longueur; j'approchais déjà de la queue. Je me dis que, si je continuais à faire ainsi le tour de l'étang, à mesure que je marcherais d'un côté, le gibier se porterait de l'autre.

Alors j'imaginai une manœuvre que je croyais savante. Je pensai qu'auprès de la queue l'eau n'était pas bien profonde, et qu'en traversant de biais je rejetterais quelques fugitifs dans les ro-

seaux, où je pourrais aisément les rejoindre. Je m'élançai donc bravement pour couper la retraite à l'ennemi. Bientôt j'eus de l'eau par-dessus les hanches. Je mis ma montre dans ma bouche et ma poire à poudre entre mes cheveux et le fond de ma casquette. Insensiblement, l'eau s'éleva jusqu'à mes aisselles, et je me félicitais déjà; j'étais arrivé à la moitié de la traversée. Il me semblait que le sol commençait à s'exhausser : j'allais donc plein d'espérance. Tout à coup le terrain manqua sous mes pieds, et je fis un magnifique plongeon. J'avais compté sans une rigole de trois pieds de profondeur, qui divise Saint-Quentin de la queue jusqu'à la bonde. Heureusement je suis comme le chien de la complainte :

Vingt fois il voulut se noyer,
Mais il nage.

Quelques brassées me portèrent à l'autre bord, mais j'avoue qu'en cette circonstance mes bas préparés ne me servirent de rien : j'étais mouillé des pieds à la casquette. Nous étions en novembre; il faisait froid. Néanmoins je persistai à chasser; je voulus recueillir le fruit de ma stratégie. Beaucoup de canards s'étaient jetés dans les roseaux. Il m'en partit successivement neuf à bonne portée. Mais le ciel ne récompense pas l'imprudence. Mon fusil, que j'avais cependant toujours porté au-dessus de

ma tête, avait fait l'inévitable plongeon. Poudre, bourres, capsules, tout était mouillé. J'eus beau changer les amorces, il rata neuf fois de suite. Depuis le matin je barbotais dans cette eau glaciale, et déjà le jour était à son déclin. Je sortis de l'étang, grelottant, honteux et *bredouille*.

Je courus à l'auberge qui se trouve près de la levée de l'étang. Des frictions sur tous les membres, faites avec de l'eau-de-vie devant un feu bien clair, rappelèrent la chaleur à la peau. Quelques verres de punch donnèrent du ton à l'intérieur. Des vêtements secs et bien chauds me firent éprouver un inexprimable bien-être. A l'aide de ces soins d'hygiène, j'évitai un rhume et peut-être pis. Mon infortune se borna à la bredouille; et je pus dire, comme les Espagnols : « Malheur, sois le bienvenu, si tu arrives seul. »

Je vous ai parlé de punch : voulez-vous ma recette? Tout aussi bien, elle fait partie des conseils sanitaires que j'ai entrepris de vous transmettre. Le bon chasseur doit pouvoir, si cela est nécessaire, supporter la soif et la fatigue ; mais il serait insensé de s'exposer à des souffrances inutiles. Je ne dirai pas qu'il doit garnir son carnier des *harnois de gueule* signalés par du Fouilloux; mais je suis d'avis qu'il peut porter à boire. Le vin, ballotté à la chaleur dans une gourde, devient bientôt une boisson détestable; l'eau-de-vie est quelquefois un

peu dure. Sans me piquer d'être sybarite, je ne dédaigne pas ce qui est bon; et voici comment je procède. J'emplis de sirop de limon ou d'orange le tiers d'un flacon; j'ajoute ensuite de bon rhum jusqu'au goulot. Le mouvement a bientôt mélangé ces substances, que la chaleur n'altère pas. Quand vous arrivez au bord d'une fontaine, quelques gouttes de ce liquide dans une tasse d'eau la convertissent en un breuvage agréable et salutaire. Si l'ardeur de la chasse vous a emporté bien loin dans la campagne, si vous avez été forcé de chercher un repas dans quelque bouchon de village, dans quelque masure isolée, un petit verre de ce mélange, ajouté à de l'eau bouillante, constitue un grog très-confortable, qui rend la digestion facile, n'eût-on trouvé pour tout festin que la soupe aux raves ou l'omelette au lard, cette providence du chasseur affamé. Au reste, essayez ma recette, et vous jugerez.

La chaussure est encore une partie importante de l'équipement. Pour moi, j'aime les brodequins lacés et bien larges; je veux que, pour garantir le pied de l'humidité, une feuille extrêmement légère de zinc ou d'étain ait été cousue entre les semelles. J'ai renoncé aux souliers, parce qu'ils exigent la guêtre, et que la guêtre ne peut pas se passer de sous-pieds. Quel chasseur, au beau milieu d'une partie, n'a pas vu son sous-pied se déchirer? Alors

force lui a été de s'arrêter, de tirer piteusement de son carnier l'aiguille et le gros fil qu'un homme prévoyant doit toujours y porter. Il a été contraint de raccommoder cette partie de sa chaussure : aussi j'ai horreur du sous-pied. Le brodequin ne présente jamais ces inconvénients : il tient bien le pied et la cheville. On ne peut jamais le laisser dans la boue. J'y ajoute des houseaux : cette réminiscence du costume de nos aïeux est une guêtre sans pied, qui enveloppe la jambe depuis la cheville jusqu'au jarret. Cette chaussure était fort en usage au temps de Charles VI. Le roi Henri V, d'Angleterre, régent de France, ne quittait presque jamais les siens. Lorsque après sa mort, arrivée à Vincennes, le dernier jour d'août 1422, on exposa son corps à Notre-Dame, sur un lit de parade, cette remarque fut faite par le peuple, qu'on ne lui en avait pas chaussé, et ce fut l'origine de ce dicton populaire employé pour désigner un homme mort : *Il a laissé ses houseaux*. Puissions-nous donc, mon cher lecteur, garder longtemps les nôtres !

Pendant l'été, lorsque les vêtements sont en étoffe légère, on recouvre avec le houseau la jambe du pantalon. Elle se trouve ainsi garantie des taches et des déchirures. En hiver, le pantalon est plus épais ; il ne serait pas commode de le serrer sous le houseau. Alors celui-ci se met par-dessous ; mais en

ce cas je vous conseille de faire garnir de basane les jambes du pantalon. On peut ainsi passer impunément dans les ronciers les plus horribles. Si vous avez chassé dans des terres labourées et humides, quelque épaisse couche de boue que vous ayez ramassée, il suffit d'un coup d'éponge pour la faire disparaître. Je sais bien que ces morceaux de basane sont forts laids. Ils vous font ressembler aux facteurs des messageries ; cela n'est pas beau, j'en conviens ; mais cela est extrêmement commode.

Prenez la coiffure qui vous conviendra, pourvu qu'elle couvre bien votre tête et qu'une visière assez large garantisse vos yeux du soleil. Pendant l'été un grand chapeau de paille est assez commode. Néanmoins j'ai éprouvé que les bords très-flexibles de cette coiffure sont continuellement agités par le vent ; ces oscillations gênent la vue. Je suis donc revenu à la casquette à large visière. Choisissez la vôtre à votre goût ; qu'elle soit légère en été, qu'elle soit chaude en hiver : voilà les seules conditions qu'il faut lui demander.

Encore une recommandation : les accidents sont fréquents à la chasse. Si l'on ne peut les empêcher tous, il faut, autant que possible, se tenir préparé à y porter remède. Je conseille donc au conscrit, aussi bien qu'au vétéran, de porter toujours avec soi une pharmacie de poche. Sans être plus volumineuse qu'une tabatière, elle renferme tout ce qui

est nécessaire pour donner les premiers secours, et si, comme je l'espère, elle vous est inutile à vous-même, vous serez heureux, dans l'occasion, de rendre service à quelque compagnon de plaisir. Si néanmoins vous ne voulez pas vous charger du petit meuble que je vous signale, il est indispensable de vous munir d'un flacon d'ammoniaque liquide. Lorsqu'on chasse dans les environs de Paris, on néglige impunément cette précaution. Il n'est pas une touffe d'herbe, une motte de terre qui ne soit foulée aux pieds plusieurs fois chaque semaine; il est donc excessivement rare d'y trouver des animaux venimeux. Mais lorsqu'on descend de quelques lieues vers le midi, on est exposé à faire de fort mauvaises rencontres. Dans nos campagnes du Bourbonnais, les vipères sont très-communes; on les rencontre jusque dans nos jardins. Il y a deux ans, j'étais occupé à replanter des dahlias; pour en assurer la reprise, je les garantissais de l'influence du soleil en les entourant de tuiles creuses. Ma fille, qui partage mon amour pour les fleurs, alla chercher au pied d'un figuier, où elles étaient entassées, une demi-douzaine de ces tuiles. Elles les apportait, lorsqu'il en sortit un reptile qui s'élança en sifflant. Heureusement la méchante bête fit plus de peur que de mal, et disparut promptement sous le feuillage d'un massif. Deux ou trois jours plus tard, je pus l'apercevoir

et je la tuai d'un coup de bêche : c'était une vipère rouge, qui n'avait pas moins de vingt-six centimètres de longueur. Il est assez difficile, lorsqu'un reptile serpente au milieu des herbes, de distinguer s'il est inoffensif ou venimeux. Il est presque impossible alors de reconnaître si c'est une couleuvre ou une vipère. Voici cependant les signes extérieurs qui les séparent l'une de l'autre.

La tête de la couleuvre est moins large que la partie du corps où elle est attachée; celle de la vipère, au contraire, est plus large, et elle a de plus la propriété de s'élargir encore sous l'influence de la colère. Le sommet de la tête de la vipère présente deux lignes noires divergentes, d'avant en arrière, qui figurent la lettre V; ces lignes sont séparées par une tache noirâtre en forme de fer de lance. Chez la vipère seulement, mais non pas chez la couleuvre, le bout du museau forme un bord saillant, retroussé comme le boutoir d'un cochon. La vipère a l'iris de l'œil rouge et la prunelle noire, sa queue est courte et ronde; celle de la couleuvre est plus effilée. La vipère a pour armes deux dents recourbées et mobiles situées au-devant de la mâchoire supérieure. Ces dents, excessivement aiguës, sont creuses dans toute leur longueur; elles sont garnies, à leur base, d'une petite glande remplie de venin. Lorsque la vipère fait une morsure, elle enfonce ses dents jusqu'à la ra-

cine : la pression opérée sur la glande fait jaillir le venin, qui suit le conduit creusé dans la dent et de cette manière pénètre au fond de la plaie. Ces crochets venimeux ne se rencontrent pas chez la couleuvre ; mais quand on voit fuir un reptile, on n'a pas le temps de lui dire : « Donnez-vous donc la peine d'ouvrir la bouche, que je regarde si vous avez des dents creuses. » On commence par assommer la bête. Ce n'est pas tout de ne pas faire le mal, il faut encore ne pas ressembler au méchant.

La morsure de la vipère est très-dangereuse ; elle peut être mortelle pour les hommes aussi bien que pour les animaux. Déjà deux fois mon chien Paxaro a été piqué, et la seconde fois il a failli en périr.

C'était en 1847, par un des jours les plus chauds de l'année ; je battais un taillis nouvellement coupé, dépendant du bois de l'Orme, propriété de M. le comte Amédée de Maistre. Le sol était couvert de grandes herbes desséchées qui dépassaient la hauteur de mon genou ; tout à coup, auprès d'une cépée de chênes, mon chien tombe en arrêt ; je m'approche, je regarde dans la direction que m'indiquaient ses yeux ; je cherche à percer l'épaisseur du feuillage ; mais je n'aperçois rien. Je me disais : « Le gibier tient, la chasse sera heureuse. » Cependant Paxaro s'était avancé à plat ventre en-

viron d'un pas; sa tête était à demi cachée par le branchage. Il restait dans la plus complète immobilité; rien ne bougeait encore; alors je ramassai une tige d'églantier qui était à mes pieds et je frappai la cépée : mon chien fit un bond énorme en arrière, poussa un cri. Je crus qu'une épine de l'églantier l'avait atteint. Je n'y fis pas autrement attention; seulement je m'étonnai que l'infaillible Paxaro eût marqué un faux arrêt avec autant de ténacité. Après tout il n'est si bon cheval qui ne bronche. Je me remis à chercher; mais au bout de quelques secondes mon chien cessa de quêter; il portait la tête basse et semblait se traîner péniblement. Je l'excitai de la voix, il fit quelques pas pour m'obéir; mais ses forces l'abandonnèrent, il se coucha, ou plutôt se laissa tomber à l'ombre d'une cépée. Je courus à lui, et il ne me fut pas difficile de reconnaître qu'il venait d'être mordu par une vipère. Il avait à la lèvre supérieure, du côté gauche, deux petites plaies rondes et éloignées l'une de l'autre de quelques millimètres. Les deux crocs du serpent avaient profondément pénétré dans la chair; il en sortait du sang mêlé de sanie, et la lèvre était déjà considérablement enflée.

Je pressai la blessure pour en extraire le venin. Par un hasard malheureux, mon flacon d'alcali volatil n'était pas dans mon carnier. Je caressai mon chien, je l'appelai pour le déterminer à re-

prendre le chemin du logis; mais la pauvre bête était saisie d'une telle faiblesse qu'elle ne pouvait déjà plus se mouvoir. Elle essaya de se lever, puis elle retomba aussitôt. Je fus obligé de passer mon fusil en bandoulière. Je pris Paxaro dans mes bras et je le portai l'espace d'environ un kilomètre; alors il recouvra un peu de connaissance et il commença à marcher, mais la tête basse et en chancelant comme s'il eût été ivre. Enfin j'arrivai chez moi. Je bassinai les plaies avec de l'ammoniaque liquide. Je mêlai aussi une dizaine de gouttes de cette substance à un demi-verre d'eau, et je fis avaler à mon chien cette potion désagréable. Malgré tous mes soins, l'enflure continuait à faire des progrès. Sans doute le venin de la vipère agit puissamment sur le système nerveux en même temps qu'il décompose le sang; car Paxaro était plongé dans un état profond d'engourdissement ou de somnolence. Aucun mouvement de ses muscles n'accusait une souffrance aiguë; mais l'enflure augmentait à vue d'œil : déjà elle gagnait la gorge. Évidemment l'animal abandonné à lui-même dans une pareille position ne doit pas tarder à mourir. L'hydropisie et l'enflure gagnent bientôt les organes indispensables à la vie, et la pauvre bête est étouffée. Je ne voulais pas qu'il en fût ainsi de mon bon compagnon de chasse, et je n'hésitai pas à aller chercher du secours à la

ville voisine. J'étendis Paxaro sur des coussins au fond de ma voiture, et au bout de trois quarts d'heure nous étions à Saint-Pourçain, à la porte d'un habile vétérinaire. Celui-ci, d'un coup de lancette, débrida profondément les piqûres, puis il les cautérisa en y introduisant de l'ammoniaque liquide avec les barbes d'une plume. Ensuite il pratiqua plusieurs incisions dans la gorge du chien, et il en sortit plus de deux décilitres d'eau.

Le lendemain, le chien eut une fièvre violente. Il refusa toute espèce de nourriture et resta presque constamment assoupi. Sa tristesse et son état de maladie persistèrent pendant plusieurs jours : ce fut seulement au bout de la semaine qu'il se trouva en état de chasser. Les accidents auraient été moins graves et se seraient prolongés moins longtemps, si j'avais pu porter remède au mal à l'instant même : je n'avais pas emporté mon flacon d'alcali. Ne commettez jamais le même oubli ; car, je le répète, la piqûre de la vipère peut être mortelle pour l'homme aussi bien que pour les animaux. En cas de morsure, dit M. Arrault, auteur du *Guide médical du chasseur*, voici comment il faut procéder :

1° Poser une ligature à quelques centimètres au-dessus de la partie du membre blessé.

2° Débrider la plaie, puis en presser les lèvres entre les doigts, afin d'en faire sortir le plus de sang possible.

3° Verser dans la plaie quelques gouttes d'alcali volatil, après en avoir préalablement étanché le sang.

4° Le venin de la vipère étant au nombre des poisons stupéfiants, l'emploi des stimulants à l'intérieur est naturellement indiqué; ainsi un peu d'eau-de-vie ou d'une liqueur alcoolique, du vin chaud sucré, ne peuvent produire que de très-bons effets.

J'espère bien que nous ne trouverons sur notre chemin aucune de ces mauvaises bêtes; mais il est plus sage de prendre une précaution qui ne coûte ni embarras ni argent : si un accident arrivait, vous regretteriez bien de l'avoir négligée; rappelez-vous ce vers de Casti :

.... È vano il pentirsi poi.

Le repentir ne sert à rien, lorsque le mal est arrivé.

CHAPITRE IV.

Des munitions.

Hombre apercibido medio combatido.
(*Proverbes espagnols* compilés par César Oudin.)

L'homme bien équipé est à demi vainqueur.

A l'époque où la poudre était encore inconnue, si un homme avait pu deviner cette composition et l'amener au point de perfection où elle est maintenant, s'il en eût connu les propriétés, s'il en eût indiqué l'usage, certainement son nom ne serait pas resté obscur; tous les contemporains l'eussent signalé. Mais l'esprit humain ne procède pas de cette manière : ce ne sont pas les hommes qui inventent, c'est le temps. Une foule de travaux successifs s'accumulent; les améliorations viennent les unes après les autres, et, au bout de plusieurs siècles, il se trouve qu'une grande découverte a eu lieu, sans qu'on sache ni quand ni comment. Il en est de la plupart des inventions comme de ces grands fleuves dont on ne connaît pas la source.

Ce qui paraît le mieux prouvé à l'égard des origines de la poudre, c'est que l'usage en a été introduit en Europe par les Maures d'Espagne, qui eux-mêmes en avaient tiré l'idée première des Indes ou des Grecs du Bas-Empire.

Les anciens connaissaient des compositions incendiaires, et quelques auteurs en font remonter l'invention jusqu'à Aristote. Ils disent qu'Alexandre s'en servit plusieurs fois. Mais ces récits ne reposent que sur des traditions. Dans son histoire, écrite au IVe siècle, Ammien Marcellin est plus explicite. Il indique la manière dont on lançait les feux de guerre; mais il ajoute que ces feux sont susceptibles de s'éteindre par un mouvement trop rapide.

Vers l'an 670, Callinique, architecte, né à Héliopolis, indiqua aux Grecs la préparation de substances incendiaires qui brûlaient même dans l'eau. Cette composition prit le nom de feu grégeois, et l'usage qu'en firent les Grecs leur assura sur mer de nombreuses victoires. La recette d'après laquelle ces feux étaient composés fut mise au rang des secrets de l'État, et Constantin Porphyrogenète recommande à son fils de ne jamais révéler l'art de les fabriquer.

Les Arabes aussi cultivèrent avec soin l'art des feux de guerre, et ils en firent usage de bonne heure, soit qu'ils eussent dérobé aux Grecs le se-

cret de cette composition, soit qu'ils en eussent tiré la connaissance de l'Inde, où l'on pense que Callinique lui-même l'avait puisée. Ils en étendirent l'usage à la guerre de terre. Joinville, Guillaume de Tyr et tous les historiens des croisades racontent combien le feu grégeois inspirait de terreur aux chrétiens.

On ne connaît pas d'une manière exacte le nom de l'auteur qui le premier a rédigé un traité sur l'emploi et sur la fabrication des feux de guerre. On l'appelle Marcos, Marcho Gracco, ou Marcus Græcus. On pense qu'il vivait entre le IXe et le XIIe siècle. Il avait connaissance des travaux des Orientaux sur cette matière, car il fait usage de plusieurs mots arabes. Son livre est intitulé : *Liber ignium ad comburendos hostes*. Il indique la manière dont peuvent être faits beaucoup de feux différents. Parmi ces recettes, voici celle qui a le plus excité la curiosité :

« Re. acc. li. I sulfuris vivi ; et II carbonum tiliæ vel salicis ; li. VI salis petrosi, quæ tria teruntur in lapide marmoreo. »

Recette. Prenez une livre de soufre vif, deux livres de charbon de tilleul ou de saule, six livres de salpêtre, et broyez le tout dans un mortier de marbre.

On a été frappé de la grande analogie qui existe entre cette composition et la poudre dont nous nous servons maintenant ; fabriquée d'après cette

recette, avec les éléments dont nous disposons aujourd'hui, cette poudre détonerait; mais il n'en était pas ainsi du temps de Marcus Græcus. La composition qu'il indique était employée seulement comme matière incendiaire : elle *fusait*. Marcus décrit en effet les manières diverses dont elle doit être enveloppée pour faire la *fusée volante* ou le pétard. Cette différence entre les résultats auxquels il arrive et ceux que nous obtiendrions provient de ce que chez nous le salpêtre est du nitrate de potasse pur; les anciens, au contraire, ignoraient l'art de raffiner cette substance, qui ne se rencontre pas dans la nature à l'état de pureté. Marcus se contente de le dissoudre dans l'eau bouillante, de filtrer et de laisser le sel se déposer. Dans nos contrées, le salpêtre ainsi préparé contiendrait plus de neuf parties de substances étrangères pour une partie de salpêtre. En Orient, le salpêtre se trouve beaucoup plus rapproché de l'état de pureté, mais il est encore fort impur. Cependant il n'a été possible de fabriquer de la poudre que lorsqu'on a su raffiner le nitrate de potasse. Cette opération est assez simple; néanmoins quelques explications sont nécessaires pour qu'on puisse la comprendre.

Suivant une loi invariable, que les chimistes ont reconnue sans pouvoir en assigner la cause, la nature tend constamment à former des corps in-

solubles. Si vous avez dissous deux sels qui, pris séparément, sont solubles, mais qui, réunis, contiennent les éléments nécessaires pour former un sel insoluble, et que vous mélangiez les deux dissolutions, aussitôt une double décomposition s'opère, et les sels échangent leurs bases pour former un sel insoluble.

Vous voulez obtenir pur du nitrate de potasse, qui ordinairement est mélangé d'une très-grande quantité de nitrate de chaux : il faut le faire dissoudre et verser dans la dissolution une lessive de cendre de bois. Cette lessive contient en grande abondance du carbonate de potasse. La double décomposition a lieu ; il se forme du carbonate de chaux insoluble, qui ne tarde pas à se précipiter, et du nitrate de potasse, que vous obtenez par l'évaporation. L'emploi de la cendre de bois est donc le fondement de l'art du salpêtrier. Tant que cette opération est restée inconnue, il a été impossible de fabriquer de bonne poudre.

Vers le milieu du XIIIe siècle, Ibn-Albaytar, qui écrivait en arabe un dictionnaire des substances minérales et végétales employées en médecine, indique la manière dont on procédait de son temps pour purifier le salpêtre ; mais la formule qu'il donne n'est pas plus avancée que celle de Marcus Græcus.

Dans son livre *de Mirabilibus mundi*, Albert le

Grand, qui vécut de 1193 à 1280, décrit la fusée comme l'avait décrite Marcus, mais il ne donne aucune recette pour la préparation du salpêtre.

A peu près à la même époque, Roger Bacon, dans son ouvrage intitulé *de Nullitate magiæ*, nous apprend que de son temps il existait un jouet d'enfant qui, par la force d'une petite quantité de salpêtre, produisait un bruit et un éclair. C'est encore le pétard décrit par Marcus. Roger Bacon n'est donc pas l'inventeur de la poudre à canon, et l'on ne trouve dans ses écrits l'indication d'aucun procédé pour la purification du salpêtre.

Hassan-al-Rammah, mort en 1295, a écrit en arabe un traité de l'art de combattre à cheval et des machines de guerre. Il décrit les substances incendiaires dont on faisait usage de son temps. Enfin il prescrit l'emploi de la cendre de bois pour raffiner le salpêtre. On pouvait donc, en 1295, faire de bonne poudre à tirer. Néanmoins il ne paraît pas qu'au temps de cet auteur on eût encore fait usage de la force propulsive de cette composition pour lancer des projectiles. Mais peu d'années plus tard, au commencement du XIVe siècle, les armes à feu furent employées à la guerre. Condé et Cassiri font même remonter l'usage du canon beaucoup plus haut; mais les auteurs arabes auxquels ils ont emprunté leurs récits n'étaient pas contemporains des faits qu'ils rapportent, et les er-

reurs de dates dont ils sont criblés me les rendent à bon droit suspects. Il n'en est pas de même de la chronique d'Alphonse XI. Elle est écrite par Villasan, témoin oculaire de ce qu'il raconte. Dans son récit du siége d'Algéçiraz, qui dura du 3 août 1342 au 22 mars 1344, on trouve ce passage[1] : « Les assiégés lançaient aussi avec les tonnerres des boulets de fer dont les hommes avaient une grande frayeur; car, en quelque membre qu'ils vous atteignissent, ils l'emportaient comme si on l'eût coupé avec le couteau. Pour peu que quelqu'un fût blessé par le boulet, c'était un homme mort, et il n'y avait pas de chirurgien qui le pût guérir : d'abord parce que les boulets venaient en brûlant comme du feu; ensuite parce que les poudres qu'ils employaient pour les lancer étaient de telle nature que les boulets ne faisaient point de blessures qui ne devinssent mortelles. »

Ainsi donc on ne peut contester que l'usage des armes à feu n'ait été introduit en Europe par les Maures d'Espagne, soit que ceux-ci fussent arrivés d'eux-mêmes à la découverte de la poudre en travaillant à perfectionner les substances incendiaires, soit qu'ils en eussent tiré la connaissance de l'Inde. Le comte de Derby, qui devint plus tard duc de

1. Édition *Sancha*, Madrid, 1787, page 536, ligne 35, chapitre CCLXCII.

Lancastre, assistait au siége d'Algéçiraz; il apprit à ses compatriotes l'usage de l'artillerie, dont ils firent bientôt, à la bataille de Crécy, une application si funeste pour la France. A partir de ce moment, l'emploi de la poudre se répandit rapidement dans toute l'Europe.

La quantité relative des éléments dont on la compose varie suivant l'usage auquel on la destine. La formule donnée par Marcus Græcus : 6 salpètre, 1 charbon, 1 soufre, est encore précisément le chiffre indiqué pour notre poudre de guerre. Multipliez en effet tous les termes de sa proportion 6, 1, 1, par le chiffre 12,50 et vous arriverez à la recette actuellement en usage : 75; 12,50; 12,50.

Voici la dose des substances employées dans diverses fabriques.

	Salpètre.	Charbon.	Soufre.
Poudres françaises.			
De guerre, dont la pesanteur spécifique est de 0gr,864 par centimètre cube	75	12,50	12,50
De chasse, d'Angoulême et du Bouchet, dont la pesanteur spécifique est de 0gr,917 par centimètre cube	80	14	6
De mine	62	18	28
De traite	62	20	18
Poudres anglaises.			
De guerre, pour le gouvernement	75	15	10
De Dartfort	75	17	8

	Salpêtre.	Charbon.	Soufre.
De Tumbridge.....	76	14,50	9,50
De Honnslow.....	78	14	8

Il existe, on le voit, une légère différence dans la quantité des diverses substances employées; cela est d'une faible influence sur la force de la poudre, qui dépend surtout de la manière dont elle est fabriquée. Le soufre, le salpêtre et le charbon simplement broyés ensemble et réduits en poudre impalpable ne forment encore que du *pulvérin*. Ce mélange imparfait s'enflamme lentement. Dans une arme très-longue, dans un canon, il donnerait encore un bon résultat; mais dans une arme courte, dans un fusil, il serait presque sans puissance, et l'on n'obtiendrait que de très-courtes portées. Il faut que la poudre soit mise en grains de moyenne grosseur, afin que la flamme puisse passer dans les interstices et embraser à la fois les grains par toute leur surface. Il faut que les grains ne soient ni trop gros ni trop fins. Trop fins, ils se rapprochent du pulvérin; les vides qui restent entre eux ne livrent pas un libre passage aux gaz. Trop gros, comme dans la poudre ronde de Berne, qu'on préconise bien à tort, ils entrent difficilement dans la lumière qui conduit du tonnerre à la cheminée, et le fusil rate souvent. Je me suis servi quelque temps de la poudre de Berne pour le tir de précision; mais j'étais obligé d'introduire de la

poudre fine dans la cheminée de ma carabine, et, à part même cet inconvénient, je n'ai aucunement trouvé qu'elle fût supérieure à nos poudres françaises. Il faut que les grains soient égaux, durs et luisants. Lorsqu'ils sont ternes et mous, c'est qu'ils ont été altérés par l'humidité.

Dans cette composition, le soufre, le salpêtre et le charbon ne constituent pas un corps nouveau, uni par des affinités chimiques. Ils sont réduits en parcelles impalpables et juxtaposées par un procédé purement mécanique, mais chacun d'eux conserve les caractères qui lui sont propres. Ainsi les molécules de nitrate de potasse, beaucoup plus avides d'humidité que les deux autres substances, attirent l'eau suspendue dans l'atmosphère : une fois humides, elles tendent à s'agréger entre elles, et, se séparant des autres, elles viennent se déposer comme une poussière blanche à la surface des grains. Ceux-ci enflent aussi par l'effet de l'humidité, puis, lorsque l'air devient plus sec, tout en perdant l'eau qui les avait imprégnés, ils conservent le volume qu'ils ont acquis. Alors ils sont moins denses, plus friables, les éléments qui les composent ne sont plus aussi rapprochés, leur ignition est moins instantanée, et la force de propulsion diminue d'une manière sensible.

Il est des chasseurs qui pensent augmenter la puissance de leur poudre en la faisant sécher sur

240061

le feu. Indépendamment de ce que cette opération est très-dangereuse, elle amène un résultat diamétralement opposé au but qu'on veut atteindre. La poudre, pour arriver à son maximum d'énergie, doit conserver un demi pour cent d'eau. Celle-ci, par la haute température (de 1200 degrés) que produit la combustion, se convertit en vapeur et augmente beaucoup le ressort des gaz élastiques. Il ne faut donc pas priver la poudre de cette petite proportion d'humidité, qui sert d'ailleurs à conserver la forme des grains. Lorsqu'ils deviennent trop secs, ils s'écrasent d'eux-mêmes et forment du pulvérin. Mais si la quantité d'eau dépasse un demi pour cent, elle devient nuisible. L'inflammation est moins instantanée, et les effets de la poudre sont considérablement amoindris. Sans faire sécher sa poudre au feu, ce qui est une pratique dangereuse et nuisible, il faut la conserver au sec dans quelque vase bien bouché, de verre, de grès, de fer-blanc ou de plomb, peu importe, pourvu qu'il soit imperméable. J'ai connu un vieux chasseur qui mettait quelques grammes de sulfate de chaux bien cuit, ou même de chaux vive, dans une étoffe de laine. Il en faisait un nouet qu'il déposait dans le vase où il conservait sa poudre. Il disait que ces corps, excessivement hygrométriques, absorbaient toute l'humidité, et que de cette manière sa poudre n'était jamais avariée. Cette recette me semble ra-

tionnelle. J'avoue néanmoins que je n'en ai point usé, ayant toujours demandé à Dieu de brûler le plus de poudre possible pour ne pas avoir la peine de la conserver. Vous ferez sans doute le même souhait, et je prie Dieu qu'il vous exauce.

Les grains de la poudre doivent encore être durs, luisants. Lorsqu'on les roule dans la main sans les écraser, ils n'y doivent pas laisser de traces noires. S'ils vous salissent la main, c'est que la poudre a voyagé ou a été ballottée. Le mouvement a détaché des grains une grande quantité de charbon qui forme du poussier. Cette substance inerte bouche les vides qui existent entre les grains. L'inflammation n'est plus instantanée, et la poudre perd une grande partie de sa force.

La présence du poussier dans la poudre est une des causes les plus fréquentes des accidents qui arrivent à la chasse. Le poussier brûle lentement, successivement, à la manière de l'amadou. Après l'explosion, il en reste dans le canon des parcelles qui continuent à brûler. Lorsque vous y versez une nouvelle charge, elle s'enflamme, le feu se communique à la poire, qui peut briser la main du chasseur. Il est donc important que la poudre ne soit pas secouée. C'est une déplorable habitude que celle de laisser sa poire pendre à son côté : il faut la poser dans une des poches de sa veste ou dans un des compartiments du carnier. Lorsque la poudre

se trouve avariée par l'abondance du poussier ou du pulvérin, on peut lui rendre sa force en en retirant ces substances à l'aide d'un tamis.

Maintenant, quelle poudre choisirez-vous? Irez-vous à grands frais vous procurer des poudres d'Angleterre ou de Suisse? Je ne vous le conseille pas. Indépendamment de ce que je suis ennemi de toute espèce de contrebande, je vous dirai que j'ai essayé les poudres étrangères, et que je n'en ai trouvé aucune qui fût supérieure aux poudres françaises.

Napoléon le Grand consommait tant de poudre, qu'il eut la crainte de voir manquer les éléments nécessaires à sa fabrication. La plus grande partie du soufre qui s'emploie en Europe provient des soufrières de Naples, de Pouzzoles et de la Sicile. En cas de guerre, les communications de la France avec ces pays pouvaient être momentanément interrompues; elle pouvait donc se trouver privée des soufres étrangers. Mais cette substance existe dans la plupart des corps de la nature, et l'on chercha des moyens de l'en dégager. On l'obtint en assez grande quantité de la distillation des pyrites, qui abondent sur notre sol. On peut l'extraire aussi du gypse. Enfin on le trouve libre dans les marnes argileuses de Montmartre et dans les terrains gypseux des environs de Paris, principalement dans les environs de Meaux et d'Enghien. Il

est vrai que les frais d'extraction en élèveraient considérablement le prix ; mais c'est déjà un grand point de sécurité de savoir que notre sol peut fournir aux besoins de la consommation, quelque considérable qu'elle soit.

Quant au nitrate de potasse, l'industrie est parvenue à le fabriquer ; mais les guerres de géants que l'Empire eut à soutenir en absorbaient une si énorme quantité, qu'on eut la pensée de lui substituer une autre substance. On venait de découvrir un sel dont on ne connaissait encore les propriétés que d'une manière imparfaite : c'était l'hydrochlorate de potasse, qu'on appelait alors muriate suroxygéné. Des essais furent tentés à la poudrière d'Essonne. La poudre d'hydrochlorate agit, dit-on, encore avec plus d'énergie que celle de salpêtre ; mais elle exerce sur les armes un effet plus destructeur. Une de ses propriétés ne tarda pas à se révéler par un déplorable événement. M. Letors, commissaire près de cette poudrière, voulant s'assurer du degré de siccité auquel était arrivée la pâte pétrie par le moulin, la frappa avec le bout de sa canne. La percussion fit détoner la poudre ; une explosion terrible eut lieu. Il fut tué, ainsi que sa sœur qui l'accompagnait ; plusieurs ouvriers furent blessés. On renonça donc à une fabrication si dangereuse, sans songer à tirer parti de la propriété qu'a le mélange de soufre et d'hydrochlorate de

potasse de fulminer par la percussion. L'idée de l'employer pour enflammer la charge des armes à feu ne se présenta à l'esprit qu'après plusieurs années.

Il n'arrive jamais que le premier auteur d'une découverte puisse embrasser toutes les applications dont est susceptible l'idée première qu'il a jetée en avant, comme un germe précieux que le temps doit féconder. En 1832, M. Braconnot, habile chimiste de Nancy, publia un mémoire sur la xyloïdine[1], substance nouvelle qu'il venait de découvrir.

En faisant dissoudre de la sciure de bois ou de la fécule dans de l'acide nitrique, il avait obtenu une substance blanche qui brûle à une très-basse température.

M. Jules Pelouze continua des travaux sur la même matière. Il fit faire à la découverte un nouveau pas. Il reconnut qu'un grand nombre de corps ligneux divisés en parcelles d'une grande ténuité, comme le coton, le papier, les copeaux de bois, plongés dans un bain d'acide nitrique concentré, acquièrent une excessive combustibilité et brûlent à une chaleur de 180 degrés. Il signala la possibilité d'appliquer cette propriété au service de l'artillerie. La poudre-coton était trouvée; il ne fallait plus que faire l'expérience. Cependant huit ans s'écou-

1. Ξύλον ligneux ou coton.

lèrent encore avant qu'on la tentât, et la découverte de MM. Braconnot et Pelouze serait tombée dans l'oubli, si M. Schoenbein, de Bâle, n'avait eu la pensée de charger un fusil de coton fulminant. Pour obtenir cette substance il suffit de plonger du coton épuré dans un mélange composé de parties égales d'acide nitrique concentré et d'acide sulfurique, en ayant soin que le coton soit entièrement recouvert par le liquide On l'en retire après quinze ou vingt minutes d'immersion. On le lave ensuite à grande eau, puis on le fait sécher lentement et sans le soumettre à une température de plus de 100°. Ainsi préparé, le coton ne change aucunement d'aspect, il est seulement un peu augmenté de pesanteur; il fulmine par la percussion, et, enflammé dans un canon de fusil, il détone comme le mélange de charbon, de soufre et de salpêtre.

Voici le résultat des expériences qui ont été faites. La poudre-coton, fulmi-coton, xylon fulminant ou pyroxyline, car tous ces noms lui furent donnés, s'enflamme par la percussion. Le transport en devient donc assez d ngereux. Cette substance s'allume à la température de 175° à 180°. Elle brûle sans développer plus de 300° de chaleur. Il en résulte que, placée sur de la poudre ordinaire, elle brûle sans l'enflammer; car celle-ci, pour prendre feu, exige 400° et développe par la combustion une température de 1200°.

Un poids de fulmi-coton produit un effet égal à celui que produiraient deux fois et demie le même poids de poudre ordinaire. Mais si, au lieu de considérer le poids, on s'arrête au volume, la charge du coton-poudre devra tenir cinq fois plus de place que la charge de poudre ordinaire. 1 gramme de celle-ci occupe seulement 1090 millimètres cubes, c'est-à-dire, dans le canon du fusil de munition[1], une hauteur de 4 1/2 millimètres. Le gramme de fulmi-coton occupe 4774 millimètres cubes, c'est-à-dire une hauteur de 24 millimètres. On pourrait à la vérité le comprimer davantage, mais alors il perdrait presque toute sa force. Ainsi un coup chargé de 2 grammes de poudre-coton a donné une vitesse initiale de 223 mètres. Une charge de 3 grammes, au contraire, qu'on avait comprimée, n'a plus donné qu'une vitesse de 178 mètres. C'est là un inconvénient qui, dans l'état des choses, rend l'usage de cette substance tout à fait inacceptable. En effet, dans un calibre de munition, 4 grammes de coton-poudre doivent occuper une hauteur de 96 millimètres, puis il faut y ajouter les bourres et le plomb. Or comprenez-vous qu'une colonne de ouate de cette hauteur puisse, sans s'affaisser, résister à la pression exercée sur elle par une

1. Le diamètre du fusil de munition est de 17,5 millimètres, et la superficie du cercle est de 240,6 millimètres carrés.

charge de 30 grammes de plomb? A chaque pas que le chasseur fera dans la campagne, chaque fois qu'il relèvera son arme, le plomb viendra comprimer le coton, et le moindre inconvénient sera de faire varier à chaque secousse la force de la charge. Mais il peût, mais il doit arriver pis. Lorsque la pesanteur du plomb aura réduit peut-être à moins de moitié la colonne de fulmi-coton, il se trouvera un vide énorme, un vide de 5 centimètres au-dessous de la bourre supérieure, et voilà ce qui se passera : à cet instant il vous partira un lièvre, un lapin, ou bien une caille qui rasera la terre; vous abaisserez vivement l'extrémité de votre fusil; votre plomb, par son poids, ira regagner la bourre supérieure, et le vide se trouvera entre la poudre et le projectile. Dans de telles circonstances et avec de la poudre ordinaire, le canon devrait crever; avec le fulmi-coton, cet accident est encore plus certain. L'explosion du fulmi-coton produit un coup plus sec, plus prompt que celui de la poudre ordinaire. Souvent son effet tout entier s'est produit contre les parois du canon avant qu'il ait pu vaincre la force d'inertie du projectile. M. Piobert exposait, dans un rapport à l'Académie des sciences, qu'une pièce ayant été chargée de fulmi-coton, l'ignition avait été si rapide, que toute la force s'était perdue par la lumière et par le vent qui existe autour du projectile,

sans avoir déplacé le boulet. Cette disposition du coton-poudre à agir surtout contre les parois des canons est destructive des armes. Certainement il n'est pas un chasseur raisonnable qui consente à faire usage de cette substance, lorsqu'il est certain que, dans un nombre de coups assez restreint, elle doit faire crever son fusil et lui couper les doigts. Peu d'accidents arriveront au tir, où l'arme fait feu aussitôt que chargée. Pour que les inconvénients se manifestent, il faut que la charge soit secouée, ballottée par une course en campagne, et l'on a eu bien tort de se récrier contre l'expression de M. Piobert, lorsqu'il disait que cette substance ne nous était encore connue *que par des expériences de salon*.

La combustion produit peu de fumée ; mais, en compensation, elle dépose sur les parois de l'arme une buée très-humide, qu'il faut essuyer presque à chaque coup. Je ne sais pas quelle est la composition de ce résidu, mais il corrode profondément le fer, et, quoique les armes dont je me suis servi pour faire mes essais eussent été très-soigneusement essuyées, elles étaient le lendemain rouges de rouille comme si elles avaient été exposées à la vapeur de l'acide azotique. Je ne conseille donc à aucun chasseur l'emploi de cette substance, qui est à la vérité d'un prix peu élevé, d'une fabrication rapide et peu coûteuse, qui détone avec une

grande énergie, mais dont le séchage présente beaucoup de danger et dont l'emploi doit nécessairement multiplier les accidents.

Cette découverte n'en est pas moins une conquête superbe de la science. Lorsque le temps l'aura perfectionnée, elle recevra de nombreuses applications; mais en ce moment il faut la considérer comme étant encore à l'état d'expérience.

On a eu la pensée de l'employer à charger les amorces fulminantes. Des essais ont eu lieu à la manufacture de M. Gaupillat; mais ils n'ont pas donné de résultats satisfaisants.

L'emploi des amorces fulminantes est encore une invention contemporaine. L'idée d'employer la propriété fulminante de l'hydrochlorate pour allumer la charge des armes à feu revient, je crois, aux Américains. Vers 1809 ou 1810, des platines qui faisaient feu par la percussion furent appliquées à des canons de la marine américaine. En Angleterre on fabriqua des fusils qui partaient également à l'aide d'une amorce fulminante. A cette époque, M. Lepage, ayant appris que ce mode d'inflammation était en usage chez nos voisins, imagina une platine de fusil avec ce même genre d'amorces, qui parut en même temps que les importations. On s'aperçut bientôt que l'hydrochlorate de potasse exerce sur le fer une action corrosive. Les soins les plus assidus ne pou-

vaient garantir de la rouille les pièces qui se trouvaient en contact avec cette substance. Pour obvier à ce défaut, on la remplaça par un fulminate à base métallique. On fit d'abord usage de l'argent fulminant de Berthollet, en le mêlant à d'autres substances combustibles ; mais il était trop sensible, et surtout un peu coûteux. Après bien des essais on arriva à remplacer dans cette préparation l'argent par le mercure, en modifiant le procédé employé par Berthollet. On fait dissoudre une partie de mercure dans dix parties d'acide nitrique ; on verse dans la dissolution onze parties d'alcool ; on chauffe au bain-marie jusqu'au moment où il se produit des vapeurs blanches et épaisses. Il se précipite par le refroidissement une poudre blanche : c'est le fulminate de mercure, qu'on emploie pour faire les amorces des armes à feu. Cette fabrication est excessivement dangereuse ; elle a causé de nombreux accidents, comme s'il n'était pas de progrès dans la pyrotechnie qui ne dût coûter un tribut de victimes humaines. Il y a déjà quelques années, M. Leroy, arquebusier, préparait lui-même sa poudre d'amorce. Il en avait mis dans un pot de terre une quantité assez considérable et encore en pâte. N'ayant pas eu le temps de grener le tout dans la même journée, il en laissa une partie au fond du vase. Quand le lendemain il vint pour achever son travail, il trouva qu'elle

s'était desséchée. Elle formait comme une espèce de gâteau qu'il voulut briser avec la pointe d'une baïonnette. La poudre détona, et l'infortuné Leroy, lancé au plafond par la violence de l'explosion, fut tué sur le coup.

Maintenant on ne grène plus la poudre d'amorce. Elle est déposée au fond d'une petite capsule de cuivre rouge qui coiffe exactement la cheminée. De cette manière, la poudre fulminante se trouve à l'abri de toute influence extérieure. On peut chasser par le vent ou par la pluie. Quelquefois, lors de l'explosion, la capsule de cuivre éclate, et des parcelles de cuivre sont projetées de divers côtés. Cela peut avoir des conséquences assez graves. Les parcelles de cuivre peuvent venir blesser le visage et même les yeux. Il est donc de la plus grande importance que le marteau de votre fusil soit assez creusé pour recouvrir entièrement la cheminée. Cela ne permet plus aux fragments de cuivre de vous sauter à la figure. Ils ne peuvent plus être lancés que par en bas. Les doigts seuls restent exposés ; cela peut encore être désagréable, mais au moins cela ne présente pas de gravité.

Il y a des capsules striées qui se déchirent toujours de bas en haut ; elles sont par conséquent beaucoup moins sujettes à lancer des éclats. Enfin, il y a deux ans, Mme Gevelot m'a envoyé des amorces garnies d'une seconde enveloppe de cuivre

qui forme autour de la capsule comme un collier un peu évasé. Avec ces capsules toute projection du métal me paraît impossible. Je vous recommande donc ce genre de capsules, si vous ne faites pas attention à la légère différence de prix que cette amélioration occasionne ; je les ai trouvées d'un très-bon usage. Il est plus facile de les saisir.

Je ne me sers pour poser la capsule d'aucune espèce d'amorçoir ; j'en ai essayé de toutes les espèces, et en définitive je suis arrivé à cette conclusion, que le meilleur amorçoir est le bout des doigts. Au moment de partir pour la chasse, mettez dans le gousset droit de votre pantalon, ou dans la poche de votre gilet, si vous en portez un, une bonne pincée d'amorces ; puis, comme une circonstance imprévue pourrait vous en faire perdre une partie, ou bien les avarier, ayez pour fonds de réserve une petite boîte, un étui que vous aurez soin de toujours tenir plein. Placé dans un compartiment spécial du carnier, ce magasin n'en doit sortir que dans les cas d'urgence. Il est prudent aussi de porter dans le même réservoir au moins une cheminée de rechange.

J'ai vu des chasseurs qui faisaient creuser une cavité dans la crosse du fusil, et y incrustaient une petite boîte de métal s'ouvrant à charnière. Ils y mettent leurs amorces. Je trouve que cette entaille dépare le bois du fusil. J'aime mieux d'ailleurs

porter les amorces dans une poche où elles sont moins ballottées. Lorsqu'elles sont soumises à des secousses vives et répétées, il arrive quelquefois que le fulminate de mercure s'en détache, et vous ne placez sur la cheminée qu'une capsule vide, ce qui n'a jamais lieu que lorsqu'il se présente un beau coup. Ayez donc toujours bien soin, lorsque vous amorcerez votre arme, de voir si la capsule est encore chargée, ou bien s'il ne s'y trouve pas quelque ordure qui puisse en empêcher l'explosion.

Le plomb doit varier de grosseur suivant la saison, suivant la nature du gibier qu'on doit chasser. On fabrique donc de la grenaille de plusieurs calibres, qui sont désignés chacun par un numéro spécial. Il est vrai que le numérotage est purement arbitraire et qu'il change suivant les contrées et les fabriques ; néanmoins voici les diamètres des numéros tels qu'on les désigne le plus ordinairement, ainsi que leurs portées approximatives.

Plomb pour loups, oies et canards sauvages.

Numéro.	Diamètre.	Portée approximative	
Triple zéro.....	5mil. 10	de 185m	à 130
Double zéro.....	4 70	174	120
Zéro.....	4 35	158	111
Un.....	4 07	148	104
Deux.....	3 90	142	100
Trois.....	3 55	129	91

Plomb pour lievres, quand le gibier est fort et bien garni de poil.

Numéro.	Diamètre.	Portée approximative.
Quatre.....	3mil·45	de 125m à 88

Plomb pour vieilles perdrix, lorsque le blé nouveau est levé et que les perdrix ont, comme on dit, piqué du vert.

Cinq	3 03	de 110 à 78
Six.....	2 90	105 74

Plomb pour tout gibier en primeur.

Sept.....	2 73	de 99 à 70
Huit.....	2 20	80 56
Neuf.....	1 90	69 49

Plomb pour grives, alouettes, bécassines et moineaux.

Dix.....	1 70	de 62 à 43
Onze	1 50	54 38
Douze	1 30	47 33

La grenaille dont on se sert à la chasse n'est pas faite d'un métal pur, mais d'un mélange de plomb et d'antimoine. L'addition de cette substance a pour but de faciliter le grenage et de rendre les projectiles plus durs; mais elle a l'inconvénient très-considérable d'en diminuer la pesanteur spécifique. Or, plus un corps a de gravité, plus il est possible de lui imprimer de vitesse; quelque force que vous employiez pour lancer un paquet de plumes, vous ne parviendrez jamais à lui faire franchir une grande distance : le même poids de plomb

peut être lancé à des distances énormes. La même force agit sur la bourre et sur le plomb d'un fusil : la bourre tombe à dix ou douze pas, la plus mince grenaille est portée à trente-trois mètres. Si le plomb était pur, et par conséquent plus lourd, on atteindrait de plus longues portées. Il serait à désirer qu'on pût le faire sans alliage et par compression, à l'aide de quelque filière ou de quelque laminoir ; sa densité en serait encore augmentée. Mais en attendant qu'on en fabrique de cette manière, tâchons de tirer le meilleur profit de celui que nous avons.

Quelques chasseurs se servent de grenaille de fonte, mais elle est d'un mauvais usage. La pesanteur spécifique du plomb est de 11,352. Celle de la fonte n'est que de 7,738. Celle-ci, étant plus légère, a moins de portée.

Plus dure que le fer des canons, elle les raye intérieurement et les détériore en peu de temps. Enfin, il arrive souvent qu'en mangeant du gibier tué avec de la fonte, vous en trouvez les grains, qui vous cassent les dents. Un chasseur doit donc s'abstenir d'employer cette grenaille.

Les bourres ne sont pas la partie la plus importante de votre armement ; mais elles ont aussi leur intérêt. L'arme n'a de portée que lorsque la bourre remplit bien le canon, et que, sans occuper trop de hauteur, elle forme une séparation exacte entre la

poudre et le plomb. Il faut que la bourre supérieure exerce une assez forte pression sur les parois du canon pour maintenir la charge à sa place : du papier non collé, de vieux journaux, font de très-bonnes bourres. Chez tous les marchands d'ustensiles de chasse on vend des chapelets de bourres toutes faites. En apparence elles sont énormes ; mais ne vous y fiez pas. Les marchands ont, je crois, trouvé un procédé pour les souffler. Après tout, c'est leur métier de vous allécher par la bonne mine de leurs denrées tout en vous en livrant le moins possible. Ayez donc en suspicion les bourres toutes faites : elles remplissent à peine les plus petits calibres.

On découpe aussi à l'emporte-pièce des bourres de carton, de liége, de cuivre rouge, de feutre. Toutes, les dernières surtout, lorsqu'elles s'adaptent bien exactement au calibre de l'arme, sont d'un bon usage. Seulement il est important qu'à l'un des points de leur circonférence on pratique une petite entaille ; autrement elles refouleraient devant elles tout l'air contenu dans le canon, et, pour peu que la compression soit opérée avec vivacité, cela suffit pour enflammer la poudre. Elles produisent précisément l'effet du briquet pneumatique. Pour mon compte, j'ai vu deux fois la compression de l'air enflammer la poudre de carabines que l'on chargeait trop précipitamment : la première fois, c'était à la compagnie d'arque-

buse de Château-Thierry, pendant un de nos tirs hebdomadaires; l'autre fois, c'était à un prix rendu à Belleville.

Maintenant que vous avez vos munitions, il vous faut des fourniments pour les mettre. On a imaginé un grand nombre de poires à poudre qui peuvent se diviser en deux classes bien distinctes : d'abord celles où la petite mesure qui renferme la charge de poudre reste en communication avec l'intérieur de la poire, celle à genouillère, par exemple. Ne vous en servez jamais; elles présentent toutes un grave inconvénient. S'il reste encore du poussier enflammé dans le canon quand vous y versez la charge, votre poire doit sauter, au grand péril de votre poignet.

Les autres offrent plus de sécurité : la mesure, lorsqu'on verse la poudre dans le canon, s'y trouve séparée et isolée de l'intérieur de la poire, en sorte qu'une explosion est beaucoup moins à craindre. Parmi les combinaisons de ce genre, choisissez celle dont le mécanisme vous paraîtra du maniement le plus facile. C'est une affaire de goût, ou plutôt d'habitude.

En général, les poires à poudre sont mal graduées; elles sont toutes disposées à peu près d'après le même modèle, lorsqu'il faudrait qu'elles fussent en rapport avec le calibre de chaque fusil. La plus forte charge qu'on puisse brûler utilement

doit, sans être tassée, occuper dans le canon une hauteur égale à un diamètre et demi du canon[1]. Tout ce que vous ajouteriez serait impuissant pour augmenter la portée. Cela fatiguerait inutilement le canon et la monture de l'arme. La plus faible charge ne doit jamais descendre au-dessous de moitié de ce chiffre. Une poire bien graduée devrait donc, pour chaque calibre, indiquer les limites extrêmes entre lesquelles le chasseur fera varier sa charge, suivant la saison, suivant l'état de l'atmosphère et la nature du gibier qu'il veut chasser.

Il ne faut jamais trop bourrer votre poudre, autrement vous feriez du pulvérin. La charge ne doit

1. En connaissant le calibre de l'arme, et en se rappelant que la charge doit occuper un diamètre et demi de hauteur, il est très facile de se rendre compte du poids qu'elle doit avoir. Voici le calcul pour le calibre de 17 millim. 5 (fusil de munition). Le rapport du diamètre à la circonférence étant de $\frac{355}{113}$, la circonférence du calibre de munition sera $17,5 \times \frac{355}{113} = 54,977$. L'aire du cercle sera $\frac{1}{4}$ D × C, ou $\frac{17,5}{4} \times 54,977 = 240,52$. L'aire du cercle, multipliée par la hauteur de la charge, sera

$$240,52 \left(17,5 + \frac{17,5}{2}\right) = 6313 \text{ millimètres cubes.}$$

Or, la pesanteur spécifique de la poudre de chasse est de 0 gr. 917 par centimètre cube. Le poids de la charge sera donc de

$$6313 \times 0,917 = 5 \text{ gr. } 79.$$

La charge la plus faible doit être de moitié, 2 gr. 89. Ce calcul, excessivement aisé, peut se faire en quelques secondes pour quelque calibre que ce soit.

jamais, par l'effet du tassement, diminuer de plus d'un cinquième.

A l'égard du sac à plomb, vous me trouverez fort arriéré. J'ai porté, j'ai même encore des sacs à plomb à double boyau; mais je n'ai jamais pu chasser une semaine entière sans perdre au moins une des mesures. J'ai essayé de les attacher à l'aide de cordons. Les chiens de mon fusil s'embarrassaient toujours dans ces maudites ficelles, et j'en suis revenu aux sacs à plomb les plus élémentaires. Comme ils sont d'un prix peu élevé, il est facile d'en avoir un pour chacun des numéros que l'on a en provision, ce qui est très-commode; puis, lorsqu'on les perd, ainsi que cela peut arriver souvent à de fort honnêtes chasseurs, au moins on ne fait pas une perte ruineuse.

Je dois confesser cependant, pour l'acquit de ma conscience, qu'on fabrique des sacs à plomb à genouillère d'un usage très-commode.

La mesure des sacs à plomb devrait être également appropriée au calibre de chaque canon; mais dans le commerce on fabrique toutes les mesures uniformes. Il faut donc que le coup d'œil du chasseur supplée à ce défaut de graduation. La juste proportion de la quantité de plomb est moins importante que celle de la poudre. Ici, nous prenons donc un peu sans compter; néanmoins, voici une indication que vous pouvez tenir en mémoire : la

charge en grenaille d'un canon doit être égale à une fois et un tiers le poids de sa balle. Dans l'usage, on désigne les calibres par le nombre de balles qu'une livre de plomb peut fournir[1]. Cette indication n'est jamais exacte; mais ici nous n'avons pas besoin d'une grande précision : acceptons donc cette désignation comme si elle n'était pas fautive.

Le n° 24	dont la balle doit peser	20gr 39	aura pour charge en grenaille.	27 18
22		22 25		29 66
20		24 47		32 63
18		27 19		36 25
16		30 59		40 78
14		34 96		46 61
12		40 79		54 38

Il ne vous manque plus que le carnier, ce capharnaüm du chasseur. On en fait de toutes les formes, on en fait de toutes les tailles. C'est une affaire de goût, choisissez. Qu'il vous paraisse commode, voilà le seul point important. J'aime que

1. Si vous ne savez pas quel nombre de balles désigne le calibre de votre fusil, il est très-facile de le calculer. Vous mesurerez bien exactement le diamètre; vous en déduirez un millimètre pour l'espace vide qu'on laisse autour de la balle et qu'on appelle le vent du projectile; vous introduirez ce diamètre réduit dans cette formule $\frac{355}{113} \times \frac{D^3}{6}$; le produit de l'opération sera le cube de la balle. Vous n'aurez plus qu'à multiplier ce résultat par 11,352, pesanteur spécifique du plomb, et vous obtiendrez en grammes le poids de votre balle.

chacun des objets que le carnier doit contenir ait sa place déterminée, qu'on puisse toujours y porter la main sans avoir besoin de fouiller pendant un quart d'heure. Il faut pour cela y pratiquer plusieurs petits compartiments de la grandeur même des ustensiles qu'on veut y placer. Ils doivent venir s'y insérer les uns à côté des autres, comme les instruments dans la trousse du chirurgien. D'abord il faut le tourne-vis; que le manche en soit plat et léger. Dans le compartiment voisin, vous ferez entrer une petite boîte ou un étui contenant vos cheminées de rechange et le magasin d'amorces. Ensuite viendra le couteau, puis enfin la petite pharmacie, ou bien au moins le flacon d'ammoniaque.

Au fond du carnier vous disposerez les sacs à plomb, un chiffon pour essuyer votre arme, vos bourres ou du papier pour les faire, le croûton de pain, la poire pour la soif et le flacon pour vous réconforter.

Dans un compartiment spécial doit se trouver un portefeuille. C'est là que repose le permis de chasse, en attendant que le garde ou le gendarme vienne vous en demander l'exhibition. Un crayon et quelques feuillets de papier blanc ne gâtent rien. Il y faut avoir, à tout événement, du taffetas d'Angleterre, des ciseaux, du fil et des aiguilles. Enfin on y met aussi la tasse classique en cuir bouilli.

Chaque fois que j'ouvre ce meuble, je le trouve plus commode; chaque fois aussi je songe à la folie de Diogène. En voyant un enfant boire dans le creux de sa main, le cynique brisa le gobelet de bois dont jusqu'alors il avait fait usage, en disant que c'était un meuble superflu. L'insensé ne comprenait pas que la sagesse consiste à supporter avec résignation les privations que la Providence nous inflige, mais que c'est un acte insigne de déraison que de s'en imposer soi-même, sans but et sans nécessité.

Le portefeuille peut aussi servir de porte-monnaie. Il faut, en partant pour la chasse, être muni de pièces légères. On peut en avoir besoin pour le garde ou pour le messier, pour l'enfant qui vous rapporte une pièce perdue, pour celui qui vous indique la remise d'une compagnie. Puis vous seriez fâché d'avoir oublié la part du pauvre. D'ailleurs l'aumône porte toujours bonheur. Je sais bien que vous allez vous récrier. Tous tant que nous sommes, nous nous piquons d'être gens raisonnables et à l'abri de toute croyance superstitieuse : c'est la prétention de chacun. Cependant je soutiens, moi, que tous les chasseurs, tous sans exception, vous aussi bien que moi, avons en cette matière quelque point vulnérable. Avez-vous jamais entendu personne, au retour de la chasse, dire : « Aujourd'hui j'ai été d'une maladresse insigne! » Tous

diront : « Je n'ai pas eu de chance ; » ou bien : « Un horrible guignon m'a poursuivi toute la journée. » La chance, le guignon, sont-ils donc des êtres bien rationnels ? Oh ! sans doute nous ne croyons pas au sort, à la fatalité, aux pressentiments ; non, nous n'y croyons pas : cependant il est de ces faits que la raison ne sait comment expliquer.

Alors que l'aigle impériale couvrait de son aile victorieuse l'Europe presque entière, M. Denon, directeur, et mon père, secrétaire général des musées, avaient entrepris un voyage en Italie. La mission qu'ils avaient à remplir exigeait qu'ils fussent accompagnés d'un dessinateur. Ils emmenaient avec eux Zix, artiste de talent, à qui nous devons le dessin d'ensemble des bas-reliefs de la Colonne. La même chaise de poste les emportait tous trois. Gais comme des artistes heureux, ils recevaient partout un accueil flatteur, que chacun d'eux, sans doute, eût rencontré en toute circonstance ; mais alors ils voyageaient au nom de celui à qui tout était soumis : chaque ville devenait un lieu de plaisir et de fêtes. Déjà Savonne et Gênes, Florence, ce séjour de délices, avaient fui derrière eux : ils avaient atteint Pérouse, ils allaient la quitter. Mais, avant de partir, ils réunirent dans un repas quelques amis, quelques artistes ; ils ne voulaient pas les abandonner sans leur dire encore un adieu. Je laisse à penser si la réunion fut ani-

mée. C'était un feu roulant de bons mots; la lutte semblait établie entre les *cariche*, les *lazzi*, les *concetti* italiens, la plaisanterie et la gaieté française. Zix ne fut pas au-dessous de la circonstance : il rit comme tout le monde, plus que tout le monde, de ce rire qui fait tant de bien.

Le lendemain, au moment de partir, Zix ne parut pas. On l'appela : ce fut inutilement. Enfin, impatienté de ce retard, on monte à sa chambre. On le trouve assis sur l'avant-dernière marche de l'escalier. Il tenait sa tête de ses deux mains; ses coudes étaient appuyés sur ses genoux : il semblait plongé dans une profonde méditation. « Eh bien! Zix, lui dit-on, que faites-vous donc là? il faut partir.

— Ah! oui, il faut partir. J'avais cru que vous deviez me laisser là, » répondit-il du ton d'un homme qui se réveille.

D'abord on voulut le railler sur la réponse bizarre qu'il avait faite. Lui, qui avait toujours la repartie prête, ne trouva pas de paroles pour repousser les attaques dont il était l'objet; seulement de grosses larmes semblèrent rouler dans ses yeux. « Qu'avez-vous, Zix? lui dit-on en lui prenant les mains; vous êtes triste.

— Rien, rien, » répliqua-t-il; et il tomba dans une sombre rêverie. En vain on essaya de l'en tirer; aux paroles qu'on lui adressait, il répondait de

ces phrases sèches qui tuent la conversation. Tout l'esprit, toute la gaieté de ses compagnons vinrent se glacer au contact du froid dont il était pénétré. Cependant ils ne voulaient pas le laisser tout entier aux pensées qui semblaient l'obséder. Force leur fut de recourir à des phrases banales : « Zix, lui dirent-ils, donnez-nous du tabac.

— Du tabac ! Je n'en prends plus ; c'est une dégoûtante habitude, je veux m'en corriger. »

En effet, le matin même il avait brisé sa tabatière. Ce n'était plus le même homme ; un vent funeste avait soufflé sur lui : rien ne fut capable de dissiper le triste pressentiment qui avait frappé son esprit.

Enfin, après avoir visité Rome, les voyageurs furent dans la nécessité de traverser les marais Pontins. Zix fut atteint d'une de ces fièvres qui pardonnent rarement. « Ramenez-moi en France, disait-il dans les accès de sa maladie ; rendez-moi la France ! Reverrai-je la France ? » Et il accompagnait ses prières de larmes et de sanglots.

Ses compagnons de voyage avaient cédé à ses instances : ils avaient repris la route de France, et déjà ils allaient une seconde fois quitter Pérouse. On avait donné à Zix la même chambre qu'il occupait six semaines auparavant. Deux personnes le portaient à la voiture, car déjà lui-même n'avait plus la force de diriger ses pas. Soit pour reprendre haleine, soit pour le saisir de manière

à descendre plus commodément l'escalier, les porteurs s'arrêtèrent sur cette même marche où six semaines auparavant on l'avait trouvé assis.

« Ah! s'écria-t-il, je vous avais bien dit que vous deviez me laisser ici; » et, avant qu'on l'eût changé de place, il expira.

CHAPITRE V.

Du chien d'arrêt.

Que el buen ballestero hace el buen sabueso.
(Alonzo Martinez de Espinar, L° 1°, c° 23.)

Le bon chasseur fait le bon chien.

Tout a été dit sur l'intelligence du chien. On en a tant parlé, depuis le temps où Pline racontait que les chiens des bords du Nil ne boivent qu'en courant de peur d'être surpris par les crocodiles, jusqu'à nos jours, où le dicton populaire atteste que le chien « aboie à ses soupes, les cuydant par ce refroydir. » Tout a été dit sur l'attachement qu'il porte à son maître. Ainsi, Gaston Phœbus, l'un des plus anciens auteurs cynégétiques qui aient écrit en français, célèbre l'intelligence et le courage du chien qui combattit en champ clos l'assassin d'Aubry de Mont-Didier. Puis, changeant les noms, l'époque et les circonstances, il donne une autre édition du même événement, qu'il fait arriver au temps du roi Clovis. Eh bien, de son temps, tout cela était déjà de l'histoire ancienne, qu'on rhabillait selon le goût du

moyen âge. Pline avait consigné tout cela dans son *Histoire naturelle*. « En Épire, dit l'auteur romain, un chien reconnut, au milieu d'une assemblée nombreuse, l'assassin de son maître, et par ses morsures le contraignit à confesser qu'il avait commis le crime[1]. » Tout a été dit; ainsi je n'ai pas la prétention d'apporter, sur cette matière, des documents entièrement nouveaux. Seulement, parmi les observations souvent contradictoires que nous ont transmises les maîtres de la science, je choisirai celles dont ma propre expérience m'aura confirmé la justesse.

La nature a donné aux chiens un odorat d'une exquise sensibilité. Quelquefois, après plusieurs heures d'intervalle, ils distinguent l'endroit où une pièce de gibier a passé. Leur instinct les entraîne sur cette voie dont ils ne s'écartent guère. Les uns la suivent d'un pas rapide, en faisant entendre des aboiements cadencés, jusqu'à ce qu'ils aient pris le gibier ou qu'ils l'aient perdu. Ce sont les chiens courants, dont nous n'avons pas à nous occuper en ce moment. Les autres suivent la piste avec moins de précipitation. Quelques détours que le gibier ait décrits, ils savent démêler ses ruses. Ils s'avancent silencieusement jusqu'à ce que les émanations de l'animal leur arrivent plus abondantes et

1. Livre VIII, chapitre XL.

plus vives. Alors ils s'arrêtent tout à coup. Les uns se couchent à terre; les autres, la patte levée, tous les membres rigides, les narines dilatées, les oreilles à demi redressées, l'œil ardent et tourné vers le gibier qu'ils cherchent à fasciner, sembleraient changés en statues, si l'ardeur de leurs regards et leurs muscles, bandés comme un ressort prêt à se détendre, n'étaient, malgré leur immobilité, pleins de vie et d'animation.

Ces races de chiens, que nos aïeux appelaient *chiens d'oysel*, *chiens couchants*, que les Espagnols désignent sous le nom de *perros de muestra* (chiens de montre), sont maintenant appelés par nous *chiens d'arrêt*. Le chien d'arrêt est la base de la chasse à tir, comme le limier est le point de départ de la chasse à courre.

Nous connaissons quatre espèces primitives de chiens d'arrêt : le braque, l'épagneul, le barbet et le griffon, qui, modifiés par l'éducation et par le croisement, ont produit un nombre infini de variétés.

Le poil du braque est ras, plus fin sur la tête et sur les oreilles que sur le reste du corps. Celui qui recouvre l'échine est, au contraire, plus long et plus rude. Le braque, lorsqu'il gronde, a la faculté de hérisser son poil en cet endroit. Sa robe varie du blanc au brun, au noir et au fauve. Le plus souvent, elle est blanche, semée de taches brunes, larges et inégales. D'autres fois, elle est

mouchetée de brun ou de noir. Il n'y a pas encore bien longtemps, on avait la mauvaise habitude de couper la queue des braques. On regardait une queue écourtée comme une des parures distinctives du chien d'arrêt. On sait que souvent les difformités des parents, lors même qu'elles sont accidentelles, se reproduisent chez leur progéniture. Aussi

Braque.

on en était arrivé à avoir des chiens qui naissaient presque sans queue. Pour mon compte, je me suis toujours élevé contre cette mutilation, dont je n'ai jamais compris le but. Maintenant peu de personnes font subir à leur chien cette opération barbare.

Depuis une quarantaine d'années, on a importé d'Angleterre une espèce de braque que nos voisins appellent le *pointer*. Plus haut sur pieds que le braque français, le pointer a la tournure plus lé-

gère. Ses muscles sont plus saillants, mieux détachés; ses moindres veines se dessinent sous sa peau fine et unie. Bien qu'il ait les oreilles moins longues et moins larges que notre braque, et qu'il soit, comme on dit, moins bien coiffé, ce n'en est pas moins un magnifique animal.

Le braque français est généralement plus docile, s'éloigne moins et revient plus facilement à l'appel de son maître. Il chasse plus sagement, et, lorsqu'il évente une pièce, il en avertit aussitôt le chasseur par les oscillations précipitées de sa queue. Il s'avance avec précaution, comme s'il posait les pieds entre des charbons ardents. Il craint de donner l'alarme au gibier. Il sait qu'il ne chasse pas pour lui-même, qu'il chasse pour son maître; aussi tourne-t-il quelquefois la tête en arrière pour regarder si le chasseur est à portée. Quelquefois il ralentit sa marche pour l'attendre, même avant d'avoir dessiné son arrêt.

Le pointer chasse pour lui et sans s'inquiéter de personne. Il quête toujours au galop. En quelques instants il a arpenté une plaine. Il s'approche, toujours courant, jusqu'à ce que les émanations lui arrivent bien distinctes. Alors il s'arrête dans la position où le sentiment du gibier l'a frappé. Il ne bouge plus. On dirait qu'il est pétrifié.

Lorsque le gibier tient, on peut se servir avec avantage du pointer, à la condition toutefois de

chasser seul et d'être doué de ces jarrets d'acier comme j'en avais, hélas! il y a quelques années, qui permettent de lutter victorieusement avec un cheval de course. Mais vous comprenez que, si le temps est peu favorable, si la terre est sèche, ce chien, qui va toujours au galop et la tête haute, doit laisser à droite et à gauche un grand nombre de pièces. Puis son allure précipitée doit toujours, lorsque le gibier ne tient pas, le faire partir hors portée. A supposer que votre pointer ait bien marqué son arrêt, comme il est à deux ou trois cents pas de vous, il faut plusieurs minutes pour le rejoindre, et ce qu'il a arrêté a tout le temps de prendre l'éveil et de partir. Si vous chassez en ligne, il est fort désagréable d'avoir un chien qui est toujours à deux ou trois cents pas en avant de tout le monde. Tout le mérite du pointer consiste dans la beauté de ses formes et dans l'extrême finesse de son odorat.

Lorsque je dis que le pointer est un chien anglais, c'est pour me conformer à l'opinion généralement reçue. Il est espagnol; seulement il nous est venu d'Espagne en passant par l'Angleterre, Alonzo de Espinar, qui écrivait en 1644 son excellent ouvrage sur la chasse (*arte de ballestería*), dans son chapitre XXXIX du livre III, distingue deux espèces de chien d'arrêt. La première est le *rastrero*, le dépisteur, celui qui suit la piste. C'est celui auquel

les Anglais ont donné le nom de *setter*, mot par lequel ils désignent, à la guerre, les éclaireurs ou batteurs d'estrade. Les chiens de l'autre espèce sont appelés par Espinar *ventores*, éventeurs, parce qu'ils chassent le nez au vent, toujours au galop. Ceux-ci s'arrêtent subitement dès que leur arrive le sentiment du gibier. Ils arrêtent de pointe, *de*

Pointer.

punta, dit l'auteur espagnol (page 246, verso, ligne 3) : *Los de punta en llegando á parar la perdiz se están quedos en la parte que les alcançó á dar el viento de la caza.* « Ceux de pointe, lorsqu'ils arrêtent la perdrix, restent immobiles à l'endroit où vient les frapper le vent de la chasse. » Ainsi tout, jusqu'au nom même de *pointer*, pointeur, est d'origine espagnole.

Il existe une nouvelle espèce de braques, qui joignent la finesse de nez du pointer à la sagesse du braque français. Ils proviennent, je crois, du croisement de ces deux espèces ; et l'on m'a dit qu'ils ont été amenés d'Irlande. Je les ai entendu désigner sous le nom de *chiens orangés*. Ils sont blancs, marqués de taches jaunes. Chez d'autres, c'est la couleur jaune, ou plutôt fauve, qui domine, et le blanc ne se montre qu'en taches ou en balzanes. Ces chiens ont les formes un peu moins élancées que le pointer. De même que celui-ci, ils ont le voile du palais marqué de larges macules noires ; ils ont les côtes et surtout les fausses côtes beaucoup plus saillantes que celles des autres chiens, ce qui les fait paraître un peu harpés. Je crois que cette race a surtout été propagée en France par un chien magnifique nommé Néron, que M. Rieussec avait adjoint, pour la gent canine, aux étalons de son haras. Au reste, quelle que soit l'origine de cette espèce de braques, elle fournit de fort beaux, et, ce qui est plus important, d'excellents chiens d'arrêt.

On suppose que le chien à poils longs et soyeux est originaire de la péninsule Ibérique. C'est pour cela qu'on lui a donné le nom d'épagneul, bien qu'il ne soit pas plus commun en Espagne que dans toute autre partie de l'Europe. La robe de l'épagneul, de même que celle du braque, varie du

blanc au noir, au fauve et au marron. Ce chien peut atteindre la même taille que le braque; cependant, en général, il est un peu plus petit. Ses oreilles longues, pendantes, garnies de poils doux et soyeux, sa queue flottante comme un léger panache, lui forment une parure tout à fait coquette. Au reste, les qualités de cet animal répondent à ses gracieuses apparences. Il est doux, docile, gé-

Epagneul.

néralement moins coureur et moins étourdi que le braque. Garni d'une épaisse fourrure, il buissonne bien et ne craint pas d'aller à l'eau; mais, comme il n'est pas de médaille qui n'ait son revers, pas d'avantage qui ne soit compensé par un inconvénient, la grande quantité de poils dont il est chargé le rend plus sensible à la chaleur.

Aussi, lorsque le soleil est ardent, on le voit bientôt haletant; il ne chasse plus qu'avec mollesse.

Lorsque je commençai à porter le fusil, hélas! il y aura bientôt une quarantaine d'années, c'était une doctrine reçue chez les chasseurs français qu'un chien noir ou moucheté de noir ne peut pas être bon pour l'arrêt. Cependant, à peu près à cette époque, on amena d'Écosse ou d'Irlande une espèce d'épagneuls dont le poil a la couleur de l'ébène. Ces chiens ont généralement les formes plus élancées que nos anciens épagneuls. Ils sont moins dociles, moins câlins. Pour le caractère, ils tiennent beaucoup du pointer, comme ils paraissent en tenir pour l'habitude du corps. Malgré la noirceur de leur poil, ces chiens arrêtent très-bien. Il fallut donc se rendre à l'évidence; mais, comme la doctrine ne doit jamais se trouver en défaut, et qu'il était reconnu en principe qu'un chien noir ne peut pas être bon pour l'arrêt, on les appela des *chiens bleus*. Il est aussi de ces épagneuls anglais à la robe de couleur fauve. Croisés avec nos anciens épagneuls, ils en ont produit d'orangés, qui, tout en gardant de belles oreilles et un beau panache, ont cependant le reste du corps un peu moins garni de poils, ce qui les rend moins sensibles à la chaleur et plus durs à la fatigue.

La race des épagneuls se divise en beaucoup de variétés. Les uns ont le poil lisse, les autres l'ont

frisé ; il y en a de grands, il y en a de petits. Ceux de haute taille sont généralement les seuls qu'on emploie à la chasse, et l'on range les autres parmi es chiens de manchon. Cependant il s'en trouve, même au nombre des plus petits, dont se servent quelques chasseurs. Les petits épagneuls noirs marqués de feu, qu'on appelait autrefois des *Pyrames* et qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de *King's-Charles*, chassent assez bien la bécasse.

Épagneul à double nez.

J'ai vu une autre espèce de petits épagneuls, un peu plus forts que des King's-Charles, à la robe blanche marquée de fauve ou de marron clair, qui quêtaient fort bien et arrêtaient parfaitement la caille. Mais ces miniatures ne peuvent pas parcourir un long trajet ; il leur faut des occupations en

harmonie avec leur taille. Les longues chasses ne sont pas de leur compétence.

Quelques variétés d'épagneuls, aussi bien que de braques, ont le milieu du nez divisé par une fente profonde, par une espèce de gouttière qui sépare leurs deux narines, et qui leur a fait donner le nom de *chiens à double nez*. On a, pendant quelque temps, beaucoup vanté cette conformation particulière. Elle contribuait, disait-on, à développer d'une manière merveilleuse le sens de l'odorat; mais l'expérience a bientôt démontré que les chiens à double nez ne sont ni meilleurs ni moins bons que les autres. C'est un signe extérieur qui ne prouve rien et auquel on ne doit nullement s'arrêter.

La tête du griffon est plus courte et plus ronde que celle du braque et de l'épagneul. Les poils longs et rudes dont elle est hérissée, ainsi que tout son corps, la font paraître plus grosse encore qu'elle ne l'est réellement. Ses yeux sont cachés presque en entier par les poils qui les entourent; les moustaches, la barbe qui garnissent ses babines rendent sa physionomie inculte et sauvage. Sa robe, d'un blanc sale ou d'un gris jaunâtre mêlé de taches fauves ou brunes, lui donne une apparence grossière; c'est cependant une excellente bête que le griffon. Il est fidèle, attaché, courageux, mais il est fort difficile de le dresser; non qu'il

manque de nez ou d'intelligence, mais il ne veut pas se plier à l'obéissance, et il est d'une obstination qu'on a bien de la peine à surmonter. Cependant, lorsqu'on est parvenu à le dresser, il devient excellent : rembourré d'une couche épaisse de poils qui lui forment comme une cuirasse, il se jette hardiment dans les buissons de ronces les plus im-

Griffon.

pénétrables. Les fourrés d'ajoncs eux-mêmes ne le rebutent pas ; il pénètre partout. Ajoutez à cela qu'il va naturellement à l'eau, nage très-bien et barbotte volontiers : il est donc excellent pour la chasse au marais. Il est robuste, infatigable ; mais il faut qu'il ait été brisé à l'obéissance. Aussi voit-on très-peu de griffons bien purs dressés pour l'arrêt.

Le plus souvent on donne le nom de griffon à des métis obtenus du griffon et de l'épagneul. Ils ont la robe grivelée de ce dernier, dont ils se rapprochent beaucoup plus que du griffon. Ce sont de bons et beaux chiens; mais ils sont plus indisciplinés et moins souples que l'épagneul.

Le chien barbet, ou chien caniche, a la tête ronde, de longs poils frisés qui ressemblent à de la laine, en sorte qu'on est obligé de le tondre plusieurs fois dans l'année. Il n'est pas d'animal qui soit doué de plus d'intelligence; il apprend facilement tout ce qu'on veut lui montrer. Il est excellent pour rapporter. J'ai vu des chasseurs sortir avec un braque et un barbet; le premier arrêtait le gibier, l'autre allait le ramasser. Je n'ai rencontré qu'une seule fois le barbet travaillant comme chien d'arrêt proprement dit. Il quêtait avec soin; mais sa quête était lourde, et, soit que ce fût le défaut de l'individu ou celui de sa race, il me parut avoir moins de nez que les autres chiens. En Espagne on l'appelle chien d'eau, *perro de agua*[1]. On dit qu'il rend d'excellents services au marais; mais je ne puis en parler que par ouï-dire.

Ces différentes espèces, les deux premières surtout, ont entre elles une telle analogie de formes et de caractère, que j'ai vu une chienne mettre au

1. *Martinez de Espinar*, page 50, recto.

jour, dans la même portée, des braques et des épagneuls. Je crois que ce fait se renouvelle très-fréquemment. On a même remarqué qu'une lice, couverte une fois par un mâle, produit encore pendant plusieurs portées successives des petits qui retiennent quelque chose des formes et du naturel de ce chien, encore qu'elle ne l'ait point revu. Ce phénomène ne se produit pas chez le chien seulement, mais aussi chez le cheval. Ainsi la loi défendait en Espagne de faire couvrir les juments par des ânes : on était convaincu qu'une femelle, après avoir mis au jour un mulet, ne pouvait plus produire de chevaux de race pure. Ce sont quelquefois non-seulement les qualités naturelles que les parents transmettent à leurs enfants, mais aussi des infirmités résultant de mutilations purement accidentelles. Ce n'est pas sur les animaux seulement qu'agit cette loi de la nature, qu'il faut admettre quoiqu'on ne la puisse expliquer. Un de nos plus braves officiers avait été lancé en l'air par l'explosion d'une mine; il eut les os de la jambe et de la cuisse brisés en plusieurs endroits, et demeura boiteux. Son fils aîné, qui a été mon camarade de collége et mon ami, est né boiteux et portait les traces des glorieuses blessures de son père. Mme de Genlis, dans ses *Mémoires*, vol. II, p. 262, s'exprime ainsi : « Monsieur le duc, père de M. le prince de Condé, était borgne d'un accident arrivé à la chasse, et tous ses en-

fants légitimes et bâtards naquirent borgnes du même œil. »

Il est donc important, en faisant choix du jeune chien que vous voulez élever, de prendre en considération, non-seulement les qualités de la chienne qui l'a porté et celles du père qui l'a engendré, mais encore, si cela est possible, celles des chiens par lesquels la mère a été précédemment alignée. En négligeant ces précautions, on est exposé à de graves mécomptes : on espérait un chien de bonne race et l'on n'obtient qu'une bête mâtinée. Je sais bien qu'un auteur moderne conteste la vérité de ce proverbe : *Bon chien chasse de race.* Le Chasseur rustique a dépensé beaucoup d'esprit pour soutenir son opinion. Qu'est-ce que la pureté de sang ? nous dit-il, et volontiers il ajouterait avec la verve caustique de Casti :

Chi sa se un giorno un fine microscopio
Nel sangue nobiltà non scopra forse [1] ?

« Qui sait si un puissant microscope ne découvrira pas quelque jour dans le sang des globules de noblesse ? »

« Ce qu'on doit espérer, ce qu'on est en droit d'attendre du croisement de l'accouplement des races, dit M. d'Houdetot, ce sont des rejetons beaux de forme, purs de sang. » Comment, vous

1. *Gli animali parlanti*, c° III, s° XXIX.

reconnaissez que les qualités corporelles, la délicatesse des organes, doivent se transmettre, et vous niez que *le bon chien chasse de race !* Il y a là contradiction; mais vous l'oubliez, vous l'avez dit vous-même : l'odorat (c'est bien là une disposition purement physique), l'odorat, c'est l'esprit du chien. Sans aucun doute, ce serait aller trop loin que d'attribuer au proverbe que vous niez l'inflexibilité d'une proposition mathématique. De fort bons chiens peuvent engendrer un laridon; le plus horrible mâtin peut être père d'une bête fine et intelligente. Oui, cela est possible; mais cela n'arrive pas ordinairement. C'est l'exception qui confirme la règle. Quant à la règle, la voici : c'est que bon sang ne peut faillir; c'est que les enfants ressemblent à leurs parents; c'est que le chien et la lice transmettent à leurs petits la beauté de leurs formes, la finesse de leurs organes. Je me borne à exprimer ici des qualités purement matérielles. Pour mon compte, j'ai bien la croyance qu'il passe ordinairement du père à ses enfants autre chose que des facultés physiques : ainsi, les aberrations de l'intelligence, la manie homicide, la folie, sont le plus souvent héréditaires. Mais n'abordons point cette question; elle divise les écoles philosophiques, et le Chasseur rustique m'a l'air de ne pas tenir pour les idées innées. Contentons-nous donc de ce qui est matériel. Vous voulez un chien

ardent, vigoureux, chez qui les organes de l'odorat soient parfaitement développés; cherchez ces qualités parmi les petits d'individus qui en sont richement doués. Il est probable, je ne dis pas certain, que vous les rencontrerez là plutôt que chez la progéniture d'un mâtin; vous aurez mis ainsi de votre côté les chances pour qu'à la beauté des formes, à la vigueur, à la souplesse des muscles, votre chien joigne la finesse du nez. Or, maintenant, l'éducation doit faire le reste; car, dire que le bon chien chasse de race, ce n'est pas dire qu'il sait chasser sans qu'on lui ait rien appris. Cela signifie qu'il tient de sa race les dispositions nécessaires pour devenir un bon chien de chasse.

En vous recommandant de prendre un chien de race, je parle uniquement de celui que vous voulez élever. Mais s'il est question de vous procurer un chien tout fait, ne vous inquiétez ni de sa robe ni de sa généalogie. Voyez ce qu'il sait; ne le jugez qu'à l'œuvre, et, s'il est bon, prenez-le, quand même il serait dogue.

On ne classe guère le dogue parmi les chiens d'arrêt. Cependant j'en ai vu un, et de la plus forte taille, qui quêtait bien, arrêtait à merveille, et ne faisait pas trop de difficultés pour rendre le gibier qu'il avait ramassé. Néanmoins, je le confesse, il ne serait nullement dans mon goût de prendre un dogue pour compagnon.

Tout en ce monde est sujet à discussion. Il n'est pas jusqu'au nom des chiens qui n'ait donné lieu à de longues controverses. Les anciens théreuticographes, à commencer par Xénophon, veulent donner aux chiens de chasse un nom de plusieurs syllabes. Ils veulent que la dernière soit très-sonore. Les docteurs de l'école moderne veulent des noms monosyllabes. Ils n'en donnent aucune raison, sinon que nos voisins d'Albion le font ainsi. Vraiment? le beau motif! Ils appellent leurs chiens *Miss*, *Stop*, *Black*, *Blum* (prononcez *Bloum*). Oh! les beaux noms! comme ils résonnent harmonieusement à l'oreille! comme les syllabes Blum, Love, Miss sont sonores! comme elles font agréablement retentir les airs! comme le nom de Black prolonge doucement les vibrations de l'écho! Vous voulez des monosyllabes, et vous ne dites pas pourquoi. Moi, je suis partisan de la vieille école; je suis partisan de noms un peu moins courts. En voici la raison : lorsque votre chien chasse près de vous et que vous voulez attirer son attention, vous ne prononcez pas son nom. Un léger sifflement, le moindre mouvement des lèvres doit suffire pour qu'il vous comprenne. Vous n'avez besoin du nom pour le rappeler que lorsqu'il est éloigné. Or, je vous mets au défi d'attirer l'attention d'un animal placé à une moyenne distance par l'émission d'une seule syllabe. Le son est trop bref pour que

les vibrations sonores s'étendent beaucoup. Eussiez-vous une voix aussi puissante qu'une trompette de Sax, vous ne ferez pas parvenir le bruit d'une seule syllabe jusqu'à l'oreille de votre chien. Vous le savez si bien, que vous êtes forcé, pour vous faire entendre, d'allonger le mot en traînant la voix : vous ne dites pas Stop, mais Stôôôp ! ou bien vous répétez le nom plusieurs fois. Stop ! Stop ! La première émission commence à faire vibrer l'air; les émissions qui suivent vont en croissant, et l'organe a le temps de prendre tout le développement dont il est capable. Votre voix ne peut pas franchir tout de suite un grand espace : il faut qu'elle prenne son élan. Ainsi, pour vous faire entendre, vous êtes obligé de répéter votre monosyllabe. Mieux vaut avoir un mot composé de plusieurs sons réunis. Les premières syllabes préparent l'attention. Elle sont le *garde à vous !* qui précède tout commandement militaire. La dernière, qu'il faut avoir soin de choisir bien éclatante, frappe vivement l'ouïe du chien et ne laisse plus d'hésitation. *Chispa*, *Tonta*, *Querida*, *Thisbé*, *Tonto*, *Phanor*, sont d'excellents noms de chiens. Au reste, c'est un point de peu d'importance : donnez, si vous le voulez, à votre élève un nom très-court; vous en serez quitte pour le répéter plusieurs fois.

Je ne sais plus dans quel auteur j'ai lu qu'autre-

fois les mots instruire et châtier étaient à peu près synonymes. Car, disait-il, on n'apprend rien sans travail et sans peine. Quels que soient vos élèves, si vous voulez qu'ils fassent des progrès, il faut les reprendre et les corriger. Qui aime bien châtie bien, dit le proverbe; et, longtemps avant que ce dicton fût devenu populaire, Salomon avait écrit : « C'est haïr son fils que de ménager les verges. » *Odit filium suum qui parcit virgæ*[1]. De notre temps, tout cela est changé. L'école qui prend pour enseigne le rationalisme et la sensiblerie veut élever l'enfance sans lui infliger de châtiments; elle veut retrancher de l'éducation du chien le fouet et le collier de force. Elle propose d'attacher, je me trompe, d'allécher les chiens avec des saucisses.

Ainsi qu'on le voit, il y a encore ici diversité d'opinions à l'égard des procédés qu'il faut employer pour l'éducation des chiens. Le Chasseur rustique pose de cette manière la question : « En résumé, deux systèmes sont en présence : la force brutale et la douceur intelligente. » C'est là précisément le langage des mères qui gâtent leurs enfants et qui s'étonnent de les voir devenir des garnements détestables. Ce n'est pas exposer impartialement la difficulté. Vous ne voulez qu'un seul moyen

1. Ch. XIII, v. 24.

d'action . la douceur; et vous n'en admettez pas d'autre, pour le cas où la douceur échoue. Or, je vous le certifie, elle échouera presque toujours. On ne rend pas un chien docile et soumis sans lui donner quelques coups de fouet. Votre chien, à ce que vous croyez, vous aimera davantage. Je le concède encore et ne le pense pas. Mais je veux, moi, non-seulement que mon chien m'aime, je veux aussi qu'il me craigne. On n'obéit par amour que si on en a le caprice; on n'hésite jamais à obéir quand on sait que la désobéissance sera suivie du châtiment. Vous ne voulez, dites-vous, employer que la douceur *intelligente*. Pour qu'elle soit intelligente, il faut qu'elle soit unie à la fermeté. La douceur sans la fermeté n'est plus que de la mollesse. Voyez, s'il est permis de comparer les grandes choses aux petites, quel a été le sort de ces princes excellents qui ne voulaient que se faire aimer et ne savaient pas se faire craindre. Vous ne voulez employer qu'un seul moyen d'action : la douceur; nous en voulons trois : la douceur, la patience et la force; non pas la force *brutale*. A quoi bon cette vilaine épithète? Vous savez bien que tous les auteurs, et Magné de Marolles le premier, recommandent avant tout au chasseur qui dresse un chien la patience et la douceur.

Même lorsque vous êtes obligé de corriger votre chien, il faut, autant que possible, le faire avec

sang-froid et avec modération. Jamais de ces coups de pied ou de bâton qui peuvent blesser un animal, qui peuvent rompre des os et qui ne gravent pas mieux la correction dans la mémoire du chien que des coups de houssine ou de fouet. Jamais de ces tiraillements d'oreille, qui sont bien à tort recommandés par quelques auteurs. L'oreille est, chez le chien, d'une extrême sensibilité. On peut, en la tiraillant, léser quelque vaisseau, provoquer dans le conduit auditif des ulcérations qui, quelquefois, peuvent amener la surdité ou bien qui dégénèrent en des infirmités incurables.

Au reste, cette recommandation est vieille comme le monde, et Salomon compare l'homme furieux qui se mêle dans les querelles d'autrui à l'insensé qui tire les oreilles de son chien : *Sicut qui apprehendit auribus canem, sic qui transit impatiens et commiscetur rixæ alterius.* Que la punition soit proportionnée à la nature de la faute et au caractère de l'individu. Il est des chiens d'une nature souple et timide, qui se couchent et qui tremblent quand vous élevez la voix. Presque tous, lorsqu'ils ont été plusieurs fois châtiés pour des fautes avérées, rampent à vos pieds aussitôt que vous les grondez. Il suffit alors de les toucher avec un fétu de paille pour leur faire pousser des cris de douleur. Quand votre élève est arrivé à ce point de timidité, l'apparence du châtiment lui produit autant

d'effet que le châtiment le plus rigoureux. Ainsi, dans les derniers temps de l'éducation de mon brave Paxaro, et même à présent, lorsqu'il commet quelque faute et qu'il voit ma main armée du fouet, il court se réfugier dans sa niche. Alors, en criant bien fort, je frappe vigoureusement sur le toit de zinc dont elle est couverte : cela fait un vacarme horrible. A chaque coup qui résonne, la pauvre bête pousse un hurlement comme si on l'assommait. Je ne sais pas s'il éprouve réellement de la douleur; mais il est certain que la mémoire du châtiment reste dans son souvenir, et la même faute ne se reproduit pas au moins de quelques semaines. Il est des individus plus difficiles à réduire : ils se défendent, ils grognent. Il est bon que le maître s'astreigne à leur donner lui-même leur nourriture. Qu'il sache s'en faire aimer par des caresses et par des récompenses; mais il faut aussi, par des châtiments justes et sévères, les rendre souples et s'en faire craindre; car on peut appliquer cette vérité aux chiens aussi bien qu'aux hommes : La crainte du maître est le commencement de la sagesse. *Timor domini principium sapientiæ.*

Tous les auteurs, à commencer par Espinar, divisent l'éducation du chien d'arrêt en deux parties : la première, au logis, consiste à apprendre au chien à revenir à la voix de son maître, à lui faire

comprendre la valeur des mots : *Tout beau*, *ici*, *derrière*, à le dresser à la docilité. C'est la partie la plus importante de l'éducation, c'est la qualité sans laquelle toutes les autres ne sont rien. Il faut, avant tout, que le chien obéisse. Tâchez qu'il sache vous suivre en laisse. Rien n'est incommode comme un chien qui, lorsque vous le menez attaché, tire à droite, à gauche, ou bien croise devant vous et vient vous entortiller les jambes avec son cordeau. Il est utile aussi de l'accoutumer de bonne heure à rester à l'attache. Lorsqu'on ne lui donne pas cette habitude, il vous étourdit par ses cris continuels chaque fois que vous êtes forcé de le mettre à la chaîne. On recommande de le tenir attaché le plus de temps possible. Cela est bon sans doute pour l'empêcher de courir et de contracter de mauvaises habitudes; mais je crois qu'il est plus important encore de le garder avec soi, et ce que Gaston Phœbus dit du limier me paraît vrai surtout pour le chien d'arrêt : « Les valets de chiens et les aydes et les veneurs doivent tenir chascun son limier en sa chambre, pour trop de raisons; quar ils en seront plus netz et deviennent plus tard roigneux. Et aussi plus seront ensemble son maître et le limier, l'un saura mieux les coustumes de l'autre et mieux se connoistront. »

C'est là ce qui assurera toujours aux chiens du garde et du braconnier une supériorité incontes-

table sur celui du chasseur ordinaire. Constamment avec leur maître, ils s'identifient en quelque sorte avec lui; ils comprennent ses moindres gestes, devinent ses pensées. C'est alors qu'on peut dire avec vérité : « « Un bon chien est la moitié d'un bon chasseur. » Maintenant c'est à vous de décider si vous ne trouverez pas plus de gêne à conserver presque constamment votre chien avec vous qu'il ne doit vous revenir d'avantage de cet assujettissement; c'est à vous de choisir, et n'oubliez pas qu'on subit les conséquences du parti que l'on prend. Comme dit l'adage populaire :

Qui couche avec les chiens se lève avec les puces.

Il faut que le chien s'accoutume à revenir à votre appel : avec des caresses et des friandises, vous le lui apprendrez facilement. Mais les animaux ont des caprices : ce que votre chien a fait la veille, peut-être refusera-t-il de le faire demain. Il ne faut pas tolérer ces inégalités d'humeur; il faut le corriger. Cependant, si vous vous trouvez dans un endroit où vous ne soyez pas sûr de pouvoir atteindre votre chien, ne courez pas après lui, vous lui donneriez la mauvaise habitude de se sauver. Attendez une circonstance plus favorable. Quand vous serez dans un endroit enclos, recommencez la leçon. Si le chien revient, caressez-le; s'il ne revient pas, vous êtes certain de l'atteindre,

et vous ne devez pas manquer de le châtier. Un chien sans nez, sans jarret, peut encore rendre quelques services lorsqu'il est docile. Un chien qui, comme disent les chasseurs, n'a pas de rappel, ne sera jamais qu'un désagréable compagnon de chasse. Au lieu d'être conduit par vous, c'est lui qui vous mène.

La dernière partie de l'éducation au logis consiste à dresser le chien à rapporter tout ce que son maître lui indique. Les jeunes chiens, en général, sont disposés à saisir les menus objets qu'ils trouvent à terre et à les apporter en jouant. Mon chien, lorsqu'il était jeune, en rôdant dans les granges, avait découvert les cachettes des poules de mon fermier qui dérobaient leurs œufs. Chaque jour il allait dénicher leur ponte, qu'il m'apportait parfaitement intacte, et il me forçait à faire de nombreuses restitutions. La même année, les pigeons furent frappés de mortalité. Quelques-uns tombaient au pied du colombier. Paxaro ne tardait guère à aller les ramasser et à me les rapporter. On les jetait sur le fumier; il les y allait chercher et me les apportait de nouveau. On fut obligé de les enfouir pour qu'il ne les reprît pas. Cette disposition à rapporter est fort commune chez les très-jeunes chiens; mais, chez le plus grand nombre, elle ne tarde pas à disparaître. Il faut donc se hâter d'en profiter pour habituer en

jouant votre élève à rapporter ce qu'on lui jette; avec de la douceur et beaucoup de patience on en vient souvent à bout. On a vu un chasseur qui instruisait de jeunes chiens tirer parti de l'instinct dont était douée la mère de ses élèves. Il la faisait assister à la leçon donnée aux petits, et cette bête, d'un intelligence remarquable et elle-même parfaitement dressée, avait accepté le rôle de moniteur. Elle allait ramasser le chevalet pour leur donner l'exemple, les gourmandait lorsqu'ils étaient trop longs à obéir, les bourrait lorsqu'ils commettaient une faute. Si vous avez un semblable auxiliaire, il vous sera de plus de secours que le garde le plus adroit et le plus attentif. C'est lorsque le chien a de quatre à cinq mois qu'il est possible de lui faire contracter l'habitude de rapporter; plus tard, cela devient beaucoup plus difficile et quelquefois impossible. En effet, c'est de cinq à sept mois que s'opère presque tout le travail de la seconde dentition. A cette époque de souffrance, funeste pour un grand nombre, la disposition que les chiens avaient à rapporter disparaît le plus souvent, si elle n'a pas été heureusement cultivée. De cinq à huit mois, l'éruption des dents est ordinairement complète; mais il s'opère chez le chien une révolution pour passer de l'enfance à la puberté. C'est alors que la maladie vient le plus souvent le frapper. Si vous avez déjà été

assez heureux pour lui apprendre quelque chose, contentez-vous de ne pas le lui laisser oublier, sans songer à rien lui montrer de nouveau; sa mémoire et son intelligence sont malades aussi bien que son corps. Il faut attendre que la force et la santé lui soient revenues. C'est entre le dixième et le dix-huitième mois selon les individus, mais le plus souvent vers le dixième, que vous pouvez recommencer à l'instruire.

Vous prenez un bâton rond de vingt centimètres de longueur. Ce bâton ne doit pas être trop gros, afin que le chien puisse facilement le saisir entre ses dents. A chacune de ses extrémités, et perpendiculairement à son axe, vous percez deux trous de vrille ou de vilebrequin faisant entre eux un angle droit; enfin vous y enfoncez des chevilles de bois qui doivent dépasser de chaque côté de quatre à cinq centimètres, en sorte que le bâton, de quelque côté qu'il tombe, se trouve toujours porté par quatre petits pieds. De cette manière, le chien peut aisément le saisir sans se cogner le museau par terre, ce qui le rebuterait inévitablement. Ce petit instrument est ce qu'on appelle le *chevalet*. Vous essayerez de le lui faire prendre, et, quand il l'aura saisi, vous le lui ferez garder en le caressant d'une main et en lui tenant l'autre main sous la mâchoire inférieure. Quand vous lui aurez fait comprendre qu'il doit garder entre ses dents ce

qu'on y a mis, vous vous éloignerez de quelques pieds d'abord, et vous lui direz : *Apporte, apporte !* Si le chien marche vers vous, reprenez-lui doucement le chevalet, et donnez-lui en place quelque friandise. Il prendra goût à ce jeu, et bientôt il ira de lui-même ramasser le chevalet, puis tout ce que vous voudrez lui jeter, et l'éducation sera promptement achevée. Malheureusement les choses ne se passent pas toujours avec cette facilité. Le plus souvent le chien refuse de prendre le chevalet; il s'impatiente des efforts que l'on tente pour le lui introduire entre les dents; il se sauve. Alors il faut lui mettre un collier auquel est attachée une longe dont vous tiendrez l'extrémité. Alors peut-être, sentant qu'il ne peut se soustraire à votre action, deviendra-t-il plus traitable. Si ces moyens ne suffisent pas, au chevalet de bois rond substituez-en un autre de bois carré; sur l'une des arêtes pratiquez de petits crans en forme de scie. En en frottant les dents du chien, vous le forcerez à les desserrer assez pour que vous puissiez y placer le chevalet. Quelquefois cela ne suffit pas encore; alors il faut avoir recours aux grands moyens. On emploie le collier de force : on appelle ainsi un collier de cuir garni de plusieurs rangées de petits clous dont les pointes font saillie de cinq ou six millimètres. Un double cuir, cousu sous le premier, empêche que la tête des clous ne

puisse reculer lorsqu'on appuie sur la pointe; on attache un anneau à chaque extrémité et l'on y passe le bout d'un cordeau formant une boucle lâche; on le met au cou du chien, les pointes tournées en dedans. Lorsque le chien refuse d'obéir, on lui donne une légère secousse. La douleur que lui fait éprouver le contact des pointes ne tarde pas à le réduire à l'obéissance, quand toutefois il n'est pas d'une opiniâtreté tout à fait insurmontable. S'il se rebelle, s'il fait le méchant, raccourcissez le cordeau : à mauvais chien court lien. Il y a des chiens qu'on instruit très-facilement : les épagneuls de l'ancienne race, les caniches surtout rapportent très-aisément; le braque français est un peu plus étourdi; le griffon est d'une plus grande opiniâtreté; le pointer et l'épagneul anglais passent pour presque indomptables. Je crois cependant que le collier de force finit presque toujours par triompher de leur obstination. Après tout, il en est des chiens ainsi que des hommes : dans quelque espèce que ce soit, il se trouve des individus d'une si mauvaise nature qu'on fait de vains efforts pour les instruire; car, dit le proverbe espagnol, à savonner la tête d'un âne, on perd son temps et son savon.

Tous les colliers de force ne sont pas construits de la même manière. On en trouve, chez presque tous les marchands d'ustensiles de chasse, qui sont

construits d'une chaîne à larges anneaux de fil de fer. Les endroits où les anneaux se joignent sont armés de deux pointes; mais, de peur que ces pointes ne puissent pénétrer trop profondément et blesser la gorge du chien, on a enfilé dans chaque anneau un morceau de corne auquel on a donné la forme d'un gland ou d'une forte olive. Ce collier est assez commode; mis les pointes en dedans, il sert de collier de force; bouclé les pointes en dehors, il est à la fois une parure et une défense.

Lorsque le chien rapporte bien le chevalet, on lui jette un paquet de chiffons garni de deux ailes de perdrix; ensuite une peau de lièvre ou de lapin rembourrée; à chaque extrémité on met un morceau de plomb ou bien une pierre, afin qu'il s'accoutume à charger un lièvre par le milieu du corps.

On emploie aussi avec succès dans l'éducation du chien la privation de nourriture. On le laisse jeûner, et on ne lui donne sa soupe qu'après une leçon bien répétée. Voilà quels sont les principaux moyens indiqués par les anciens auteurs, ceux à l'aide desquels on est parvenu à dresser à peu près toutes les espèces de chiens.

De nos jours des doctrines nouvelles ont été émises sur l'éducation en général et sur celle des chiens en particulier. Le Chasseur rustique a donné une méthode. Je vais la transcrire *sans garantie au-*

cune, comme on dit dans l'annonce des brevets d'invention.

« Vous lui jetez un morceau, comptant bien qu'il prendra la peine d'aller le ramasser et de le manger. Vous n'aurez certes pas été trompé dans votre attente ; déjà le chien est placé devant vous, se léchant les babines (comme on dit vulgairement) en signe de satisfaction. Recommencez deux ou trois fois de suite la même manœuvre, puis mettez un morceau de viande dans l'intérieur d'un gros gant de peau. Jetez-le-lui, sans prononcer surtout le mot : *apporte!* ou *orte!* ce qui est complétement synonyme ; vous lui avez rendu ce mot odieux, en l'accompagnant si souvent de brutalités. Appelez-le doucement par son nom, en le caressant du regard, de la voix et du geste. Quand il reviendra sans se dessaisir du gant, retirez-le-lui de la gueule avec précaution, en jouant pour ainsi dire, et, à sa grande satisfaction, donnez-lui la viande qu'il renferme. De la sorte, vous lui en ferez avaler tant que vous voudrez : il crèvera plutôt que d'y renoncer le premier.

« Déjà votre élève n'hésite plus, et court gaiement chercher le gant chaque fois que vous le lui jetez..., toujours par rapport à la viande. Il a compris qu'il avait besoin de votre concours, qu'il était de son intérêt de revenir vers vous ; peu à peu, et sauf de rares exceptions, car il faut bien s'attendre à en

rencontrer quelques-unes, vous lui ferez rapporter tous les objets indistinctement. »

Je vous avoue franchement que, pour mon compte, je crois peu à l'efficacité de cette recette. Vous jetez des saucisses à un jeune chien : son premier mouvement sera d'y enfoncer la dent. C'est un mauvais commencement, et je crains bien que cela ne lui donne l'incurable défaut de déchirer le gibier. Vous enveloppez votre saucisse, et vous croyez qu'une peau de gant sera un obstacle pour la dent d'un chien, vous croyez que votre élève la rapportera : cela ne me paraît pas probable. Lorsque vous voudrez lui reprendre votre charcuterie gantée, il est présumable qu'il se sauvera en l'emportant; et le succès de cette méthode me semble excessivement douteux.

Il y a quelques jours, sur les bords de la Sioule, aux eaux de Châteauneuf, nous ne savions comment passer notre temps; car on ne va pas encore à Châteauneuf pour s'amuser : on y va pour se guérir. On proposa de faire tourner une table. C'est une distraction comme une autre. Nous voilà donc formant la chaîne. Au bout d'une longue séance, la table se mit à frémir d'une manière bien sensible. Elle commença à se mouvoir. Alors on voulut l'interroger. Mais lui faire lever les pieds pour répondre nous parut un procédé considérablement arriéré ; nous demandâmes qu'elle écrivît

ses réponses. Dans ce but, à l'aide d'un tamis très-fin, on la saupoudra de sable blanc, afin que les vibrations du bois, en écartant par places ce léger dépôt, pussent y tracer des caractères. Nous adressâmes cette double question : « A quel usage peut servir le mouvement des tables? Que faut-il en penser? que faut-il en dire? »

Après une très-longue attente, la table se mit à vibrer, et, à notre grand étonnement, des caractères fort distincts commencèrent à se tracer. On les apercevait d'autant mieux que le sable, blanc, en s'écartant, laissait voir le fond de la table, qui était de laque noire, et dessinait des lignes d'une parfaite netteté. Mais ici se révéla une difficulté que nous n'avions pas prévue. Ce guéridon était en laque, en véritable laque de la Chine, et il ne savait que sa langue natale. Sans posséder les connaissances d'un mandarin, il nous fut aisé de reconnaître dans le premier signe le caractère *dgin*, avec ses deux grandes jambes, qui sont tout ce que les lettrés ont conservé pour figurer la représentation de l'homme. C'était évidemment du chinois; mais comment trouver un sinologue lorsqu'on est au pied du Puy-de-Dôme? Le plus habile calligraphe de la réunion traça de son mieux un *fac-simile* des caractères, et voici la traduction envoyée par le savant à qui nous avions adressé notre copie.

« L'homme est un grand enfant, on l'occupe avec des enfantillages.

« Doute de tout, mais ne nie rien. »

C'était bien la réponse aux questions que nous avions soumises à l'oracle. Elle m'a paru sage, aussi j'applique le précepte chinois à la recette du Chasseur rustique. Je doute, mais je ne nie pas. Je l'ai transcrite textuellement. Essayez-en si vous voulez.

Je crois que cette méthode aurait le grave inconvénient de donner à votre élève le défaut de plonger ses crocs dans ce qu'il rapporte, d'avoir, comme disent les chasseurs, la dent dure. C'est un détestable vice. Pour le corriger, on propose de faire rapporter par le chien une pelote dans laquelle on a planté des aiguilles, afin qu'il se pique s'il serre trop fort. Je crois ce procédé capable de faire oublier au meilleur chien l'habitude de rapporter ; mais je doute qu'il guérisse celui qui a la dent dure. L'animal chez lequel ce défaut est le plus prononcé, celui qui coupe son gibier en morceaux, lorsqu'il saisit des substances inanimées, ne les meurtrit pas plus que ne le fait une autre bête. Bien plus, j'ai toujours vu que, s'il rencontre une perdrix morte depuis plusieurs heures et entièrement refroidie, il ne la rapporte que du bout des lèvres, et sans la déchirer aucunement. Mais lorsque la chair est chaude, lorsque le sang qui coule des blessures lui humecte la langue et les babines,

lorsque, dans son agonie, la perdrix s'agite et lui bat les yeux de ses ailes, alors il est saisi d'une espèce d'ivresse, l'odeur du sang lui monte au cerveau; il ne peut résister au désir de plonger ses crocs dans cette chair palpitante. Ce n'est pas qu'il morde ordinairement plus qu'un autre; seulement il a le système nerveux plus excitable. Je crois vraiment que, si nous étions chiens, nous aurions la dent dure.

Que cet animal rapporte beaucoup de gibier, qu'il se blase avec l'émotion que lui cause le contact de cette chair pantelante, peut-être le défaut s'atténuera-t-il. Je ne sais quel auteur recommande de faire rapporter par les chiens qui ont ce vice beaucoup de gibier d'eau; car ils ne le saisissent ordinairement que du bout des lèvres et avec répugnance. Peut-être ce moyen réussira-t-il; quant à la pelote rembourrée d'épingles, je la regarde comme un moyen puéril, et je n'ai rencontré personne qui l'ait employé avec succès. Dans mon opinion, ce défaut est à peu près incurable.

Il n'en est pas de même de l'habitude qu'ont certains chiens de dérober le gibier; si la pièce est tombée en un lieu où ils se pensent hors de la vue de leur maître, ils feront un trou avec leurs ongles, y mettront le gibier et le recouvriront de terre en la repoussant avec le dessus de leur museau. Si votre chien est docile, une légère correc-

tion accompagnée des mots : *cherche! apporte!* le déterminera à vous conduire à l'endroit où le gibier est enterré. S'il est opiniâtre, mettez-lui le cordeau, châtiez-le en répétant : *cherche! apporte!* il sait parfaitement la faute qu'il a commise, et finira toujours par restituer son larcin. Ce défaut est facile à faire disparaître.

Quelques chiens dévorent le gibier. Des corrections judicieusement appliquées leur feront aussi perdre cette mauvaise habitude, si vous ne l'avez pas laissée invétérer.

Voici que, sans nous en apercevoir, nous avons passé de l'éducation au logis à celle de la plaine. C'est que l'une constitue en quelque sorte la théorie, l'autre la pratique, et qu'il est bien difficile de dire : ici l'une finit, là l'autre commence. Votre élève sait rapporter; il faut maintenant qu'il exerce son savoir en quelque lieu qu'il se trouve et quelle que soit la disposition du terrain, que le sol soit nu ou couvert. Il faut qu'il s'accoutume à aller à l'eau. Si vous avez dans votre voisinage une rivière peu profonde, par un beau temps et lorsque l'eau sera bien tiède, traversez-la à gué dans un endroit où vous ayez de l'eau jusqu'au jarret. Peut-être le chien hésitera-t-il d'abord à vous suivre. Il se plaindra, gémira, aboiera sur le bord; mais en entendant que vous l'appelez et que vous marchez hardiment dans l'eau, il se décidera à vous re-

joindre. Répétez dans la journée plusieurs fois cette leçon, non pas tout de suite, ce qui pourrait rebuter le chien, mais à quelques instants d'intervalle. Si le chien reste sur le bord, éloignez-vous de l'autre côté en le sifflant, il se déterminera à passer, et, quelle qu'ait été dans le principe sa répugnance pour entrer dans l'eau, il s'y mettra bientôt gaiement. En renouvelant souvent ce manége, vous l'accoutumerez successivement à vous suivre dans des endroits de plus en plus profonds. Ce sera l'affaire de peu de jours. Quand vous en serez venu là, en restant toujours au milieu de l'eau, vous jetterez à quelques pas de vous ce que le chien a l'habitude de rapporter, le chevalet, par exemple. Si vous étiez resté sur la berge, le chien aurait peut-être dit en lui-même : « Pourquoi donc irais-je me mouiller les pattes lorsque mon maître reste à pied sec? » Mais lorsqu'il vous verra dans l'eau, qu'il y sera lui-même à côté de vous, il ne balancera pas. S'il n'obéissait pas, vous auriez la ressource du collier de force, et l'habitude de rapporter ce qui tombe dans l'eau une fois prise, vous pourrez vous tenir tranquillement sur le bord : le chien n'hésitera pas à se précipiter à l'eau.

La partie de l'éducation la plus importante, celle à laquelle on doit donner le plus de soins, le plus d'attention, celle dont dépend réellement le succès de votre chasse, c'est la quête. Qu'un chien

ne rapporte pas, on en est quitte pour ramasser soi-même son gibier, pour perdre quelques pièces ; mais quand un chien ne quête pas ou quête mal, on ne trouve rien à tirer, ou du moins fort peu de chose. Mieux vaudrait chasser tout seul.

Avant tout, il faut accoutumer votre chien à ne jamais chasser le vent au dos. L'air porterait au gibier vers lequel vous marchez les émanations de votre corps et le bruit de vos pas. Prévenu de votre approche, il se déroberait rapidement sans que ni vous ni votre chien puissiez vous douter de sa présence. Il faut que le vent vous vienne dans le visage ; de cette manière, votre chien ne peut manquer de sentir la voie du gibier. Alors, s'il s'emporte sur la piste ; s'il se met à courir et fait partir le gibier trop loin de vous pour que vous puissiez le tirer, c'est un crime irrémissible qu'il faut châtier à l'instant même. Si la faute se renouvelle, il faut mettre le collier de force, en y attachant un cordeau de huit ou dix mètres de longueur. La boucle du collier doit être placée sous le cou, en sorte que le cordeau passe naturellement entre les quatre pattes du chien. Quelques-uns de ces animaux, les braques orangés, par exemple, ont la peau de l'intérieur des cuisses tellement sensible, qu'elle serait promptement écorchée par le frottement de la corde. Il est donc prudent d'envelopper avec de la peau fine et souple

comme celle des gants l'extrémité du cordeau, dans une longueur d'un mètre et demi au moins. Lorsque vous verrez que le chien rencontre, vous saisirez le bout du cordeau et vous parlerez à demi-voix au chien, en lui disant : *bellement! tout beau!* Il est nécessaire qu'à votre intonation le chien comprenne qu'il doit aller doucement. Prononcez donc très-lentement; en faisant trembloter votre voix *tou out bôôô*. Si cela ne suffit pas pour calmer le chien, au moment où vous le sentirez partir, donnez une forte saccade avec le cordeau; elle fera probablement rouler le chien sur lui-même, et le dégoûtera de courir pour le moment. Tâchez de l'amener alors doucement sur la trace, jusqu'à ce que vous puissiez tirer. Mettez-y beaucoup de sang-froid. Il est important que la pièce tombe; c'est la meilleure explication que vous puissiez donner au chien pour lui faire comprendre que son rôle consiste principalement à vous montrer le gibier.

N'infligez jamais un châtiment que la faute ne soit bien avérée. Ainsi le chien le plus sage, marchant à mauvais vent, peut tomber au milieu d'une compagnie de perdrix et la faire lever sans qu'il y ait faute de sa part : « Il y a cependant, dit Espinar[1], des chasseurs tellement ineptes, que

1. Page 243, recto.

souvent ils mènent le chien le vent en queue, en sorte que celui-ci tombe au milieu des perdrix sans avoir rencontré la trace et les fait partir. Alors ils le rouent de coups, quoiqu'il ne soit nullement en faute. » Mais c'est toi, bourreau, pourrait-on lui dire, qui es coupable d'avoir mené ton chien au-dessus du vent, et tous les coups de fouet que tu lui appliques devraient tomber sur tes épaules.

Quelques chasseurs, pour corriger leur chien lorsqu'il s'emporte et ne revient pas au rappel, lui tirent un coup de cendrée. Tant que le chien, disent-ils, se sent sous l'action de votre fouet, il obéit et ne commet que peu de fautes. Si vous pouviez étendre indéfiniment la longueur de votre fouet, le chien deviendrait impeccable. Or, à soixante mètres, un coup de cendrée ne produit pas sur le derrière d'un chien plus d'effet qu'un violent coup de fouet. Il n'a pas la force de percer la peau, et moins encore de faire une blessure sérieuse. Le chien qui reçoit cet avertissement à distance comprend très-bien que l'éloignement ne le met pas à l'abri du châtiment. Il revient lestement, la queue entre les jambes, et peu de leçons de cette nature suffisent pour le rendre sage et prudent, pour le *raccourcir*, disent les gardes.

Je n'ignore pas combien ce procédé a soulevé de clameurs parmi les chasseurs de l'école sentimentale. Je sais qu'ils ont des phrases très-belles et

remplies d'une généreuse indignation à l'adresse des barbares qui veulent estropier les fesses de leurs chiens. Mais, je l'avoue, je suis peu touché de toute cette sensiblerie. Sans doute, si vous tiriez sur votre chien un coup de sept ou d'un plus gros numéro, qui peut blesser à de très-grandes distances, ce serait un acte de cruauté impardonnable; mais un demi-coup de cendrée n° 11 ou 12, lancé par une demi-charge de poudre, n'est, à cinquante ou soixante mètres, et jamais on ne tire sur un chien que beaucoup plus loin, n'est, dis-je, qu'un vigoureux coup de fouet. Je crois donc le moyen bon. Si la nécessité s'en présentait, je n'hésiterais pas à en faire usage. C'est mon opinion, quoi que l'on dise, et j'y persévère. *Quoad bonum.* N'allez pas entendre comme le fit un journaliste qui rendait compte des séances de la chambre des pairs. M. le comte de Montlosier avait terminé un discours par ces deux mots latins. Le soir même, le journal apprit à la capitale que le noble pair entendait persévérer dans son opinion, *foi de bon homme.*

Lorsqu'on applique un semblable châtiment, il faut le faire avec une excessive circonspection. Il ne faut jamais tirer quand l'animal présente le flanc, de peur qu'un grain égaré n'aille crever un œil ou se loger dans une articulation. En toute circonstance, il faut agir avec prudence. Il y a trois

ans, plusieurs jeunes gens chassaient dans la vallée de l'Allier. L'un d'entre eux possédait un chien trop ardent qu'il voulait *raccourcir*. On lui conseilla d'emporter un de ces petits pistolets de salon, qui se chargent à l'aide d'une capsule et d'un seul grain de plomb. La recette fit merveille. Le chien, averti le plus souvent par le sifflement de la balle, plusieurs fois aussi vigoureusement pincé sur les fesses, comprit qu'il fallait être docile et ne s'écarta plus, en sorte que le pistolet resta tout préparé au fond du carnier. On revenait, le soir, tout en cherchant un moineau, un cochevis sur lequel on pût le décharger. De l'autre côté de la route, on aperçut une charrette attelée d'un de ces coursiers massifs que M. de Montalembert a appelés des éléphants de trait. « Je gage, dit le porteur du pistolet, que je fais partir cette voiture au galop.

— Prends garde, lui dit-on, cela est bien près.

— Bast ! fit-il, le cuir d'un cheval est plus épais que la peau d'un chien. »

Il ne tint compte de l'avis, et le cheval partit à fond de train ; mais, après avoir fourni une carrière d'un kilomètre, il s'affaissa pour ne plus se relever. Le grain de plomb avait passé entre deux côtes et avait pénétré dans le poumon. Il fallut payer le cheval plus cher que sur le champ de foire. Cette pièce de gibier se trouva d'une digestion un peu difficile.

Il ne s'agit pas, au reste, d'éteindre l'ardeur de votre chien, mais seulement de la diriger. Il ne faut pas que votre chien perce toujours en avant sans s'inquiéter de son maître, ce que M. d'Houdetot appelle une *quête de loup*. Il faut qu'il cherche à droite, à gauche, en décrivant des zigzags. Donnez-lui vous-même l'exemple de cette marche. Ne traversez jamais une pièce de terre en droite ligne. Mais allez d'un bord à l'autre, de manière à ne pas laisser une touffe d'herbes qui ne soit battue. Si votre chien s'éloigne, changez brusquement de direction. En vous voyant faire cette manœuvre, il se rapprochera. Accoutumez votre chien à venir flairer chaque buisson, à n'en omettre aucun; qu'il ne rencontre pas un fossé sans en explorer les bords ; et je vous réponds que vous trouverez du gibier là où vingt chasseurs auront inutilement passé avant vous.

La plus grande partie des chiens d'arrêt, lorsqu'ils tombent sur la piste, la suivent le nez bas. Ce sont les *rastreadores* espagnols, les *setters* anglais. Plusieurs auteurs, Magné de Marolles, Blaze, signalent cette disposition comme un défaut, et veulent que le chien chasse toujours le nez haut. Le Chasseur rustique, au contraire, homme de beaucoup d'esprit et aussi de beaucoup d'expérience, pense que cette manière de quêter n'a rien de condamnable, et j'éprouve la satisfaction de me

trouver du même avis que lui. En effet, il me paraît évident que le vent doit dissiper plus promptement les émanations suspendues en l'air que celles attachées aux branches, au sol, aux racines, par le contact même du gibier.

Le *rastreador*, le dépisteur, qui cherche le nez près de terre, doit donc rencontrer le sentiment du gibier plus sûrement que les chiens qui vont le nez au vent. Il rend de bien meilleurs services lorsqu'il est question de faire lever un râle ou une caille qui s'obstine à tournoyer sans prendre son vol, de poursuivre un perdreau démonté. Se tenir collé à la voie est une qualité que les veneurs prisent fort dans le chien courant; elle est indispensable au limier : comment donc pourrait-elle être un défaut pour le chien d'arrêt? J'ai voulu remonter à l'origine de ce paradoxe, et je crois en avoir découvert la source. Magné de Marolles a puisé dans Espinar la plus grande partie de son traité sur la chasse au fusil. Or, au temps d'Espinar, on ne tirait pas encore au vol. L'arrêt était donc la qualité indispensable, car il fallait découvrir le gibier à terre : à tort ou à raison, Espinar pense que le chien, en arrêtant de pointe, fascine mieux la perdrix. Il doit donc nécessairement donner la préférence au chien qui chasse le nez haut. Magné de Marolles adopte cette opinion sans l'approfondir, et M. Blaze la répète, sans réfléchir que nous ne

sommes plus dans les mêmes conditions de chasse qu'aux temps de Philippe IV et de Louis XIII. Nous ne tirons plus qu'au vol : il est donc d'un intérêt tout à fait secondaire d'apercevoir le gibier à terre. Ce qu'il faut avant tout, c'est un chien qui le trouve ; un chien qui, par ses allures, vous avertisse que le gibier est près de vous, et qui le fasse lever à portée. Voilà, dans nos conditions actuelles de chasse, le chien le plus utile. Ainsi, un *choupille*, c'est-à-dire un chien qui quête en croisant sous le canon du fusil, qui, lorsqu'il rencontre, vous en prévient par ses allures, sans cependant dessiner jamais un arrêt, me paraît cent fois préférable au plus élégant pointer, si celui-ci doit aller piquer ses arrêts à cinq cents pas de vous. Chassez donc dans les vignes ou au bois avec une bête qui s'éloigne ! Une quête vive, sage, intelligente voilà la qualité la plus désirable. Ce n'est pas que je dédaigne l'arrêt. Bien loin de là, je le prise fort ; mais vous souvient-il d'un charmant vaudeville, *le Nécessaire et le Superflu ?* Un pauvre portefaix se désolait de sa misère. Il suppliait Dieu de lui accorder le nécessaire, rien que le nécessaire. « Qu'appelles-tu le nécessaire ? lui demanda le calife Haroun-al-Raschid, que le hasard avait amené près de lui.

— Hélas ! quelques pièces de monnaie chaque jour pour apaiser ma faim, répond-il.

— Tu les auras, » lui dit le commandeur des croyants.

Le lendemain, notre portefaix désira un gîte pour reposer sa tête. Dès qu'il l'eut obtenu, il voulut des meubles ; ses requêtes allèrent toujours en s'étendant. Enfin, il demanda une femme. « Mais, lui dit le vicaire du Prophète, c'est là du superflu.

— Vous croyez qu'une femme est du superflu? reprit le pauvre diable. Alors c'est du superflu bien nécessaire. »

L'arrêt est aussi du superflu ; mais du superflu si nécessaire, que peu de chasseurs consentent à s'en passer. Au reste, l'arrêt ne s'apprend pas ; les chiens arrêtent naturellement. Ce que les auteurs content des morceaux de pain frits qu'on fait arrêter par son élève pour le dresser n'est que puérilité.

On n'apprend pas à arrêter, pas plus qu'on n'apprend à avoir du nez ou des yeux. L'éducation ne peut pas donner cette surexcitation nerveuse qui roidit les muscles du chien, qui anime son regard d'un feu inaccoutumé ; l'éducation ne peut pas produire cette puissance magnétique par laquelle il fascine le gibier.

Rien de tout cela ne peut s'apprendre. Seulement, si votre chien, après avoir marqué son arrêt, se lance sur le gibier, si, comme on dit, *il force*, mettez-lui le collier et le cordeau. Au moment où le chien a dessiné son arrêt, posez le

pied sur le cordeau. Approchez-vous avec précaution, toujours en marchant sur la laisse. Tâchez surtout de ne pas manquer la pièce qui partira; tâchez même de tuer la pièce à terre sous le nez de votre chien. Vous l'aurez bientôt rendu ferme dans son arrêt.

Le bon chien comprend qu'il chasse pour son maître. Aussi, lorsqu'il a formé son arrêt, il tourne la tête pour voir si le chasseur s'approche, puis il reprend son immobilité jusqu'à ce qu'on soit arrivé près de lui. Il sait qu'il doit éviter tout ce qui peut effrayer la pièce et la faire partir. Lorsque le gibier était inquiet, j'ai quelquefois vu mon chien, pour le rassurer, feindre de ne l'avoir pas aperçu, se retourner, s'éloigner d'une dizaine de pas en suivant le contre-pied, puis se coucher là en attendant. Lorsque j'étais arrivé, il reprenait la piste et me conduisait jusqu'à la pièce qui, pleine de confiance, s'était blottie sous quelque touffe d'herbe ou sous quelque javelle.

Il est des chasseurs fanatiques d'un bel arrêt; une parfaite immobilité est pour eux le sublime de la chasse. Ils veulent que le chien n'avance jamais après qu'il a formé son arrêt. Ils ne réfléchissent pas qu'alors le chien est souvent à cinquante ou soixante pas de la compagnie de perdrix, ou bien qu'un perdreau marche devant lui. S'il ne bouge pas après que vous l'avez rejoint, vous êtes à peu près

certain de ne pas tirer ; car le gibier ne partira pas ou partira de trop loin.

D'autres chasseurs tombent, à mon avis, dans un excès contraire. Ils s'empressent de crier : *pille! pille!* Ce mot, prononcé d'une manière brève, excite le chien à se précipiter sur la voie, c'est-à-dire à forcer son arrêt. C'est la plus mauvaise habitude que vous puissiez lui donner. Il faut dire au chien, à voix basse et en traînant sur les syllabes : *Après!* ou bien : *Assure!* Le chien, averti par l'intonation de votre voix qu'il doit aller sagement, se traîne à plat ventre, en suivant la piste quelquefois pendant un espace de deux ou trois cents pas, et finit par faire lever à belle la pièce qui marche devant lui.

Espinar dit que, de son temps, un bon chien devait indiquer au chasseur le nombre de perdrix qui se trouvaient devant lui. Cette assertion n'a rien d'exagéré. J'ai chassé souvent avec Médor, épagneul appartenant à un nommé Brunel, garde à Fère-en-Tardenois. Lorsqu'il arrêtait une compagnie, il désignait bien distinctement par ses mouvements de tête le nombre des perdrix et la direction qu'elles occupaient.

Les jeunes chiens arrêtent assez volontiers l'alouette. Ce n'est pas un défaut. Faites-leur voir de la caille et de la perdrix ; que le gibier tombe souvent sous votre plomb, et bientôt ils dédaigneront

le moineau. Quelquefois le soir, par la grande chaleur, il arrive même aux meilleurs chiens d'arrêter l'alouette ; mais on le reconnaît ordinairement à leur air inquiet. Leur queue remue presque toujours un peu. Il ne faut pas les corriger pour cela. On doit seulement leur dire : *Moineau ! moineau ! Alouette !* Ce n'est pas là un défaut, ce n'est qu'une faute très-vénielle. Mais une habitude vicieuse qu'on ne saurait assez tôt réprimer chez les jeunes chiens est celle de courir après la volaille. Je ne connais pour guérir ce vice d'autre remède que les corrections rigoureuses, répétées autant de fois que le délit se reproduit. Magné de Marolles propose ce moyen : « Prenez un petit bâton; fendez-le par un bout, assez pour y passer la queue du chien, et liez ce bout fendu avec une ficelle, de manière à lui faire sentir de la douleur; à l'autre bout, attachez une poule par le gros de l'aile, près du corps, et lâchez-le ensuite, en lui appliquant quelques coups de fouet. Il se met à courir autant qu'il peut à cause de la douleur qu'il ressent à la queue, et qu'il croit causée par la poule. A force de la traîner, il la tue; et, las de courir, il s'arrête et va se cacher dans quelque recoin. Alors détachez le bâton et battez-lui la gueule avec la poule morte. »

Je doutais beaucoup de l'efficacité de cette recette, quand l'occasion s'est présentée de la mettre

à l'épreuve. L'année dernière j'avais entrepris de dresser une jeune chienne issue de griffon et d'épagneul. C'était bien, à l'encontre de la volaille, la bête la plus indisciplinée que j'eusse rencontrée. Le fouet n'y pouvait rien, et ses habitudes à cet égard furent, au bout de quelques semaines, tellement connues, que, dans un rayon de quatre kilomètres, il ne s'étranglait pas une poule sans qu'on la lui mît sur le compte et sans qu'on vînt m'en réclamer le prix. Encore si elle n'eût été coupable que de ses propres méfaits, mais elle excitait les autres au mal; car j'ai la persuasion que les animaux ont le moyen d'exprimer entre eux leurs pensées. Elle venait trouver mon honnête Paxaro et le mâtin qui garde la ferme, bête d'humeur tranquille et sédentaire. Elle leur tenait une foule de discours fallacieux. « Je trouve, disait-elle, que cela sent la géline. Je gage que les dindons du voisin sont à pâturer dans notre champ de la Préau. Allons donc expulser les dindons du voisin. » Elle accompagnait cela de quelques cabrioles, et nos trois maraudeurs se mettaient à battre la campagne. Il me fallut, en moins d'une semaine, payer plus de huit dindons. J'avais inutilement usé des châtiments ordinaires. J'eus recours à l'expédient indiqué par Magné de Marolles, sans y avoir grande confiance. Dès que ma voleuse de volaille se sentit une poule attachée à la queue, elle courut se cacher, rompit avec ses

dents le bâton qui lui serrait la queue. Quant à la poule, elle n'en fit ni une ni deux : elle en fit quatre bouchées. Je jugeai le procédé peu efficace. Je donnai la coupable à un métayer qui demeure à quelques myriamètres de chez moi, et, depuis qu'elle est partie, tout est rentré dans l'ordre.

Ce n'est pas tout pour le chasseur d'avoir choisi un chien de bonne race, de l'avoir élevé; il faut encore qu'il l'entretienne en bon état de santé. L'espèce canine, réduite en domesticité, est sujette à presque toutes les maladies de l'homme; elle souffre en outre de plusieurs affections qui lui sont propres. De même que tout ce qui a vie, le chien est, dès son plus jeune âge, exposé à la souffrance. La dentition est pour lui une époque de crise.

Les dents du chien sont au nombre de quarante-deux, savoir : douze incisives, quatre canines ou crochets, et vingt-six molaires. Les dents incisives prennent plus de développement à la mâchoire supérieure; les deux dents du milieu sont appelées les *pinces*. La dent qui se trouve à droite et à gauche des pinces est une incisive mitoyenne; puis vient à droite et à gauche une dent qu'on appelle *incisive de coin;* ensuite sont plantés les crochets.

Le chien, en naissant, a le plus souvent ses mâchoires garnies de ses crochets et de toutes ses incisives; mais ces dents sont caduques et ne doivent lui servir que pendant peu de temps; dès le second

ou le troisième mois elles commencent à tomber, pour faire place aux dents définitives qu'il doit garder toute sa vie. A la fin de l'année, les dents sont ordinairement toutes poussées ; mais quelquefois aussi la dentition n'est achevée qu'à l'âge de dix-huit mois. Les dents incisives du chien sont divisées en trois lobes ; celui du milieu est plus élevé, en sorte qu'elles offrent la forme d'un trèfle ou d'une fleur de lis. Le plus ou moins d'usure des dents sert à reconnaître, mais seulement d'une manière approximative, l'âge du chien. On comprend, en effet, que le mode de nourriture doit influer beaucoup sur la rapidité avec laquelle les dents se liment. L'animal qui a vécu presque uniquement de soupe a les dents mieux conservées que celui dont les aliments ont été des os et des substances dures.

Lorsque la dentition vient de s'achever, à un an ou dix-huit mois, toutes les dents sont blanches, les trois lobes des incisives sont parfaitement distincts. Mais déjà, lorsque le chien a accompli sa deuxième année, les deux pinces de la mâchoire inférieure sont rasées.

A trois ans, les mitoyennes inférieures et les pinces supérieures ont perdu leur fleur de lis.

A quatre ans, les dents commencent à jaunir, les mitoyennes de la mâchoire supérieure commencent à se raser. Enfin, à cinq ans, il ne reste plus

aucune trace des fleurs de lis, et les dents ne peuvent plus servir à déterminer l'âge de l'animal.

Le travail de la dentition ne s'effectue presque jamais sans ébranler profondément la santé du chien. Alors se déclare cette affection à laquelle on n'a pas donné de dénomination particulière, et qu'on appelle *la maladie*. Elle consiste en une inflammation des premières voies respiratoires, accompagnée d'accidents nerveux.

M. Prudhomme, dans son excellent *Traité des maladies des chiens*, décrit ainsi les effets de cette maladie : « Les symptômes de cette affection sont la tristesse, la nonchalance, une diminution notable de l'appétit. Bientôt la faiblesse est extrême; l'animal n'écoute plus le commandement; sa tête est pesante, il s'ébroue et tousse de temps en temps; la soif est ardente; par le nez, il s'écoule un liquide vert jaunâtre qui obstrue les narines; les yeux sont chassieux ; la respiration s'accélère et une légère diarrhée s'établit.

« Si l'état de maladie ne s'améliore pas, l'affaiblissement augmente, et bientôt le chien ne peut plus se tenir sur son train de derrière; ses yeux se creusent, deviennent ternes, s'ulcèrent même quelquefois, une bave écumeuse et filante s'échappe de la gueule, la diarrhée est très-forte; enfin il survient des mouvements convulsifs, et la vie s'éteint. Si, au contraire, la maladie doit se terminer d'une

manière favorable, on voit diminuer successivement l'intensité des symptômes que nous avons décrits en premier lieu. L'appétit revient, et avec lui la vigueur et la gaieté de l'animal.

« La maladie du chien dure ordinairement de vingt à quarante jours. Elle s'accompagne souvent, 1° d'une ophthalmie très-grave, se compliquant d'ulcérations de la cornée lucide; 2° de l'inflammation des bronches, du poumon et des plèvres; 3° d'une irritation intestinale et des voies génito-urinaires; 4° des phènomènes nerveux peuvent aussi l'accompagner, et même persister quand les autres symptômes ont complétement disparu. Les convulsions épileptiques sont toujours fatales. »

On a proposé, contre cette funeste maladie, une foule de recettes empiriques, et toutes on les proclame infaillibles, bien que le plus souvent elles n'amènent que de déplorables résultats. On met presque toujours sur la tête du chien un emplâtre de poix de Bourgogne, susceptible de causer plus de mal que de bien. Ce qu'on emploie avec le plus de succès, c'est un traitement rationnel. Si l'animal est vigoureux, abattez l'irritation par une saignée légère, pratiquée dès le début de la maladie. Si des accidents gastriques ne se sont point manifestés, détournez l'irritation des voies respiratoires par une douce purgation. Faites usage de boissons adoucissantes, de lait coupé avec une dé-

coction de guimauve, de graine de lin ou de feuilles de cactus opuntia. Lorsque les accidents nerveux se présentent, combattez-les par des antispasmodiques, le camphre, l'éther, l'opium, administrés à des doses excessivement faibles. Enfin donnez une issue aux humeurs en ouvrant un exutoire énergique. Un séton piqué sur la nuque dès le commencement de la maladie est presque toujours suivi de la guérison.

J'ai donné une certaine étendue aux détails de cette affection, parce qu'il n'est, pour ainsi dire, pas un jeune chien qui n'en soit atteint, et que plus de moitié de ces pauvres animaux périssent victimes des traitements absurbes qu'on leur fait subir. Mais je n'ai point l'intention de décrire ici toutes les maladies, et je ne veux pas répéter les recettes qui, depuis le XIVe siècle, sont invariablement reproduites par les auteurs cynégétiques. Un seul auteur, M. d'Houdetot, ne s'est pas traîné sur ces vieux errements. Il a publié, à la suite de son *Chasseur rustique*, un *Traité des maladies des chiens* rédigé par M. Prudhomme, chef du service clinique de l'école vétérinaire d'Alfort. C'est un ouvrage clair, plein de méthode, digne de figurer dans la bibliothèque de tous les chasseurs. Néanmoins, et avec quelque simplicité que ce livre soit écrit, il ne suffit pas de le lire pour apprendre à reconnaître les symptômes, à les bien apprécier. Il faut une

étude approfondie, à laquelle n'a pas le temps de s'astreindre l'homme qui cherche dans la chasse le délassement d'occupations plus sérieuses. Quant à celui qui fait de la chasse sa principale affaire, le garde, le piqueur, s'il avait les connaissances d'un vétérinaire, il ne resterait pas dans son humble position. Sans doute il peut se trouver quelques exceptions; mais si votre chien était atteint d'une affection grave, je vous conseillerais de ne vous en rapporter ni à vos propres lumières ni à des recettes de commère ou de rebouteur. Ayez recours aux soins d'un homme qui ait l'habitude de soigner des animaux malades; car un remède appliqué mal à propos peut compromettre la vie d'une bête précieuse. Il faut seulement, en cas d'accident, savoir donner les premiers soins. Il faut, si votre chien est piqué par quelque bête venimeuse, ne pas hésiter à débrider la plaie et à la cautériser à l'aide d'ammoniaque liquide.

Souvent, après une longue chasse sur un sol pierreux ou sur de la terre durcie et rendue raboteuse par la sécheresse ou par la gelée, le dessous des pieds du chien devient douloureux. Il marche avec peine. Il a ce qu'on appelle l'*aggravée*, ou bien on dit qu'il est *dessolé*. Il faut soigneusement examiner la patte du chien, extraire les épines, les fragments de bois qui peuvent avoir pénétré entre les doigts. Si la peau est seulement rouge et douloureuse, il

suffira pour guérir le mal de quelques lotions froides et de quelques jours de repos. Si l'inflammation a fait plus de progrès, si la plante et les doigts sont enflés, si la peau crevassée laisse écouler un liquide purulent, il faut employer des lotions astringentes: du vinaigre et de la suie suffisent le plus souvent pour amener une prompte guérison.

Ce qui devrait paraître le plus facile et ce qu'on néglige le plus souvent, ce sont les soins d'hygiène. Il faut que la demeure du chien, niche ou chenil, soit entretenue dans le plus grand état de propreté, qu'elle ne soit pas exposée à l'humidité, que la paille y soit fréquemment renouvelée; que le chien soit peigné souvent; qu'on lui fasse prendre des bains nombreux. Lorsque ces soins sont négligés, l'animal est bientôt couvert de vermine, et il ne tarde pas à se déclarer des maladies de peau qui sont très-communes chez les chiens, surtout chez les individus de la race anglaise, qui, s'ils ont la peau plus fine, l'ont aussi plus irritable. Ces maladies font le désespoir des chasseurs; elles sont presque toujours incurables, ou au moins elles laissent toujours des traces indélébiles; si vous parvenez à faire disparaître le mal d'un côté, il ne tarde pas à se reproduire ailleurs. Les pommades soufrées, les bains de sulfure de potasse, le mercure, l'iode peuvent être employés; mais il faut, pour les appliquer, le discernement d'un praticien habile, et,

lorsqu'on ne veut pas se préparer des regrets, il faut recourir aux soins d'un vétérinaire.

Je ne veux plus parler que d'une maladie, mais aussi de la plus affreuse qui atteigne ces animaux, de la rage, et, dans la crainte de ne pas donner une description assez exacte des symptômes de cette redoutable affection, je suivrai, pour les décrire, un des maîtres de la science vétérinaire. Je les copierai textuellement dans l'excellent ouvrage de M. Prudhomme :

« Les causes de cette maladie, écrit-il, ne sont guère mieux connues que sa nature, et aujourd'hui on se perd encore en conjectures sur les circonstances qui favorisent son développement spontané.

« Elle est annoncée par un ensemble de symptômes dont les principaux sont, au début, de la tristesse, de l'inappétence. Le chien recherche les lieux sombres pour s'y blottir; son œil est plus brillant, plus rouge qu'à l'ordinaire. Quelques-uns passent la langue sur tous les corps qui se trouvent à leur portée, et le plus grand nombre vont flairer les autres chiens et leur lécher également les organes de la génération; on les voit souvent laper leur urine.

« Si la maladie a été inoculée par la morsure d'un autre animal, le chien qui est sur le point d'avoir un accès se gratte violemment la partie mordue. Il n'a pas, comme on l'a cru pendant

longtemps, horreur des liquides; mais la douleur qu'il éprouve à les déglutir fait qu'il n'y touche pas, malgré la soif ardente qui le tourmente et le désir qu'il a de l'apaiser.

« A cette époque, le caractère de cet animal change; il n'obéit plus aussi bien à la voix de son maître; il paraît maussade, son cri est rauque, incomplet, et tellement caractéristique qu'il suffit de l'avoir entendu une seule fois pour le reconnaître de loin et diagnostiquer la rage.

« Quand les premiers actes offensifs surviennent, le chien fuit son maître : on dirait qu'il sent sa position et qu'il redoute de porter la dent, dans un accès, sur celui qui l'a nourri et élevé. Il est rare en effet que le chien enragé morde la personne qui a toujours pris soin de lui; cependant cela n'est pas sans exemple, malheureusement; mais n'y avait-il pas été provoqué par une correction?

« C'est contre les chats ordinairement que les chiens enragés dirigent d'abord leur fureur; ensuite ils attaquent les chiens, les autres animaux, et même l'homme, sur lequel ils se jettent sans aucune provocation lorsqu'ils sont libres. Si l'on a eu soin de les attacher solidement à l'apparition des premiers symptômes, ils secouent violemment leur chaîne, la mordent avec force, et cherchent à détruire leur loge. Cet état ne dure pas au delà de quelques jours, trois à cinq au plus; l'animal tombe

paralysé du train de derrière, et succombe dans un accès. »

Il faut ajouter que souvent une partie de ces symptômes viennent à manquer, et que l'observateur le plus attentif a peine à caractériser la nature du mal. Il y a trois ans, un de mes voisins de campagne possédait une jeune chienne d'arrêt, née de la sœur de mon chien. C'était une épagneule orange que l'on avait nommée *Quérida*. Un jour, en la menant promener avec sa meute de chiens courants, M. de C. fut étonné de voir cette bête, ordinairement fort douce, attaquer successivement tous les chiens et les mordre. « Quérida, dit-il, devient bien méchante. » Il la corrigea et donna l'ordre à son garde de la prendre en laisse. Lorsqu'on fut rentré, il la fit enchaîner dans sa niche, qu'il fit entourer d'un grillage, afin que personne ne pût être mordu; il la soumit à une surveillance de tous les instants. On sait combien depuis quelques années les journaux ont rapporté d'histoires effrayantes sur les effets de la rage. Tout le monde était en méfiance; aussi Mme de C., craignant quelque négligence de ses serviteurs, voulut être elle-même présente lorsque cette chienne recevrait sa nourriture. Pendant plusieurs jours, Quérida resta à l'attache et ne refusa jamais les aliments qui lui furent présentés; un morceau de pain blanc lui ayant été jeté, non-seulement elle le mangea,

mais encore elle fit de ces mines par lesquelles un chien sait si bien vous demander des friandises. On lui offrit une jatte de lait qu'elle lapa jusqu'à la dernière goutte. On jugea donc qu'elle n'était nullement malade; on la déchaîna un instant afin qu'elle prît ses ébats. Elle se mit à manger de l'herbe, comme les chiens qui veulent se purger, et l'on disait encore : « Évidemment cette bête n'est pas malade, » lorsqu'une servante étant passée près d'elle, Quérida se retourna vivement pour mordre cette fille, dont elle ne saisit heureusement que le jupon. « Remettez cette chienne à l'attache, » dit M. de C., et lui-même il s'avança pour la saisir; mais elle partit d'une course désordonnée, franchit la porte de la cour qu'on avait laissée ouverte, se précipita dans la campagne, attaquant tous les animaux qu'elle rencontrait. Elle vint, à trois kilomètres de son point de départ, culbuter à ma porte le chien d'un de mes métayers; heureusement elle ne parvint pas à le mordre. Alors je saisis mon fusil, et je me joignis aux personnes qui la poursuivaient. Elle se dirigea vers la Sioule, qu'elle traversa à la nage. Elle passa de nouveau la rivière un kilomètre plus bas et continua sa course, essayant de mordre tout ce qu'elle rencontrait. Enfin elle alla se faire tuer au milieu de Saint-Pourçain.

Il peut donc arriver quelquefois qu'un animal enragé conserve les apparences de la santé et re-

çoive des aliments jusqu'à l'instant même de accès. Il faut donc toujours une excessive prudence. Quant à ce qu'on dit de l'horreur des animaux enragés pour les liquides, cela est évidemment erroné. Cette chienne dont la morsure communiqua la rage, au point que M. de C. fut dans la nécessité de faire abattre toute sa meute, avait, quelques instants avant l'accès, bu une jatte entière de lait; elle traversa deux fois à la nage une rivière qui n'a pas moins de soixante mètres de largeur.

On ne sait presque jamais si la rage qui se déclare chez un chien n'est pas communiquée. Quelque surveillance qu'on exerce sur ces animaux, il est toujours des instants où ils échappent au regard de leur maître, et l'on ne sait si dans ces moments ils n'ont pas été mordus. La maladie peut au reste ne se reproduire qu'après un laps de temps dont la durée dépend d'une foule de circonstances qu'on ne saurait toujours apprécier. M. M., propriétaire sur les bords de l'Allier, possédait une excellente lice qui était pleine lorsqu'elle fut mordue par un chien enragé. De Lisle de Moncel, dans sa *Méthode pour la destruction des loups* (page 269), indique une recette pour empêcher que la rage ne se déclare chez ceux que des bêtes enragées ont blessés. Ce remède, indiqué, dit-il, par M. de La Garbal, célèbre dans l'art de guérir, consiste à faire prendre, soit dans de l'eau, soit dans une omelette,

une cuillerée de poudre faite avec des écailles *de dessous d'huîtres mâles*. Dans le Bourbonnais, on a grande foi en cette recette ridicule, que plusieurs personnes transmettent à leurs enfants comme un précieux secret de famille. On fit donc manger à la lice mordue l'omelette traditionnelle. L'événement sembla d'abord donner raison à cette préparation de charlatan. Aucun symptôme de rage ne se manifesta chez la chienne tant qu'elle fut en gésine et tant qu'elle allaita ses petits; mais quand elle les eut élevés, la rage se déclara.

Au reste, il faut bien se garder de croire que la morsure d'une bête enragée communique infailliblement la rage. L'épaisseur des vêtements ou du poil peut avoir empêché le virus rabique de pénétrer sous la peau. L'animal peut avoir précédemment mordu d'autres individus; ses dents, ses gencives peuvent se trouver momentanément nettoyées de la bave qui contient le poison. M. Renault, directeur de l'école vétérinaire d'Alfort, dans un rapport fort remarquable, présenté à l'Académie de médecine dans la séance du 13 janvier 1852, a constaté par le relevé des observations faites aux écoles vétérinaires de Lyon, d'Alfort et de Toulouse, que le tiers seulement des individus qui reçoivent accidentellement des morsures est frappé de cette terrible maladie. Lorsqu'on a volontairement fait mordre des animaux, ou bien

lorsqu'on a fait pénétrer le virus sous leur peau, à l'aide de la lancette, le mal n'a pas toujours été communiqué. Lors même que toutes les circonstances avaient été ménagées pour que la transmission de la maladie dût avoir lieu, un tiers des individus a encore échappé à la contagion. Il ne faut donc point considérer comme un animal nécessairement perdu celui qui a reçu quelque morsure. On doit l'enfermer isolément ou l'enchaîner, et le soumettre à une surveillance qui ne doit pas durer moins de soixante jours. Il serait mieux encore de remettre le blessé aux soins d'un homme de l'art; car, si la médecine paraît impuissante pour guérir cette horrible maladie lorsqu'elle a déjà fait des progrès, au moins elle possède des moyens certains pour empêcher le mal d'éclore. Dès qu'une morsure a été faite par un animal suspect (et l'on doit en bonne hygiène considérer comme suspect tout chien qui mord sans y être forcé pour sa défense), il faut débrider la plaie, la nettoyer soigneusement, puis la cautériser soit à l'aide du fer rouge, soit en employant quelque puissant caustique, tel que le beurre d'antimoine; puis, quand vous aurez pris ces premières précautions, ayez recours aux soins de ceux qui ont étudié l'art de guérir. Fuyez comme la peste les possesseurs de prétendus secrets pour guérir la rage, qui exercent leur coupable industrie presque dans

chaque commune de France. Ces malheureux, par l'emploi de leurs prescriptions absurdes, inspirent aux victimes une funeste sécurité, les détournent de recourir aux précautions que la science possède, et deviennent ainsi la cause des événements les plus unestes. Ne vous adressez jamais aux charlatans, de quelque maladie que votre chien soit atteint. Pour peu que le mal présente la moindre gravité, on doit faire appel aux personnes expérimentées. C'est une dépense devant laquelle jamais un chasseur ne doit reculer; car un bon chien n'est pas seulement un serviteur, il est un compagnon, un ami; et rappelez-vous que si on dit : « Le bon chasseur fait le bon chien, » on dit aussi : « Le bon chien fait la moitié du bon chasseur. »

CHAPITRE VI.

La chasse en plaine.

L'aria, o rapidi augelli, che vi vale
S'humano ingegno al vostro volo impera?
Quale scampo procuri, alata schiera
Per l'aereo sentier, se il piombo a l'ale?
(BERNARDINO MARISCOTTI.)

Vos ruses, votre fuite, à quoi vous servent-elles?
Si l'adresse de l'homme a su vous devancer,
Dans les plaines de l'air pourquoi vous élancer?
Que vous sert votre vol, si le plomb a des ailes?

L'amour de la chasse est de toutes les passions celle qui persiste le plus longtemps dans le cœur de l'homme. Ni les glaces de l'âge ni les accidents ne la peuvent affaiblir. Elzéar Blaze a raconté l'histoire de M. Dufour, célèbre chasseur du Puy-de-Dôme. Il avait eu plusieurs doigts emportés par l'explosion de son fusil; mais cette blessure n'avait fait qu'exciter son ardeur. Un accident plus grave lui fracassa l'épaule droite : il se fit faire un fusil léger avec lequel il tirait de la main gauche. « Vous chasserez donc toujours? lui dit-on.

— Je l'espère bien, répondit-il.

— Mais quand vous ne pourrez plus tirer?

— Je suivrai mes chiens à la chasse.

— Et si les jambes vous manquent ?

— Je me ferai porter pour voir travailler mes chiens. »

Voir travailler ses chiens ! cela est bien ; mais je voudrais savoir ce que M. Dufour eût dit s'il eût été comme moi privé de la vue.

Depuis trente-cinq ans, je n'ai pas une seule fois manqué à l'ouverture de la chasse. Cette fois on pelotera les perdreaux sans moi. C'est demain le grand jour. Les chasseurs nettoient leurs armes, d'autres font des cartouches. Pendant ce temps je suis entre les mains des ministres du dieu d'Épidaure. Ils placent des moxas tout le long de mes vertèbres pour retenir un rayon fugitif de lumière prêt à échapper à ma pupille. Je n'ai pas, comme M. Dufour, la ressource de voir mon chien quêter. Cependant je veux encore m'occuper de chasse en dictant pour vous les conseils de ma vieille expérience.

C'est demain l'ouverture, vous comptez bien être matinal. Je le comprends, vous chassez sur un terrain où d'autres peuvent vous faire concurrence. S'ils passaient avant vous, ils effrayeraient le gibier, ils en prélèveraient la dîme. Les perdreaux se jetteraient dans les vignes ou dans les bois, et vous pourriez courir bien longtemps sans rien trouver dans des champs battus par d'autres.

Vous faites donc bien de prendre l'avance ; mais

si vous exercez votre adresse sur une terre où vous ayez seul le droit de chasser, il n'est plus besoin de devancer l'aurore ; la question n'est pas d'allonger la journée en y ajoutant quelques instants de crépuscule, mais bien d'employer le temps de la manière la plus utile. Le matin, les champs sont couverts de rosée ; les perdreaux, qui aiment à avoir les pieds secs, se tiennent encore dans les chaumes, dans les endroits découverts ; ils sont inquiets, partent de loin, et, s'il y a dans les environs quelque remise bien épaisse, bien inabordable, ils s'y jetteront à votre approche.

Attendez donc, pour entrer en campagne, que le soleil ait pompé l'humidité ; alors le gibier se sera mis à couvert dans les pièces de verdure dont la terre est encore garnie, dans les champs de trèfle, de luzerne, de pommes de terre ; dormant sans défiance à l'abri de quelques mottes de terre, il ne vous voit ni ne vous entend approcher ; il part sous votre fusil ; les perdreaux, surpris dans leur sommeil, épouvantés par le feu qu'ils ne connaissent pas encore, s'éparpillent de tous les côtés. Chaque touffe d'herbe, chaque revers de fossé, chaque buisson leur sert d'abri ; vous en trouvez partout, vous regagnez et bien au delà le temps que vous paraissiez avoir perdu.

L'heure du départ n'est donc pas indifférente ; vous pouvez d'ailleurs employer utilement les pre-

miers-instants de la journée. Les Espagnols ont coutume de dire : « C'est le ventre qui porte les jambes. » Ayez donc soin qu'un bon déjeuner vous donne des forces pour la fatigue à venir. J'ai vu le temps où je ne suivais pas toujours ce précepte. Il y a longtemps de cela. Alors nous battions avec l'ami G*** les friches de Fontenelle, des Ursules et les prés de Ville-Thierry, que traverse aujourd'hui le chemin de fer de Lyon. Il nous est arrivé de partir le matin, emportant dans nos carniers des vivres pour déjeuner ; puis, une fois en chasse, nous ne pensions plus qu'aux cailles, aux râles, aux lièvres, aux perdreaux ; et le soir, lorsque nous rentrions dans la hutte de bûcheron où nous avions établi notre domicile, nous étions tout étonnés de retrouver nos vivres intacts. Nous avions oublié de manger.

Ne suivez pas ce mauvais exemple ; on paye tôt ou tard les excès de fatigue et d'abstinence. Faites ce que je vous dis et non pas ce que j'ai fait ; ce n'est pas que je veuille ici, à l'exemple de du Fouilloux, préconiser les *harnois de gueule ;* que j'essaye, sur les traces de Blaze, de professer un cours de gastronomie : je ne serais pas compétent, je suis sobre, et je dirais presque comme le chantre de Tibur :

.... Me pascunt olivæ,
Me cichorea levesque malvæ.

Je ne dédaigne pas pour cela les bons morceaux ; d'ailleurs le proverbe dit : « L'eau va toujours à la rivière ; qui mange chapon, perdrix lui vient. »

Déjeunez donc bien, la chasse n'en ira pas plus mal.

Il est un cas cependant où j'approuve que vous partiez à jeun ou à peu près. Si le maître de la chasse a eu l'heureuse inspiration d'indiquer pour déjeuner le rendez-vous au bord d'une rivière qui, comme la Sioule, promène ses eaux limpides sur un sable doré, ou bien au bord d'une fontaine, ou bien sous quelque orme séculaire, je ne connais rien de plus gai que ce repas pris en plein air. Ceux que la chance a déjà favorisés arrivent tout fiers de leurs exploits ; ceux qui n'ont point encore fait preuve d'adresse ont devant eux la journée tout entière ; il ne leur est pas défendu d'aspirer à la royauté : l'espoir est pour tout le monde. Il n'y a là ni culot ni bredouille : un commencement d'exercice a doublé l'appétit, et l'odeur de la poudre a stimulé le goût.

Quel thème de hâbleries ne présentent pas les incidents de la matinée ! Je ne voudrais pas blesser ces joyeux convives en disant comme le proverbe : « Il est de la confrérie de Saint-Hubert, il n'enrage pas pour mentir ; » mais ce proverbe n'est pas juste, il y a bien loin de mentir à broder un peu la vérité, et d'ailleurs vous savez ce que disent les Espagnols :

El mentir no tiene al cavala, on n'a pas encore mis d'impôt sur le mensonge.

« Avez-vous vu comme ce perdreau qui m'est parti à la corne du champ de sainfoin a fait une singulière culbute?

— Certes, dit un voisin, il a été bien peloté, mais je connais un coup plus extrordinaire. En 1817, le duc de Berry chassait à Rosny; il venait de tirer une perdrix en travers : « Elle est tou-« chée! elle est touchée! » s'écrie-t-on. En effet, la perdrix monte en l'air, tournoie, puis tombe. Un garde, nommé Le Beschu, se trouvait à quelque distance du prince; il faisait si chaud, la chasse avait été si fatigante, que, pour respirer un peu, il avait entr'ouvert son habit. C'est dans cette étroite ouverture qu'en tombant vint s'engager la perdrix, comme si elle y eût cherché un refuge. La singularité du coup fit que le duc voulut voir la pièce qu'il avait abattue.

« On regarda en quel endroit elle était touchée : elle n'avait qu'une légère blessure derrière la tête; et, lorsqu'elle fut entre les mains du prince, elle ouvrit les yeux et commença à remuer. Le garde s'apprêtait à la tuer en lui frappant la tête sur le canon de son fusil. « Non, dit le duc, il faut tâcher « de la guérir, je vous en charge; elle fera une « bonne chanterelle pour la pariade. » Le Beschu donna tous ses soins à la pauvre bête. Il la pansa, la

nourrit, et, au bout de quelque temps, elle se trouva si bien apprivoisée qu'elle était sans cesse perchée sur son bras ou occupée à becqueter le dos de ses chiens. Elle suivait son maître à la chasse, car les coups de fusil ne l'effrayaient plus; et si parfois elle s'éloignait de quelques pas, c'était pour revenir aussitôt, en volant, se placer sur l'épaule du garde.

« Jamais la duchesse de Berry ne s'arrêtait à Rosny sans demander à voir sa perdrix. Un jour, on ne put la lui montrer; un chat l'avait mangée. La princesse en fut toute triste, et, quoique la cruauté ne fît pas partie de son caractère, elle donna des ordres pour que le coupable fût mis à mort impitoyablement. »

La perdrix, j'entends la perdrix grise, est le gibier qui habite le plus communément les plaines de France. Dans quelques localités privilégiées, on rencontre en même temps la perdrix rouge; mais cette dernière se tient plus volontiers dans les bois, dans les vignes, dans les lieux fortement accidentés. Le domicile de la perdrix grise, au contraire, c'est la plaine. Tout le monde a vu ce délicieux oiseau; il est donc tout à fait inutile d'en faire la description; un coup d'œil jeté sur le joli dessin qu'a tracé M. Grenier en apprendra plus que tout ce que je pourrais dire.

Dès les premiers dégels de février, et même dès le mois de janvier, lorsque le temps est très-doux,

's perdrix commencent à s'accoupler. Si le froid ...arait, elles se remettent en compagnie ; mais, a... tôt que tiédit la température, revient la saison des ...mours, ou la *pariade*, comme on dit en terme de ...asse. A cette époque, les perdrix semblent avo... oublié toute prudence ; elles se laissent facile... approcher par le chasseur, tiennent bien l... ...êt ; aussi en détruit-on beaucoup.

Perdrix grises.

En ...éral la perdrix part la première et le mâle ... se lève qu'un peu plus tard ; on pourrait de...uer celui-ci seulement : ce qui serait avanta...ux, car le nombre des mâles excède toujours de beaucoup celui des femelles. Les coqs ou bourdons qui ne sont pas appariés viennent porter le trouble dans les ménages et souvent empêchent

la perdrix de couver ; mais ordinairement, dans l'entraînement de la chasse, on ajuste la première pièce qui se présente, et il tombe autant de perdrix que de bourdons. Dans une terre bien gardée on devrait donc s'interdire la chasse aussitôt que les perdrix cessent d'être en compagnies. Pour détruire les coqs surabondants, on contrefaisait la voix de la femelle à l'aide d'un appeau, ou même on les appelait en faisant chanter une perdrix captive, une chanterelle ; mais la loi nouvelle sur la police de la chasse interdit également l'emploi de la chanterelle et celui des appeaux : il faut donc laisser en paix les coqs célibataires.

La perdrix fait son nid à terre, dans les sillons, dans les endroits couverts d'herbe qui peuvent le mieux la dérober aux regards. La ponte commence vers la fin d'avril ou les premiers jours de mai; les blés alors sont encore très-courts, ils peuvent à peine servir d'abri. Les prairies artificielles, au contraire, les trèfles, les luzernes ont déjà poussé; c'est donc sous leur feuillage qu'elle va établir sa demeure : ce qui cause la perte de plus de moitié des couvées, car souvent les prairies sont fauchées avant que les perdreaux soient éclos. Il arrive aux faucheurs de tuer la mère sur son nid, ou bien, lorsque celle-ci a pris la fuite, il est rare qu'elle revienne à son nid dégarni des herbes qui le protégeaient.

Lorsque les blés ont été semés de bonne heure, qu'ils ont eu le temps de croître avant l'hiver, les perdrix y nichent assez volontiers, et c'est une des premières conditions pour que la saison soit abondante en gibier.

La femelle dépose dans son nid de quinze à vingt œufs d'une couleur cendrée, verdâtre et terne; elle prend seule la peine de les faire éclore. Le mâle ne la soulage pas dans cette tâche; mais, pendant tout le temps de l'incubation, il rôde autour d'elle et fait en quelque sorte la garde. Aussitôt qu'ils sont sortis de leur coquille, les petits, de même que tous les gallinacés, sont en état de courir et de chercher leur nourriture, qui se compose de larves, d'insectes et de vers. Le coq alors partage avec la femelle le soin de les conduire et de les défendre. Si quelque chien ou quelque chasseur approche, il part en traînant l'aile, feignant d'être blessé. Si on le poursuit, il se relève, va tomber quelques pas plus loin, et parvient presque toujours, par cette ruse, à détourner le danger qui menace sa progéniture. Un peu plus tard, la femelle s'est levée; elle a fait un long vol dans une direction opposée; mais aussitôt elle revient en courant le long des sillons, rassemble ses petits, qui s'étaient blottis sous des touffes d'herbe, et les emmène bien loin du péril. Tant que les petits sont en traîne, c'est-à-dire tant qu'ils ne

peuvent pas voler, cette manœuvre se renouvelle d'une manière à peu près constante à l'approche de l'ennemi. Mais les perdreaux ne tardent guère à prendre de la force; vers la fin de juin, leurs ailes peuvent les porter, et l'on dit communément : *A la Saint-Jean, perdreaux volants.* Vers le commencement d'août, leur première queue tombe; le plumage d'un blanc jaunâtre qu'ils avaient en naissant fait place à des plumes d'un gris plus foncé: leur queue repousse, et, suivant la longueur qu'elle a, on dit qu'ils ont un ou deux doigts de revenu. Si leur queue est entière, on dit qu'ils sont revenus de queue. Quand leur plumage a pris à peu près l'aspect qu'il doit conserver, que le gris s'y trouve mélangé de taches jaunes et rousses, on dit que les perdreaux sont *maillés.* C'est alors seulement qu'ils sont bons à prendre; auparavant ils n'offrent qu'une capture trop facile, indigne d'un chasseur; leur chair est molle, sans saveur, et ne mérite pas les honneurs du tournebroche. Plus tard, il vient au coin de l'œil du perdreau une petite place presque écarlate. On dit alors que les perdreaux ont poussé le rouge. Bientôt leur poitrine se garnit de plumes d'une couleur de rouille foncée. Ces marques sont peu apparentes chez la femelle: mais, chez le mâle, elles sont plus fortes et dessinent sur son poitrail comme un large fer à cheval. Quelques jours encore, et le

perdreau sera entièrement adulte : on aura peine à le distinguer de la perdrix de l'année précédente. Dès que le mois d'octobre est arrivé, il n'est plus permis à un chasseur de dire qu'il vient de tuer des perdreaux : *A la Saint-Remy, perdreaux sont perdrix.* Il faut alors une certaine habitude pour distinguer une jeune perdrix d'un père noble. Cependant les pieds de la jeune, qui étaient jaunes lors de sa naissance, ont successivement acquis une couleur plus foncée; mais ils sont encore moins gris, moins écailleux, moins rugueux que ceux de la vieille. Chez la vieille, la première plume du fouet de l'aile est toujours arrondie; chez les jeunes, elle est pointue et en forme de lancette. Quelquefois on rencontre des perdreaux beaucoup plus jeunes que la saison ne semblerait le comporter. Cela vient de ce que la mère, ayant vu détruire sa première couvée, soit par les intempéries, soit par l'attaque des bêtes nuisibles, a été pondre dans un autre endroit et a fait ce que l'on appelle une couvée de *recoquetage.* Pour que les couvées viennent à bien, il faut que le temps soit beau depuis le commencement de la ponte jusqu'au moment où les perdreaux peuvent voler. S'il éclate, en mai ou en juin, de furieux orages, les nids, qui avaient été placés dans les endroits le plus garnis d'herbe, c'est-à-dire dans des bas-fonds, sont aussitôt inondés; les œufs sont refroidis ou

les petits, s'ils étaient éclos, sont noyés. Cette année (1853), on a vu des couvées étouffées sous les blés ou sous les foins versés par la pluie. Si la chaleur est trop vive, la terre se fend, les petits tombent dans les crevasses et ne tardent pas à y mourir. Il faut donc, pour que la chasse soit bonne, que le printemps ait été doux et tempéré.

Indépendamment de la perdrix qui vit ordinairement dans nos plaines, il en existe une autre espèce plus petite, d'un plumage un peu plus clair, qui ne s'y montre qu'en passant. Magné de Marolles, qui signale l'existence de cet oiseau, l'appelle, je crois, la *roquette*. Les ornithologues la nomment la perdrix de montagne ou de Damas; elle se rencontre si rarement que M. Blaze révoque en doute son existence. M. Léon Bertrand, dans un article inséré au *Journal des Chasseurs* (première année), dit en avoir tué une. Je puis joindre mon témoignage au sien, car moi aussi j'ai rencontré cette espèce.

En 1827, je chassais dans la prairie de Château-Thierry. Je ne sais comment le chemin de fer aura bouleversé cette belle plaine; mais alors elle s'étendait entre la rive gauche de la Marne et une ligne de collines couvertes de vignes jusqu'à moitié de leur hauteur, et dont le sommet était couronné par un taillis que l'on appelait le bois de Nogentelle. La route de Château-Thierry à Montmirail s'élève en décrivant une large courbe jusqu'au point culmi-

nant, appelé l'Orme aux loups, qui a servi de repère pour la triangulation du cadastre et de la carte de la guerre. Derrière le bois de Nogentelle s'étend un large plateau où se sont jouées les dernières scènes de ce drame glorieux inscrit dans nos fastes militaires sous le nom de bataille de Château-Thierry : c'est là que je chassais; je connaissais jusqu'au moindre buisson, jusqu'à la moindre touffe de chardons; j'aurais pu dire la place de chaque compagnie, le nombre des individus qui la composaient. Je fus donc bien étonné d'en rencontrer un jour une dont j'ignorais l'existence; elle partit tout autour de moi à l'arrêt de mon chien; elle me sembla si nombreuse que j'en eus presque le vertige; elle me passa au-dessus de la tête, à une quinzaine de pas; je tirai au coup droit et une pièce tomba foudroyée : le plomb avait fait balle et avait enlevé entièrement la tête. Je ramassai la bête, et je demeurai fort embarrassé de dire quel animal ce pouvait être; elle était un peu plus grosse qu'une forte caille et beaucoup plus petite et plus pâle qu'une perdrix ordinaire; cependant ses pieds étaient durs : ce devait être une vieille, et elle avait atteint toute sa croissance. Pour sortir de doute j'allai à la remise; cette fois j'abattis encore une pièce, qui ne fut pas abîmée par le plomb : il n'y avait pas à s'y méprendre, c'était une perdrix d'une petite espèce. J'aurais bien voulu en tuer

davantage; mais la compagnie, qui se composait au moins d'une quarantaine d'individus, avait traversé la route et s'était jetée dans les vignes de Nesle; la vendange n'était pas faite, il fallut m'arrêter. Quelques jours plus tard, quand le raisin fut cueilli, je recherchai ma compagnie, je battis tous les environs; quelque nombreuse qu'elle fût, je ne pus la retrouver; je demeurai donc persuadé que c'étaient là les perdrix voyageuses dont parle Magné de Marolles, et jamais dans ma vie de chasseur le même hasard ne s'est représenté.

Le premier soin du chasseur en entrant en campagne doit être de reconnaître la direction du vent; il ne faut jamais lui tourner le dos. Sans doute la disposition du terrain ne permet pas toujours de marcher directement vers l'endroit d'où il souffle; mais alors on lui prête le flanc, on s'avance en allant à droite, à gauche, en décrivant des zigzags. En général, ne percez pas devant vous comme un sanglier; allez d'un bord à l'autre de la pièce, puis revenez de manière à passer pour ainsi dire sur chaque motte de terre. Vous avez, je le sais, un bon chien; néanmoins ne vous en fiez pas uniquement à sa quête, cherchez vous-même : *Cherchez et vous trouverez.*

Si le pays est un terrain morcelé et de petite culture, le gibier se trouve à peu près indifféremment partout où il y a des couverts. Parcourez

donc avec la plus grande attention le bord des fossés, les trèfles, les luzernes; ne laissez pas une touffe de chardons sans l'avoir heurtée du pied. Si vous êtes dans un pays de grande culture, il faut vous enquérir du lieu où est la sole de blé : c'est là surtout que le gibier se tiendra; mais je n'entends pas dire qu'il faut négliger les avoines. Lorsqu'on scie les froments, les perdreaux se jettent dans les menus grains; ils y demeurent tant qu'on laisse ceux-ci sur pied ou en javelles; mais quand on les enlève, le gibier revient à la sole de blé et dans les pièces de verdure qui l'avoisinent. Le motif en est facile à comprendre. Les froments ont été semés avant l'hiver, il y a poussé beaucoup d'herbes et les insectes y ont pullulé. Il présente donc à la fois aux perdreaux un abri et des aliments. Les menus grains, au contraire, ne se sèment qu'au mois de mars ou d'avril, à une époque où les perdreaux ont déjà choisi leur habitacle; ils acquièrent leur maturité en trois mois; les mauvaises herbes ont moins le temps d'y pousser. Lorsqu'ils sont fauchés, leur chaume ras et clair-semé laisse la terre presque nue, et l'oiseau n'y trouve rien ni pour vivre ni pour se cacher. Il est donc tout naturel que les perdreaux reviennent de préférence dans les environs du lieu où ils se sont élevés. Tenez, voici votre chien qui rencontre; je gagerais, à son allure, que ce sont des perdreaux.

Le plus souvent la compagnie part toute en même temps. Il faut qu'elle obéisse à une espèce de commandement, car toutes les ailes se tournent du même côté en s'élevant et se dirigeant vers le même point. Si les perdrix sont vieilles, il est très-rare qu'elles se séparent, et il est alors difficile de les rejoindre; mais lorsqu'elles sont encore jeunes, de même que des conscrits inexpérimentés et mal au fait de la manœuvre, elles se troublent au bruit du fusil; elles s'éparpillent, l'une d'un côté, l'autre de l'autre, et l'on peut appliquer aux compagnies ce que dit l'Écriture : « Tout empire divisé périra. » Divisez donc vos perdreaux; tirez, à quelque distance qu'ils partent. Le feu les effrayera, ils se sépareront, et vous irez les ramasser l'un après l'autre, car il est alors beaucoup plus facile de les approcher. Les perdreaux divisés cherchent à se réunir, ils font entendre un cri qui leur sert de ralliement; ils prononcent plusieurs fois, à un court intervalle, les syllabes *kirrh-lei.... kirrh-lei....* Leur voix rauque et gutturale s'entend de très-loin et ne ressemble pas mal au bruit que produirait l'essieu mal graissé d'une charrue. Les perdrix font entendre le même chant le soir et le matin, soit pour appeler les absents, soit pour saluer le lever et le coucher du soleil. Mais, pendant que nous causons, votre chien s'est avancé de quelques pas, il a marqué l'arrêt; tenez-vous prêt à tirer.

Les chasseurs ne sont pas d'accord sur le tir; les uns disent : « Ne vous pressez pas; » les autres : « Soyez leste. » Je crois cependant qu'il est possible de les concilier, et l'on peut appliquer à la chasse ce vers de notre grand critique :

En tout ce que tu fais hâte-toi lentement.

Il faut, pour que la pièce tombe, qu'elle se trouve au bout de votre fusil; dès que vous la verrez cachée par le guidon, pressez la détente. Si le bout de votre fusil la rencontre vite, vous tirerez vite, et tant mieux; cela vous donnera de la facilité pour faire un coup double. Si, au contraire, vous ne trouvez pas le gibier dans la direction voulue, cherchez-le jusqu'à ce que votre guidon le couvre, votre plomb ira toujours assez vite pour le rejoindre; ne vous pressez donc pas de serrer la détente et rappelez-vous ce proverbe :

Sat cito si sat bene.
C'est toujours assez tôt, pourvu que ce soit bien.

Des chasseurs disent que, pour bien tirer, il faut suivre la pièce; ceci a besoin de commentaire : si vous entendez par là que, lorsque vous avez trouvé la pièce au bout de votre guidon, il faut encore attendre et la laisser filer avant de serrer la détente, je dirai que c'est une mauvaise pratique. Il faut toujours saisir l'occasion quand on la tient : la

pièce, en s'éloignant, peut faire un crochet, plonger sous votre ligne de mire; alors vous la manquez. Si votre fusil rate, elle sera trop loin pour que vous lui envoyiez votre second coup; si deux perdreaux sont partis ensemble, vous n'aurez pas le temps d'ajuster le second; il faut donc faire feu aussitôt qu'on voit le gibier dans l'alignement du fusil. Mais moi aussi je dis qu'il faut suivre la pièce, en ce sens que ni votre fusil ni votre regard ne doit la quitter, même après que le coup est parti. Par exemple, quand la pièce va de droite à gauche, votre fusil doit marcher dans la même direction. Si pour tirer vous vous arrêtez, pendant cet arrêt la pièce, qui est lancée, continue son vol et vous tirez derrière elle. Il faut donc, comme je le dis, suivre même après qu'on a serré la détente. De cette manière il n'y a pas d'interruption dans le mouvement. Quelques chasseurs, effrayés des accidents nombreux qui arrivent lorsque les canons viennent à éclater, et voulant mettre leurs doigts à l'abri de tout danger, placent ordinairement la main gauche sous le pontet de sous-garde. Cette habitude est très-prudente, mais elle est peu favorable à la précision du tir. Dans tous les fusils, le poids est ordinairement réparti de manière à ce que le centre de gravité se trouve à peu près à l'endroit où finit le fût; c'est donc là qu'il faut porter la main pour tenir l'arme en équilibre. Si vous

la mettez plus en arrière, le canon, par son poids, tendra à baisser vers la terre, et ce sera une cause de plus pour que le chasseur tire au-dessous de la pièce. Or il est reconnu que le défaut le plus ordinaire des chasseurs est de tirer trop bas.

Quelques personnes, pour éviter qu'en cas de rupture du canon leurs mains ne soient atteintes par les éclats, font fabriquer une poignée ou espèce de champignon garni d'une plaque de tôle, qui s'adapte au-dessous du fusil à l'aide d'une vis, à l'endroit où l'on pose ordinairement la main gauche. C'est une excellente précaution, et, quoique moi-même je ne me sois jamais servi de cette poignée ou béquille, je n'en approuve pas moins ceux qui en font usage.

Un coup double ne consiste pas, comme le pensent quelques personnes, à abattre deux pièces à la fois, à faire d'une pierre deux coups, et, comme dit Ausone, à percer deux pièces d'une flèche :

Et mittit mortes una sagitta duas.

Cela peut être un coup heureux, mais ce n'est point un coup double. Je chassais, en 1825, avec M. Charles Marochetti, notre célèbre statuaire, dans sa propriété de Vaux, près de Meulan. Une compagnie de perdreaux se lève en éventail. Il tire et en abat sept. Je les ai ramassés et comptés de mes mains : c'est un coup fort extraordinaire, fort heu-

reux, mais ce n'est pas un coup double. Pour qu'il y ait coup double, il faut que l'on tue de deux coups successifs des pièces qui se sont levées en même temps; ce qui exige beaucoup d'adresse, et surtout beaucoup de sang-froid. Le plus joli dont j'aie été témoin fut fait par un tireur de Château-Thierry. Trois cailles s'étaient levées à la fois : la première fut pelotée à une vingtaine de pas; puis, comme les deux autres se rejoignaient en volant, il eut la présence d'esprit d'attendre qu'elles se croisassent, et les abattit de son second coup.

Les chasseurs signalent encore comme un coup remarquable celui que l'on tire perpendiculairement au-dessus de sa tête; c'est le coup droit, que quelques-uns appellent mal à propos, je crois, le coup de roi ou du roi : il n'exige pas plus d'adresse qu'un autre. S'il est rare, c'est que l'occasion de tirer au-dessus de sa tête se présente moins souvent.

On commence à trouver en France une autre espèce de perdrix appelée *colin-houï*. Elle est originaire de l'Amérique septentrionale, c'est la *perdrix Boréalis* de Temmink. Sous le règne de Louis XVI, on avait déjà tenté de naturaliser cet oiseau dans nos contrées. Il en existait plusieurs compagnies dans le domaine de Rambouillet; mais, pendant la Révolution, toutes les chasses royales furent saccagées et les colins furent détruits. C'est

seulement de nos jours qu'on a fait de nouveaux efforts pour acclimater chez nous ce gibier. Ces tentatives n'ont pas été sans succès, et tout promet que nos campagnes s'enrichiront bientôt d'une nombreuse population de ces hôtes américains. Le colin-houï tient le milieu entre la perdrix et la caille; il est plus petit que la première et plus grand que la seconde. Pour la forme, il ressemble à toutes les deux, mais son plumage est plus foncé, son vol plus rapide et plus irrégulier. Ce qui rend surtout précieuse cette conquête nouvelle, c'est que le colin-houï est d'une grande fécondité : la femelle pond vingt-quatre œufs et fait ordinairement deux couvées! le mâle, qui est monogame, partage avec elle les soins de l'incubation, et, lorsqu'il n'est pas sur le nid, il s'occupe de conduire et de protéger la couvée précédente. Ces oiseaux, habitués aux hivers de l'Amérique septentrionale, qui sont beaucoup plus durs que ceux de nos climats, n'ont rien à redouter de notre température. Ils ne sont pas, comme nos gibiers, exposés à voir leur couvée détruite lors de la fauchaison; ils ne pondent ni dans les blés ni dans les prairies : leurs nids sont presque toujours placés dans des broussailles, où le fer du moissonneur ne vient pas les troubler. Le colin peut facilement s'élever dans des volières ou dans des faisanderies; il se reproduit en état d'esclavage aussi bien qu'en liberté. Plusieurs pro-

priétaires de la Sarthe en ont lâché des couples sur leurs terres; ils y ont parfaitement réussi. Il s'en trouve aussi dans les domaines de la couronne, et, parmi les pièces qui figuraient sur la carte du gibier tué par Sa Majesté dans la forêt de Rambouillet le 6 octobre 1854, on voit un colin-houï. Quelques personnes donnent à cet oiseau le nom de caille d'Amérique. Si pour la forme il a quelque ressemblance avec celle-ci, il n'en a ni le caractère batailleur ni les habitudes nomades. Nous voici tout naturellement arrivés aux cailles, à ces jolies voyageuses que la Providence nous envoie tous les ans pour garnir le filet de notre carnier.

La caille, en grec *ortyx*, en latin *coturnix*, en espagnol *codorniz*, en italien *quaglia*, dépend, ainsi que la perdrix, de l'ordre des gallinacés; mais on en a fait une famille particulière. Par son plumage elle ressemble beaucoup à la perdrix, mais elle est plus petite; cependant il y a de très-petites perdrix et de très-grosses cailles, en sorte que la taille seule pourrait être quelquefois un signe insuffisant pour les faire reconnaître. Les caractères distinctifs de la caille sont: d'avoir le bec court, plus large que haut; d'avoir la mandibule supérieure recourbée; de n'avoir jamais, comme la perdrix, autour de l'œil, un espace dégarni de plumes. La caille diffère surtout de la perdrix par son caractère querelleur et insociable. Elle ne vit pas en compagnie;

les petits, plus vigoureux que ceux de la perdrix, ne restent avec leur mère que pendant qu'ils sont en traîne; dès qu'ils se sentent la force de voler, ils se séparent et vont chacun de leur côté. Les anciens connaissaient l'esprit batailleur de cet oiseau, et les combats de cailles étaient un des amusements de l'antiquité. La caille est d'un naturel si lascif qu'il suffit de contrefaire le chant de la femelle pour attirer facilement tous les mâles d'une contrée, même ceux qui sont déjà appariés. Quelquefois le mâle ne vient pas seul à l'appeau; la femelle jalouse, qui ne veut pas le quitter, se jette avec lui dans le filet de l'oiseleur; mais, ce qu'il y a de plus remarquable chez cet oiseau, c'est l'instinct qui, à une époque déterminée, le force à changer de climat. Tous les ans, vers le commencement ou le milieu d'avril, les cailles quittent les rivages de l'Asie et de l'Afrique, traversent la Méditerranée et viennent tomber sur nos côtes. Depuis le temps de Pline, on a conté, sur cette migration, une foule infinie de fables; mais des observations bien précises n'ont pas encore été faites, et l'on ne sait pas au juste quel est le vent nécessaire pour que leur voyage s'effectue. Des auteurs très-consciencieux, entre autres Martinez d'Espinar, dit qu'elles voyagent le vent arrière; que, lorsqu'elles sont fatiguées, elles se posent sur l'eau et lèvent une de leurs ailes dont elles se servent comme d'une voile;

mais il est à remarquer que les oiseaux, en général, volent mal lorsque le vent les prend en arrière; il leur rebrousse les plumes, les ébouriffe, et il est impossible que de cette manière ils puissent accomplir un long trajet; aussi un observateur distingué, qui, dans le *Journal des Chasseurs*, a publié ses idées sur le passage des cailles, en cachant son nom sous le pseudonyme de *Un vieux chasseur*, dit-il que les cailles ne passent pas d'Afrique en Europe par le vent du sud. Si, lors de leur arrivée, le vent du sud vient à s'élever, elles s'abattent sur la plage et attendent qu'il ait cessé pour reprendre leur route.

Si le changement de vent les surprend au milieu de leur traversée, elles sont forcées de changer de direction et sont emportées vers d'autres contrées que celles vers lesquelles elles se dirigent. C'est ce qui explique comment ce gibier manque presque entièrement dans certaines années.

Lorsqu'une bourrasque vient les assaillir pendant qu'elles sont au-dessus de la mer, il en périt beaucoup, et les flots en roulent jusque sur la grève. Cependant il en échappe toujours un assez grand nombre qui viennent s'abattre sur les côtes du Languedoc et de la Provence. Alors elles sont maigres et exténuées de fatigue; aussi naguère en prenait-on des quantités sans nombre. Le fusil et d'immenses filets les détruisaient presque

toutes; c'était à grand'peine que quelques-unes parvenaient à passer, pour aller faire leur couvée dans le nord de la France. On s'est élevé contre cette Saint-Barthélemy, contre ce massacre des innocents. On a dit qu'il n'était pas juste que les chasseurs du littoral pussent seuls profiter du gibier que la Providence envoie pour tout le continent; la loi a donc mis un terme à ces destructions qui menaçaient d'anéantir l'espèce. En général, les préfets ont la faculté d'autoriser la chasse des oiseaux de passage, même à une époque où la chasse n'est pas ouverte; ils peuvent tolérer, pour les prendre, l'emploi des filets, prohibés en toute autre circonstance. Mais cette latitude ne s'étend pas jusqu'à la caille, qui, bien qu'oiseau de passage, doit être considérée comme gibier sédentaire, et ne peut être chassée qu'au fusil et lorsque l'ouverture a été proclamée. Avant cette loi, on prenait la caille lors de son arrivée dans les jeunes blés, dans les pièces de verdure où elle venait s'établir, ce qui lui faisait donner le nom de *caille verte;* maintenant les cailles peuvent arriver en toute sécurité, on n'enfreindra pas contre elles les lois de l'hospitalité. Elles feront en paix leur couvée sur notre sol, et, lorsque la fin d'août ramènera l'ouverture, nous pourrons peloter des cailleteaux. La caille se tient dans les pièces de verdure, mais surtout dans les chaumes de blé.

On peut la chercher aussi le long des chènevières, le long des fossés, dans les herbes sèches; elle se jette quelquefois dans les bordures de taillis; en général, elle tient bien l'arrêt. Il arrive souvent, lorsque le temps est chaud, qu'elle est endormie au fond d'un sillon ou à l'abri d'une motte d'herbe; on peut alors facilement la prendre à la main. Quelquefois, au contraire, la caille marche et s'obstine à ne pas partir; elle fait cent détours pour dérouter la quête du chien, tourne au milieu des touffes de luzerne, décrit une foule de zigzags dans

Caille.

les champs de chardons, croise sa voie de cent manières différentes, revient sur elle-même, passe entre les pattes du chien. Il faut alors pour la faire lever beaucoup de soin et de patience; mais le plaisir de voir, en pareille circonstance, travailler un bon chien, est, à mon avis, le moment le plus agréable de la chasse. Un auteur que j'estime, mais que je ne nommerai pas, car je regarde son

opinion en cette matière comme une grosse hérésie, dit qu'il faut alors rappeler son chien, et que cette poursuite serait de nature à le gâter. Certainement, si vous laissez votre chien, impatienté de marquer inutilement l'arrêt, de voir toujours la pièce lui échapper, se jeter sur la voie et précipiter sa marche, la leçon lui sera peu profitable; mais si vous modérez son ardeur, s'il s'avance avec sagesse sans quitter la piste du gibier, il suivra tous les détours, déjouera toutes les ruses; bientôt la pièce, acculée au coin d'un champ, au bord d'un fossé, restera immobile, et le chien tiendra son arrêt; elle partira à belle. Abattez-la; c'est le meilleur moyen de faire un chien bon quêteur. Je l'ai déjà dit et je le répète : une bonne quête est dans un chien la qualité la plus désirable.

Lorsque le temps est calme, le vol de la caille n'est pas très-rapide; il s'élève rarement à plus de trois ou quatre pieds de terre, et se dirige en ligne droite. Si vous ajoutez à cela que cet oiseau, se laissant bien arrêter, vous part toujours d'assez près, on en pourra conclure qu'il est assez facile à tirer. Aussi M. Blaze dit-il que sur trente cailles un bon chasseur en doit tuer vingt-huit, s'il n'en tue pas trente. Il y a là un peu d'exagération méridionale; je serais de l'avis de M. Blaze s'il eût dit seulement qu'un bon chasseur en peut quelquefois tuer trente de suite; mais dire qu'il doit le faire, c'est aller

beaucoup trop loin. On ne peut pas répondre que sur trente coups de fusil il ne s'en trouvera pas un qui fera balle. Le Vieux chasseur a porté un défi à quelque chasseur que ce fût de s'engager à tuer toujours douze cailles de suite, pourvu qu'on voulût bien lui donner sa revanche. J'avoue que j'eusse volontiers été de moitié dans son pari. Je ne nie pas, entendez-le bien, qu'un chasseur ne puisse tuer douze cailles de suite, et davantage, sans en manquer une; cela arrivera une fois, deux fois, dans ces jours où l'on est bien disposé; mais ces jours-là sont rares, et les séries de douze pièces tuées en douze coups ne se rencontrent pas à toutes les chasses. Il est d'ailleurs des circonstances qui rendent le tir de la caille fort difficile; si le vent est violent, la caille part rapidement, rase la terre, fait des crochets, et en pareil cas les professeurs eux-mêmes jettent du plomb au vent. Quelquefois elle s'est remise dans un buisson, dans une haie; elle part tout à fait sous le nez du chien en se dissimulant derrière la broussaille; il est encore très-permis de la manquer. Mais nous avons tous beaucoup de mémoire pour les pièces que nous avons abattues, tandis que le moindre vent emporte le souvenir des coups que nous avons manqués.

Dès le milieu d'août la caille commence à songer à repartir; quelques-unes même se mettent déjà en route. Eugenio Raymondi fait remarquer que

les couples commencent à se reformer. Le mâle et la femelle, dit-il, se réunissent et partent pour aller élever une autre famille dans des pays plus chauds. Ce n'est point le froid qui les chasse, car la température est encore fort élevée; ce n'est pas le manque d'aliments qui les engage à chercher un pays plus abondant : car, pendant le mois d'août et le mois de septembre, la terre est encore couverte de grains, les sillons sont remplis d'insectes, et la vendange n'est pas encore commencée. Ce n'est donc point la faim qui les pousse, c'est un instinct que la Providence leur a donné, un besoin de changement qui tourmente les cailles prisonnières aussi bien que celles qui sont en liberté ; au reste, elles ne partent pas toutes ensemble. Il s'en trouve dans nos campagnes pendant le mois de septembre, quelquefois même en octobre. Eugenio Raymondi atteste qu'il en reste en Italie pendant toute l'année, et probablement il en serait de même chez nous, si les chasseurs n'étaient pas assez nombreux pour détruire bien vite celles qui se détermineraient à hiverner dans nos pays. Je chassais une fois entre Coincy et Fère-en-Tardenois, sur l'ancien domaine des moines de Valchrétien. La tradition raconte que pour construire leur demeure ces révérends pères avaient eu recours aux exorcismes; ils avaient contraint le démon à porter les matériaux destinés à leur chapelle. Un jour que le diable s'avançait, pliant sous

son fardeau, précédé par le moine qui le faisait travailler, celui-ci eut une distraction. Le malin en profita pour s'échapper en jetant bas sa charge, qui forma une colline de forme conique, hérissée d'énormes blocs de grès ; on la désigne encore dans le pays sous le nom de *la hottée du diable.* Au pied de cette élévation s'étend une plaine sablonneuse, aride, que l'on appelle les friches de Chinchi. Je chassais là par un beau jour de décembre, lorsque à l'arrêt de mon chien, du milieu d'une touffe de genévriers rabougris partit une caille que mon plomb fit tomber sur la neige; elle était encore grasse et ne paraissait nullement avoir souffert de l'inclémence de la saison. Ce n'est donc point le froid qui force les cailles à partir. Il arrive quelquefois au chasseur, pendant le temps où les cailles retournent en Afrique, de tomber au milieu d'une de leurs caravanes ; il s'étonne alors du nombre qu'il en rencontre; mais qu'il se hâte de profiter de cette bonne fortune : peut-être, s'il venait le lendemain, il ne les retrouverait plus; elles auraient déjà quitté le pays.

Il est en France quelques localités privilégiées où les cailles vont se réunir avant leur départ; ce sont leurs étapes de séjour. Ainsi, au-dessous de Blaye, presque à l'embouchure de la Gironde, se trouve un immense amas de limon déposé par le fleuve. C'est un terrain entièrement conquis sur la mer :

il est d'une grande fertilité, et les cailles, à leur passage, s'y arrêtent pendant quelque temps. Les chasseurs du pays ne l'ignorent pas ; mais la chasse en cet endroit n'est pas sans quelque difficulté. Pour assainir le sol, on l'a coupé par pièces d'un ou deux hectares; chaque morceau est entouré de profondes tranchées remplies d'eau : dans le pays, on les nomme des *esteyes*. Pour sauter ces fossés, on s'aide d'une longue perche, garnie à son extrémité inférieure d'une petite planche de six pouces environ de largeur. On plonge le bout de la perche au fond de l'esteye, on la saisit par l'autre bout, puis par un bond rapide, en la prenant pour point d'appui, on décrit un cercle et on va, si on le peut, retomber de l'autre côté. Ces voyages aériens ne se font pas toujours sans accident. Quelquefois on rencontre au fond de l'eau des endroits où le sol offre moins de résistance; dans le pays, on les appelle des *pots*. Alors, malgré la planche qui se trouve à son extrémité, la perche enfonce dans la vase, y reste fichée presque perpendiculairement, et le sauteur, arrêté au milieu de sa course, demeure suspendu au-dessus de l'eau, où, après quelques instants d'oscillation, il finit par tomber, à moins que quelque camarade, en le poussant à temps avec la crosse de son fusil, ne lui imprime une impulsion nouvelle qui l'envoie jusqu'à l'autre bord.

Quelquefois aussi la perche se brise, ou bien l'élan que vous avez pris est insuffisant pour vous mener jusqu'à la rive opposée, et vous faites, avec armes et bagages, un plongeon dans le fossé, où il faut vous mettre à la nage, car l'eau a souvent jusqu'à dix pieds de profondeur; puis, quand en nageant vous avez touché le bord, il faut encore employer le secours de la perche pour vous hisser le long des berges, qui sont excessivement escarpées.

Les esteyes ne sont pas les seuls obstacles qu'on ait à franchir. On rencontre quelquefois des canaux plus larges encore, qu'on nomme des *jalles*. Ceux-là, il faut les passer timidement sur un tronc d'arbre jeté en travers. Malheur à qui n'a pas le pied ferme! malheur à qui glisse ou perd l'équilibre! Il n'y a pas de parapet pour empêcher sa chute. Mais ces tribulations sont le plus souvent largement compensées par l'abondance des cailles que l'on rencontre. On a vu le même chasseur en tuer jusqu'à cinquante, et même davantage, dans sa journée. Cela vaut bien la peine de s'exposer à quelques bains.

La chair de la caille est tendre et succulente, mais sa graisse est sujette à se rancir; aussi ne doit-on pas la laisser faisander. Elle n'est jamais meilleure que lorsqu'on la plume sans qu'elle ait le temps de se refroidir. Alors elle garde toute la

finesse de son fumet, qu'un seul jour de retard suffirait pour altérer. Il en est de même du râle de genêt; c'était du moins l'avis d'un excellent abbé dont on m'a raconté l'histoire. Il avait été précepteur de deux jeunes chasseurs qui avaient gardé pour lui la plus sincère affection. Comme il était un peu gourmand (c'était là son péché mignon), il n'y avait pas de bonne fête dans leur famille si on ne l'y engageait. Un jour donc que l'abbé était convié avec ses deux élèves à prendre sa part d'un de ces repas qui font regretter à l'estomac le plus vaste de n'avoir pas une double capacité, il était convenu que, quelques minutes avant l'heure indiquée, les jeunes gens iraient le prendre chez lui, afin d'arriver tous trois ensemble. A cinq heures moins un quart, ils frappèrent à sa porte.

« Monsieur est sorti, leur répondit sa gouvernante.

— Mais, Brigitte, lui dirent-ils, il nous a donné rendez-vous.

— M. l'abbé n'y est pas.

— La consigne n'est pas pour nous, dit l'un d'eux. Il s'habille, n'est-il pas vrai? Nous venons le chercher, c'est chose convenue.

— Je vous assure qu'il n'y est pas.

— Eh bien! nous l'attendrons, reprirent-ils.

— Il ne rentrera pas. »

Brigitte leur fit cette dernière réponse d'un air

si singulier que les jeunes gens comprirent qu'il y avait quelque mystère. Décidé à l'éclaircir, l'un d'eux prend la gouvernante par le bras, lui fait décrire une pirouette, monte l'escalier en courant; son frère le suit, et ils arrivent en même temps à la chambre de l'abbé.

Il était en grand costume, la serviette attachée sur les deux épaules, et assis devant une petite table dont l'éclatante propreté eût seule donné de l'appétit. A leur entrée, par un mouvement instinctif, l'ancien précepteur couvrit d'une assiette vide celle qui était devant lui, comme jadis ses élèves cachaient sous le rudiment le roman dont ils dévoraient en cachette les pages prohibées; mais à ses lèvres grasses et luisantes il était facile de voir que l'abbé n'était pas à table pour lire son bréviaire.

« Vous oubliez donc, lui dirent-ils, qu'aujourd'hui nous dînons en ville ?

— Non pas! non pas! et j'allais de mon côté me rendre chez votre parent.

— Cependant vous voilà dans une attitude qui prouve peu en faveur de votre mémoire....

— Ah! c'est que je viens de recevoir deux râles de genêt bien gras.

— Il fallait les garder pour demain.

— Les garder! mais demain ils n'auraient pas été aussi bons.

— Cependant en les tenant au frais !

— Oui vraiment, pour que leur graisse se décompose ? Je fais mieux, je les mange. »

Il les acheva en effet : et, c'est justice à lui rendre, personne, à le voir dîner, ne se fût douté de l'à-compte qu'il avait déjà pris.

Le râle de genêt, *rallus crex*, était appelé par les Grecs *ortygometra*, ce qui signifie conducteur des cailles. Pline, qui a raconté toutes les fables accréditées de son temps, dit que le râle indique aux cailles le chemin qu'elles doivent suivre, et cette vieille tradition lui fait donner de nos jours par les chasseurs le nom de roi des cailles. Cependant il n'existe aucune espèce d'analogie entre la caille, qui est de l'ordre des gallinacés, et le râle, qu'on a placé dans la grande division des échassiers. La seule similitude, c'est que tous deux sont des oiseaux voyageurs, qu'ils arrivent et partent à peu près à la même époque. Le râle est un grand destructeur de sauterelles, de scarabées, d'insectes de toute nature ; il vit donc dans les endroits où cette nourriture est abondante, dans les prairies artificielles bien épaisses, dans les prés un peu humides, dans les grandes herbes, dans les genêts, dans les oseraies, dans les bois marécageux. Cet oiseau magnifique est un peu plus gros que la caille, un peu moins que la perdrix. Son dos est couvert de plumes d'un brun roux, à reflets métal-

liques, ce qui lui a valu, auprès de quelques chasseurs, le nom de râle doré. Il a le dessous du ventre d'un blanc roussâtre; sa tête est armée d'un bec pointu, un peu aplati des deux côtés vers sa base; il est monté sur de très-grandes pattes, dont il fait un excellent usage pour se soustraire à la poursuite de ses ennemis. Il court très-bien et ne se détermine que fort difficilement à voler, car il sait que son vol est pénible, en droite ligne, lourd et pesant. Il faut donc un bon chien pour le faire lever; il

Râle de genêt.

parcourt beaucoup de terrain, toujours couvert par les hautes herbes, par les broussailles, et avec une telle rapidité qu'en le voyant passer on n'aperçoit que la couleur fauve de son dos, et qu'on le prendrait volontiers pour une fouine; s'il se sent pressé trop vivement, après avoir rusé de toutes manières, après avoir croisé ses voies pour mettre le chien en défaut, il s'élance au sommet de quel-

que buisson bien touffu où il se tient blotti, ou bien sur les branches de quelque arbrisseau ou même sur quelque arbre, et laisse passer son ennemi. En général, lorsqu'on le tire, le plomb atteint ses deux grandes pattes, qui présentent beaucoup de prise, puisqu'elles pendent derrière lui; mais si, par hasard, elles n'ont pas été touchées et qu'il ne soit que blessé, il fuira avec célérité et, pour peu que le terrain lui soit favorable, on aura bien de la peine à le rejoindre.

Dans nos climats, le râle établit son nid au milieu des prés ou d'herbes très-touffues. Sa ponte est de huit à dix œufs; mais il ne vit pas en compagnie, et c'est en général un gibier assez rare dans la plupart des plaines de France. Les petits ont acquis leur croissance à l'époque de la chasse; ils sont prêts à partir au retour de la mauvaise saison; cependant il en est de même du râle que de la caille, il reste quelquefois chez nous, soit qu'il se soit trouvé trop obèse pour entreprendre le voyage, soit que quelque blessure ne lui en ait pas laissé la force.

Il y a deux ans, dans un petit bois marécageux au bord de la Sioule, un individu que j'avais blessé échappa à la poursuite de mon chien; deux mois plus tard, repassant dans le même endroit, il gelait à pierre fendre, je retrouvai un râle d'une excessive maigreur et qui, cette fois, ne put dé-

pister l'adresse de Paxaro. Le cri que fait entendre le râle de genêt ressemble à celui de la grenouille verte; il répète les syllabes *crex.... crex....* ce qui lui a fait donner son nom.

Lorsque la paille des froments est abondante, et que par conséquent les insectes pullulent, il y a dit-on, beaucoup de cailles, ce que M. Toussenel a résumé en un proverbe : « Année de paille, année de cailles. » Il faut en dire autant du râle de genêt, qui alors se rencontre assez souvent le long des rivières et dans les plaines humides; c'est en somme un fort joli gibier, la chair en est exquise, et, comme il n'est pas commun, beaucoup de chasseurs le prisent à l'égal du lièvre. Cependant Oppien dit que le lièvre est la plus riche capture dont un chasseur puisse revenir chargé. Dans sa traduction, Jean Bodin, l'auteur de la *République* et de la *Démonomanie*, a exprimé de cette manière la pensée du poëte grec :

> Fecundos lepores etiamnunc, diva, canamus;
> Proventus siquidem venantum uberrimus hic est.

La manière de chasser le lièvre varie suivant les saisons. A l'époque de l'ouverture, dans la primeur, ce n'est pas le lièvre, à proprement parler, que l'on cherche : c'est du gibier, caille, lièvre ou perdrix; car, à cette époque de l'année, presque tous les gibiers se tiennent aux mêmes endroits.

Vous venez de tirer une compagnie de perdreaux, elle s'est abattue dans ce chaume de blé, dans cette luzerne. Vous allez à la remise, mais ne vous préoccupez pas de l'idée que vous allez seulement chercher des perdreaux; battez bien le terrain, autrement vous pourriez passer à côté d'un lièvre qui partirait derrière vos talons.

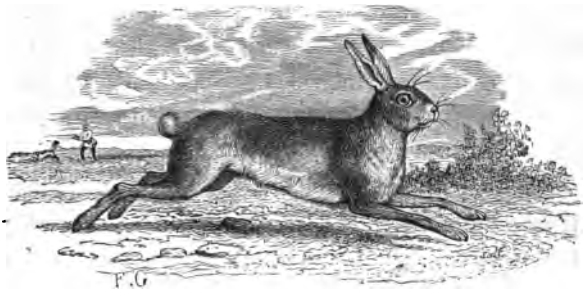

Lièvre.

Un chasseur doit songer souvent à ce proverbe :

Remise du perdreau,
C'est la mort du levreau.

Dans la belle saison, il n'est pas d'endroit où il ne soit possible de rencontrer un lièvre. Le lièvre court pendant toute la nuit pour trouver sa nourriture; puis il se couche où le jour le prend :

Alors que l'aube l'invite
A refaire un nouveau gîte,

Où la clarté le surprend,
Au sillon d'une jachère
Ou au sec d'une bruyère,
Jusques à la nuit se rend.

GAUCHET, *Plaisir des Champs*, livre II.

Soyez donc toujours prêt. Ne vous laissez pas surprendre ; autrement vous manqueriez, et on ne doit pas, en plaine, manquer un lièvre qui déboule à belle portée. Cependant on manque souvent ; mais c'est que l'on n'est pas sur ses gardes ; on se presse et on tire mal. Tenez-vous donc toujours prêt, car c'est au moment qu'on y pense le moins que le lièvre sort du bois.

On peut aussi fort bien le manquer lorsqu'il se trouve dans une pièce de pommes de terre trop touffues, dans de hautes herbes sèches, dans un champ de genêts ; aussi cela est-il passé en proverbe : « Ce n'est pas viande prête que lièvre en genestay. »

Quoiqu'on puisse, en primeur, trouver le lièvre partout, il est quelques indications qu'il ne faut pas négliger. S'il fait chaud, le lièvre cherchera un abri contre le soleil ; il se retirera dans un champ de pommes de terre, de luzerne, de sainfoin. S'il a plu abondamment avant le lever du soleil, le lièvre craindra de rentrer dans des fourrés ; il n'aime pas que des gouttes d'eau puissent lui tomber dans les oreilles ; alors il fera son gîte près de

quelque chardon, dans un chaume de blé. Ne le cherchez cependant encore ni dans les terres labourées ni dans les éteules d'avoine; ce n'est que dans l'arrière-saison qu'il s'y réfugie.

Il aime généralement les sentiers battus. Il suit presque toujours le même chemin, qu'il se fraye dans les bois ou dans les taillis, écartant ou coupant les ronces qui pourraient lui faire obstacle avec la prestesse et l'intelligence d'un sapeur du génie.

Étudiez ses passées. Lorsqu'un lièvre est levé en plaine, il fait une longue randonnée et ne s'arrête que bien loin. Cependant, s'il rencontre un fourré dans sa course, il peut s'y raser. N'essayez pas encore de le rejoindre; il a l'éveil et ne vous attendrait pas. Laissez passer une heure ou deux.

Alors, en prenant le vent, vous pouvez raisonnablement espérer qu'il vous partira à portée.

Attendez-vous à rencontrer un lièvre dans les environs lorsque votre chien fait de faux arrêts, et lorsque vous trouvez un gîte frais et du repaire de la nuit, ou, comme on disait au temps d'Henri III, du couvert nouveau.

Or dressant l'œil en bas, je trouve du couvert
Qui de bon temps étoit le long d'un seigle vert.
En levant dans la main j'aperçois par la crotte
Que c'étoit du matin; alors très-bien je note
Le pays d'alentour, et considère bien
Où il a pu tourner, voyant passer le chien.

Il ne faut négliger aucune indication; il est bon de demander aux paysans s'ils n'ont pas connaissance de la remise de quelque compagnie de perdrix. En général ils vous répondront affirmativement, et, plutôt que d'avoir l'air de ne rien connaître, ils vous parleront de perdrix qu'ils ont aperçues l'année précédente, ou d'un lièvre qu'ils ont entrevu quelques mois auparavant; ce n'est pas qu'ils veuillent vous tromper, mais ils oublient un espace de temps où ils n'ont rien vu, et la circonstance qui les a frappés est seule restée dans leur mémoire. N'attachez donc à leurs renseignements qu'une médiocre importance; néanmoins ne les négligez pas, quelque invraisemblables qu'ils puissent quelquefois vous paraître.

« Avez-vous vu du gibier? demandait un chasseur au gardien d'un nombreux troupeau de dindons.

— Certainement, répondit celui-ci, dont l'accent dénotait une origine toute méridionale. Eh! *sandis!* ajouta-t-il en montrant un de ses dindons qui était resté séparé du gros de la bande et qui se tenait immobile, le cou tendu, devant une petite touffe de chardons; voilà un dindon qui est en arrêt sur un lièvre. »

Le chasseur partit d'un éclat de rire. « *Cap de dis,* vous riez? dit le gardeur de volatille; vous n'avez qu'à vous approcher, vous le verrez débouler. »

L'expérience ne coûtait rien; le chasseur s'avança,

et, s'il ne trouva pas de lièvre, au moins rencontra-t-il un gîte encore tout chaud. A quelques jours de là, devenu plus confiant, le chasseur, ayant trouvé des dindons dans la même position sur le bord d'un fossé, tua un beau lièvre sous leur arrêt. Quelque invraisemblable que ce fait puisse vous paraître, bien qu'il vienne en droite ligne de la commune de Capian, près Cadillac, entre la Garonne et la Dordogne, ce n'est point une gasconnade, je vous le certifie parfaitement véridique. D'ailleurs, pourquoi en douter? Savons-nous rien sur l'instinct des animaux? Cette année, pour la première fois, on a élevé chez moi de ces poulets nouvellement importés de la Cochinchine. On les a vus faire le guet comme un chat auprès du trou d'une souris. Était-ce l'instinct particulier à quelques individus, ou bien est-ce une des qualités de leur race? Je n'en sais rien; mais, si des poulets peuvent remplacer des chats, qu'y aurait-il d'extraordinaire à ce qu'un dindon fît l'office de chien? On peut essayer d'ailleurs; tout ne sera pas perdu, et on pourra, en cas de famine, faire un repas de son dindon d'arrêt.

Lorsqu'on chasse spécialement le lièvre, c'est ordinairement dans l'arrière-saison. Il faut prendre plus de soin. Vous n'avez eu à faire jusqu'à présent qu'à des levrauts, à des conscrits; maintenant le gibier a vieilli, il est plus fin, plus défiant, part de

loin : vous aurez affaire à des vétérans bien cuirassés d'une épaisse fourrure. Vous courrez toute une journée pour apercevoir un ou deux lièvres qui tireront leurs grègues du plus loin qu'ils vous entendront, et peut-être ne verrez-vous que leur queue.

Perdrix en tête, lièvre en cul,
C'est autant de plomb de perdu.

Prenez donc un plomb beaucoup plus fort : du 4 ou même du 3 ; puis mettez-vous en route. Examinez d'abord quel temps il a fait pendant la nuit, quel temps il fait maintenant, et cherchez si quelque indice peut vous faire présumer un changement ; car le lièvre les pressent toujours à l'avance avec l'exactitude d'un baromètre, et c'est en conséquence qu'il choisit son logement.

Le ciel n'annonce pas d'averse prochaine ; il n'a pas plu, ou bien il n'est tombé qu'une pluie légère, un épais brouillard qui n'a pas détrempé profondément le sol ; cherchez le lièvre dans les terres labourées, vous l'y trouverez gîté au fond d'un sillon, abrité du vent par quelque grosse motte ; s'il y a quelque inégalité de terrain, c'est là surtout que le lièvre aime à se tenir. Vous le trouverez aussi sur les versants exposés au soleil, et, si vous cherchez sur des plans fortement inclinés, n'oubliez pas que le lièvre a les pattes de derrière plus longues que celles de devant : il en résulte

qu'il monte avec beaucoup plus de facilité qu'il ne descend. Faites donc chasser votre chien à quelques pas plus bas que vous ; s'il fait lever un lièvre sans avoir pu l'arrêter, le lièvre, en gagnant la hauteur, vous passera probablement. « Quar, dit Gaston Phœbus, dans son chapitre LXXXV, une lièvre, quant chiens la chassent, toujours veult-il aller une fois au plus haut du pais. »

Si la pluie a été abondante, le lièvre se tiendra dans les terrains pierreux, sur les vieilles friches à l'abri du vent, sur les tas de cailloux, sur le bord des fossés, des ravins.

S'il gèle et que le froid n'ait commencé que depuis quelques jours, ne cherchez plus le lièvre en plaine, mais sur les pentes bien abritées du vent, dans les hautes herbes sèches, dans les broussailles surtout, qu'en aucune saison un chasseur ne doit négliger. Quelque bon que soit votre chien, il ne faut pas se fier à la finesse de son odorat; il faut frapper avec la crosse de votre fusil sur tous les buissons, y jeter des pierres, ou, bien mieux encore, des mottes de terre. Deux pierres lancées dans un buisson épais ne feront pas partir un lièvre s'il s'y trouve commodément et s'il s'y croit bien caché ; mais une motte de terre qui s'égrène en tombant de branche en branche produit un fracas qui épouvante le lièvre ou même le lapin, plus difficile à déloger, et ne leur permet pas de rester dans leur asile.

Vous avez suivi mes conseils, vous voilà récompensé; c'est ma foi un beau lièvre de neuf mois, un *trois quarts*, auquel vous avez fait faire le *manchon*. Mais que faites-vous donc là ? sans plus de cérémonie vous le mettez dans votre carnier ? Serrez-lui donc auparavant le ventre à plusieurs reprises, faites sortir toute l'urine qu'il a dans le corps; autrement elle donnerait à la pièce un goût détestable, et le gibier ne serait pas mangeable.

Quand le vent du nord a duré pendant quelques jours, le lièvre, qui s'y est accoutumé, revient quelquefois prendre le séjour de la plaine. Il y creuse de nouveau son gîte, car il est rare qu'il se contente du gîte de la veille. Cependant, si la terre est trop dure pour qu'il la puisse ouvrir, il retourne à celle de ses anciennes demeures qui lui paraît le plus appropriée à la circonstance. Là il se tapit, et, tout exercé que soit votre œil, il pourra vous arriver de passer à côté de lui sans l'apercevoir. Il est cependant des chasseurs, et surtout des braconniers, qui ont le talent de découvrir un lièvre gîté à deux ou trois cents pas. N'enviez pas cette faculté : un chasseur qui se respecte ne doit jamais tirer une pièce au gîte; ce n'est pas l'acte d'un chasseur, c'est un assassinat; ce n'est pas chasser, c'est assommer. Il n'est que deux motifs qui puissent être invoqués comme circonstances atténuantes en faveur de celui qui a commis ce crime : ou

il a tiré sous le nez d'un jeune chien, pour lui donner une leçon et le rendre ferme en son arrêt, ou bien on se trouvait dans un fourré où il n'était pas possible de se mouvoir.

Mais déjà le jour baisse; vous vous hâtez de rentrer au logis. Grâce à votre adresse, grâce à la méthode avec laquelle vous avez chassé, des dépouilles opimes emplissent votre carnier. Mais il ne faut pas croire que les règles que nous vous avons tracées soient inflexibles comme une formule algébrique, et que le succès y répondra toujours; rien n'est si capricieux que le gibier, et, malgré les préceptes, il n'est pas impossible que, par la pluie, vous trouviez un lièvre auprès d'une mare; par la chaleur, sur un sable aride. Il faut donc être toujours prêt à le tirer, car il vous passe au moment où vous ne l'attendez guère.

Mais si, malgré toutes vos peines, vous revenez à vide, n'accusez pas les règles de vous avoir trompé; cherchez quelque autre motif pour satisfaire votre amour-propre. Il est convenu que ce n'est jamais par sa faute qu'un chasseur rentre bredouille. Ce sera, si vous voulez, une vieille femme ou un portier qui vous aura souhaité bonne chasse, et tout le monde sait qu'il n'y a rien au monde qui porte autant de guignon.

Vous pouvez vous rejeter aussi sur le caractère de sorcier du lièvre, caractère bien avéré, ma foi,

et, si vous trouvez des incrédules, appuyez-vous de l'autorité des anciens; citez cette légende extraite d'un véridique chroniqueur, qu'en ce moment j'ai sous les yeux :

« Ains en l'année mil cinq cent quatre-vingt-quatrième, en ceste province de Valois, est advenu ung faict moult esbahissant. Adonc vous sçavez touts comme par ces environs il s'en trouve qui se livrent à des pratiques horriblement damnables, n'ayant ne plus ne moins souci de leur ame que s'ils n'estoient en pays de chrestienté, s'occupant de sorcellerie et d'intelligence satanique. Or c'est une gaberie du démoniaque sire que j'ai à vous réciter.

« L'adventure est arrivée à ung des meilleurs levreteurs qui voisinent Vic-sur-Aisne, de qui ne vous diray le nom : premièrement, parce qu'icelui est issu de bonne maison, ses ayeux ayant longtemps tenu une vintrerie du roi; secondement, parce qu'il serait prolixe de narrer cestuy nom qui ne faict rien à l'affaire; troisièmement, parce que le dict nom ne le sçay mie.

« Icelui, le jour des Morts de la dicte année mil cinq cent quatre-vingt-quatrième, s'en fust mettre à l'affut avant d'avoir ouï la saincte messe, quasi s'il estoit payen, voire de la vache à Colas. Il trousse d'abord sa harquebuse, espérant que pour rentrer au boscage quelque beste pourroit cheoir

en son embusche : lors un lièvre se vient seoir au bord du fossé. Il le mire aux rais de la lune et tire vistement ; mais le lièvre s'en va plus vistement encore. Après cestuy un second vient, puis un troisième, puis jusqu'à six. Il tire sur tous sans qu'aucun reste. De quoi il était fort mary et tout surpris, car il avait justement renom bon tireur. Voici qu'un septième arrive qui venoit d'assurance et sembloit boiter. Il couche en joue, il tire, le culbute, et s'en va joyeux pour le ramasser ; mais la beste se relève, le regarde en face et lui dict : « Brave homme, mes six camarades que ceste « harquebuse a manqués sont-ils bien loing ? » En disant il lui feist la grimace et s'évada si promptement qu'on eust cru non qu'un pied, ains qu'une œsle le portoit.

« Le levreteur, espouvanté d'avoir parlé à un diable en forme de beste, resta coy et immobile quasiment comme une statue de marbre ou de morfil ; de la grand peur qu'il eust il feist une maladie, mais il n'en mourust pas. »

Lièvres et cailles, râles et perdrix, voilà le menu le plus ordinaire d'une chasse en plaine. Mais le hasard envoie encore quelquefois d'autres gibiers pour apporter un peu de variété dans nos plaisirs. Quoique le vanneau ne se rencontre ordinairement que dans l'arrière-saison et qu'il ne vole que par bandes nombreuses et difficiles à rejoindre, il

m'est arrivé d'en abattre un isolé un jour d'ouverture. On peut aussi rencontrer un pluvier, un guinard, un courli : tout cela fait nombre. Le rêve du chasseur, rêve qui se réalise bien rarement, c'est de peloter une outarde ; pour moi, je dois l'avouer, je n'ai jamais rencontré que la petite outarde ou canepetière. Je l'ai vue en Berry, dans les plaines de Vatant, allant par compagnies, bien que M. Magné de Marolles dise que ces oiseaux se

Vanneau.

trouvent rarement ensemble au nombre de plus de deux.

Tous les animaux nuisibles, jusqu'à l'hermine, jusqu'à la simple belette, tous les oiseaux de rapine, lorsqu'ils passent à portée du chasseur, doivent recevoir un coup de fusil. Ce sont autant d'ennemis, autant de braconniers, autant de concurrents dont on se débarrasse. Ils ont donc le

droit d'entrer dans le carnier, et je suis d'avis qu'on doit les compter comme pièces de bonne prise, quoique ordinairement on les dédaigne à la cuisine. Je dis ordinairement, car il peut y avoir des exceptions. Je rentrais un jour à Compiègne, et je rapportais, entre autres pièces, une effraie si belle que je voulais la faire empailler. Je rencontrai un de nos plus savants et de nos plus spirituels forestiers, le conservateur de la forêt, M. de Larminat.

« Que portez-vous là? me dit il en regardant dans mon carnier. Le magnifique oiseau! *Noctua templorum alba.* »

Puis il la prit, se mit à la peser, souffla sous les ailes: « Elle est bien grasse et bien appétissante, me dit-il.

— Oui, répliquai-je ; mais cela ne se mange pas.

— Je la crois fort délicate, continua-t-il.

— Voyez donc, lui répliquai-je, ces gros yeux de chat.

— Eh! qu'importe fit-il; croyez-vous qu'aux portes de Paris on n'ait jamais servi du chat en gibelotte et du caniche en gigot braisé? Tenez, je crois qu'en cuisine nous avons encore bien des préjugés. Pour mon compte, je suis persuadé que cette espèce de chouette peut prendre place sur la table d'un gourmet; et ce ne serait pas la première fois que j'en aurais mangé.

— Allons, vous voulez rire à mes dépens.

— Non pas, non pas, je vous le proteste, et voici ce qui m'est arrivé. »

Je vous donne le récit tel qu'il me l'a fait et sous sa responsabilité.

« Je sortais à peine de l'école forestière de Schelestadt; j'avais été passer quelque temps près de Strasbourg, dans une propriété appartenant à l'un de mes oncles. J'employais à chasser une partie de mes journées; puis, le soir, je faisais un whist avec mon oncle, avec le curé et avec le médecin de l'endroit. Ce dernier, qui passait à juste titre pour très-gourmand, ne manquait jamais de s'informer du résultat de ma chasse. « Le râle de genêt, » répétait-il souvent, « est, à ce qu'on dit, un excel- « lent gibier, mais je ne le connais que de nom. » Il n'eut pas besoin de répéter souvent cette phrase pour que mon oncle se crût obligé de lui répondre : « Eh bien! nous vous enverrons les premiers « que mon neveu tuera. » Pendant que cette promesse était faite en mon nom, je me promettais bien *in petto* de ne pas l'exécuter dans toute sa rigueur; aussi la saison s'avançait-elle, et le docteur n'avait pas encore vu de râles. Mais un matin que je partais le fusil sous le bras, au sortir du village, je me trouvai nez à nez avec le médecin, qui se mit à me plaisanter. Il traita de gasconnades mes prouesses en fait de chasse; si bien que je me

piquai d'honneur, et j'en vins à parier que le jour même je dégagerais la parole que mon oncle lui avait donnée. Je prenais fort imprudemment un semblable engagement, car on ne trouve pas des râles à volonté; cependant je cherchai les endroits où je devais avoir l'espoir d'en rencontrer.

« Le long du Rhin, dans un pré magnifique, ma chienne tombe en arrêt; un oiseau part, je l'abats; c'était une jeune chouette, de celles qu'on nomme effraies ou fraisaies. Valmon de Bomarre commet évidemment une erreur, lorsqu'il annonce que la fraisaie vit toujours solitaire; dans le même pré j'en tuai six. Il est vrai que, pendant le reste de la journée, j'eus un malheur d'une étonnante persistance. Il me fut impossible de rejoindre un autre gibier. Je m'en revenais fort pensif : comment faire pour tenir ma parole? Je regardais mes effraies et leurs gros yeux de chat! En conscience, je ne pouvais pas les donner pour des râles de genêt.

« Cependant mon bourreau de parieur m'attendait à l'entrée du village. « J'ai gagné! criait-il, j'ai « gagné. — Nenni, » lui répondis-je en lui faisant voir de loin le filet de mon carnier qui paraissait raisonnablement rebondi. « Montrez-les moi.—Non, « non; vous ne sauriez les faire dresser; je vous les « enverrai tout bardés. » Et je passai rapidement. Je voulais substituer à mes chouettes quelques per-

dreaux et quelques cailles; mais mon oncle venait de disposer, en faveur d'une dame voisine, de tout ce qui était resté de ma chasse des jours précédents. Il n'y avait plus une seule pièce au garde-manger; d'ailleurs, en soufflant sous l'aile de mes fraisaies pour écarter les plumes, je vis une chair bien fraîche et tout à fait appétissante : l'idée me vint de les faire plumer. Sans doute les souris étaient abondantes cette année-là, car mes effraies formaient de véritables pelotes de graisse. Je leur coupai la tête, dont la grosseur m'aurait trahi, les pattes qui, armées de serres, auraient fait reconnaître l'oiseau de proie; je rognai les ailerons afin de déguiser l'envergure, et, quand mes bêtes furent bien bardées, bien ficelées, je les envoyai au docteur en lui faisant dire que c'était ainsi que devait se dresser le râle de genêt. Il m'invita comme de raison à venir prendre ma part de ce plat nouveau. Je n'y manquai pas, et, je dois le dire, il était délicieux. « Cette chair est très-délicate, » répétait mon amphitryon en la dégustant en homme d'expérience, « elle est très-délicate; je ne « sais pas cependant si la grive n'a pas encore quel- « que chose de plus fin. »

Tous les animaux nuisibles, tous les oiseaux de proie doivent donc être comptés pour déterminer quel est le roi de la chasse; car la royauté revient de droit, non à celui qui a tué les plus belles

pièces, mais au chasseur qui en rapporte le plus grand nombre. Les priviléges du roi de la chasse sont peu nombreux. On doit boire à sa santé. Le chasseur bredouille, ou du moins le culot, s'il n'y a pas de bredouille, est tenu de lui verser constamment à boire. Au temps où les repas étaient plus joyeux, on était tenu de trinquer avec lui. Quelques couplets en son honneur ne finissaient pas mal la soirée; mais nous ne connaissons plus les joies antiques de nos pères.

Non capit hoc ævum gaudia prisca patrum.

On ne chante plus maintenant, on débite un toast. Une des charges du roi de la chasse doit être de décider les coups douteux, lorsqu'ils n'ont pas été jugés sur-le-champ sans appel par les témoins. Quelquefois deux chasseurs prétendent à la propriété d'une même pièce; tous les deux croient l'avoir abattue. Lorsque leurs deux coups sont partis en même temps, la question est assez difficile à trancher. Le roi de la chasse, pour reconnaître de quel côté venait le plomb qui a frappé la pièce, enfonce une plume dans chaque blessure; il peut ainsi reconnaître la direction que suivait le projectile et attribuer la pièce à tel ou tel chasseur, suivant la position qu'il occupait au moment où l'on a fait feu. Mais quelquefois les deux coups ont porté simultanément; le roi en ce cas est fort

embarrassé, et la sagesse de Salomon lui serait alors bien nécessaire. Lorsque les deux coups ont été tirés l'un après l'autre, il est assez d'usage, à défaut d'autres preuves, d'attribuer la pièce au dernier chasseur qui a fait feu. Il est évident en effet qu'un lièvre qui court, qu'une perdrix qui vole ne sont point encore morts. Il est donc présumable que la pièce a été tuée par celui dont le plomb l'a frappée le dernier. Cette présomption est généralement admise, quoique après tout elle ne soit pas infaillible.

Un jour une perdrix me passe, je tire, elle paraît n'en voler que mieux; elle se dirige sans fléchir vers mon compagnon de droite; il était à cinquante pas de moi lorsqu'elle passe devant lui; il presse la détente, la capsule éclate seule. Cependant la perdrix tombe comme si elle eût été foudroyée. Certainement, si ce second coup de fusil fût parti, il eût paru certain que la pièce appartenait au second tireur. M. Blaze raconte un fait plus extraordinaire encore : trois personnes se promenaient; en levant les yeux, elles aperçurent à une grande distance au-dessus de leur tête un vol de canards. L'une d'elles, qui portait une canne, la mit à son épaule comme si c'eût été un fusil, puis elle fit avec sa bouche *poumb*...! A l'instant, un canard se détacha du vol, se mit à tourbillonner et tomba. Je ne vois pas pourquoi cette

histoire serait incroyable ; car il n'est pas impossible qu'un canard soit frappé d'apoplexie au moment où un passant le vise avec sa canne. En résumé, il est quelquefois fort difficile de déterminer pourquoi une pièce est tombée : c'est au roi de la chasse à désigner celui qui doit en rester propriétaire ; mais, en général, un bon chasseur n'insiste pas lorsqu'on lui conteste un coup. Il se borne à dire : « Je croyais qu'il y avait de mon plomb. » Une mazette ou un machicaut réclame seul avec obstination une pièce dont la possession est douteuse.

Pour déterminer la royauté, on ne fait point entrer en ligne de compte les alouettes qu'un chasseur peut rapporter. Sans doute, l'alouette ou mauviette n'est pas sans mérite, et les pâtés de Pithiviers lui doivent leur gloire européenne. Mais cet oiseau est si abondant dans nos campagnes et si petit, qu'on n'a pas jugé devoir le compter, car la plus grosse alouette ne pèse pas plus de soixante grammes. On appelait l'alouette, chez les anciens Romains, *cassita* ou *galerita*, c'est-à-dire couverte d'un casque, des mots latins *cassis* et *galea*, parce qu'on trouvait que la tête de l'alouette huppée ressemblait assez à la coiffure de quelques gens de guerre. Plus tard prévalut un autre nom qui, au dire de Pline, est d'origine gauloise : on appela l'alouette *alauda*, et on donna le même

nom à la légion gauloise, peut-être parce qu'elle portait une huppe comme le cochevis.

Le tir de l'alouette n'est pas sans difficulté ; cet oiseau part vite, son vol est irrégulier, et qui tire bien l'alouette tire bien tous les autres gibiers de plume. Sa chasse est donc une excellente école pour les apprentis. D'ailleurs, comme on y a souvent l'occasion de tirer, elle est assez amusante. Dans les environs de Paris, dans les plaines de Saint-Denis et de Montrouge, d'où les perdrix ont entièrement disparu, où les cailles sont fort rares, on en est réduit à se contenter de l'alouette, et la foule des chasseurs qui, les dimanches et les jours de fête, franchissent les barrières de la grande ville, ne recherchent guère d'autres captures. Certainement, celui qui est sorti avec l'intention de chasser des alouettes et qui en rapporte a rempli son but. Mais, hors ce cas, eussiez-vous votre carnassière toute pleine de ces oisillons, vous seriez réputé bredouille.

L'alouette niche dans toutes les plaines de la France; elle fait plusieurs couvées, et son extrême fécondité explique le grand nombre qu'on en rencontre. Lorsque le froid arrive, ces oiseaux se réunissent en bandes, abandonnent les endroits élevés et les plateaux balayés par le vent, pour se jeter dans les plaines basses et dans les vallées bien abritées; elles s'y concentrent en telle quantité

qu'il est des lieux où on la considère comme oiseau de passage. J'ai vu autrefois, dans la vallée de la Marne, aux environs de Château-Thierry, lorsque la neige couvrait la terre, faire une chasse très-fructueuse. Dans un sillon qu'on avait balayé on répandait un peu de grain, puis on y tendait une longue corde à laquelle étaient attachées des centaines de petits collets de crin; des enfants battaient la plaine et forçaient les bandes d'alouettes à se diriger vers le piége qu'on leur avait préparé. Ce qu'on apportait de ces oiseaux sur le marché est inconcevable; on ne les comptait pas par centaines, mais par milliers. En principe, la loi nouvelle interdit l'emploi des filets et des collets. Seulement, leur usage pourrait ici être autorisé exceptionnellement, puisqu'il est question d'un oiseau de passage. Je ne sais pas si cette chasse se fait toujours, et j'ignore quelle décision a prise à cet égard le préfet du département de l'Aisne. Peut-être ne l'aura-t-on plus permise, car on y prenait un grand nombre de perdrix et de gibier de toute espèce, ce qui la rendait très-destructive.

On fait à l'alouette une autre chasse toute spéciale; c'est la chasse au miroir. Il n'y a personne qui n'ait vu, à la porte des quincailliers, l'instrument dont on se sert. C'est un morceau de bois de noyer verni ou de bois peint en rouge, taillé en tête de porte-manteau, dans lequel on a incrusté

quantité de petits fragments de glace disposés d'une façon irrégulière. Il est adapté à l'extrémité supérieure d'une tige de fer placée verticalement sur un ressort de tourne-broche, ce qui lui imprime un continuel mouvement de rotation. Quelquefois la tige qui supporte le miroir est simplement enfoncée dans un piquet planté en terre, et on la fait tourner au moyen d'une ficelle roulée sur une poulie qui s'y trouve adaptée. Les glaces dont on se sert sont ordinairement convexes ; on les appelle, je crois, dans le commerce, des glaces d'Allemagne. Ce sont des globes de verre soufflés à la lampe à émailleur, dans lesquels on a introduit de l'étain ou du zinc en fusion, de manière à les garnir intérieurement d'une légère couche de métal. Ces petits miroirs convexes ont beaucoup d'éclat, et, lorsque le bois tourne au soleil, les morceaux qu'on y a incrustés projettent au loin des rayons lumineux. Pendant les premières gelées blanches de septembre et pendant le mois d'octobre, avant que les alouettes se soient réunies en bandes, le chasseur va le matin dans une plaine, muni de son miroir; il le place dans un endroit d'où il puisse de tous côtés être facilement aperçu, et se retire à une vingtaine de pas. Dès que les alouettes voient scintiller cet instrument, elles arrivent à tire-d'aile, amenées par un instinct qu'on ne peut comprendre; elles montent, descendent

Chasse au miroir.

en battant des ailes, planent au-dessus du miroir, s'abaissent jusqu'à quelques pouces de la glace et semblent vouloir se mirer: elles rasent la terre, se relèvent et recommencent le même manége. Avant que l'usage des filets fût interdit, on disposait de chaque côté du miroir des nappes qui en se rabattant saisissaient la curieuse. Aujourd'hui la chasse au filet n'est plus permise; on se contente de peloter les alouettes à coups de fusil. C'est un exercice fort agréable, car les alouettes arrivent en foule, et l'explosion de l'arme ne les effraye pas. Souvent une alouette manquée d'un premier coup n'en persiste pas moins à se balancer au-dessus de cet instrument qui la fascine. On dirait que rien ne peut l'épouvanter; cependant c'est un oiseau timide, et, suivant Rabelais : « Toutefois dict-on que les alouettes grandement redoutent la chute des cieulx; car les cieulx tombant toutes seraient prinses. » L'alouette commune est celle qui vient le plus franchement au miroir; mais j'y ai vu aussi le cochevis, le pipi, le pigeon; j'y ai vu même la crécerelle; il est vrai que celle-ci, plus craintive, planait à une hauteur excessive et hors de l'atteinte du chasseur. Pour que cette chasse ait lieu avec succès, il faut que les fragments de glace soient obliquement frappés par les rayons du soleil; elle ne se fait donc bien que depuis l'aube jusqu'à dix heures; après ce moment le soleil est trop élevé. Quelques

rares alouettes se balancent encore au-dessus du miroir, mais elles se tiennent beaucoup plus haut. Lorsque le soleil penche vers son déclin, elles reviennent en plus grand nombre, mais moins abondantes que le matin. Quelques personnes ont pensé que la loi défendait la chasse au miroir; des poursuites ont même été dirigées pour ce fait contre quelques chasseurs : c'est à tort. La chasse de l'alouette au miroir et au fusil est une chasse à tir, et l'emploi de l'instrument, qui n'a d'autre but que de faire venir le gibier à la portée du chasseur, ne change en aucune manière son caractère. A la vérité, le paragraphe 2 de l'article 12 de la loi punit l'emploi d'engins prohibés; mais ce mot d'engin est excessivement vague, car il signifie aussi bien ruse qu'invention, et peut s'appliquer à toute espèce d'outil qu'on emploierait. Le carnier, le sac à poudre sont des instruments, des engins de chasse, et certainement ils ne sont pas prohibés. Il faut donc déterminer d'une manière précise ce que la loi entend par le mot d'engin. Ce sont les instruments qui tuent ou arrêtent d'eux-mêmes le gibier, comme les tonnelles, les filets, les pantières, les panneaux, les trébuchets, les raquettes, les sauterelles, les gluaux et les piéges de toute espèce ; évidemment le miroir ne se trouve pas dans cette catégorie. Dans le paragraphe 6 du même article on a inséré la prohibition d'employer toute espèce d'appeaux

ou de chanterelles, c'est-à-dire qu'on a interdit d'attirer le gibier en agissant sur lui par le sens de l'ouïe. Évidemment le miroir n'est ni un appeau ni une chanterelle. Enfin le paragraphe 5 du même article défend l'emploi des appâts qui empoisonnent le gibier, et certainement le miroir n'a rien de vénéneux; il ne se trouve donc compris dans aucune des prohibitions de la loi, et par conséquent il est licite. Cela a été ainsi décidé par plusieurs jugements, notamment par un jugement du tribunal de Saint-Étienne en date du 17 novembre 1844, rapporté par le *Journal des Chasseurs* (neuvième année, page 83).

Il est donc bien entendu que le chasseur peut faire usage du miroir : ce n'est pas à dire que les alouettes lui tomberont toutes rôties, mais seulement qu'il a le droit d'employer cet instrument pour en faire de longues brochettes.

On peut, en plaine, faire encore une chasse que je regarde en vérité comme un peu cuisinière : c'est la chasse en battue. On y fait moins de cas de l'adresse avec laquelle le gibier sera pris que du résultat. Ce n'est pas par maîtrise et par industrie, comme dirait Gaston, qu'on se rend maître du gibier; c'est par force, brutalement, et l'on considère beaucoup moins le mérite du Chasseur que le nombre des pièces qui sont abattues. Dans une vaste plaine, et au-dessus du vent, on dispose un long cordon d'hommes ou d'enfant

plus ou moins éloignés les uns des autres, selon que le terrain présente plus ou moins d'étendue. A l'autre bout de la plaine, au-dessous du vent, dans des fossés, à l'abri d'un buisson, derrière une haie, on place des tireurs qui se cachent le mieux qu'ils peuvent pour n'être pas aperçus du gibier. Quand chacun a pris son poste, à un signal, tous les gens qui sont au-dessus du vent partent en poussant des cris et en faisant le plus de bruit qu'il leur est possible. On s'est même quelquefois servi de tambours, comme si l'on voulait faire mentir ce proverbe : « On ne prend pas le lièvre au tambourin. » Ils marchent vers l'endroit où les tireurs demeurent immobiles. Effrayé par ce tapage, le gibier qui se rencontre devant leurs pas se lève et se met à fuir; mais partout derrière lui il entend les mêmes clameurs, car les rabatteurs s'étendent de chaque côté comme les ailes d'une immense armée, et marchent en se resserrant sans cesse et en convergeant vers la ligne des tireurs. Les lièvres, car c'est surtout contre eux que cette guerre est organisée, sont donc forcés de se diriger vers le lieu où l'on veut les conduire. Ils arrivent jusque sous le fusil du chasseur, qui de loin les voit venir, les ajuste et les assassine. Quelquefois le gibier, rempli de défiance, hésite à suivre la route où l'on veut le conduire; il essaye de retourner sur les rabatteurs et de passer entre

Battue en plaine.

eux pour échapper au réseau dont il est enveloppé. Mais les rabatteurs doivent être armés d'un bâton qu'ils jettent au-devant du fugitif. Du plus loin qu'ils le voient approcher, ils courent au-devant de lui pour le forcer à rebrousser chemin, et la pauvre bête finit presque toujours par prendre sa course vers le point où l'attend une mort certaine. Quelquefois du milieu de l'enceinte s'élève une compagnie de perdrix. Comme cette chasse ne se fait guère que dans l'arrière-saison, celles-ci ont atteint toute leur vigueur; elles se lèvent d'effroi longtemps avant que la ligne des rabatteurs se soit approchée d'elles, et vont à tire-d'aile passer au-dessus des chasseurs, qui souvent les saluent inutilement de leur plomb : il n'est pas toujours facile d'arrêter un oiseau ainsi lancé à toute volée. Cette chasse, je l'ai dit, n'exige pas beaucoup d'art; cependant il faut connaître le pays, savoir où sont les refuites du gibier, voir vers quelle remise il se dirigera pour chercher un abri, afin de bien poster les tireurs sur son passage. Il faut aussi faire attention à la direction du vent, et, si la disposition du terrain s'oppose à ce que les traqueurs l'aient directement au dos, il faut du moins qu'il les prenne d'une manière oblique; mais ils ne doivent jamais l'avoir au nez. Cette chasse, lorsqu'elle est souvent répétée, a bientôt dépeuplé une plaine; elle ne sera donc préconisée

par aucun véritable chasseur. La nécessité de se procurer du gibier dans quelque circonstance donnée, quand on ne peut pas l'acquérir d'une manière différente, pour quelque fête, pour quelque cérémonie, peut seule excuser ce mode de dévastation. Elle s'est au reste exécutée quelquefois sur une immense échelle; j'ai vu plus d'un kilomètre de terrain embrassé par la ligne des rabatteurs, et ce n'est encore là qu'un enfantillage quand on pense aux moyens employés par quelques souverains.

Angelo Dicostanza, dans l'*Histoire de Naples*, page 219, raconte « que l'empereur Ferdinand III, à son arrivée à Naples avec l'impératrice Léonore, fit une chasse au lieu appelé *Strunj*. Et pour empêcher que le gibier ne pût s'échapper, il ordonna que deux jours d'avance cet endroit fût entouré par cinq mille rabatteurs. »

En Allemagne, où le gibier est considéré comme une partie importante du revenu de certaines propriétés, on fait des battues en plaine qui sentent encore un peu la cuisine; « car, dit M. Viardot, on les appelle des battues au chaudron. » Rien ne s'opposerait à ce que ce mode de chasse fût employé en France. Il consiste à entourer une plaine d'un cercle immense de chasseurs, qui tous, à un signal donné, partent en se dirigeant vers un centre commun. Si le gibier qu'ils font lever ne leur

passe pas à portée, il faut bien, pour sortir de l'enceinte, qu'il passe à une autre personne. Les chasseurs font ainsi tout à la fois l'office de traqueurs et celui de tireurs. A mesure que le cercle se rétrécit, les chasseurs se trouvent plus près les uns des autres, et le gibier, plus resserré, est obligé de leur passer entre les jambes s'il veut échapper à la mort.

Il est enfin encore une autre manière très-destructive d'opérer une battue sans grand bruit, sans grands frais, et avec un petit nombre de fusils. Il faut avoir de très-grandes cordes, auxquelles sont attachées de petites cordelettes garnies de grelots ou même simplement de morceaux de papier. Plusieurs personnes tiennent les extrémités de ces cordes, et passent à travers un champ de blé ou à travers toute autre récolte; le bruit que font les grelots ou les morceaux de papier qui traînent à terre détermine le gibier à quitter son asile; il marche sans s'effrayer devant ces cordeaux qui s'avancent doucement. On peut ainsi, avec un peu de patience et d'adresse, le conduire à la place où le chasseur s'est posté. Cette ruse est d'un effet à peu près infaillible : je l'ai vu employer auprès de Compiègne, à Aiguisy, et la personne qui me la montrait me l'indiquait comme un secret qu'elle ne voulait pas révéler, car elle regardait cette invention comme trop destructive; mais elle ne savait

pas que ce mode de battue est depuis six cents ans décrit dans nos ouvrages de chasse. Gaston Phœbus s'exprime ainsi dans son chapitre LXXXII : « Puis on doit avoir une grande corde, la plus longue que on pourra, ou deux ou troys liées l'une à l'autre, où il y ait des sonnettes ; et doit on commencer au fons de la campaigne et venir vers le boys et en tirant la corde par-dessus les blez. Et les lièvres, quant orront les sonnettes et la noise de la corde, s'en viendront au boys et ferront aux paniaulz. »

On voit ainsi que l'invention n'est pas récente, et il faut une fois de plus reconnaître la vérité de cet adage : *Nil sub sole novum*, rien de nouveau sous le soleil.

CHAPITRE VII.

La chasse dans les vignes.

N'allez pas mordre à la grappe
Dans la vigne du voisin.

La différence des climats influe sur la nature et le caractère des animaux. C'était au moins l'avis de Gilblas de Santillane. Trouvant mauvaise une omelette d'œufs couvés, il attribuait le goût étrange qu'il remarquait à la différence des pays, bien qu'il n'eût pas achevé encore une journée de marche pour s'éloigner du lieu de sa naissance. Sans partager la bonhomie du héros de Le Sage, voyons quelles modifications peut apporter aux habitudes du gibier le terrain nouveau où nous allons le poursuivre. Nous passons des champs de blé aux champs de vigne, de la plaine au coteau. En résultera-t-il quelque différence pour le mode de chasse? D'abord la saison n'est pas tout à fait la même. En droit, la chasse est ouverte en même temps sur toutes les parties du département; mais, en fait, on ne chasse dans les vignes qu'après la

vendange. Si vous êtes propriétaire de vignes, vous pouvez y agir à votre gré. Si des amis, si des voisins qui en possèdent vous ont autorisé à poursuivre le gibier chez eux, même avant que la récolte ait eu lieu, vous aurez le droit de le faire sans encourir pour cela aucune peine. Mais il est rare qu'on en use ainsi. Le produit des vignes est un de ceux qui sont le moins assurés. Le vigneron a besoin de le défendre contre tant d'ennemis! Il redoute la pyrale, l'oïdium et les moineaux; la gelée, la pluie, le brouillard et l'excessive sécheresse lui sont également préjudiciables. Aussi, quand il voit le raisin approcher de sa maturité, ne veut-il pas que le fruit de tant de peines et de tant de travaux soit perdu; il n'entend pas que des chiens viennent manger son raisin, que des chasseurs en passant égrènent les grappes, renversent les ceps ou brisent les échalas : il est donc fort rare qu'un propriétaire consente à gaspiller lui-même son bien ou permette à d'autres de le détériorer. Ainsi, lorsqu'on voit un chasseur dans les vignes, on doit croire qu'il s'y trouve sans droit et sans permission. Tous les agents auxquels la police rurale est confiée doivent lui courir sus, et ce sera avec justice que des poursuites seront dirigées contre lui. S'il est pris, il ne devra l'imputer qu'à lui-même; car il ne faut en aucune circonstance porter atteinte aux biens d'autrui; c'est une

maxime que nos aïeux avaient consignée dans les couplets dont j'ai pris le refrain pour épigraphe, et sans l'altérer beaucoup on pourrait dire à tous les chasseurs :

Respecte, quoi qu'il t'arrive,
La chose de ton prochain.
Ne va pas tirer la grive
Dans la vigne du voisin.

En réalité, la chasse aux vignes ne vient qu'un mois après l'ouverture. Le gibier est plus fort et se défend mieux. Le terrain d'ailleurs offre plus d'obstacles ; presque toujours il est incliné, souvent même la pente est abrupte. Le mode de culture de la vigne, qui varie suivant les provinces, augmente aussi beaucoup les difficultés. Dans certains endroits les ceps sont alignés en sillons séparés entre eux par des fosses profondes. Dans d'autres, ce sont des trous ronds au milieu desquels est plantée la souche mère, et les sarments de celle-ci courent couchés en terre pour se relever ensuite et former autant d'arcs-boutants où s'embarrassent les pieds du chasseur. Ailleurs on cultive le raisin par treille : ce sont de grands échalas reliés entre eux par de longues perches où sont palissés les sarments, en sorte que chaque sillon de vigne forme une muraille que l'on ne peut franchir. Quelquefois on fait ce que l'on nomme des *perchées* : les treilles sont jointes l'une à l'autre par des traverses nom-

breuses et très-basses, de manière à former des espèces de tonnelles où le gibier circule tout à son aise à l'abri des regards du chasseur. Ailleurs, il n'y a que deux lignes de fortes souches, puis un petit champ de blé, puis deux autres lignes, et ainsi alternativement, de manière que la vigne profite de la culture et des engrais donnés aux blés. La charrue vient labourer jusqu'aux pieds des ceps, et il n'est nécessaire de travailler à la houe que l'intervalle contenu entre les deux rangées de vignes. Ce mode de culture est surtout en usage dans une partie du Bordelais, et notamment dans l'espace compris entre la Garonne et la Dordogne, qu'on appelle le pays *d'entre deux mers.* Voyez, disent quelques personnes, l'exagération des Gascons, qui donnent leurs rivières pour des océans. Cependant le reproche n'est pas fondé. En Espagnol, et la Gascogne est bien près de l'Espagne, on appelle le lit d'un fleuve *la madre*, littéralement *la mère.* C'est ce mot sans doute qui a passé les Pyrénées, et on devrait, je crois, écrire le pays d'entre *deux mères*, c'est-à-dire d'entre deux fleuves.

Dans les contrées où les vignes sont plantées sur un terrain pierreux, pour améliorer le sol on a successivement enlevé les cailloux, et, à force de les déposer au même endroit, on a fini par élever de petits monticules que, dans la vallée de la Marne, on appelle des *murgets.*

Ce mode de culture remonte à la plus haute antiquité, car on trouve ces versets dans les Proverbes de Salomon, chapitre XXIV :

« Per agrum hominis pigri transivi, et per vineam viri stulti.

« Et ecce totum repleverant urticæ, et operuerant « superficiem ejus spinæ, et maceria lapidum de« structa erat.»

« J'ai passé par le champ du paresseux et par la vigne de l'insensé.

« Les chardons avaient tout envahi, les épines en avaient couvert la superficie et l'amas de pierres (le *murget*) était renversé. »

Ces élévations se couvrent uniquement de ronces et de quelques arbustes rabougris. Si vous en rencontrez dans votre chemin, ne manquez pas de les explorer. C'est là surtout que viennent se remettre les lièvres. La perdrix fatiguée croit trouver un asile assuré dans ces ronces inextricables. La caille que sa graisse a empêchée de partir, ou que la gourmandise a retenue dans les vignes pour s'engraisser encore en picorant les grains du raisin, aime surtout à venir y faire la sieste. Elle trouve dans les herbes sèches dont ces buissons sont hérissés un abri contre les gelées blanches de septembre et d'octobre.

Le lapin y demeure volontiers, ou bien la perdrix rouge. On y rencontre aussi la grive, cet

oiseau que Martial déclarait le plus délicat parmi les meilleurs.

> Inter aves turdus, si quis me judice certet,
> Inter quadrupedes gloria prima lepus.

Ce qui distingue toutes les grives, c'est la manière spéciale dont leur plumage est moucheté, et, pour nous servir du mot consacré, est *grivelé*. Nous avons, en France, quatre espèces de grives, dont les noms varient suivant les provinces et selon les auteurs qui en parlent. D'abord la *grosse grive* ou *grive de gui;* elle est à peu près de la taille d'une pie, vit solitaire, se nourrit pendant le printemps de vers et d'insectes, pendant l'été de merises et de chenilles, et à l'arrière-saison elle mange surtout les baies du gui, du sorbier, de l'alizier et de l'aubépine. Elle se tient de préférence sur les arbres couverts de gui, et, lorsqu'elle y a élu son domicile, elle en chasse les autres oiseaux; elle se bat courageusement pour défendre le petit domaine qu'elle s'est arrogé. J'en ai vu une qui luttait sans trop de désavantage contre deux pies, lorsque d'un coup de fusil je mis en paix les trois combattantes. Cette grive est appelée par Valmont de Bomare *sucerre*, *jocasse*, *fraye* ou *tourdelle*. Magné de Marolles et Buffon la désignent sous le nom de *draine*.

Une autre espèce de grive plus petite et qui,

dit-on, ne fait pas sa ponte dans nos climats, est celle qui se nourrit principalement des baies du genévrier. M. de Marolles l'appelle *litorne* ou *claque*, à cause de son cri, *cla*, *cla*, *cla;* Valmont de Bomare, *litorne* ou *tourdelle* (*turdus pilaris seu turdella*); Buffon, *litorne* ou *calandrote*. Celle-ci vit plus spécialement dans les prés, dans les pâturages; elle y trouve abondamment des baies de genièvre qui communiquent à sa chair un goût peu agréable, ce qui fait qu'elle n'est pas très-estimée. Elle vit par bandes et ne vient chez nous qu'à l'arrière-saison.

Quand je dis que la litorne est peu estimée, je parle d'après les auteurs que j'ai cités et d'après ma propre expérience; mais je n'ai eu occasion d'examiner cet oiseau que dans des contrées où le genièvre ne lui offrait qu'une nourriture insuffisante. Dans les montagnes du centre de la France, au contraire, où les genévriers poussent en abondance, les litornes sont nombreuses, leur corps se charge d'une graisse parfumée; aussi les enfants qui mènent paître les troupeaux dans la montagne y tendent-ils une foule de piéges, certains d'avoir le débit de leur capture sur les marchés de Riom et de Clermont; on y désigne la litorne sous le nom de *grive à pieds noirs*, et on la paye deux fois le prix d'une grive ordinaire.

La troisième est la *roselle*, ainsi désignée parce

qu'elle a le dessous des ailes orangé; on l'appelle *mauvis*. C'est, dit Buffon, la véritable *calandrote de Bourgogne*, le *turdus iliacus* des anciens.

La quatrième est celle qu'on rencontre le plus souvent dans les vignes; on l'appelle *petite grive de gui*, non qu'elle se nourrisse de cette baie, mais parce qu'elle ressemble à la draine, quoiqu'elle soit bien plus petite. On la nomme aussi, suivant Magné de Marolles, *tourde* ou *vendangeuse*.

Les grives sont toutes des oiseaux de passage : elles nous viennent principalement du Nord; il s'en trouve surtout beaucoup, à ce qu'on dit, sur les bords de la mer Baltique.

Je n'ai pas été à même de vérifier ce fait, mais j'ai connu un aide de camp du général Rapp, si célèbre par sa glorieuse défense de Dantzick; ce brave militaire ne parlait guère des incidents de ce siége mémorable, mais il ne tarissait pas d'éloges quand il était question des brochettes de grives qu'il avait mangées dans ce pays.

Cependant, toute l'année on trouve chez nous quelques draines, quelques mauvis, quelques grives de vigne; elles font même leur couvée dans nos bois et dans nos haies. Le mauvis et la vendangeuse fréquentent surtout les vignes où se trouvent beaucoup d'arbres, ou bien celles situées à proximité des forêts. Lorsque la grive s'est engraissée de raisin, elle est excessivement délicate.

On la fait facilement partir, mais elle est assez difficile à tirer. Le plus souvent elle ne s'élève

Grive de vigne.

que très-peu au-dessus des échalas, parcourt en volant un espace peu long, et plonge aussitôt entre les pampres, où l'œil la perd entièrement. D'autres fois elle monte franchement; il est alors assez commode de l'ajuster et de l'abattre. Souvent elle va se percher sur un arbre voisin, et, lorsqu'il est possible de l'approcher et de la distinguer au milieu du feuillage, on la tire au posé. Cela arrive surtout lors des premiers froids et des premiers brouillards d'automne. La grive est alors enivrée de raisins, ce qui a donné lieu au proverbe : « Soûl comme une grive. » Quelquefois aussi elle se jette sur des buissons et des haies, et l'on peut encore l'y frapper; mais il faut beau-

coup de prudence, car cela n'est pas sans danger. On ne sait pas toujours ce qu'une haie peut dérober aux regards, et souvent il y a de singulières illusions d'optique. M. Blaze a raconté l'histoire de M. des Achards, qui, voyant entre les branches d'une haie remuer quelque chose de fauve, fit feu et abattit un superbe mulet dont il n'avait aperçu que les oreilles. Sans doute cet accident s'est répété bien des fois; car, longtemps avant que M. Blaze eût publié son *Chasseur au chien d'arrêt*, on contait, à Château-Thierry, l'histoire d'un notaire, M. de Boussois, qui, un beau jour, disait-on, avait ainsi tué un âne. En général un chasseur ne doit jamais tirer au jugé; c'est la plus mauvaise et la plus dangereuse habitude.

Il ne faut point faire feu sans avoir distingué bien nettement le gibier; sans cela on s'expose à d'inutiles regrets. Sans doute, lorsqu'au bois; lorsqu'aux vignes, on a vu bondir un lapin et qu'on le perd dans le feuillage, on peut encore tirer à l'endroit où l'on présume qu'il se trouve; mais il faut préalablement l'avoir bien aperçu. Tirer dans un buisson, dans une cépée où quelque chose remue, c'est une grande imprudence; savez-vous si votre chien n'est pas arrivé là? Savez-vous si ce n'est pas le chien d'un autre chasseur? Depuis la fable de Céphale et de Procris, on pourrait remplir cent volumes du récit lamentable

des accidents arrivés parce qu'on a tiré au jugé. Il y a plus d'une vingtaine d'années, j'ai entendu raconter à Sens le procès d'un chasseur qui, passant le long d'une vigne, avait aperçu au pied d'un cep quelque chose de rond et de luisant qui lui avait semblé être le dos d'un lièvre au gîte; mais ce qu'il avait pris pour point de mire était le crâne chauve et bruni par le soleil d'un pauvre vigneron. Ce malheureux s'était endormi à terre, et le reste du corps était caché par le feuillage.

Dans les environs de Marseille et dans quelques cantons des Pyrénées, on pratique une chasse dont la grive forme le principal gibier; c'est la chasse à *l'abret* ou au *poste*. Dans les vignes encloses dépendant d'une bastide, on ménage une petite élévation de terrain sur laquelle on plante des arbres verts; au milieu on met un amandier, dont la feuille est plus claire, ou même un arbre mort, afin que rien ne puisse dérober à l'œil les oiseaux qui s'y viennent percher. A portée de ce bosquet on construit une petite hutte enfoncée dans le sol de la moitié de sa hauteur et couverte de branchages de lierre. C'est là que se postent les chasseurs, et, lorsqu'un imprudent oiseau vient s'abattre sur l'aubret, par des trous pratiqués au haut de la hutte on lui envoie un coup de fusil. Pour attirer les victimes, on a soin de planter, au milieu des arbres verts, des sor-

biers, des myrtes, des lierres, tous les arbrisseaux qui produisent les baies dont la grive est si friande. On place aussi, dans des cages que l'on pose sur des piquets à quelques pieds de terre, des grives qui, par leur ramage, ôtent toute défiance aux malheureux oiseaux qu'on veut attirer. Cette chasse, qui n'a rien de fatigant et n'exige pas beaucoup de ruse, est fort en usage dans le midi de la France. Au reste, on n'y tire pas seulement des grives; on y abat le becfigue, l'ortolan, la palombe et tous les oiseaux qui se tiennent aux vignes.

La grive quitte nos régions quand le froid devient trop rigoureux; mais, à défaut de grives, dit le proverbe, on prend des merles.

Ce dernier oiseau est de la même famille que ceux dont nous venons de parler. Il en diffère surtout en ce que son plumage n'est point grivelé. Le merle commun est entièrement noir, et son bec est d'un beau jaune d'or. Il aime les lieux humides et coupés de haies nombreuses. Sa nourriture est la même que celle de la grive. Cependant il offre, sur le continent, une chair moins délicate, car je ne parle pas des merles de Corse. Ceux-ci, engraissés de baies de myrte et de fraises d'arbousier, deviennent un mets exquis. Le merle vit solitaire, et, soit à raison de cette circonstance, soit à cause de l'obscurité de son plumage,

les Romains l'avaient appelé du nom de *merula*, dont nous avons fait notre mot merle. La racine de ce mot signifie *tristesse*. Le merle est sauvage, excessivement défiant; il n'est point aisé de l'approcher. Lorsqu'il part dans une haie, il vole en la rasant le plus qu'il peut, et se dissimule derrière les branches autant que cela lui est possible. M. Magné de Marolles dit qu'il a le vol pesant. Je suis bien loin de partager cet avis, et je le trouve plus difficile à tirer que la grive.

Lors des premières chasses que vous ferez dans les vignes, vous pourrez aussi rencontrer la tourterelle, *turtur vulgaris*, que les anciens avaient prise pour l'emblème de la tendresse et de la fidélité. Il s'en faut de beaucoup que les habitudes lascives de cet oiseau justifient les éloges pompeux que les poëtes ont prodigués à sa prétendue constance. Il serait plus juste de la comparer au temps du bonheur, qui vient tard et passe tôt. Elle est, en effet, des oiseaux voyageurs, celui qui se fait le plus attendre et celui qui part le premier. Elle arrive chez nous quand la saison est déjà douce, et nous quitte avant qu'il fasse froid. Vers le mois de mai, elle établit son nid au fond des bois et fait successivement deux couvées de deux œufs chacune. Les petits sont déjà grands à la fin d'août. A cette époque, on rencontre souvent les tourterelles isolées dans les chemins et sur le bord des champs;

mais elles ne tardent pas à se réunir en bandes. Elles se jettent dans les blés, où elles font beaucoup de ravages. Lorsque les moissons sont abattues, elles vont dans les chanvres, dans les millets, où l'on peut quelquefois les surprendre. D'autres fois aussi, elles parcourent les chaumes de blé, cherchant les grains échappés à la main de la glaneuse; mais, comme elles vont en bandes et sont très-défiantes, il est excessivement difficile de les rejoindre en plaine. Enfin, elles se jettent dans les vignes, y restent pour grappiller quelque temps, même après la vendange, pourvu que la saison soit belle. Elles sont alors très-grasses et dignes de figurer, à la même brochette, à côté de la grive et du merle. Elles ont l'aile très-vive et sont d'un tir difficile. La tourterelle était un emblème tout païen; mais notre religion sainte a aussi des symboles. On représente le Saint-Esprit sous la figure d'un pigeon; aussi les paysans russes ont cet oiseau en si grande vénération, qu'ils regarderaient presque comme un sacrilége d'en abattre un.

Le ramier, *columba palumbes*, a, pour ainsi dire, les mêmes habitudes que la tourterelle; mais il est plus sauvage et plus défiant encore. Il est rare de le trouver autre part qu'aux bois ou dans des champs de blé ou de vesce. Cependant il s'abat quelquefois aussi dans les vignes, et je n'en voudrais pour preuve qu'un dicton du Bourbonnais.

On trouve, sur une hauteur près de Chantelle, une petite ville appelée Charoux, dont les habitants

Pigeon ramier et tourterelle.

servent, dans le pays, de plastron aux quolibets, je ne sais pourquoi, car il ne se rencontre pas là moins de gens d'esprit que partout ailleurs. On dit communément que, le jour de la Pentecôte, les gens de Charoux vont tendre aux colombes des collets dans les vignes dont leur ville est entourée, et cela dans l'espoir, dit-on, d'attraper l'esprit qui n'a jamais voulu rester chez eux. Puisque nous en sommes sur les gens de Charoux, on conte d'eux un autre fait. On dit que, trouvant l'emplacement de leur ville peu commode, ils prirent la résolution de la descendre dans la plaine. Après

avoir bien délibéré, ils entourèrent les murailles d'un long fil de laine et se mirent tous à tirer. Or, qu'arriva-t-il ? Le fil cassa, et la ville ne bougea mie. Ceci, je crois, est un apologue. On a voulu nous apprendre qu'il faut proportionner ses moyens d'action à l'entreprise que l'on tente, ou, si vous l'aimez mieux, qu'il ne faut jamais essayer une tâche au-dessus de ses forces.

Le merle et la grive sont des oiseaux dont le gosier est extrêmement flexible. On leur apprend facilement à chanter, à contrefaire le cri des autres animaux, et même à imiter la voix de l'homme.

Parmi les oiseaux jaseurs, le corbeau est celui dont on raconte en ce genre les choses les plus singulières. Un artisan de Rome avait appris à un corbeau à répéter un compliment à la gloire du maître du monde. Un jour que César rentrait à Rome, l'ouvrier vint se placer sur son passage. César entendit la harangue sans y faire grande attention. Ce jour-là il avait le front soucieux : peut-être rêvait-il à la question d'Orient de cette époque. Les souverains ont toujours quelque chose qui les tourmente. « Vous auriez pu employer plus utilement vos loisirs, dit-il, en vous perfectionnant dans votre industrie. » Le pauvre diable s'attendait à une grosse récompense; il fut consterné et poussa un soupir. Le corbeau imita son maître,

et, d'un air découragé, il répéta ces mots qu'il lui avait souvent entendu prononcer : *Tempus et oleum perdidi*, « j'ai perdu mon temps et mon huile, » d'un air tellement piteux que César, frappé de l'à-propos, ne put s'empêcher de rire. Le maître du corbeau reçut un magnifique présent. J'ai connu un autre corbeau, oiseau de fort bonne maison, ma foi, dont on m'a conté un trait à peu près semblable. Il avait été élevé par le domestique d'un vieux colonel, qui n'avait rien trouvé de mieux à lui apprendre que les commandements militaires : un sergent instructeur n'eût pas mieux que lui figuré à l'exercice. Ce brave corbeau avait, au reste, les habitudes d'un soldat à la maraude; il dérobait quelque chose partout où il entrait, et s'éloignait souvent de son domicile. Une fois, étant arrivé dans la cuisine d'une fermière, il tirait sans façon la viande d'une casserole. La maîtresse de la maison, qui ne le connaissait pas, courut après lui, l'attrapa, et se disposait à lui tordre le cou pour le mettre au pot, quand il la regarda fixement, ouvrit un large bec et se mit à crier d'un air effaré : A la garde ! à la garde ! La fermière crut avoir affaire au diable et lâcha l'oiseau, qui s'échappa à tire-d'aile.

Les corbeaux ne se tiennent pas aux vignes, mais souvent vous les surprendrez dans les champs qui s'y trouvent enclavés. J'en ai tué beaucoup de

cette manière. N'allez pas croire pour cela que j'ajoute foi à la croyance populaire, qui dit que le corbeau fait d'excellent bouillon ; j'en ai goûté, et, croyez-moi, n'essayez pas de la recette. Les corbeaux, puisque nous parlons d'eux, sont consacrés à saint Vincent. Après le martyre de ce bienheureux, son corps avait été jeté dans un marais, où sans doute il eût été dévoré par des animaux sauvages, si le ciel ne lui eût suscité de singuliers gardiens. Ce furent des corbeaux qui non-seulement, malgré leur voracité naturelle, s'abstinrent de le déchirer, mais encore éloignèrent toutes les bêtes féroces. Les disciples du saint recueillirent ses reliques, qui furent quelque temps honorées à Valence ; mais, lorsque les Maures eurent fait la conquête du pays et que la persécution devint trop active, de pieuses personnes enlevèrent les reliques et les portèrent à l'extrémité la plus occidentale de la Lusitanie : c'était le cap qui portait autrefois le nom de promontoire Sacré. Un Maure nommé Abohasem, en chassant dans cette contrée, rencontra les chrétiens qui avaient caché les reliques de saint Vincent, fit périr tous ceux qui étaient en âge de résister, et emmena leurs enfants en Afrique, en sorte que personne ne connut plus l'endroit où les saints ossements avaient été déposés. Alors les mêmes gardiens qui avaient une fois déjà veillé à la sûreté des restes du martyr vinrent en-

core s'établir dans le voisinage ; sous le règne d'Alonzo Henriquez, ils firent découvrir la dépouille du saint, et l'on donna au lieu où elles furent trouvées le nom de cap Saint-Vincent. On les transporta dans la cathédrale de Lisbonne, et par reconnaissance pour les corbeaux on institua une rente perpétuelle pour que deux de ces oiseaux fussent élevés et nourris dans l'église. Cette coutume subsiste toujours, et l'on montre encore, dans la cathédrale de Lisbonne, les corbeaux de saint Vincent.

CHAPITRE VIII.

La chasse dans les bois.

La plaine et le bois sont deux chasses fort différentes, où l'on obtient rarement les mêmes succès. Il existe cependant certains hommes favorisés qui réussissent en toute chose; mais ce sont des êtres privilégiés, des exceptions, des Michel-Ange.

(BLAZE, *Chasseur au chien d'arrêt*, chap. XII.).

Quand on voit la manière dont l'industrie remue de tous côtés l'écorce de notre pauvre globe, quand on la voit le perforer dans tous les sens, on se demande ce que sera le monde dans quelques siècles. On détourne les rivières, on nivelle les collines, on déboise les montagnes. Au temps de César, les Gaules et la Germanie tout entières étaient couvertes de forêts; maintenant, sur cinquante-deux millions d'hectares de superficie que présente le sol de la France, c'est à peine s'il s'en trouve sept couverts de bois; chaque jour la nécessité de fournir des aliments à la population incessamment croissante fait opérer de nouveaux défrichements, et les économistes se demandent

avec quoi nos fils se chaufferont, qui leur fournira des charpentes pour leurs demeures. La science, il est vrai, a réponse à tout : L'eau, dit-elle, décomposée par l'électricité, fournira de l'hydrogène; c'est un excellent combustible qui brûle sans fumée et presque sans laisser de résidu ; c'est une découverte déjà acquise à l'industrie. Quant aux charpentes, pourquoi s'en préoccuper? on emploiera des poutres de fer. Et la chasse au bois, que deviendra-t-elle? Elle est déjà bien restreinte ; autrefois elle avait lieu toute l'année; maintenant elle est, de même que la chasse en plaine, soumise à l'arrêté de la préfecture. Les anciennes ordonnances, en défendant de poursuivre le gibier pendant une certaine partie de l'année, n'avaient considéré que la protection due aux fruits de la terre, et, comme la chasse dans les bois, exercée sans chiens courants, ne saurait en aucun temps porter de préjudice à l'agriculture, elles n'avaient jamais jugé nécessaire de la fermer. La loi de 90, rédigée d'après le même principe, disait dans son article 14 : « Pourra également tout propriétaire ou possesseur autre qu'un simple usager, dans les temps prohibés par ledit article 1er, chasser ou faire chasser *sans chiens courants* dans ses bois et forêts. » La loi actuelle, plus prévoyante, s'est aussi occupée de la conservation du gibier qui, au dire des statistiques, n'entre pas dans la consommation

générale pour une valeur moindre de vingt millions de francs par an[1]; elle a donc cru devoir fermer la chasse dans les forêts de même que dans les plaines pendant le temps où le gibier se reproduit, et, grâce à cette sage précaution, nous pouvons espérer de voir se propager encore des animaux qui menaçaient de disparaître bientôt de notre sol. Une des espèces auxquelles ces dispositions auront été le plus favorables est la perdrix rouge, qui se tient le plus ordinairement au bois. Ce n'est pas qu'on ne trouve dans les mêmes lieux la perdrix grise, mais elle n'y vient qu'accidentellement.

Lorsqu'un jeune taillis, lorsqu'une nouvelle coupe se trouvent dans le voisinage de la plaine, il est tout naturel que les perdreaux, pourchassés dans les champs, y cherchent un refuge. Vous pourrez donc les y rencontrer, les y rejoindre. Quand la plaine est dégarnie, les perdreaux gris prennent même assez volontiers l'habitude de rentrer dans les grands bois pendant la chaleur du jour, pour n'en ressortir que le soir, à l'heure où ils se rendent de nouveau au gagnage; mais les bois ne forment pas leur demeure ordinaire : ils naissent et vivent dans la plaine. La per-

1. Pomier Lacombe, *Quelques intérêts nouveaux et matériels des campagnes*, in-8°. Paris, 1844.

drix rouge, au contraire, affectionne les lieux boisés, les endroits rocailleux, les hautes bruyères, et on la rencontre moins souvent en plaine ; elle est d'ailleurs d'un caractère moins sédentaire : si le terrain cesse de lui convenir, elle émigre et va chercher ailleurs une résidence plus de son goût. Quelquefois, par les temps de brouillard, elle est sujette à s'égarer ; c'est ainsi qu'on la rencontre dans des pays où jamais on ne l'avait vue. Beaucoup plus sensible au froid que la perdrix grise, elle appartient surtout aux contrées du Midi, et réussit mal dans le Nord ; elle vit principalement d'insectes, de chenilles, d'œufs de fourmi, de baies sauvages ou de limaces, ce qui ne l'empêche pas, dans l'occasion, de glaner des grains de blé. Elle est même très-friande de sarrasin. Le port de la perdrix rouge est à peu de chose près celui de la grise, bien que celle-ci soit plus petite et plus élancée ; mais leur plumage diffère entièrement, et l'on ne penserait pas, à les voir, que ces deux oiseaux portent le même nom. La parure de la perdrix rouge ne se compose pas de teintes grises et ternes ; elle a le dos et le dessus de la tête d'un roux verdâtre ; les plumes des côtés sont agréablement mélangées de rouge brun et de noir ; elle a le dessous de la gorge blanc, entouré comme d'un hausse-col de couleur noire ; enfin ses pieds et son bec sont d'un rouge éclatant qui la fait nommer

par Voltaire le perdreau chaussé d'écarlate. Sans doute cette dénomination est gracieuse et poétique, mais elle n'est pas littéralement exacte; car ses pieds et son bec sont d'une teinte qui se rapproche plutôt du carmin que du vermillon. Ses habitudes diffèrent un peu de celles de la perdrix grise; quoiqu'elle vive en compagnie, cependant elle se tient moins en peleton, elle est moins sociable, elle s'éparpille davantage, et, lorsqu'on la fait partir, il est rare que toute la compagnie se lève à la fois : elles s'envolent les unes après les autres, ce qui donne facilité à faire un coup double. Il est vrai qu'elle a l'aile très-vive, qu'elle fait plus de bruit en se levant, et, comme elle est ordinairement au bois et presque toujours obligée de monter pour passer par-dessus les arbres derrière lesquels elle va chercher un asile, elle part le plus souvent d'une manière moins commode pour le chasseur, quoique, à vrai dire, pour mon compte, je n'aie jamais trouvé une grande différence entre son tir et celui de la perdrix grise; elle marche volontiers et plus vite encore que cette dernière, et, comme elle habite un terrain couvert et plus fourré, il est plus difficile de la suivre. D'ailleurs, pour se soustraire à la poursuite de ses ennemis, elle a deux ressources inconnues à la perdrix grise : quelquefois, prenant son essor, elle s'élève et va se brancher sur quelque arbre touffu, en sorte que le chien perd entièrement sa trace et que,

s le chasseur ne l'a pas vue se poser, il ne peut la rejoindre et bat inutilement le terrain ; d'autres fois elle se blottit dans les fentes des rochers, dans les trous des arbres, dans les terriers. Cette habitude lui est souvent funeste. Dans les propriétés que l'on veut rendre abondantes en gibier, il est nécessaire de tracer d'espace en espace de petits sen-

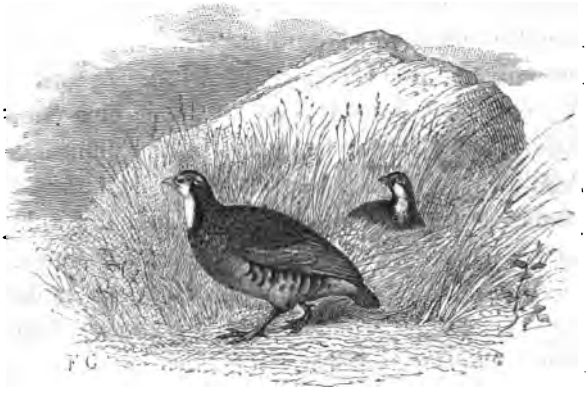

Perdrix rouges.

tiers creusés de quelques pouces et que l'on a soin d'entretenir bien propres, afin que les bêtes puantes n'hésitent pas à les suivre. De distance en distance on place des assommoirs en travers du sentier : ces piéges consistent en une grosse pierre suspendue sur une planchette et retenue simplement à l'aide d'un petit piquet qui se dérange et la laisse tomber

lorsque le moindre mouvement vient ébranler une petite détente ou marchette. Pour que le piége n'effraye pas les animaux, on le couvre de ramées. Afin de les déterminer à passer sur la marchette elle-même, on construit une espèce de petit conduit souterrain qui vient y aboutir, et dont l'entrée occupe toute la largeur du sentier; souvent les perdrix rouges s'y engagent, et les gardes de la forêt de Compiègne m'ont assuré qu'il leur arrive tous les ans d'en trouver quelques-unes écrasées sous leurs assommoirs. Il en est de la perdrix rouge comme de la grise. Les vieilles ont les pattes plus écailleuses et plus dures; les jeunes ont les plumes de l'aile plus pointues, et à l'extrémité de l'une des plumes se trouve un petit point blanc. Il y a des perdrix rouges de diverses grosseurs : celles qu'on rencontre en plaine sont généralement moins fortes; celles qui vivent au bois ou dans les montagnes sont, au contraire, d'une taille sensiblement plus grande.

Il est encore une espèce de perdrix rouge qu'on appelle *bartavelle*, parce que son chant est uniforme et monotone et qu'on l'a comparé au taquet d'un moulin, qui, en provençal, se nomme *bartaveo*. La bartavelle est un peu plus grosse que la perdrix rouge; elle est parée des mêmes couleurs : néanmoins le collier noir que portent tous les oiseaux de cette espèce ne forme

chez elle au-dessous du cou qu'un filet de quelques lignes de largeur, tandis que celui de la perdrix rouge est accompagné de taches noires qui descendent jusqu'au milieu de la poitrine. Elle ne vit que dans les parties montagneuses des régions méridionales de la France. La chair de ces oiseaux est plus ou moins délicate, suivant la manière dont ils se sont nourris. Elle me semble moins onctueuse que celle de la perdrix grise; néanmoins, comme cet oiseau est plus gros, plus rare, plus beau, un chasseur le préférera toujours, et ce serait incontestablement la plus riche capture qu'il pût faire parmi les habitants de l'air, si l'on n'avait pas presque naturalisé chez nous l'oiseau des bords du Phase.

Il n'est que le paon dont la robe puisse rivaliser avec celle du faisan pour la vivacité des couleurs et pour l'éclat des reflets. Il semble que la nature se soit plu à répandre sur son plumage les teintes chatoyantes des pierres les plus précieuses et des métaux les plus brillants ; son port, il est vrai, est moins élégant, moins gracieux que celui du paon; mais il n'a pas les longues échasses sur lesquelles le paon est perché. Le faisan n'est, à vrai dire, dans nos climats, ni un oiseau sauvage ni un oiseau domestique. Il se reproduit en liberté, mais il est rare que la poule faisane amène à bien toute sa couvée; et, sans le soin extrême avec lequel on

élève dans quelques faisanderies de la couronne et dans quelques terres particulières un grand nombre de faisandeaux, il est probable que cet oiseau magnifique aurait bientôt disparu de nos bois; il est donc pour nos climats une conquête de l'industrie plutôt qu'un don de la nature. Tous les efforts auxquels on s'est livré n'ont pu le réduire à l'état de domesticité. Ses instincts de sauvagerie sont tels, qu'élevé et nourri par l'homme, il n'en conserve

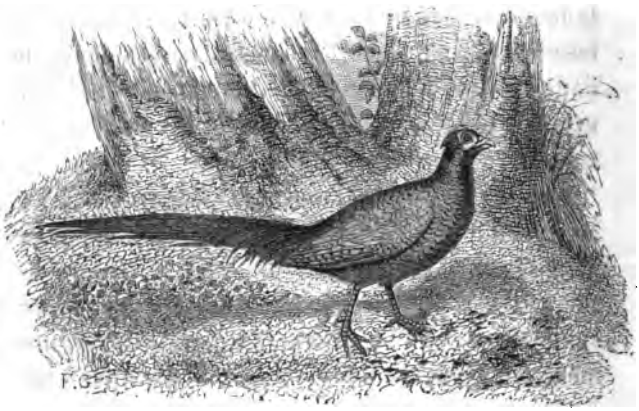

Faisan.

pas moins le besoin de gagner la solitude et le plus fort des bois. On est parvenu quelquefois à le faire revenir au bruit du sifflet pour lui donner sa nourriture; mais c'est tout ce qu'on a obtenu, et l'on n'a pu dompter son naturel.

Le faisan est de l'ordre des gallinacés et, dit Buffon, il est une circonstance particulière qui caractérise son espèce : c'est d'avoir la base des doigts unie par une courte membrane. Cette conformation, qui le rapproche un peu des palmipèdes, annonce qu'il est destiné à vivre dans les bois humides, dans ceux qui sont traversés par les rivières. Ne cherchez donc pas le faisan dans les rochers, dans les hautes montagnes; ce n'est point là sa place. S'il ne cédait qu'à son instinct défiant, le faisan se tiendrait constamment dans les halliers les plus fourrés, dans les lieux les plus éloignés de l'atteinte de l'homme. Mais comme, pendant une grande partie de l'année, il vit aux dépens de nos moissons, il se rapproche le matin et le soir des lisières de nos forêts. Dans son premier âge il ne vit que d'insectes, de vermisseaux, de larves de fourmis; ce n'est que plus tard qu'il s'accommode des grains et des baies de différents arbres. Son estomac, qui, dans les premiers temps, exigeait une nourriture particulière, digère des substances qui seraient pour nous un poison; et il mange, dit-on, sans inconvénient les fruits de la belladone. Le matin, dès qu'il a salué le lever du soleil, il gagne le bord de la plaine, fait son repas; puis, lorsque le soleil commence à s'élever un peu, il rentre aux bois et va faire sa sieste dans des localités qui varient suivant la saison : si le temps est chaud, il

ira, comme tous les oiseaux pulvérateurs, se rouler dans la poussière sur quelque ancienne place à charbon, ou bien il cherchera l'ombre et la fraîcheur dans les bois épais et humides; s'il pleut, vous ne le trouverez ni dans les grandes herbes, ni dans les jeunes ventes, ni dans les halliers; il faut aller le chercher dans les gaulis et les hautes futaies. Quand la nuit approche, ainsi qu'un bon rentier dont les habitudes sont réglées, il sort de nouveau de chez lui, reprend la campagne, fait son repas du soir, rentre au bois, gagne le voisinage de quelque arbre élevé, sur lequel il ne tarde pas à se brancher, et pousse alors quelques cris peu harmonieux. C'est un dernier salut qu'il adresse aux dernières lueurs du jour, comme le font tous les oiseaux. Il agite ses plumes si vivement qu'on croirait entendre le bruit de son vol, et s'endort, pensant que l'élévation du lieu où il s'est placé l'a mis à l'abri de tous ses ennemis. Il a compté sans le braconnier; car le faisan étant de tous les gibiers le plus magnifique, c'est celui dont le braconnier retire le meilleur prix. Aussi ces malfaiteurs font-ils partout aux faisans une guerre acharnée : suivant à la brune le bord des futaies, ils observent soigneusement les endroits où les faisans se sont branchés; puis, dès que le permettent la lueur de la lune et des étoiles ou bien les premières clartés de l'aube, ils reviennent, armés d'un fusil,

abattre l'oiseau qu'ils ont remarqué et se sauvent, emportant ce gibier précieux pour aller en recevoir le prix de quelque aubergiste ou de quelque coquetier. Ce braconnage est un des plus redoutables, et voici quelle ruse un garde général de la forêt de Rambouillet avait inventée pour arrêter les coupables. Il avait fait empailler plusieurs faisans. Lorsque la fin du jour approchait, il les faisait placer bien en vue sur un arbre, dans quelque clairière ou bien le long d'un chemin qu'il savait fréquenté par les braconniers; des gardes se cachaient dans une cépée voisine; les maraudeurs de nuit ne tardaient pas à venir; ils faisaient feu. En général, ils ne tirent qu'un des coups de leur fusil; car, décidés à tout plutôt que de se laisser prendre, ils réservent leur second coup de feu afin d'assassiner le garde assez brave pour les saisir. Mais ici leur coup, si bien qu'ils eussent visé, faisait seulement voltiger quelques plumes, et, dans la crainte que le gibier qu'ils étaient sûrs d'avoir touché ne leur échappât, ils se hâtaient d'envoyer un second coup; les gardes alors sortaient de leur cachette, se précipitaient sur le malfaiteur désarmé et l'arrêtaient avant qu'il eût rechargé son fusil. Cette riche proie est certainement celle qui a le plus souvent excité la convoitise des braconniers. Aussi, au temps de Vita Bonfadini, à cette époque où les peines étaient très-

sévères, on avait coutume de dire, en Italie, que les faisans avaient la queue assez longue pour cacher une rame de galère. De nos jours, les braconniers, dans l'argot qu'ils emploient entre eux, faisant allusion à la longueur de la queue des faisans, appellent cet oiseau une comète.

Le tir du faisan est, par lui-même, assez facile; cependant on le manque souvent. Cela tient d'abord à ce que pour partir il attend qu'il ait gagné un endroit fourré, où les chasseurs ont peine à se mouvoir. D'ailleurs le bruit qu'il fait en se levant fait trembler la main du plus grand nombre des tireurs. Enfin, et ceci a l'air d'un paradoxe, la grosseur même de l'oiseau contribue à égarer les coups. On se rappelle le duel de Dugazon et de Desessarts. Lorsqu'ils furent sur le terrain, Dugazon s'approcha de Desessarts, prit un morceau de craie et, lui traçant un rond sur le ventre, dit d'un grand sang-froid à son adversaire: « Tout ce qui sera hors du rond ne comptera pas. » Il en est de même de la queue du faisan, qui est longue, et tout ce qui la touche ne compte pas. Il est un fait, d'ailleurs, que tous les tireurs ont remarqué, c'est que plus le noir d'une cible est petit, plus les balles se rapprochent du centre.

La poule faisane n'a pas les riches couleurs du mâle; elle est d'un tiers plus petite que celui-ci;

mais les gourmets prétendent qu'elle est plus délicate ; néanmoins, dans une chasse bien réglée, on ne tire pas ordinairement les poules. Il est très-facile de les reconnaître au départ, soit à leur plumage, soit parce qu'elles restent muettes en partant, tandis que le coq jette en s'élevant un cri d'effroi. Il n'est donc guère pardonnable d'abattre une poule ; cependant, lorsqu'une compagnie, une girandole de faisandeaux se lève à l'arrêt de votre chien, il n'est pas toujours facile de distinguer le coq ou la poule dont le plumage n'est pas encore parfaitement formé, et l'on abat ou bien l'on manque ce qui se trouve d'abord au bout du fusil.

On rencontre quelquefois des faisans qui ont au-dessous du cou une marque blanche ; c'est ce qu'on nomme des faisans à collier. Quelquefois le faisan a le plumage varié de blanc ; je ne sais pas si ce sont là des espèces distinctes ou si elles sont l'effet d'un croisement avec le faisan argenté de la Chine. On a cherché à croiser le faisan commun avec plusieurs autres oiseaux. Avec nos poules ordinaires il produit un hybride qu'on appelle faisan bâtard ou *cocardeau ;* mais on a constaté que ces métis sont privés de la faculté de se reproduire ; peut-être sera-t-il possible de recommencer ces essais avec plus de bonheur, car nous possédons maintenant une espèce de poules qui a un point de ressemblance avec le faisan. Les poulets qu'on

a récemment importés de la Cochinchine, destinés à vivre dans les pays humides où se trouvent les rizières, ont les doigts légèrement palmés, conformation qui ne se rencontre pas dans les autres gallinacés. Au reste cette question, ainsi que l'éducation des faisans, tient beaucoup plus à l'économie rurale qu'à la science cynégétique, et c'est chose qui n'est guère de ma compétence. Cependant, si vous voulez élever des faisans, je dois vous faire connaître une précaution qu'avait prise un propriétaire des environs de Compiègne. M. Bourdon d'Aguisy avait fait entourer de murs très-élevés un enclos pour y élever de jeunes faisans. Afin d'empêcher que les renards et les fouines ne pussent franchir la muraille, il en avait garni le sommet d'un petit auvent qui devait en rendre l'escalade presque impossible. Cependant cette précaution ne le rassurait pas encore; il redoutait des maraudeurs qui, dans les fermes, causent bien plus de dégâts que les fouines et les belettes : ce sont les chats à demi sauvages qui vivent dans les granges. Il fit pendant plusieurs jours donner la chasse à tous les siens; il les fit renfermer dans son enclos, puis, pour s'assurer qu'il n'était au pouvoir d'aucun d'eux de sauter par-dessus les murs, il fit entrer tous ses charretiers armés de fouets, et ceux-ci commencèrent à donner la chasse aux matous. Le fusil devait faire raison de ceux qui seraient assez vigoureux pour

atteindre le chaperon, mais aucun n'y put parvenir. Assuré par cette expérience que les braconniers les plus dangereux qu'il eût à craindre ne viendraient pas déranger ses couveuses, il commença ses éducations et les mena à bien. La précaution qu'il avait prise me semble sage, et dans l'occasion je vous la recommande.

Le faisan n'est pas un oiseau de nos pays; il ne s'y reproduit qu'artificiellement; on dit cependant qu'il est parfaitement acclimaté dans quelques îles du Rhin. Dans un rayon d'une vingtaine de lieues de Paris, on le trouve de temps en temps dans les bois; ceux qui se sont échappés des forêts de la couronne ou des faisanderies particulières viennent quelquefois y faire leur couvée; mais chercher le faisan dans la plupart des autres provinces de la France, dans nos forêts du Bourbonnais ou de l'Auvergne, par exemple, ce serait perdre inutilement son temps et demander des poires à un orme. Laissons donc ce gibier, que le chasseur rustique rencontre rarement, et passons à un autre voyageur que le fusil le plus vulgaire a souvent abattu.

La bécasse est de la grosseur d'une perdrix grise; elle a le dessus de la tête, le cou, le dos, les couvertures des ailes grivelées de couleur de cannelle foncée, de noir et de jaune; son ventre et ses cuisses sont d'un gris roussâtre traversé par une infi-

nité de petites lignes d'une teinte plus obscure ; sur le haut et sur le derrière de la tête, elle porte trois larges bandes noires qui vont presque d'un œil à l'autre ; derrière le cou, on trouve encore une quatrième bande moins distinctement tracée. Une petite raie d'une nuance très-foncée s'étend depuis le coin du bec jusqu'aux yeux, qui sont gros et saillants ; ses ailes sont longues et atteignent l'extrémité de sa queue, tandis que ses jambes sont fort courtes : cela rend sa tournure embarrassée ; cependant elle marche vite ; ses pieds sont d'un gris rosé, ils n'ont que trois doigts en avant et un quatrième beaucoup plus court en arrière. Tout cet ensemble, et surtout la longueur de son bec, donne à cet oiseau un air stupide ; aussi l'a-t-on pris pour

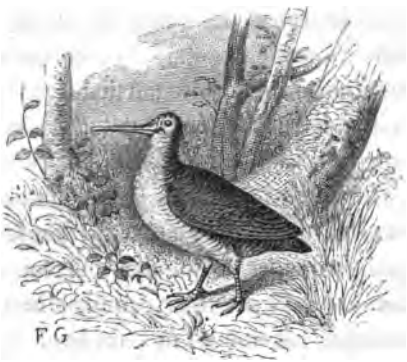

Bécasse.

le type de la bêtise, et c'est évidemment par analogie avec la configuration de la bécasse qu'on dit d'une personne qui s'est laissé duper : « Elle a un pied de nez. » La conformation de la bécasse est en effet toute particulière; ce grand bec noirâtre, droit, grêle et renflé à sa pointe, qui à lui seul est presque égal en longueur au tiers du reste du corps, lui donne un aspect fort extraordinaire; aussi les noms ou plutôt les sobriquets qu'on lui donne rappellent presque tous le développement démesuré de cet organe. Cuvier classe la bécasse parmi les échassiers *longirostres*. En grec, en latin, elle s'appelle *scolopax*, et *scolops* signifie un pieu, une pointe. Le mot italien *beccaccia* et le mot français bécasse expriment tous deux un grand bec. A Rome, elle se nomme *pizzarda*. *Pizzo* veut dire un bec. En Lombardie, on la désigne sous la qualification de *gallina arciera*, ou simplement *arcia*, la poule archère ou la poule flèche. Enfin, en allemand, *schnepfe* est bien l'équivalent de bécasse, car *scheppe* est une pointe, un bec.

Pendant l'été, les bécasses habitent les montagnes, et, suivant Eugenio Raymondi, elles y fréquentent les lieux où l'on conduit les troupeaux de vaches, parce qu'elles trouvent dans les bouses de ces animaux des vers et des scarabées dont elles font en grande partie leur nourriture; elles fouillent encore avec leur long bec dans les terrains

humides et tourbeux et sous les feuilles tombées, pour y trouver des vers ou des limaces.

Elles font, dit le même auteur, une et quelquefois deux couvées. C'est dans un nid construit à terre de feuilles et d'herbes sèches que la femelle dépose ses œufs; ils sont oblongs, un peu plus gros que ceux du pigeon, d'un gris roussâtre marqué d'ondes plus foncées et noirâtres. Les petits courent aussitôt qu'ils sont éclos, et la mère a pour eux les mêmes soins et la même tendresse que la poule montre pour ses poussins. Ils sont longtemps en traîne, et ne volent guère qu'au bout de douze ou quinze jours; pendant qu'ils sont ainsi privés du seul moyen que la nature a donné à leur espèce de se soustraire à ses ennemis, la mère les protége de toutes sortes de manières; il lui arrive souvent d'en emporter un dans ses pattes pour le dérober au danger qui le menace. Chargée de ce précieux fardeau, la bécasse vole péniblement; mais elle se laissera plutôt prendre par le chien ou le renard que de lui abandonner son petit pour se sauver.

A l'approche de l'hiver, le mauvais temps et la neige chassent les bécasses des lieux élevés; elles descendent alors et se répandent dans les forêts marécageuses, dans les vergers, le long des haies; mais cela a lieu très-rarement. Elles affectionnent les endroits très-couverts d'arbres; aussi

les Anglais l'ont-ils nommée *woodcock*, ou coq de bois.

C'était aussi l'ancien nom français; dans *le roi Modus*, livre de chasse écrit pendant la premiere moitié du XIVe siècle, la bécasse est distinguée sous le nom de *vuidecoq*. Dans les poésies d'Eustache Deschamp, qui vivait à la même époque, on trouve *un notable enseignement pour continuer santé en corps d'homme*. L'auteur, après avoir indiqué la chair des animaux dont il faut s'abstenir, ajoute :

Pouvez user sans vos dommaiges
Celles de cerfs jeunes
De cabriz, faisans et moutons,
De poucins, perdriz, tourterelles,
Connins, plouviers, de poules vielles,
Vuidecoq, semblables oyseaulx.

C'est ordinairement dans les premiers jours d'octobre, avec les brouillards, que les bécasses arrivent dans nos contrées. De là vient le proverbe : « A la Saint-Denis, bécasses en tous pays. »

M. d'Houdetot, dans ses chasses exceptionnelles, raconte que tous les ans, à l'époque du passage, des bécasses viennent se briser la tête sur la glace du phare de la Hêve, et toujours du côté nord-ouest; il en tire cette conséquence, que toutes les bécasses qui nous arrivent viennent de ce côté. Ce raisonnement n'est pas logique : de ce que quelques bécasses se sont brisé la tête en venant du

nord-ouest, on peut conclure qu'il en vient de cette partie de l'horizon, mais non pas que toutes les bécasses en viennent. On n'a pas besoin d'être un grand dialecticien pour savoir qu'il n'est pas permis de conclure du particulier au général, de la partie au tout. Si vous avez mal au doigt, vous ne pouvez pas en conclure que vous avez mal à tout le corps.

Certainement les bécasses qui, pendant la belle saison, ont vécu dans les parties de notre monde situées au nord-ouest de la France, doivent, lorsqu'elles sont chassées par les frimas et qu'elles viennent chercher une température plus douce, traverser la mer et arriver sur les côtes de la Normandie et de la Bretagne. Mais dire que toutes les bécasses viennent dans cette direction, c'est donner inutilement un démenti aux auteurs les plus consciencieux, qui attestent que pendant la belle saison on trouve des bécasses dans les parties boisées de toutes les montagnes. Olina, qui paraît avoir particulièrement étudié cet oiseau, ne s'en tient pas à ce fait. Il donne des détails sur leur couvée, sur le nombre de leurs œufs, chose que certainement il ignorerait, si les bécasses nous arrivaient toutes d'au delà des mers. L'argument de M. d'Houdetot est si peu logique, que lui-même fournit des armes pour le combattre. Les courlis, les vanneaux, dit-il, viennent également se briser la tête sur les

glaces et du même côté; il faudrait donc, pour raisonner comme lui, conclure que tous les courlis, que tous les vanneaux viennent de ce côté de la mer, ce qui est contraire à toutes les connaissances reçues. Tout ce que prouve le fait signalé par M. d'Houdetot, c'est qu'il vient d'au delà de la mer, du côté du nord-ouest, beaucoup d'oiseaux de passage, des vanneaux, des courlis, des bécasses; mais cela ne démontre en aucune manière qu'il n'en vienne pas d'un autre côté. Il s'en trouve en toutes saisons dans nos grandes forêts. Un de nos plus savants forestiers, en même temps habile chasseur, un homme doué d'un grand esprit d'observation, M. Antide Poirson, est né dans la forêt de Compiègne, dont il est devenu inspecteur, et y a passé la plus grande partie de sa vie; il m'a assuré qu'il s'y trouvait des bécasses en tout temps et qu'en quelque saison qu'on lui en demandât, il était sûr d'en rejoindre. Seulement, pour obtenir ce résultat, il faut connaître parfaitement les habitudes de ce gibier, qui change continuellement de localité, suivant les variations de l'atmosphère.

Cet oiseau est excessivement timide, et ne sort que le soir pour aller chercher sa nourriture; pendant le jour, il reste au bois et se tient sur pied à vermiller. Souvent, à l'approche du chasseur et lorsqu'il est surpris, il se rase sur les feuilles mortes, dont la couleur se rapproche assez

de celle de son plumage pour qu'il devienne alors très-difficile de l'apercevoir; il reste aplati sur le ventre, le cou, la tête et le bec tendus en ligne droite et collés au sol; dans cette position, il tient très-ferme et part sous les pieds du chasseur ou sous le nez du chien; mais, au contraire, lorsqu'il a l'éveil et qu'il se voit un peu d'avance, il se met à courir rapidement, gagne du terrain, et, si on n'a pas un excellent chien, bien dressé à cette chasse spéciale, il est fort douteux qu'on parvienne à le rejoindre et à le tirer. Pour chercher la bécasse, de même que les autres gibiers, il faut marcher le visage tourné vers l'endroit d'où vient le vent.

A son départ la bécasse est lourde : il est alors facile de la jeter bas; mais lorsqu'elle a pris son élan, son vol devient plus rapide, elle fait souvent des crochets, et il faut beaucoup de prestesse pour la toucher; au reste, elle est abattue par le moindre grain de plomb qui l'atteint. Il est beaucoup de chiens qui ne rapportent pas les bécasses, et l'on court risque de les perdre lorsqu'elles tombent dans un fourré; en général, les oiseaux qui se nourrissent de vers ou de charogne, la pie, le corbeau, tous les gibiers d'eau inspirent de l'aversion au chien; il faut que l'éducation triomphe de cette répugnance : un bon chien doit rapporter tout ce qu'abat le fusil de son maître.

La bécasse a beaucoup de fumet, et sa trace, comme disent les veneurs, conserve tant de sentiment que des chiens même les plus sages donnent de la voix lorsqu'ils la rencontrent; aussi chasse-t-on quelquefois cet oiseau avec des bassets ou des King's Charles.

Magné de Marolles fait observer que, lorsqu'un chien arrête la bécasse, il se trouve souvent éloigné de son maître; on ne peut alors le voir, on ne sait ce que le chien est devenu, et l'on manque l'occasion de tirer. Pour obvier à cet inconvénient, il propose de mettre au cou des chiens un collier garni de grelots dont le bruit suffit pour diriger le chasseur; mais que deviendra donc alors ce silence si nécessaire pour rejoindre le gibier? Le bruit de nos pas, le froissement des branches que nous heurtons en passant suffisent déjà pour l'effrayer, et vous voulez encore y joindre un carillon perpétuel! « Si vous demandez mon avis, dit M. d'Houdetot dans son *Chasseur rustique*, je vous dirai que ce bruit incessant fait vider l'enceinte à toute espèce de gibier, y compris même la bécasse, bien qu'on la soupçonne d'être un peu sourde. » Je partage entièrement l'opinion de cet habile chasseur; néanmoins quelques personnes prétendent que les animaux sauvages, habitués à entendre le grelot pendu au cou des vaches, ne s'effrayent nullement de ce son.

Quoique la bécasse soit un oiseau de passage, cependant il en reste toujours pendant l'été quelques-unes dans les forêts qui renferment des futaies ou de hauts gaulis, parce que, sous leur ombrage, elles sont à l'abri des grandes chaleurs et trouvent un sol humide qui leur permet l'usage auquel leur long bec est destiné ; c'est là qu'à la fin de mars et au commencement d'avril elles font leur nid.

Aucun animal n'est plus sensible que la bécasse aux variations de l'atmosphère ; elle change de contrée suivant la température ; chaque mouvement du baromètre l'oblige à un déménagement qui, à vrai dire, s'effectue à peu de frais ; mais de cette mobilité dans ses habitudes naissent les difficultés que l'on rencontre à la chasser quand on veut s'en occuper spécialement. L'hiver, s'il vient un temps doux et humide, on sera sûr de la trouver sur les élévations, dans les taillis couverts, mais clairs par-dessous et garnis d'une bonne couche de feuilles mortes; la gelée et la sécheresse la feront immédiatement descendre dans les fonds marécageux et abrités, là où le sol tourbeux ne se durcit pas, près des sources et des ruisseaux, partout où l'influence de la saison se fait le moins sentir.

Pendant la chaleur, c'est dans les parties de bois élevées que les bécasses cherchent un épais ombrage. S'il s'y trouve quelque place peuplée de fougère ou de houx, elles y seront de préférence

et presque toujours rassemblées, c'est-à-dire peu éloignées les unes des autres. Par les temps couverts et pluvieux, elles iront dans les jeunes taillis très-clairs, mais dépourvus de grandes herbes; car, en général, la bécasse ne se tient que là où elle peut librement marcher, et ce n'est qu'accidentellement qu'elle se remet ailleurs; elle recherche naturellement le couvert, mais non le fourré.

On tire souvent la bécasse dans les battues qu'on fait au bois; quand cette battue tend à la rejeter en plaine, comme la bécasse ne veut pas aller s'abattre en plaine, elle se pose ordinairement au pied d'un arbre de la lisière, et le chasseur embusqué peut la tirer posée. On peut aussi, le soir, l'attendre à la passée, lorsqu'elle sort pour aller dans la plaine chercher sa nourriture, ou de grand matin, lorsqu'elle rentre au bois pour se reposer, car elle est oiseau de nuit plutôt que de jour. Ses gros yeux placés à fleur de tête sont disposés pour voir pendant l'obscurité, tandis que la lumière du soleil l'éblouit, et que pendant le jour sa vue paraît très-mauvaise; aussi les Espagnols l'appellent-ils quelquefois la *gallina ciega*, la poule aveugle. Les Toscans la nomment l'*acceggia*, ce qui n'est autre chose que l'*acceca*, l'aveuglée.

Pour aller à la picorée, la bécasse suit presque toujours en volant le milieu des grandes allées qui conduisent à la plaine. S'il y a une petite vallée, un

passage étroit entre deux collines, c'est là qu'il la faut attendre; elle y viendra immanquablement; on peut aussi, au déclin du jour, se placer près des abreuvoirs qu'elle fréquente, et qui sont faciles à reconnaître aux empreintes laissées par ses pieds sur les bords de la mare. Il est rare qu'avec de la patience on n'ait pas l'occasion d'en tirer quelqu'une.

Vers la fin de février et au commencement de mars a lieu une chasse appelée *la croule;* à cette époque les bécasses font l'amour. Aussitôt que la brune est venue, vous les voyez voler en tous sens au-dessus des bois; en tout autre temps elles sont muettes : alors elles font entendre un petit cri fort agréable à l'oreille du chasseur, mais qui, sans doute, paraît assez monotone à ceux qui n'ont pas le feu sacré, car il a fait donner à la bécasse, par les Espagnols, le nom de *chocha perdiz*, perdrix radoteuse, ou tout simplement *chocha*, radoteuse. Prévenu de l'approche du gibier par ce ramage qui s'entend d'assez loin, le chasseur se tient sur ses gardes et tire la pièce à son passage. La chasse de la bécasse est fort amusante, mais on y brûle peu de poudre. Un chasseur qui, dans nos contrées, est parvenu à tirer six bécasses en un jour, doit se considérer comme fort heureux. Le succès, d'ailleurs, n'est jamais certain; là où vous avez hier trouvé beaucoup de bécasses, aujourd'hui vous

n'en rencontrerez plus; elles sont essentiellement voyageuses, et comme ces gens qui, n'ayant pas le moyen de payer leur loyer, prennent à chaque saison un nouveau domicile et déménagent avant le terme, elles ne séjournent jamais longtemps dans le même canton; il faut donc, quand on entreprend cette chasse, faire provision de patience et de résignation. Cette vérité est si bien reconnue en Toscane qu'elle y est devenue proverbiale; et pour exprimer notre dicton, *croquer le marmot*, les Florentins disent *pigliar l'acciega*, prendre la bécasse.

La bécasse est fort prisée des professeurs en gastronomie; cependant les anciens l'estimaient moins que la perdrix, ils la nommaient la perdrix rustique, *perdix rustica*. C'est un point sur lequel il ne faut pas discuter; une perdrix est une fort bonne chose, mais la bécasse est aussi une chose excellente, surtout lorsqu'elle est suffisamment faisandée. Ce n'est pas un médiocre talent que celui de savoir le moment précis où, tout compensé, la bécasse sera le plus savoureuse. A mesure que la chair arrive à ce degré où tout son arome se développe, les intestins, dont le connaisseur fait tant de cas, s'altèrent et perdent une partie de leur saveur. Comment donc faire pour que la chair soit faisandée et que les intestins restent frais? Ces deux points semblent contradictoires, et le problème paraît aussi difficile à

résoudre que celui dont se préoccupent les économistes : comment faire pour que le blé soit cher et le pain à bon marché? Un Anglais cependant avait trouvé la solution de cette difficulté, je veux dire de la première : il faisait toujours mettre deux bécasses à la broche; une anciennement tuée pour la chair, et une nouvelle pour les intestins. Voilà un homme qui savait manger !

La bécasse tombe au moindre plomb qui l'atteint; il n'est donc pas nécessaire pour la chasser d'avoir de la grenaille bien forte. Cependant il faut en général employer au bois un projectile plus gros qu'à la plaine. On a constamment à percer des feuilles, à traverser des fourrés d'épines ou de menues branches; il faut que le plomb franchisse tous ces obstacles. D'ailleurs, comme on tire toujours d'assez près, les branchages empêchant de voir le gibier, il n'est pas nécessaire d'avoir un plomb qui garnisse autant. Mais il est utile ici bien plus qu'en plaine de tuer la pièce roide; car, pour peu qu'elle puisse voler un peu loin, il devient impossible de la retrouver. Un chien qui rapporte bien n'est que commode en plaine, il est indispensable au bois. On comprend, en effet, qu'une pièce blessée peut aller tomber où l'œil ne saurait l'apercevoir; ainsi une perdrix touchée à la tête s'élève ordinairement en battant des ailes, et monte tant qu'elle a de force, puis elle finit par tomber comme

une masse et ne bouge pas de l'endroit où elle a touché la terre ; en pareil cas il est fort difficile, même au meilleur chien, de la retrouver ; il faut toujours, lorsque l'on abat une pièce au bois, aligner son regard sur une touffe d'herbe ou sur un buisson dans la direction duquel on la voit tomber. Il faut aussi avoir soin de faire une brisée au moment même où l'on vient de tirer, afin de s'orienter à l'aide de ces deux points de repère pour diriger le chien dans sa quête. Si j'ai demandé pour la plaine un chien sage et ne s'éloignant pas, j'exigerai bien plus impérieusement ces qualités pour un chien qui doit chasser dans les bois. A quoi servirait un chien qui s'éloignerait de son maître? S'il tombait en arrêt, on ne le verrait pas. Si le gibier partait d'effroi, vous ne seriez pas à portée pour le tirer. Presque tous les chiens, lorsqu'ils sont loin de l'œil du chasseur, courent après le lièvre ; ils le suivent souvent pendant longtemps, ce qui est peu agréable ; il faut donc que votre chien quête et buissonne près de vous ; s'il rencontre un lapin, vous serez tout averti pour le tirer, car le lapin se laisse facilement arrêter.

Le lapin, que je ne veux pas décrire, car tout le monde l'a vu, est placé parmi les mammifères dans l'ordre des rongeurs et dans l'espèce lièvre ; il ne faut pas cependant le confondre avec cet autre animal, quoiqu'il lui ressemble

beaucoup et qu'un novice puisse s'y méprendre. Un chasseur les distingue au premier coup d'œil.

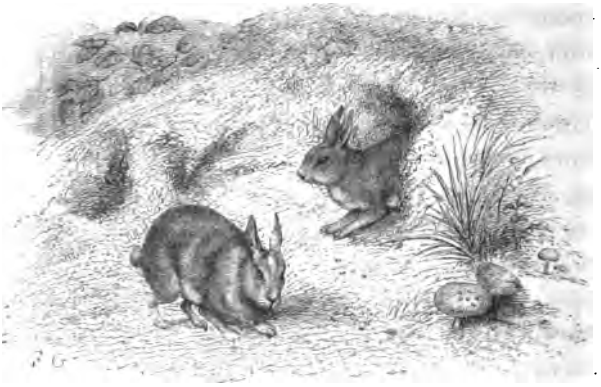

Lapins.

Le lièvre est plus grand, il a presque toujours le bout des oreilles noir; il a les jambes de derrière sensiblement plus longues que celles de devant. Sa robe prend les diverses nuances du fauve et a une espèce de reflet doré. Le lapin est plus petit; ses formes sont plus arrondies. Son pelage, en état de liberté, est presque toujours gris de fer; à l'état domestique, il change de couleur, et nos clapiers sont peuplés d'habitants dont le poil varie du blanc au noir et du gris au jaune fauve. Cette multiplicité de nuances dans la parure des animaux domestiques est un fait qui se reproduit non-seulement

chez le lapin, mais aussi chez le bœuf, chez le cheval, chez les poulets, chez les canards, chez tous nos oiseaux de basse-cour. Les animaux sauvages de la même espèce ont, au contraire, tous un costume uniforme; il semble que la nature les ait jetés dans le même moule. Cette règle cependant n'est pas sans exception : l'abondance de la nourriture, l'influence du climat font quelquefois varier leur pelage. Ainsi j'ai trouvé dans la forêt de Compiègne un lapin parfaitement noir; cependant on ne pourrait pas tenir trop de compte de ce fait : car, après tout, il ne serait pas impossible que ce fût un fugitif échappé de quelque clapier du voisinage.

Le nom le plus ancien sous lequel nous trouvons le lapin désigné est celui de *lébéride*, que lui donnaient les habitants de la péninsule Ibérique. Les Romains, qui paraissent ne l'avoir connu que fort tard, donnaient le nom de *cuniculum* au sentier souterrain que le mineur creuse pour s'approcher d'une ville assiégée; trouvant une grande similitude entre ces voies et celles que le lapin trace au-dessous du sol pour y établir son habitation, ils lui donnèrent le nom de *cuniculus*. Les Espagnols en ont fait celui de *conejo*. Les Italiens l'ont traduit par le mot de *coniglio;* c'est de là que les Français ont pris celui de *conil*, qui, pendant très-longtemps, a été le seul usité. Quant au mot *lapin*, il est d'un usage beaucoup plus récent, et me semble

un diminutif du mot *lepus*, comme qui dirait petit lièvre.

Le lapin habite les terrains boisés couverts de pierres et de rocailles, les carrières abandonnées, les terrains sablonneux et en pente; son instinct lui apprend qu'il ne doit pas creuser sa demeure dans les bas-fonds, où elle pourrait être submergée par la première pluie. Il lui faut un endroit un peu élevé, et, comme le dit Jacob Vanière dans son *Prædium rusticum:*

Cuniculus alta
Gaudet humo, tutos ubi ponat ab imbre penates.

La demeure du lapin se nomme *terrier;* c'est un souterrain qu'il creuse quelquefois à une assez grande profondeur, soit sous le sol, soit au milieu des rochers. Ces conduits se croisent en tous sens et forment comme de petites villes où les lapins vivent en famille. Les entrées de la demeure du lapin se nomment des *bouches* ou des *gueules*. On reconnaît facilement quand un terrier est fréquenté. Le passage des habitants tient nette, et pour ainsi dire bien balayée, la terre qui se trouve à l'entrée. Lorsqu'un lit de feuilles mortes y est amassé par le vent, lorsque la gueule est fermée par une toile d'araignée, on doit penser que le terrier est abandonné.

Bien que le lapin soit un animal tout à fait

inoffensif, il faut le dire à sa honte, le mâle a dans le cœur un sentiment féroce qui le porte à dévorer ses petits. Aussi, quand la femelle se sent près de mettre bas, elle quitte le domicile commun et creuse en grand secret un terrier qui n'a guère plus de profondeur que la longueur du bras : c'est ce qu'on appelle une *rabouillère;* elle y dépose ses petits et les y garde tant qu'ils ont besoin d'être allaités ; elle ne les conduit au terrier et ne les montre au mâle que lorsqu'ils marchent seuls et qu'ils commencent à brouter. Les très-jeunes lapins se creusent quelquefois des terriers si étroits, que la main aurait peine à y entrer. Les chasseurs donnent à ces retraites le nom de *terrassons.*

Le lapin, quoique gaspilleur, salit rarement l'abord de son domicile ; mais il a toujours dans les environs des endroits couverts de *repaire;* c'est ainsi qu'on nomme ses excréments, qui se composent de petites crottes noires et arrondies. Lorsqu'on trouve force repaire frais, il est certain que quelques terriers du voisinage sont fréquentés. Cependant il suffit d'un lapin pour en faire beaucoup : les lapins aiment à remuer la terre, un seul lapin la grattera dans vingt endroits différents. Ces petites places, qui semblent des commencements de terriers, s'appellent des *jouettes.*

Il est encore un autre signe auquel vous pourrez reconnaître la présence des lapins : c'est l'abon-

dance de ces petits chemins, ou, comme on dit, de ces *passées* qu'ils tracent dans les herbes et dans les fourrés. Par les temps très-humides, quand les lapins ne trouveraient dans l'herbe mouillée qu'une nourriture insalubre, ou bien lorsque la terre est couverte de neige, ils rongent l'écorce des arbres. On ne dit pas alors que les troncs sont *mordus*, *mâchés*, *écorcés ;* l'expression consacrée est que *le bois est mangé*, et, comme le pied des cépées ainsi mangées est très-blanc, nous autres chasseurs nous disons que les lapins *font de l'ivoire*. Ce n'est au reste que lorsqu'ils manquent d'une autre nourriture qu'ils s'attaquent aux écorces ; mais ce dégât n'a pas lieu à la montée de la séve, car les lapins trouvent alors l'herbe nouvelle, qu'ils préfèrent à tout.

Le lapin, lorsque le temps n'est pas trop rigoureux, aime assez à faire la sieste en plein air ; s'il y a quelque place garnie de grandes herbes et bien exposée au soleil, c'est là que Jeannot lapin se tiendra de préférence ; il se blottira volontiers dans la mousse au pied d'un buisson, ou bien entre les souches d'un gros arbre. Il aime à digérer en repos et ne s'inquiète pas de ceux qui passent ; si vous êtes seul, vous pourrez tourner autour de lui sans qu'il se dérange ; il ne se décidera à partir qu'au moment où il vous verra lever le pied pour le lui poser sur le corps. Il se laisse parfaitement

arrêter par les chiens et part toujours à portée ; ce n'est pas à dire pour cela qu'il soit très-facile de le rouler. Dans son gîte il est pelotonné, et, lorsqu'il part, il frappe la terre des deux pieds de derrière, se détend comme un ressort bien bandé et est lancé loin de l'endroit où il reposait, comme le trait qu'envoie une arbalète. Il ne saute pas, il ne bondit pas, il *déboule*, rasant la terre et se cachant derrière le moindre brin d'herbe ; il a disparu à l'œil du chasseur avant qu'on se soit aperçu de sa présence. Aussi les Espagnols avaient-ils fait passer en proverbe la célérité de sa fuite, et, pour exprimer qu'on s'avise le plus souvent d'une chose lorsque l'occasion est passée, ils disaient :

Conejo ido, consejo venido.
Toujours à l'improviste on se trouve surpris,
Et le Conil est loin quand le conseil est pris.

Le tir du lapin au déboulé est fort difficile ; M. Deyeux, l'auteur du *Vieux chasseur*, qui tirait admirablement bien, me disait : « Quand un lapin déboule, tirez un pied au-dessus ; comme il file en avant, il se jettera dans le coup, et vous n'en manquerez pas. » Je n'ai pas pris cette dernière partie de sa promesse à la lettre ; j'en ai encore manqué quelques-uns, mais en général rappelez-vous qu'il y a moins d'inconvénient à tirer trop haut que trop bas.

Il en est de même du lièvre que du lapin; il ne faut pas le chercher toujours au même endroit. Il choisit son gîte suivant la température et suivant les dispositions de l'atmosphère. S'il fait du vent, s'il fait froid, vous le trouverez dans des buissons bien épais, et, autant qu'il est en son pouvoir, à l'abri de la froidure. S'il fait du soleil, il dormira paisiblement couché à l'exposition du midi; si le temps est humide, il faut le chercher sur le bord des ravins, sur les terres en pente, au milieu des rocailles, dans les gaulis ou bien sous les futaies claires du pied.

Le lièvre ne fait guère que deux ou trois petits. La femelle du lapin, au contraire, en porte rarement moins de six. Si l'on réfléchit que le lapin peut se reproduire dès l'âge de six mois, on comprendra combien la multiplication de ces animaux doit être rapide; aussi n'est-il pas bien difficile de peupler une garenne. On cite un exemple remarquable de cette fécondité : on avait abandonné dans une île un seul couple de lapins; au bout de deux ans il s'en trouva plus de cinq cents. Comme cet animal est excessivement gaspilleur, non-seulement il mange les herbes dans les bois habités par lui, mais il dévaste les champs du voisinage; il ne se contente pas de ce qui est nécessaire à sa nourriture, il coupe à droite, à gauche, rase les trèfles, les luzernes; on dirait que la faux du moisson-

neur y a passé. Quelquefois ce ne sont pas les champs voisins qui sont le plus endommagés ; s'il se trouve de jeunes blés à une certaine distance, comme les lapins en sont très-friands, pour s'y rendre et les venir dévaster ils tracent seulement une passée dans les pièces intermédiaires, quitte à revenir ensuite dans celles-ci quand ils auront entièrement dévoré les autres. Le voisinage des lieux trop peuplés de lapins porte un tel préjudice à l'agriculture, qu'une ordonnance de Charles V, en 1356, prescrivait la destruction de toutes les garennes élevées depuis quarante ans, *parce qu'on ne peut labourer profitablement, ains demeurent les labourages à faire, et quand ils sont faits, si sont-ils perdus et gatez.* De nos jours, l'abondance trop grande de lapins dans une garenne ouverte expose le propriétaire à des demandes de dommages et intérêts de la part de ses voisins. En entretenir une est un fait qui porte préjudice à autrui et qui, dans ce cas, demande réparation. Il faut avoir parcouru des terres bien peuplées pour avoir une idée du grand nombre qu'on en peut rencontrer. Je chassais un jour avec un sous-inspecteur de la forêt de Compiègne dans le tiré de la faisanderie ; nous avions déjà trouvé un grand nombre de lapins ; beaucoup étaient tombés sous notre plomb, et, quoique nous fussions en chasse seulement depuis quelques heures, je me

félicitais de la multiplicité des victimes ; mon compagnon, au contraire, se demandait ce qu'étaient devenus les lapins.

Tout en marchant, nous rencontrâmes le garde de ce triage.

« Eh bien! Connétable, nous ne trouvons rien ce matin; il y a donc une épidémie sur le gibier de votre canton ?

— Oh! ce n'est rien, monsieur, répondit le garde. Les lapins commençaient à faire de l'ivoire ; on m'avait dit d'en détruire; j'ai panneauté ce matin pendant quelques instants; mais je n'en ai pris que trois cents. »

Ce chiffre peut vous sembler énorme; mais que diriez-vous si je vous racontais un fait rapporté par Pline et par Strabon, qui, comme on le sait, ne disent jamais de bourdes? Suivant eux, on trouvait autrefois en Espagne un si grand nombre de lapins, que les habitants, ne pouvant se défendre contre leurs ravages, s'adressèrent au sénat romain pour lui demander du secours. Le sénat leur dépêcha une légion; mais celle-ci fut enfoncée sur toute la ligne et ne put venir à bout des lapins. On ajoute même que ces rongeurs étaient en si grand nombre, qu'à force de creuser des terriers ils renversèrent la ville de Conil dans la Bétique. Alors on eut recours à un petit animal originaire de la Numidie. C'est ainsi que le furet a

été introduit en Europe. Ce joli quadrupède redoute excessivement le froid; voilà pourquoi vous le voyez ordinairement s'enfoncer dans le foin ou dans la mousse qui lui sert de lit. Il fait comme ces frileux qui, de peur d'avoir l'onglée au nez, rejettent la couverture par-dessus leur tête. Il se blottit, cherchant à se procurer une température nécessaire à sa faible constitution; mais aussitôt qu'un rayon de soleil vient le caresser, alors il s'anime, il a toute la gentillesse du chat, toute la vivacité de l'écureuil. Si vous en avez mis plusieurs ensemble, vous les voyez courir les uns après les autres, s'agacer, s'entrelacer, puis fuir, pour revenir, l'instant d'après, se mordiller comme de jeunes chiens. Rien n'égale la souplesse de leurs mouvements, la grâce de leurs jeux.

Le furet peut aisément s'apprivoiser et venir à la voix de son maître. On le nourrit avec du lait dans lequel on émiette du pain; à défaut de lait, on peut lui donner un œuf cru, dont on a soin de battre ensemble le blanc et le jaune. Quand on a fait chasser un furet, il est bon de mettre un lapin devant lui, d'en arracher un œil qu'on lui donne à manger pour l'encourager et lui faire mieux connaître son gibier. Sa demeure habituelle est une cage de fer ou d'osier, ou bien une simple futaille dans laquelle vous mettez un bon lit de foin ou de mousse pour qu'il puisse se coucher chaudement.

Le furet chérit ses aises, et, quand il est repu, il aime assez à faire la sieste. Il faut donc bien se garder de lui donner à manger quand on veut le faire chasser; autrement il est probable que, trouvant dans le premier terrier où vous l'introduiriez une chaleur qui lui convient, un lit tout préparé, il s'y endormirait pour faire sa digestion; ce qui n'est en aucune manière gracieux pour le chasseur. On a bien la ressource de tirer des coups de fusil à la bouche du terrier pour le réveiller; mais souvent maître furet fait la sourde oreille : il se moque de votre mousqueterie, et il ne vous reste alors que l'alternative d'attendre deux ou trois heures; peut-être davantage, jusqu'à ce qu'il ait fini son somme, ou bien de défoncer le terrier d'un bout à l'autre, ce qui peut devenir un exercice très-fatigant. Les compatriotes de Sancho, grands philosophes et grands observateurs, persuadés de l'égoïsme de l'humanité et voulant exprimer qu'on ne fait guère rien de bon cœur dans ce monde sans y avoir un intérêt personnel, ont adopté, à l'occasion du furet, cette maxime : *Ninguno cava de corazon se non el padron del furon.* « Nul que le maître du furet ne creuse de bon cœur. »

Le furet est assez brave; car il poursuit le lapin, qui, en comparaison de sa taille, est ce que serait un bœuf pour nous. D'ailleurs, pourvu qu'il soit

excité par la colère ou par le besoin, il ne regarde ni à la taille ni à la force de l'ennemi qu'il attaque; on le voit souvent se jeter sur des chiens qui, d'un seul coup de dent, le mettraient hors de combat. Cependant il est assez frêle, et, si vous le portiez à la chasse dans une cage, les mouvements inséparables d'une marche rapide, les secousses que la cage recevrait inévitablement en se heurtant aux branches, ballotteraient à chaque pas la pauvre créature contre les barreaux de sa prison; le furet n'arriverait au terrier que meurtri, peut-être mort. Pour éviter ce danger, on est dans l'usage de le porter dans un sac, au fond duquel on met une poignée de foin. Ce sac est percé de deux petits trous bordés comme une boutonnière, et tout juste assez grands pour que le furet puisse y passer le museau afin de respirer.

Cet usage de porter le furet dans un sac me rappelle une tragique aventure qui s'est passée, il y a quelques années, dans les environs de Sens. On devait fureter dans un bois assez éloigné de la ville. Le héros de la fête était une des notabilités financières du pays, qui possédait une paire de furets auxquels rien ne pouvait être comparé. Ardents, dociles, ils ne s'endormaient jamais au terrier : c'était un véritable trésor, et le propriétaire ne les eût pas donnés pour cinq louis d'or chacun. Une auberge était le quartier général de la réunion. En

bon chasseur, en homme exact, il y arriva le premier. Une seule bergère se trouvait dans la chambre où se dressait le déjeuner; il la choisit pour déposer le sac classique qui contenait ses furets : il secoua le coussin, afin qu'ils reposassent sur une couche plus moelleuse; il approcha le siége du foyer, pour qu'une chaleur généreuse pénétrât leurs membres; il eut pour eux tous ces petits soins que l'amant le plus tendre prodigue à une maîtresse adorée. Mme de Genlis rapporte, dans ses Mémoires, que le jour de sa naissance on l'avait ainsi placée sur une bergère pour qu'elle y reposât plus mollement, lorsque les notables de l'endroit, les autorités du bailliage vinrent féliciter l'accouchée. On les avait introduits en grande pompe, et, pendant que l'un d'entre eux débitait le compliment d'usage, un autre, avisant la bergère qui tendait les bras, releva les basques de son habit, et se disposait à s'asseoir sur le futur auteur d'*Adèle et Théodore*. On l'arrêta tout juste à temps. Nos pauvres furets n'eurent pas le même bonheur. En sortant de déjeuner, un gros chasseur vint prendre place devant la cheminée; on se disposait à partir, lui savourait les dernières gorgées du moka. Ses vastes guêtres de cuir paraissaient trop étroites pour contenir ses jambes d'une épaisseur colossale; sa blouse, quelque large qu'elle fût, ne pouvait dissimuler la rotondité de son abdomen; sa taille,

assez petite, faisait paraître encore plus monstrueuse son excessive obésité. « Vous dites, répétait-il, que c'est une chasse où on marche peu; cela me va, car je ne suis pas taillé pour la course.» Et en parlant, il élevait avec peine ses deux pieds pour les poser sur la tête des chenets, et il se chauffait avec délices le gras des jambes.

« Où diable sont-ils donc? disait le maître des furets, jetant tout autour de lui des regards d'anxiété. Où donc est mon sac? répétait-il, où donc est mon sac?

— Comment! reprit le gros chasseur, vous mettez vos furets dans un sac?

— Certainement, monsieur, jamais à la chasse on ne les porte autrement.

— N'est-ce pas un sac de grosse toile grise?

— Précisément.... Et maintenant je me rappelle; je l'avais posé sur la bergère où vous êtes assis.

— C'est vrai, répondit le gros chasseur en se levant aussi vite que cela lui était possible; mais je vous certifie que je n'ai rien senti remuer.... » On prit le sac. Les innocentes créatures, comprimées sous un énorme centre de gravité, avaient passé de vie à trépas sans faire entendre un cri. Puisse la terre leur être plus légère que l'étouffoir sous lequel elles ont succombé!

Avant de mettre le furet au terrier, on est dans l'usage de le museler, ou plutôt, comme on dit,

de l'*encameler*, pour l'empêcher d'étrangler les lapins. Voici en quoi consiste cette opération : on noue en dessous avec une petite ficelle peu tordue, afin qu'elle soit moins dure, la mâchoire inférieure du furet, en passant cette ficelle derrière les deux premiers crocs, pour la fixer ; puis on prend la mâchoire supérieure et on la joint à l'autre par un demi-nœud sur le nez ; on tord ensemble les deux brins de ficelle depuis ce nœud jusqu'au col, derrière les oreilles, et là on les partage de nouveau, pour que chacun d'eux fasse de son côté le tour du col et vienne se réunir à l'autre sur la nuque par un dernier nœud dans lequel on pince un peu de poil : on évite ainsi que ce collier ne glisse et que le furet, qui cherche souvent à se *désencameler*, ne puisse y parvenir.

Souvent aussi on met un grelot au cou du furet. Cela est fort utile pour avertir de sa présence, lorsqu'il se fait attendre ou lorsqu'il sort par une gueule qu'on n'aperçoit pas du point où l'on se trouve.

Les personnes qui vont à la chasse sont mues par des sentiments divers. Les unes ne recherchent que le plaisir ; le gibier qu'elles prennent n'est pour elles que le témoignage d'une victoire qu'elles ont remportée ; jamais l'idée ne leur est venue d'en tirer le moindre profit ; la chasse, pour elles, c'est le plaisir, et ce sont là les véritables chasseurs. Il

en est d'autres qui ne chassent que pour tirer parti de leur gibier.

Les malheureux qui, sans aucun droit et contre toutes les lois, chassent pour vivre du gibier qu'ils dérobent, sont les braconniers. Il est aussi des gens qui font métier de la chasse d'une manière licite, ce sont des industriels : la chasse, pour eux, c'est un commerce ; il n'y a rien à dire à cela ; c'est une manière de vivre tout comme une autre, dès qu'elle ne blesse pas les lois. Il est enfin des gens qui, sans avoir besoin, chassent uniquement en vue de ce que leur rapportera le gibier. Je connais un propriétaire, grand destructeur de lièvres : il avait fait marché avec un boucher, et lui livrait tant de livres de lièvre en échange de tant de livres de bœuf, nécessaires pour alimenter son garde-manger. Quand une pièce de gibier fuyait, il ne songeait pas au plaisir de l'atteindre, il y voyait uniquement un pot-au-feu qui se sauvait. Ces gens-là ne sont pas des chasseurs, ce sont des cuisiniers. La chasse au furet, lorsqu'elle se fait en couvrant les gueules des terriers de bourses, rapporte plus qu'elle ne coûte, et, de tout temps, on l'a regardée comme une chasse un peu cuisinière. Les veneurs la dédaignaient et la laissaient aux petits hobereaux ou bien aux gens de bas étage, d'où était venu le proverbe : « C'est de la noblesse à Mathieu Furon. Va te coucher, tu souperas de-

main. » Cependant, abstraction faite du bénéfice qu'elle doit procurer, la chasse au furet offre un certain intérêt. Les filets dont on se sert pour fureter se nomment *poches*, ou plutôt *bourses*. Ils sont attachés à une ficelle qu'on appelle *maître;* on a soin de bien étendre la bourse, comme une serviette, sur la gueule, en sorte qu'elle déborde tout autour. On attache le maître à quelque racine, à quelque arbuste, ou bien à une fiche de bois qu'on enfonce en terre. Il faut avoir soin de garnir toutes les gueules de bourses; ou bien, si on n'en a pas assez pour cela, il faut boucher avec de la terre, des branches ou des pierres, les gueules qui peuvent paraître difficiles à surveiller. Il faut enfin qu'aucune bouche ne reste ouverte. Quand tout cela est fait, on soulève un peu une bourse pour donner entrée au furet, puis on attend. Le lapin, en fuyant devant son ennemi, se jette dans la bourse, où il s'enveloppe comme dans un sac; il ne peut s'en débarrasser : aussi le même fureteur surveille-t-il aisément douze, quinze et jusqu'à vingt bourses. Il est vrai que, si le nombre est trop considérable et que plusieurs lapins s'élancent à la fois par des gueules différentes, il peut s'en échapper; mais cela est excessivement rare. Il faut pour cela que le terrier en renferme beaucoup et que les bourses n'aient pas été soigneusement tendues : car un lapin bien enveloppé se débourse très-difficilement.

Quelquefois aussi on place les bourses de manière à prendre les lapins, non pas à leur sortie, mais à leur rentrée au terrier. L'auteur des *Ruses innocentes* décrit soigneusement cette manière de chasser qui, au reste, a souvent fourni aux vieux gardes une occasion de mystifier les novices. Lorsqu'un apprenti chasseur arrivait plein d'une ardeur juvénile, on lui parlait des énormes captures faites quand les lapins rentrent au terrier. Il était rare alors qu'il ne demandât pas à essayer lui-même de cette chasse. On se laissait prier quelque temps, et enfin on consentait à la lui montrer; puis, par une belle soirée d'hiver, lorsqu'il gelait à pierre fendre, vers neuf heures du soir, on le menait dans un lieu bien écarté, on le mettait à cheval sur la gueule d'un terrier, on y posait une bourse dont on lui donnait le maître à tenir, on lui jetait un fagot sur les épaules, on lui couvrait les jambes de ramées, puis on lui recommandait de rester dans la plus grande immobilité pendant qu'on allait battre le bois pour faire rentrer les lapins qui étaient au relevé. Après avoir fait quelques tours dans les environs, les gardes regagnaient leur logis, abandonnant leur factionnaire, qui montait ainsi la garde jusqu'à ce qu'il eût deviné qu'on l'avait pris pour dupe. Il rentrait à la maison, maugréant contre les anciens; mais, comme le trait n'était pas bien méchant, il finissait par le pardonner et s'en ven-

geait à son tour sur quelque chasseur que le sort lui faisait tomber sous la main.

Si j'ai dit que chasser avec des bourses est un exercice un peu cuisinier, on ne saurait adresser le même reproche à celui qui furette à *gueules ouvertes*, ou, comme on dit, qui tire le lapin *à blanc*. De cette manière on a manqué et on manquera plus d'une fois encore. Debout sur le terrier, et le fusil en main, vous attendez dans le plus grand silence. Vous écoutez; mais il semble au chasseur que ce n'est pas l'ouïe qui l'avertira: on dirait que ce sont ses orteils qui doivent entendre. Le lapin, pour s'élancer de l'accul où le furet l'a surpris, frappe des pieds de derrière, et vous ressentez ce bondissement comme un frisson qui s'élève du bout de vos pieds jusqu'à votre oreille. Si le lapin est serré de près par le furet, sa fuite précipitée cause assez de bruit pour vous avertir de la direction qu'il prend et du moment où il va sortir. Il s'est élancé comme un trait. Vous avez visé trop à droite, trop à gauche, ou bien: « Apporte, Paxaro, » car il peut en sortir un autre de la gueule voisine. Quelquefois aussi un lapin s'approche tout doucement d'une gueule, met le nez à l'air; puis, soit qu'il vous ait éventé, soit qu'il ait entendu quelque bruit, il retourne sur ses pas. Il va écouter à une autre gueule. J'en ai vu qui, pressés par le furet, sortaient par une gueule

pour se précipiter dans la gueule voisine avant qu'il vous eût été possible de les tirer. Oh! c'est une délicieuse attente que celle du fureteur à blanc. Il semble qu'une puissance électrique fasse frémir nos pieds quand le lapin s'agite. Il semble que nous sentions sous terre la route qu'il suit. C'est une chasse charmante. Un jour, M. le duc d'Angoulême voulut fureter à blanc. Il se plaça sur le plus grand terrier d'un des cantons les plus fréquentés de la forêt de Compiègne, et, en trois heures, il avait tué cinquante-quatre lapins.

Ce plaisir, comme tous ceux de ce monde, a ses moments de désappointement. Quelquefois le lapin entend du bruit, ou bien il a vent de vous. Alors il s'obstine à rester au fond d'un étroit accul, à s'y laisser gratter jusqu'à effusion de sang; il se passe souvent des heures entières, pendant lesquelles la patience du fureteur est mise à une rude épreuve. Cette résistance passive du lapin a lieu sans beaucoup de bruit, et c'est en vain que le chasseur écoute sur le terrier pour découvrir le lieu où le furet est demeuré. S'il arrive à coller l'oreille au sol, à l'endroit même où la lutte a lieu, s'il est assez heureux pour entendre quelque mouvement, alors la pioche doit agir; et souvent il faut défoncer un terrier tout entier pour avoir le furet; car, pour peu que le lapin conserve de la vigueur, il recule à mesure que l'on travaille pour le découvrir.

Cette chasse, qui semble tout à fait inoffensive, est cependant fréquente en accidents ; il ne faut s'y rendre qu'avec des gens dont on connaît la prudence, car les chasseurs sont groupés sur les gueules dans un très-court espace de terrain ; ils jettent leur coup de fusil plutôt qu'ils ne visent ; la course du lapin est tellement rapide, qu'en le voyant débouler vous êtes saisi d'une espèce de vertige ; le coup part dans une mauvaise direction, et vous avez quelquefois frappé votre meilleur ami. Les exemples de semblables malheurs sont excessivement fréquents, et sans sortir pour ainsi dire de ma propre famille, j'en puis citer un : M. C***, qui m'a servi de subrogé-tuteur, étant à la chasse au lapin, a eu l'artère fémorale traversée par un plomb, et il a souffert toute sa vie des suites de cette blessure.

Le lapin, de même que le lièvre et que tous les animaux qui se tiennent au bois, peut se chasser en battue. Cet amusement présente ici beaucoup plus d'intérêt que lorsqu'on le prend en plaine. La multiplicité des espèces de gibier, les accidents de terrain et surtout l'impossibilité d'embrasser d'un coup d'œil l'ensemble de l'enceinte, en compliquent les difficultés. Ce mode de chasse est incontestablement celui qu'on pourrait employer le plus fructueusement pour détruire les animaux nuisibles, si la maladresse de ceux qui dirigent une

Chasse au furet.

AS

battue ou de ceux qui l'exécutent n'en rendait le plus souvent le résultat incertain.

Il faut d'abord considérer la place où seront mis les tireurs, la direction dans laquelle la battue sera conduite, enfin la manière dont les traqueurs seront distribués. Il arrive communément que les chasseurs s'empressent d'occuper les postes qu'ils croient avantageux, et laissent dégarnis de tireurs de longs espaces de terrain ; au lieu de se rendre à leur poste de la manière la plus silencieuse, ils y vont en causant, en discutant, en fumant, toutes choses qui peuvent donner l'éveil au gibier et lui faire vider l'enceinte avant que la traque soit commencée. Lorsqu'il n'est question que de tuer quelques lièvres, la chasse est de peu d'importance ; mais dans les battues au bois ce n'est pas toujours le petit gibier que l'on désire prendre ; on peut avoir en vue le loup, le sanglier, le chevreuil, le renard. Si vous voulez faire une battue fructueuse, il faut que celui qui la dirige ait été la veille ou le matin, sans faire le moindre bruit, reconnaître le terrain, qu'il ait planté des numéros d'ordre sur toute la ligne où doivent se placer les chasseurs ; de cette manière, lorsque l'on arrive au rendez-vous, on tire les places au sort ; il n'y a plus lieu à difficulté ni à jalousie, et chacun doit, sous peine d'amende, occuper sans s'en éloigner le poste que le hasard lui a désigné. Mais ce à quoi

il faut veiller avant tout, c'est à ce que la ligne des tireurs soit toujours placée au-dessous du vent, de manière que l'air ne porte pas aux animaux sauvages le sentiment des chasseurs. Ce n'est pas une chose facile que de bien les placer ; il faut connaître parfaitement le terrain, être au fait des habitudes et des refuites du gibier que l'on veut détruire. Si vous avez affaire simplement à des lièvres, à des lapins, ils suivront presque toujours des passées, des sentiers ; ils n'aiment pas que les ronces, que les herbes les gênent dans leur marche ; si ce sont des renards, au contraire, des loups, des bêtes puantes, en s'approchant des tireurs ils choisiront le terrain le plus couvert, passeront au milieu des buissons les plus épais, et, si quelque fossé ou quelque ravin vient aboutir à la ligne, soyez sûr que c'est par là qu'ils s'avanceront, de manière à dissimuler leur présence. Il est donc important de se placer suivant la nature du gibier ; car le chemin que suivra une bête douce n'est pas ordinairement celui que choisira un animal carnassier.

J'assistais un jour à une battue ; on avait signalé dans l'enceinte la présence de plusieurs renards ; nous nous tenions tous avec la plus grande attention dans un large chemin qui limitait la battue ; nous regardions de tous nos yeux, car le renard est un gibier qu'on est toujours curieux d'abattre. Cepen-

dant nous ne vîmes rien passer. Les rabatteurs arrivèrent jusqu'à nous sans qu'aucune pièce de gibier eût franchi le cordon que nous formions. Qu'étaient donc devenus nos renards? Je courus moi-même tout le long de l'enceinte, et j'eus bientôt l'explication de ce fait. Un fossé, traversant le bois, venait aboutir à la route, où il était couvert d'un ponceau; c'est par cette voie souterraine que tous nos maraudeurs s'étaient échappés. Ne négligez donc jamais, s'il existe un pont sur la route, de placer là un tireur; il aura plus de chance que tout autre d'y voir passer renard, bête puante, ou même loup.

Il faut apporter aussi beaucoup de soin dans la disposition des traqueurs; le garde qui les conduit doit les amener dans le plus grand silence. Cette condition est plus importante encore que lorsqu'il s'agit de poster les chasseurs; car, les traqueurs devant s'échelonner au-dessus du vent, le moindre bruit qu'ils font suffit pour donner l'éveil au gibier, qui peut s'échapper ainsi avant que chacun soit préparé, avant qu'on soit en mesure. Les rabatteurs doivent être armés d'un bâton, et même de deux: l'un, qu'ils ne doivent pas quitter, leur servira pour frapper les cépées; ils jetteront l'autre au-devant des animaux qui reviendraient sur eux. Il n'est pas mauvais qu'ils aient avec eux plusieurs chiens en laisse, pour les lâcher dans le cas où

quelque animal blessé retournerait en arrière; mais je ne suis pas d'avis qu'on fasse courir des chiens dans l'enceinte, ce qui ne peut qu'effrayer le gibier sans aucun profit. Ils seraient d'ailleurs exposés, en s'approchant des tireurs, à n'être pas reconnus : on pourrait les prendre pour des loups, pour des renards, et leur envoyer du plomb. A Compiègne, j'ai vu tuer par un garde, dans une battue, un magnifique chien orange appartenant à M. le comte d'Héricourt, qui en fut désolé. En entendant les coups de fusil, il n'avait pu rester à côté de son maître, il était entré dans l'enceinte, et un garde, en voyant son pelage fauve couler entre les herbes, avait cru tirer un renard.

Lorsque l'on a affaire à des animaux dangereux, comme une louve qui allaite ses petits, une laie, des bêtes de compagnie ou de vieux solitaires, il est bon de mêler quelques tireurs qui marchent sur la ligne même des rabatteurs et peuvent venir à leur aide dans le cas où ceux-ci seraient chargés.

Très-souvent les animaux, en approchant de l'extrémité de l'enceinte, éventent les tireurs; ils courent alors tout le long de la ligne en cherchant un endroit dégarni pour s'évader, et sortent par les côtés. Il est donc bon de mettre à droite et à gauche des hommes que l'on appelle des défenses; ils ne doivent pas bouger de place : seulement, avec un bâton, ils frappent sur un tronc d'arbre

ou sur une pierre, de manière à faire assez de bruit pour empêcher le gibier de se diriger de leur côté. Quelquefois aussi on remplace les défenses par de longues cordes soutenues d'espace en espace par des piquets; on y attache des sonnettes et des lambeaux d'étoffe de couleur éclatante; deux hommes, posés à l'extrémité, agitent de temps en temps ces cordes. Il est rare que le gibier, quelque effrayé qu'il soit, se décide à franchir cet obstacle.

Lorsque les traqueurs et les défenses sont mis en place, le chef doit donner le signal par un coup de sifflet ou par un coup de feu. Aussitôt tous les rabatteurs partent ensemble en poussant des cris, en frappant sur les buissons, et il faut qu'ils ne laissent aucun fourré sans le traverser; car souvent le gibier s'y recèle et attend qu'ils soient passés pour fuir derrière eux plutôt que de marcher en avant, son instinct lui faisant deviner la présence des chasseurs. Il faut que les traqueurs soient assez près l'un de l'autre pour que chacun, sous bois, puisse toujours voir ses voisins et de droite et de gauche; s'il en était autrement, chacun suivrait une direction qui lui serait propre, il y aurait bientôt des parties trop garnies et d'autres où il ne se trouverait personne. Il faut veiller à ce que les traqueurs ne fassent pas de détours pour éviter par paresse des halliers trop épais; ils doivent percer droit devant eux, à moins d'obstacles insur-

montables, et garder toujours autant que possible le même écartement.

On ne saurait trop recommander la prudence aux tireurs; car la chasse en battue est féconde en accidents funestes, et les tireurs ne se voyant pas l'un l'autre du point où ils sont postés, il est possible qu'ils s'envoient mutuellement des coups de fusil. Quelquefois des imprudents, dans l'espoir de choisir une position plus avantageuse que celle que le sort leur a assignée, pénètrent dans l'enceinte et vont se blottir auprès d'un buisson, pensant qu'ils y verront plus facilement arriver le gibier; mais souvent ils expient bien chèrement cette ambition. Il y a peu de jours encore, les journaux racontaient qu'un vieux garde, ayant ainsi abandonné son poste, fut entendu par un de ses voisins; celui-ci, voyant remuer le feuillage et distinguant quelque chose de fauve dont il ne pouvait définir la forme (c'étaient les guêtres de peau dont ce malheureux était chaussé), lui envoya un coup de chevrotine et l'étendit mourant sur le gazon. Ainsi, dans une battue bien réglée, il doit être défendu à tout chasseur de quitter le poste qui lui a été assigné; au reste, on doit placer les tireurs auprès de quelque gros arbre ou de quelque buisson derrière lequel ils puissent se cacher. Quelquefois on apporte autant d'échelles doubles ou de marchepieds que de places désignées, et les tireurs

y restent montés; de cette manière, le gibier, qui ne regarde pas en l'air, ne peut ni les apercevoir ni les éventer. Il est vrai que le tir de haut en bas est généralement moins assuré, et que, dans cette position élevée, on a plus de chances pour manquer. J'ai vu souvent, par crainte des accidents, défendre de tirer dans l'enceinte même; il n'était permis de faire feu sur une pièce que lorsqu'elle en avait franchi les limites. On comprend que, lorsque les rabatteurs se rapprochent des chasseurs, si l'on tire de leur côté, on peut les atteindre, surtout si c'est à balle franche. Il est en effet impossible au tireur le plus adroit de prévoir les ricochets que sa balle peut faire, soit qu'elle touche un brin de taillis, soit qu'elle rencontre le tronc d'un arbre. Les projectiles parcourent quelquefois un trajet si extraordinaire, que personne au monde n'aurait pu l'imaginer d'avance. Pendant les journées de juillet, une balle, partie d'une des fenêtres du Louvre, après avoir traversé la rivière, vint frapper un pilier des arcades qui forment l'aile droite du bâtiment des Quatre-Nations; elle fut renvoyée par la pierre, enfila l'arcade, traversa la rue de Seine, alla frapper le tourniquet de fer qui tenait ouverts les volets d'une boutique de la maison n° 2, rebondit de nouveau et frappa cent pas plus loin, de l'autre côté de la rue, une fruitière qui pérorait sur le seuil de sa boutique. Heureusement, cette femme

avait la bouche ouverte; la balle, sans la blesser grièvement, lui perça les deux joues et lui effleura le bout de la langue. Aussi est-il prudent de ne jamais tirer dans l'enceinte, et, dans les battues bien organisées, il est d'usage d'imposer une amende à ceux qui le font.

La plupart des animaux qui se tiennent au bois sont dans l'habitude de sortir le soir, pour se rendre, comme on dit, au gagnage, c'est-à-dire pour aller chercher leur nourriture. De tout temps cette habitude a donné au chasseur la facilité de le prendre. On va l'attendre à son passage, soit le soir lorsqu'il gagne la plaine, soit le matin lorsqu'il rentre à son logis. La loi nouvelle défend en principe toutes les chasses de nuit, et l'on a demandé, lors de la discussion devant la chambre des pairs, si cette prohibition s'étendait à la chasse à l'affût. Il a été bien expliqué que cette manière de prendre le gibier peut être licitement exercée pendant le crépuscule qui précède la nuit ou le lever du jour, mais qu'on ne saurait tolérer la chasse qui se fait la nuit pour tirer les animaux sauvages aux rayons de la lune. Les gardes, les braconniers surtout, qui mettent toute leur étude à connaître les passées bien fréquentées, sont d'ordinaire d'excellents chasseurs à l'affût. Tout le mérite de cette chasse consiste à bien choisir son poste, à se bien cacher pour n'être pas éventé par le gibier, et à l'attendre

L'affût.

dans le plus grand silence. Gaston Phœbus, dans son livre de chasse, recommande à celui qui chasse à l'affût de se rendre à son poste *une lieue devant le crépuscule*. Par le mot de *lieue* il faut entendre une heure; car à cette époque l'unité de mesure itinéraire était d'une heure de marche. Au temps de ce prince, cette chasse se désignait sous le nom de *la croupie*, c'est-à-dire qu'on s'accroupissait pour diminuer sa taille et se cacher plus facilement. Le terme qui est en usage actuellement, *affût*, vient de *ad fustem*, auprès du bois, parce qu'on se cache derrière un arbre ou un buisson; et, dit Gaston Phœbus, *attendre doit chescun archier leur revenir de leurs vianders ou menjures couvert à un arbre*[1]....

On voit que les choses se passaient au temps jadis de même que de nos jours. « Ma foi, nous disait, le soir d'une partie de chasse, un vieux capitaine des hussards de Chamboran, tout couturé de balafres, tout criblé de blessures, l'affût a bien ses émotions, et je n'oublierai jamais que j'y ai fait mon premier coup de feu. J'étais alors au Prytanée : on ne nous accordait guère de vacances; mais, comme je venais d'avoir une rougeole assez violente, on craignit que je ne communiquasse la maladie à mes camarades, et on m'envoya passer quelques jours dans ma famille. Un soir, le garde

1. Chap. LXXIX.

des propriétés de mon père me proposa de venir tuer un lièvre à l'affût; j'acceptai avec empressement. Le cœur plein de bonheur, je reçus le fusil à deux coups qu'on me confiait pour la première fois. Mon guide me conduisit au bord d'une petite plaine et me plaça dans un fossé sur la lisière d'un bois.

« Regardez bien devant vous, me dit-il; le vent « nous vient des montagnes du Forêz, il est à l'est et « nous souffle au visage. Le gibier descendra vers « vous en suivant ce sillon, car la place est bonne: « j'ai roulé là plus de dix lièvres.

« — Mais, père Bidault, lui dis-je, je ne puis rien « voir, la nuit est noire comme un four.

« — Patience, patience, reprit-il; dans une heure « la lune se lèvera, et vous y verrez bien assez pour « assommer un bouquin. Je vais me placer à cent « pas d'ici dans le même fossé. Mais, corbleu! la « chance sera pour vous, la place est bonne. »

Ce disant il me laissa à mon poste, puis il s'éloigna rapidement. Vous ne savez pas toutes les idées saugrenues qui passent par la tête, lorsqu'on est pendant une froide soirée d'automne assis immobile au milieu de la campagne. Le moindre bruit qui vient frapper votre oreille prend un accent sinistre. Les cris des oiseaux de nuit vous agacent les nerfs; on croit à chaque moment entendre les clameurs de gens en détresse ou les hurlements

de bêtes sauvages. Bientôt, derrière les montagnes, l'horizon se colora d'une teinte rougeâtre; on eût dit la fumée de quelque horrible embrasement. Petit à petit la lumière s'étendit; tous les objets se détachèrent en noir sur les vapeurs roussâtres dont le ciel semblait couvert; tout me parut prendre des dimensions colossales, tout se revêtit de formes fantastiques. Enfin, le disque de la lune, large et sanglant, surgit derrière les collines. Le vent souffla plus fort; il devint assez frais pour m'arracher quelques larmes. Cependant quelques pâles rayons de lumière commençaient à tomber sur la campagne, et j'entrevis bien loin dans le sillon une forme confuse qui s'avançait lentement en rasant la terre. Alors le cœur commença à me battre; je portai le fusil à l'épaule, j'ajustai, puis je me dis: « Il est trop loin, il faut attendre; » et j'abaissai mon arme. Il s'avançait lentement; je crus qu'il s'arrêtait pour brouter, je crus le voir s'asseoir sur son derrière, dresser les oreilles pour écouter. Je retins ma respiration de peur de l'effrayer, j'aurais voulu retenir jusqu'aux battements de mon cœur. Je vis cet objet confus qui s'avançait toujours; enfin je jugeai qu'il était assez près et je fis feu. Mais, à mon grand étonnement, il n'arrêta pas sa marche. Il me sembla que je voyais ses yeux flamboyants se tourner vers moi, il s'avançait toujours; je lui envoyai mon second coup. Il n'en continua pas moins

à s'approcher. Alors, je l'avoue, la peur commença à me prendre, et je m'en fus en courant chercher du secours auprès du père Bidault.

« Bien commencé, jeune homme, me dit celui-ci; « je gage que vous l'avez joliment roulé.

— « Je ne sais pas trop, répondis-je d'une voix « émue; mais il m'a semblé d'une dimension « énorme. Il s'avançait toujours vers moi.

— Vous aurez eu de la chance; vous serez tombé « sur un marcassin. Voyons donc s'il y a des rou- « geurs. » Et il retourna aussitôt avec moi au poste qu'il m'avait assigné.

« Tenez, lui dis-je, ne voyez-vous pas auprès « de nous, à quinze pas tout au plus?

« — Mais cela ne remue pas, » me dit-il. Il s'avança avec précaution, puis il partit d'un immense éclat de rire, et me rapporta un chardon déraciné que le vent avait chassé devant lui. Je revins au logis l'oreille basse; mais la leçon n'a pas été perdue, et, chaque fois que je me suis trouvé en présence d'un danger que je ne comprenais pas et qu'il m'est venu un peu d'émotion au cœur, je me suis rappelé mon premier coup de feu et je me suis dit : « En avant! »

— Allons donc, capitaine; vous voulez nous en donner à garder, reprit un des assistants. Ne prétendez-vous pas nous faire croire que vous avez eu peur, vous proclamé le brave des braves par les

hussards de Chamboran, vous qui avez fait avec Junot la retraite de Portugal?

— Foi de troupier, cela est vrai; et tenez, puisque vous parlez de la retraite de Portugal, je vous dirai précisément qu'en rentrant en Espagne j'ai passé par Alcantara. On m'y a montré le tombeau d'un des anciens maîtres de l'ordre, Martin Yañes de la Barbuda; sur sa pierre tumulaire on a gravé ces mots :

A QUI YACE
AQUELE QUE, POR NEVA CAUSA,
NUNCA OVVE
PAVOR EN SEU CORAZAON.

« Ici repose celui dont, pour aucune cause, le « cœur ne connut jamais la crainte. »

« Je me tins à quatre pour ne pas dire au chevalier qui me servait de guide que cette épitaphe me paraissait tant soit peu fanfaronne, et qu'il n'est pas d'homme au monde qui, dans de certaines circonstances, ne puisse éprouver un moment de frayeur; mais lui-même mit bientôt ma conscience en repos en me citant un mot un peu trivial, mais très-caractéristique, de l'empereur Charles V, à qui on montrait la même sépulture : « Ce gentilhomme « n'a donc jamais mouché la chandelle avec ses « doigts? il aurait eu peur de se brûler. »

CHAPITRE IX.

La chasse au gibier d'eau.

Il est dans l'eau, c'est du poisson.
(Fables de M. DE LAVALETTE).

Un vieux loup, n'ayant plus ni dent ni jarret pour attraper le gibier, dit dans ses fables M. de Lavalette, avait fait vœu de vivre d'abstinence et de ne manger que des aliments maigres ; un beau jour il surprit un marcassin qui se souillait au milieu d'une mare : il le saisit, mais à l'instant il lui vint un remords de conscience. « Est-ce bien là, se demanda-t-il, un animal maigre ? Ho ! oui, dit-il, il est dans l'eau, c'est du poisson. » Lorsque nous comptons au nombre des aliments maigres la plupart des gibiers d'eau, ne faisons-nous pas un peu comme le loup de la fable ?

On raconte l'histoire d'un gourmand célèbre entré dans l'ordre des Prémontrés, parce que ces moines possédaient de beaux étangs et que l'on mangeait chez eux les meilleurs poissons de France. Que sont devenus leurs viviers ? Il n'en

reste plus de trace. On a donné de l'écoulement aux eaux, partout on a desséché le terrain. La charrue retourne incessamment un sol autrefois presque improductif. De riches moissons mûrissent où ne poussaient naguère que des joncs et des roseaux. On a assaini ces contrées, dont les exhalaisons entretenaient sans cesse des fièvres dans le voisinage. La fortune et la santé publiques ont donc gagné à ce changement ; mais il n'est aucune chose en ce monde, si bonne qu'elle soit, qui ne présente son mauvais côté ; il est permis au chasseur de se plaindre de la disparition du gibier d'eau. Est-il encore beaucoup d'endroits en France où l'on pourrait, comme au temps de Magné de Marolles, tuer dans sa journée plusieurs douzaines de bécassines ?

Les gibiers d'eau n'habitent pas tous les mêmes localités : les uns se tiennent dans les marais, dans les queues d'étangs, dans les prairies submergées ; les autres veulent des eaux plus profondes, des lacs, des étangs ; d'autres exigent des eaux courantes. La manière de chasser chacun d'eux varie donc suivant les lieux où l'on doit le rencontrer.

Si vous chassez dans les marais, il vous faut un costume particulier. Foulant sans cesse un sol fangeux, entrant souvent dans l'eau, il vous faut avoir une chaussure qui vous tienne le pied à l'abri de l'humidité, soit que vous portiez de ces grandes

bottes en cuir bien graissé et montant jusqu'aux aines, soit que vous ayez un pantalon à pieds enduit de caoutchouc, soit que vos jambes soient garnies seulement de longs bas feutrés imprégnés d'une préparation hydrofuge. Tous ces moyens sont bons; mais il est indispensable d'éviter autant que possible le contact de l'eau. Quand on chasse pendant longtemps, plongé dans une eau fangeuse, la peau cesse de bien remplir ses fonctions, et souvent il se manifeste sur différents endroits du corps, principalement autour des poignets, une éruption de petits boutons très-serrés entre eux, durs, pointus et assez douloureux. Je ne connais pas le nom scientifique de cette affection, mais je l'ai entendu caractériser sous celui de *gale d'eau;* je ne sais si cette incommodité peut devenir dangereuse; j'en ai toujours été quitte pour quelques jours de démangeaison, mais c'est là le moindre des inconvénients que puissent occasionner les imprudences. Lorsqu'on reste trop longtemps en contact avec l'eau, on s'expose à des maladies inflammatoires, à des fièvres, à des rhumatismes, à une foule d'infirmités. Il faut d'ailleurs se vêtir très-chaudement, puisque la chasse au marais n'a guère lieu que dans l'arrière-saison, presque tous les gibiers d'eau étant des animaux de passage. Ce n'est pas à dire pour cela qu'il ne s'en trouve pas chez nous en toutes les saisons, mais ils n'y sont en abondance que

La chasse au marais.

lorsque le froid, venant à sévir dans les régions plus septentrionales, les fait refluer vers nos climats. Quelques bécassines naissent bien dans nos marais; mais on ne les y trouve qu'en petit nombre, quand l'hiver n'a pas fait redescendre chez nous celles qu'ont vues naître les marais de l'Allemagne et de la Russie. Nous connaissons plusieurs espèces de bécassines : la bécassine commune, un peu moins grosse que la caille, mais beaucoup plus élancée, et montée d'ailleurs sur de longs pieds; par sa

Bécassine.

configuration elle rappelle beaucoup la bécasse, mais son plumage est moins roux et plus gris; elle part en jetant un cri d'effroi, puis au bout de quelques instants elle se met à décrire des crochets

saccadés jusqu'à ce qu'elle se croie à l'abri de toute atteinte. Alors elle reprend son vol en droite ligne ; l'irrégularité de ce vol rend la bécassine assez difficile à tirer ; aussi a-t-on fait beaucoup de théories sur la manière de la chasser. Magné de Marolles dit que cet oiseau s'élève constamment contre le vent, qu'il est bon, par conséquent, de le chasser le vent au dos, parce que de cette manière il est obligé de passer au-dessus de la tête du chasseur. Presque tous les auteurs ont répété cette assertion, si bien que je crains d'avoir l'air d'avancer un paradoxe quand je soutiens une opinion contraire.

Mais j'en appelle à tous mes confrères en saint Hubert : ont-ils jamais vu un oiseau quelconque s'élancer en l'air lorsqu'il fuit devant le vent? Proposez à vos enfants d'enlever un cerf-volant en tournant le dos au vent; ils vous diront en riant que cela n'est pas possible, et que le cerf-volant tomberait immédiatement à terre ; ce qui arrive à leur jouet arriverait à l'oiseau : ses plumes prises à revers seraient ébouriffées, et son vol serait lourd.

On n'a pas fait attention que d'ordinaire les gibiers de plaine partent tous contre le vent parce qu'on les chasse à une époque où l'atmosphère est beaucoup plus calme, et dans des lieux généralement abrités.

Quant à la bécassine, on la trouve le plus sou-

vent *sur les humides bords de l'empire du vent.* On ne la chasse guère que par des saisons de frimas et de tempêtes; voilà pourquoi on a attaché plus d'importance à la direction dans laquelle elle part.

Mais, puisqu'il est certain que cette direction est la même que celle des autres oiseaux, pourquoi prendrait-on pour la tirer une position différente? Direz-vous qu'en vous avançant le vent au dos vous forcerez la bécassine à vous passer au-dessus de la tête? mais je ne sache pas de tir plus difficile que celui d'une pièce qui monte en venant sur vous. Si cette position est désavantageuse lorsqu'on se trouve le pied ferme sur un sol uni, voyez donc ce qui arrivera si l'on est placé en équilibre sur une racine de roseau. M. A. de Puibusque, à qui nous devons tant de bons travaux sur la littérature espagnole, qui vient d'enrichir notre langue par son élégante traduction du comte Lucanor et par sa dissertation savante sur l'introduction de l'apologue d'Orient en Occident, me racontait, il y a quelques jours, que, chassant au bord des étangs qui avoisinent Narbonne, il avait eu lui-même l'occasion de reconnaître les inconvénients de cette manière de procéder. Le terrain était composé de débris de végétaux qui formaient une boue du noir le plus obscur. Il s'avançait en sautant de souche en souche pour ne pas enfoncer dans la vase. Tout à coup

une bécassine part à quelques pas de lui; elle monte et lui passe au-dessus de la tête. Il veut se renverser en arrière pour la tirer au coup droit, perd l'équilibre et tombe à la renverse dans cette boue, où il entre comme dans un moule. Il m'a assuré qu'il n'en était sorti qu'avec beaucoup de peine, et blanc comme s'il fût tombé dans une terrine de cirage anglais. Le défaut de tous les tireurs est de trop découvrir l'oiseau. Lorsque celui-ci s'élève, on aura donc plus de chance encore pour qu'il soit placé au-dessus de la ligne de mire, c'est-à-dire qu'il y aura beaucoup plus de raisons pour qu'on le manque. J'ai, au reste, le bonheur de me trouver d'accord sur ce point avec l'auteur d'un excellent livre de chasse, M. A. d'Houdetot.

Je crois donc, pour mon compte, qu'il faut chercher et tirer ce gibier comme tous les autres, à bon vent. On a aussi discuté beaucoup pour savoir s'il faut tirer la bécassine *au cul levé*, c'est-à-dire au moment où elle part, ou bien s'il faut attendre qu'elle ait achevé ses crochets. C'est, à mon avis, une discussion oiseuse; faites feu dès que la pièce est couverte par le guidon, et soit de près, soit de loin, elle tombera. Il est à remarquer d'ailleurs que le plus petit plomb et la moindre blessure peuvent l'abattre roide. La bécassine reste le plus souvent à l'endroit où elle est tombée et marche peu; il est

donc nécessaire de prendre à l'instant même des points de repère, car on serait souvent exposé à la perdre.

Indépendamment de la bécassine commune, nous en connaissons une autre qu'on appelle la *bécassine double*. Elle a le même plumage, à peu de chose près, mais elle est plus grosse, et elle part sans pousser de cri et sans faire de crochets. Elle ne hante pas les mêmes parages; elle évite la bourbe et recherche les endroits où l'eau est claire. Elle est plus rare que l'autre.

Il est enfin une troisième espèce de bécassine, de la grosseur environ d'une alouette. Tous les oiseaux de cette espèce ont sur leur plumage des bandes de couleur jaune qui descendent de la tête jusqu'à la queue; chez la petite bécassine, ces bandes m'ont paru beaucoup plus vives. On la surnomme *la sourde*, soit parce qu'elle part difficilement et presque sous les pieds du chasseur, soit parce qu'elle s'élève sans pousser aucun cri; elle a le vol lourd et sa remise n'est jamais bien éloignée.

Rien n'est plus incertain que le succès de ce genre de chasse. On vous a prévenu qu'un passage de bécassines a lieu, que les marais en sont pleins; vous vous mettez en route en toute hâte, vous arrivez; il a suffi d'un changement dans la direction du vent pour les faire repartir : si le vent souffle du midi,

elles se seront reportées vers le nord. Si la gelée durcit la terre et couvre de glaces les ruisseaux, elles ne peuvent plus enfoncer leur grand bec dans la bourbe où elles cherchent les vermisseaux et les insectes ; il leur faut nécessairement une terre douce et légère ; elles vont chercher ces conditions au bord des sources, au bord des cours d'eau où il ne gèle jamais.

Celui qui chasse au marais doit porter une attention toute spéciale à l'endroit où il pose ses pieds. Pour bien tirer, il faut être d'aplomb sur ses jambes, et ce n'est pas ici une condition facile à remplir. Le sol est mou et tremblant ; il est hérissé d'une foule de monticules formés par les racines des plantes aquatiques ; mais le plus souvent, au milieu des joncs, vous n'apercevez pas ces inégalités, que dissimule d'ailleurs une eau fangeuse. Il est bon, autant qu'on le peut, de courber sous son pied en marchant les roseaux et les autres herbes, qui forment ainsi une espèce de plancher plus solide que la terre boueuse où vous pourriez enfoncer. Lorsqu'on avance sur un terrain qu'on ne connaît pas, il faut marcher avec beaucoup de circonspection ; quelquefois on a fait des fossés, on a creusé des tranchées dans le sol ; l'eau et les plantes aquatiques dont ils sont couverts dissimulent tout cela, et, lorsque vous croyez avancer sur un terrain uni, vous êtes exposé à faire un plongeon.

Si vous chassez dans une prairie, méfiez-vous de ces espaces circulaires couverts d'une verdure dont la fraîcheur contraste avec la teinte sombre des herbes environnantes. Cette apparence trompeuse cache le plus souvent un abîme : ce sont des terres mouvantes dont le pied ne saurait trouver le fond, et dont on a bien de la peine à se dégager. Ces gouffres, qui ont englouti un grand nombre de victimes et se nomment des *mortes*, sont assez communs dans quelques parties de la France.

Si vous allez aussi dans des tourbières, mettez dans votre marche la plus grande prudence ; le sol toujours tremblant sous vos pieds a été creusé de cent manières différentes pour en extraire le combustible. Le temps et l'action des eaux ont quelquefois miné les chemins qu'on s'était réservés ; il ne serait donc pas prudent de s'aventurer seul dans une tourbière qu'on ne connaît pas. Une excellente précaution est de porter en travers de son dos une longue perche, comme cela se pratique dans quelques provinces ; on s'en sert dans l'occasion pour sonder le terrain, pour s'en aider si l'on enfonce, et en cas de malheur pour secourir un compagnon. Dans les endroits fréquentés par la bécassine, on trouve aussi le râle d'eau, plus petit que le râle de genêt, d'un plumage beaucoup moins brillant ; il est, comme celui-ci, un infatigable marcheur ; il tourne autour des touffes de roseaux, plonge sous

l'eau et ne se lève qu'à la dernière extrémité; s'il rencontre en fuyant une touffe d'aunes ou un buisson, il s'y perche et laisse passer le chien, qui ainsi perd sa trace.

Râle d'eau.

On y trouve aussi des poules d'eau. Les auteurs en distinguent trois espèces : la plus grande est fort rare en France; elle égale, dit-on, presque la grosseur d'une de nos petites poules domestiques; pour mon compte, je ne l'ai jamais rencontrée. La plus petite se voit plus fréquemment; je l'ai trouvée souvent dans ces flaques d'eau remplies de roseaux, qui communiquent avec des rivières et qu'on appelle *des boires*. Beaucoup de chasseurs la confondent avec le râle,

dont elle a le port et les habitudes. La moyenne poule d'eau, que l'on appelle aussi *poulette*, atteint à peine la grandeur d'un pigeon, mais elle a le corps beaucoup plus svelte et plus élancé. Magné de Marolles dit que ce gibier ne se tient pas dans les grandes eaux; je crois qu'il se trompe, j'ai souvent vu la poulette nager et prendre ses ébats au milieu des étangs; mais il est vrai que le plus communément elle se tient dans les joncs, dont elle ne sort que le soir pour aller au gagnage. Elle se lève difficilement, se fait battre comme le râle, dont elle a toutes les habitudes : de même que cet oiseau, elle vole lourdement et laisse pendre ses longues pattes; il n'est donc pas difficile de l'abattre, mais il faut convenir que la capture n'est pas trop riche; cependant on doit dire, en faveur de la poule d'eau, qu'on la mange en carême et qu'elle est considérée comme un aliment maigre.

La marouette est un joli petit oiseau de la grosseur environ d'une alouette; son plumage, d'un vert de bouteille très-foncé, est semé d'une infinité de petits points blancs, en sorte qu'on dirait qu'il est émaillé, ce qui l'a fait surnommer le râle perlé. Dans quelques localités on l'appelle la *grisette*.

Dans l'arrière-saison, la marouette se charge abondamment d'une graisse très-délicate; aussi est-elle justement estimée des gourmets. Elle se tient

dans les queues d'étangs, dans les marais, mais part difficilement, car elle est de la famille des

La marouette.

râles, et quelques auteurs l'appellent le *petit râle d'eau*. Elle couve dans nos contrées; son nid est un petit esquif qu'elle place sur l'eau; elle l'amarre aux roseaux avec quelques brins d'herbes qu'elle a l'adresse de tresser; sa demeure, ainsi retenue par des attaches flexibles, peut monter ou descendre suivant que l'eau s'accroît ou diminue; elle dépose dans cet asile flottant sept ou huit œufs d'un brun roussâtre, marqués de quelques taches d'un brun plus foncé.

Souvent, dans une touffe de roseaux, vous

pourrez surprendre le canard, la sarcelle; vous pourrez rencontrer aussi le butor, que l'on appelle également héron étoilé. Ce grand oiseau a les pattes et le cou un peu moins longs que le héron ordinaire; il a le bec fort à la base et plus effilé, ce qui le rend plus dangereux pour les chiens, contre lesquels il se défend avec courage. Son plumage, mêlé de noir et de jaune, rappelle celui de la bécasse, mais il me semble généralement un peu plus clair. Le butor vit de grenouilles et de poissons qu'il chasse pendant la nuit; c'est pourquoi il passe le jour tout entier à dormir accroupi dans les hautes herbes; cette habitude lui a fait donner, dans quelques endroits, le nom de *paresseux*. On peut aussi, par hasard, rencontrer dans les roseaux le héron gris, bien que cet oiseau se tienne plus volontiers sur les cours d'eau ou sur les grèves. Perché sur un seul pied, il attend, dans une immobilité semblable à celle de la cigogne, que quelque poisson arrive à sa portée. Le héron passait, autrefois, pour la plus noble prise que pussent lier les serres d'un faucon. Il figurait, comme la pièce d'honneur, sur la table des princes. Il était admis en chevalerie que le vœu fait sur le corps d'un héron était aussi inviolable que celui prononcé devant les autels.

Presque toutes nos coutumes chevaleresques ont disparu, et celle-ci est au nombre de celles qui ne

subsistent plus. A mesure que le sol de notre patrie s'est assaini et que les espaces occupés jadis par les eaux ont été retournés par le fer du laboureur, les oiseaux d'eau, et notamment les hérons, ont presque tous disparu, au point que ces oiseaux sans lesquels, au temps jadis, il n'y avait pas de noble banquet, sont maintenant peu communs : je connais beaucoup de chasseurs dont le fusil n'en a jamais abattu. J'ai voulu savoir si c'était une perte pour l'art culinaire, et si le héron méritait les éloges que lui accordaient les anciens. Je n'ai trouvé qu'une chair sentant la vase et l'huile de poisson, et, quoique Magné de Marolles prétende que le butor, accommodé avec des oignons, est un bon manger, je pense qu'on a bien fait de renoncer à ce mets, qui n'avait qu'un mérite de convention.

La chasse au marais est incontestablement celle où les espèces de gibier sont plus variées; c'est celle, peut-être, où il y a le plus d'imprévu. Un jour le maréchal Berthier, grand-duc de Berg et grand veneur de l'Empereur, chassait à Rambouillet; il avait, sans succès, battu le bord de ces pièces d'eau qu'on appelle les étangs de Hollande. Cependant son carnier était vide; il paraît que cela peut arriver à un grand veneur tout aussi bien qu'à un simple mortel. De dépit, il venait de s'enfoncer dans une futaie qui s'étendait le long

de l'eau. A peine avait-il fait quelques pas qu'il entendit un grand bruit dans le feuillage; il vit quelque chose d'énorme qui s'agitait à la cime d'un arbre touffu, ajusta de son mieux et lâcha son coup de fusil. « Apporte! dit-il à son chien, j'ai vu tomber quelque chose. » Le chien chercha et ne rapporta rien. « Je suis pourtant bien sûr que cela est tombé; » et lui-même se mit en quête. Il s'approcha du pied de l'arbre et trouva, moelleusement étendue sur la mousse, une carpe de six livres. Un balbuzard ou aigle pêcheur l'avait enlevée, et le maréchal était arrivé à temps pour lui faire lâcher son butin. Cette carpe, tuée au vol, pouvait-elle être considérée comme pièce de gibier et le sauvait-elle de la bredouille? c'est une question que je laisse à décider aux maîtres en saint Hubert.

Si, au lieu de suivre tout à fait le bord de l'étang, vous entrez plus avant dans l'eau, vous aurez peut-être la chance de trouver, occupé à barboter au milieu des joncs, quelque individu de la nombreuse famille des canards. Ces oiseaux sont essentiellement voyageurs. La plus forte partie d'entre eux va faire sa ponte dans les marais du Nord et tout près du pôle; mais il en reste toujours une petite quantité sur nos lacs et sur nos étangs. Ils s'y reproduisent, et les canetons, qui éclosent vers le mois de mai, suivent, dès leur naissance, leur mère dans les joncs. Si, au

sortir de leur coquille, ils sont doués de la faculté de nager, il n'en est pas de même de celle de se soutenir dans l'air ; leurs plumes poussent plus

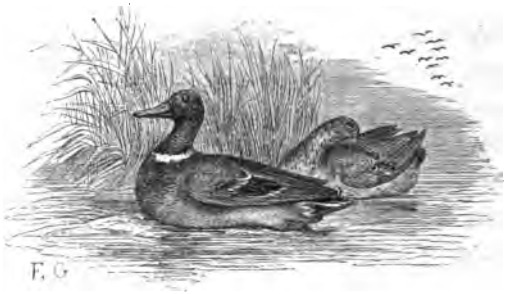

Halbrans.

lentement que celles d'aucun autre oiseau. Trois mois s'écoulent avant qu'ils aient acquis leurs ailes ; ils ont alors atteint plus de la moitié de leur croissance, et l'on dit qu'ils sont halbrenés, c'est-à-dire qu'ils sont devenus halbrans.

Ce mot vient de la langue germanique, dans laquelle il désigne l'oiseau que nous appelons canard; mais, chez nous, on l'emploie principalement pour indiquer les canetons sauvages nés dans notre pays. Nous avons des canards domestiques qui ne diffèrent point, pour le plumage, du type sauvage; tout le monde sait que la tête de la femelle est grise tand s que celle du mâle est parée d'un beau

vert d'émeraude. L'individu sauvage a le col plus élancé, les membranes qui unissent les doigts minces et soyeuses; enfin on lui trouve les ongles d'un noir brillant, et c'est surtout ce qui le distingue de l'animal domestique; il est excessivement farouche et ne se laisse presque jamais approcher par l'homme. Ce n'est qu'à force de ruses et en le surprenant qu'on parvient à le rejoindre; il a donc fallu soigneusement étudier ses habitudes; elles ont donné lieu à une foule de procédés différents que l'on emploie selon que ce gibier se tient dans les eaux mortes ou dans les eaux courantes. Les halbrans, lorsqu'on les chasse au mois d'août et au mois de septembre, ne s'éloignent pas beaucoup du lieu de leur naissance; il est donc facile de les rejoindre en faisant le tour de la pièce d'eau; on parvient d'ailleurs aisément à tirer toute la bande lorsqu'on a pu d'abord tuer leur mère; il suffit alors de lâcher sur l'étang une cane domestique retenue par le pied à l'aide d'une ficelle que l'on attache à un piquet. Dès qu'ils entendent celle-ci caqueter, ils s'empressent de nager vers elle, et le chasseur, caché derrière quelque abri, peut les fusiller tout à son aise.

C'est dans l'arrière-saison seulement, vers la fin d'octobre ou dans le courant de novembre, que les bandes de canards arrivent des régions boréales ou des bords de la mer pour s'abattre sur nos pièces d'eau. A côté du canard ordinaire on ren-

contre quelquefois le pilet, ou canard à la queue fourchue, et le milouin à la tête brune. Ces deux oiseaux, qu'on mange également en maigre, habitent souvent les bords de la mer, mais on les rencontre aussi quelquefois dans l'intérieur du pays; le pilet est plus commun en Picardie, et notamment sur les bords de la Somme. Le milouin fait à lui seul une grande partie de la population de l'étang de Maguelone et des autres pièces d'eau qui se trouvent dans le voisinage de la Méditerranée. Le tadorne est plus gros que le canard ordinaire, dont on le distinguerait peu si son plumage n'était coupé par de grandes bandes noires, blanches et d'un jaune de cannelle. Une des particularités qu'il faut signaler en parlant de cet oiseau, c'est le lieu qu'il choisit pour faire sa ponte; il lui arrive parfois d'établir son nid dans un terrier de lapin.

Le morillon a le bec bleu; les plumes du derrière de sa tête forment une espèce de panache. Il est moins défiant que le canard, mais il faut dire aussi qu'il est beaucoup plus rare.

La bernache a la tête et le cou entièrement noirs, ce qui lui fait comme une espèce de scapulaire; cette couleur noire contraste avec la blancheur éclatante de sa poitrine et de son ventre : aussi lui a-t-on donné le nom de *nonnette*. C'est un oiseau de mer, et, pour qu'il se trouve dans les terres,

il faut qu'il y ait été jeté par des vents impétueux.

Tous ces oiseaux se nourrissent d'insectes, de poissons et de plantes aquatiques. Il en est beaucoup qui, pendant le jour, vont nager en pleine mer; d'autres se jettent dans des fourrés, et, lorsque la nuit arrive, ils reviennent en volant s'abattre sur les étangs pour y chercher la nourriture qu'ils préfèrent; aussi, à la tombée du jour, les chasseurs vont-ils se mettre au bord des flaques d'eau, ou plutôt dans les flaques elles-mêmes, au milieu de quelques touffes de roseaux, et là ils attendent et tirent les canards, soit qu'ils passent au-dessus d'eux, soit qu'ils s'abattent sur l'eau. Lorsqu'on fait cette chasse, il faut avoir soin de prendre un costume et surtout une coiffure dont la teinte diffère peu de celle des roseaux, afin de ne pas effrayer les oiseaux, qui décrivent toujours quelques cercles en l'air avant de descendre franchement. On peut attendre les canards dans des huttes préparées exprès et placées sur des mottes de terrain que l'on a construites ou réservées au milieu des eaux. La loge consiste uniquement en quelques perches couvertes de joncs, et elle est si basse qu'un chasseur peut à peine s'y tenir agenouillé. Couché sur la paille, entouré d'une couverture pour se garantir du froid, il attend pendant des nuits entières que le gibier arrive à sa

portée, et il fait feu par des meurtrières ménagées dans les parois de sa hutte. Le plus souvent, pour rendre le succès plus certain, il attache à des piquets enfoncés sous l'eau un canard et des canes domestiques. Il pose aussi quelquefois, dans les environs, des peaux de canards bourrées de paille qu'on appelle des formes, ou même des figures grossièrement faites en terre. Attirés par la vue de ces simulacres trompeurs, les canards sauvages oublient leur prudence et viennent s'exposer aux coups du tireur. Il faut faire observer ici que cette chasse, ayant lieu le plus souvent la nuit, est en principe défendue par la loi actuelle; pour qu'elle devienne permise, il est nécessaire qu'un arrêté du préfet l'ait exceptionnellement décrite et tolérée.

Plusieurs auteurs rapportent aussi une chasse qui se fait la nuit sur les cours d'eau. Au milieu d'un chaudron qu'on a bien récuré, de manière à en faire une sorte de réflecteur, on place une lumière, ou bien on se sert tout simplement d'une lanterne à réverbère. Armé de cette lumière, dont on projette les rayons sur l'eau, on suit le long de la berge, et les canards, éblouis par la lueur de ce fanal, s'approchent assez pour que le chasseur puisse les distinguer et les tirer. Je ne serais nullement étonné que ce procédé fût couronné de succès; car, pendant la nuit, tous les oiseaux, lorsqu'ils sont surpris par la lumière d'un fanal, se laissent facilement

approcher. C'est ainsi qu'en plusieurs parties de la France on chassait les petits oiseaux le long des haies, et qu'on les abattait à l'aide d'une palette.

Dans les gravures jointes à l'ouvrage d'Eugenio Raimondi, on voit un oiseleur armé d'un réverbère, faisant ainsi la chasse aux alouettes. M. Tissier, qui a écrit un voyage dans la Louisiane, me disait que, pendant le jour, les bécasses se trouvaient en grande abondance dans les cyprières; mais il est excessivement difficile de pénétrer dans ces forêts vierges. Les hauts cyprès dont elles sont presque entièrement formées sont reliés ensemble par un réseau inextricable de plantes sarmenteuses; des troncs d'arbres couchés par le vent ou tombés de vétusté barrent à chaque instant le passage. Quelquefois ces troncs, déjà réduits en pourriture, sont couverts de feuilles et de mousse, ils offrent l'aspect de petits tertres de gazon; mais le pied imprudent qui s'y poserait crèverait leur écorce fragile, et s'enfoncerait dans des cavités qui servent de repaire aux insectes les plus venimeux, aux couleuvres jaunes et à la hideuse famille des crotales. Chasser dans la cyprière, c'est donc s'exposer à un danger terrible. Cependant les bécasses sont un gibier bien attrayant, et, comme on ne peut les aller chercher au bois, on attend qu'elles sortent la nuit pour venir picorer dans les champs cultivés. On se met en front de bandière; chaque

chasseur est accompagné, à sa droite et à sa gauche, par un nègre porteur d'un petit réchaud dont on entretient constamment la flamme à l'aide de paille de riz ou de bagasse. Les nègres portent ces réchauds au bout d'une perche à quelques pas devant eux, de manière à éclairer le terrain. Les bécasses, qui sont en grand nombre, éblouies par cette lumière, restent immobiles; le chasseur peut tout à son aise les distinguer à terre et leur envoyer un coup de fusil dont le bruit n'effraye pas celles qui sont voisines: on peut, m'a assuré M. Tissier, en tuer plus d'une douzaine dans sa soirée. Puisque l'emploi du feu réussit pour presque tous les oiseaux, je ne vois pas pourquoi il manquerait son effet lorsqu'il s'agit de canards; seulement je répéterai cette observation, que toutes les chasses de nuit sont défendues, et il faudrait que celle-ci fût autorisée exceptionnellement, comme faite à un gibier de passage.

On peut encore, sur les étangs, faire une chasse aux canards fort divertissante et très-destructive. Dans le Jura et dans la Bourgogne, on l'appelle la *chasse au badinage*. Magné de Marolles n'en a point parlé; M. Blaze l'a passée sous silence, et je crois qu'aucun auteur n'en avait fait mention avant que M. le comte de Reculot l'eût décrite dans le *Journal des Chasseurs*. Dès le mois d'octobre, on fait faucher tous les roseaux qui entourent un

étang, tous les buissons, toutes les herbes, de manière que les bords en soient entièrement nus. A quelque distance de l'eau on élève des haies de branchages secs garnis de leur feuillage, de manière que trois chasseurs puissent se tenir derrière ces abris, que dans le pays on appelle des *paravents*.

On en construit plusieurs, afin de pouvoir choisir, suivant la direction du vent. Ces abris doivent au plus tard être élevés au mois d'octobre; il faut, autant que possible, leur donner l'apparence d'un buisson naturel. Lorsqu'en novembre les canards sont arrivés et qu'on veut leur faire la chasse, on fait porter, dès la veille, les canardières auprès de celui de ces abris que l'on a choisi, au-dessous du vent. Les chasseurs s'y rendent eux-mêmes une heure avant que le jour soit levé. Tous ces préparatifs sont bien quelque chose, mais ce n'est pas là le plus difficile. Tous les oiseaux de jour ont une aversion signalée pour la chouette et le hibou; dès qu'ils les aperçoivent, ils se mettent à piailler et se réunissent pour les assaillir. Les oiseaux d'eau éprouvent la même aversion pour le renard; quand ils en voient un, ils s'avancent vers lui comme pour le braver, et l'on profite de cette disposition pour les amener en quelque sorte sous le fusil du chasseur. Xénophon dit dans ses *Cynégétiques* qu'il existe des chiens issus de l'accouplement de la lice

et du renard. Nous avons, en effet, une race qui reproduit à peu près la tournure et la robe de ce carnassier; tout le monde connaît ces chiens de taille moyenne, à oreilles droites, au museau effilé, aux poils longs et roides, que l'on appelle des lous-lous. Lorsqu'à ces qualités ils joignent celle d'avoir un pelage fauve, ils présentent assez bien l'apparence du renard pour que les oiseaux d'eau s'y laissent tromper. On se procure un chien de cette espèce, on le dresse à quêter entre la rive et l'abri où les chasseurs se sont blottis, de manière à simuler l'allure d'un renard qui cherche des grenouilles. Dès qu'il fait jour, on lâche le chien en ayant soin de donner en même temps quelques coups d'appeau; aussitôt les canards lèvent la tête et, apercevant leur ennemi, se dirigent de son côté; ils s'avancent presque jusqu'au rivage, puis, quand ils l'ont bien bravé, ils se retournent pour gagner le large. C'est ce moment qu'il faut choisir pour faire feu : le plomb, prenant les oiseaux par derrière, pénètre plus facilement sous les plumes. Les chasseurs doivent tirer en même temps : celui qui porte la plus grosse canardière doit ajuster le centre de la flotte, les deux autres doivent viser chacun un côté de la bande. Il faut toujours se placer au-dessous du vent, afin que les canards, qui ont l'ouïe très-fine et qui, au dire de quelques personnes, ont une grande délicatesse d'odorat, n'é-

ventent pas les chasseurs. Ainsi, après la décharge, on n'a pas besoin de se mettre à l'eau pour aller ramasser les morts : le vent les ramène tout doucement au rivage. Quant aux blessés, ils ne restent jamais sur l'eau, ils se hâtent de gagner la terre, et, pour peu qu'on ait la patience d'attendre sans se montrer, ils viennent tous aborder sous le vent auprès des chasseurs, qui peuvent facilement les achever. Lorsque vous voulez faire cette chasse, ayez soin que nulle personne, nul animal ne vienne distraire l'attention du gibier; autrement il pourrait rester insensible à toutes les avances qu'on lui ferait. Cependant quelquefois, et sans que l'on sache par quelle raison, les oiseaux hésitent pour s'avancer vers l'embuscade; il est bon alors d'avoir des gens qu'on nomme des *charrieurs;* ils doivent aller bien loin de l'autre côté de l'étang et s'approcher en causant et en chantant, mais sans faire beaucoup de bruit; de cette manière ils poussent insensiblement les canards vers la rive opposée ; dès que ce mouvement est bien prononcé, les charrieurs doivent disparaître ou se coucher à terre : alors on lâche le chien et la ruse produit son effet habituel.

Il n'est pas toujours très-facile de se procurer un lou-lou de couleur fauve; on en rencontre de tous côtés de blancs, mais ceux à poils roux sont beaucoup plus rares; pour y suppléer, les chasseurs ont imaginé de couvrir leurs chiens d'une couche

d'ocre jaune. M. le comte de Reculot a mieux fait encore : avec des peaux de renard, il a confectionné à son chien un costume de circonstance, et la pauvre bête, après quelques difficultés, s'est laissé affubler de cette dépouille étrangère. Le déguisement a parfaitement réussi, et les canards n'ont pas eu l'esprit de distinguer le bout de l'oreille. On serait plus assuré encore de réussir si l'on voulait dresser de jeunes renardeaux : ce n'est pas une entreprise bien difficile. J'ai connu à Château-Thierry un pharmacien, demeurant place du Marché; il avait élevé un jeune renard qui le suivait partout, et même à la chasse, où il donnait de la voix comme un chien courant. Dans le milieu du jour, les canards ne répondent pas volontiers à l'appel qu'on leur fait; le soir et le matin sont les instants les plus favorables pour réussir, et on peut répéter le badinage jusqu'à ce que les étangs soit gelés. On peut le renouveler au printemps, lorsque les canards repassent et quittent le Midi pour se rendre dans le Nord : c'est ce qu'on appelle la *remonte;* mais ce second passage n'a que peu de durée.

Pour faire la chasse sur les étangs et sur les cours d'eau, on se sert ordinairement de bateaux excessivement légers, que, dans le Midi, on appelle *nègue-chin* ou *nègue-fol* (noie-chien ou noie-fou); dans d'autres parties de la France on les

nomme *fourquettes*, *arlequins*, *nagerets* ou *floquettes*. Ces bateaux doivent être faits en sapin, parce que ce bois est très-élastique, et que sa pesanteur spécifique diffère peu de celle de l'eau. L'extrémité de l'avant se termine en une pointe de dix-huit centimètres, et la culotte de l'arrière en a vingt-quatre. Quant aux autres dimensions, elles varient. Ceux de ces esquifs que l'on emploie dans le Midi, et qui ne doivent porter qu'un seul chasseur, sont assez petits pour que le poids d'un homme et de sa canardière les fassent enfoncer presque jusqu'au niveau du bord, en sorte qu'ils ne présentent plus, de loin, que l'apparence d'un soliveau. Celui qui conduit le bateau s'y tient couché et le mène à l'aide d'une perche garnie à l'une de ses extrémités d'un anneau, et à l'autre d'un fer fourchu qui lui donne du poids et empêche cette pointe de surnager. Dans le langage du pays on l'appelle *rouquet*. Le chasseur, couché dans son bateau, doit, pour conduire, ne laisser passer que la main; ce qui exige à la fois de l'adresse et de la force. Le devant n'est pas plus élevé que le reste du bord; car il faut que l'homme, sans s'élever, puisse voir par-dessus pour se diriger et pour découvrir les oiseaux d'eau.

Lorsque le temps est propice et qu'il fait du brouillard, il peut ainsi en approcher; il faut qu'il ait soin de prendre le dessous du vent pour ne pas les effrayer. S'il y a des roseaux, il doit en profiter

pour se couvrir; il faut d'ailleurs qu'il ménage sa marche de manière à ne présenter aux oiseaux que la pointe de son nègue-fol, afin de ne leur offrir que le moins de superficie possible : malgré toutes ces précautions, il aura encore bien de la peine à les aborder. C'est la nuit surtout qu'on fait aux oiseaux d'eau une guerre destructive. Il faut donc répéter encore ce que j'ai déjà dit plusieurs fois : ces chasses ont besoin d'être spécialement autorisées. Elles n'avaient été décrites par aucun auteur, quand M. le marquis de ***, qui a voulu cacher son nom sous le pseudonyme d'*Un vieux chasseur*, en parla dans plusieurs articles aussi curieux qu'élégamment écrits. Les pêcheurs du Midi, qui s'en occupent principalement, la nomment la *rébalade*. Cette expression vient d'un mot de leur langue, *rébalar*, qui signifie traîner, parce que le chasseur, couché dans son bateau, se traîne en quelque sorte à la poursuite du gibier.

Lorsque la lune brille, le temps n'est pas très-favorable; il vaut mieux que la marche du bateau soit éclairée seulement par les étoiles : cependant on peut essayer de rejoindre les canards lorsque la lune est très-basse; mais il faut, dans ce cas, avoir bien soin de mettre le gibier entre soi et la lumière; alors on distingue parfaitement l'ombre des corps, qui se détache vivement sur les flots argentés de l'étang, tandis que la seule partie du nègue-

fol qui doive se tourner vers les oiseaux éclairés par la lune disparaît au milieu des reflets brillants que réfléchit la surface de l'eau.

Quand le chasseur se met en route, il doit côtoyer autant que possible le rivage et les roseaux, de manière à se cacher dans l'ombre projetée par les herbes et par les berges. Il doit se traîner ainsi dans l'ombre jusqu'à la hauteur de l'endroit où les canards se tiennent rassemblés. Ce sont le plus souvent des milouins qui ont été passer la journée en pleine mer, et qui sont revenus à la tombée de la nuit pour chercher les vers, les insectes dont ils sont friands, et surtout les bulbes et les tiges d'une plante aquatique que, dans le pays, on appelle l'*erbassier*, et qui ressemble à la zostère. Les canards sont parfois réunis au nombre de plusieurs centaines dans un espace de quelques mètres carrés. En barbotant et en déchirant les herbes, ils font assez de bruit pour que le chasseur puisse facilement s'orienter. Il s'avance vers eux avec la plus grande prudence; quelquefois néanmoins le bruit de son nègue-chin ou de son rouquet inquiète les canards, qui cessent tout à coup de manger et lèvent la tête : dans ce cas, le chasseur doit s'arrêter et rester dans la plus complète immobilité jusqu'à ce que les oiseaux, revenus de leur inquiétude, se soient remis à manger, ce que le bruit ne tarde pas à faire connaître. Alors il s'avance

encore à l'aide de sa perche, et, quand il aperçoit une bande noire formée par les oiseaux, il laisse le rouquet planté dans la vase, et, se soulevant un peu, il ajuste et lâche un premier coup de canardière au milieu du groupe qu'il a devant les yeux. A ce bruit toute la bande se lève; le chasseur peut encore jeter un second coup, puis il ne doit plus s'occuper que de rechercher les victimes. Souvent l'impulsion donnée au bateau par les derniers coups de perche vous a conduit jusque sur le champ de bataille. Il ne faut pas espérer de ramasser tous ceux qui sont tombés. Les blessés s'éloignent en grande hâte et serviront le lendemain de proie aux oiseaux de rapine; quelquefois on a été poussé trop loin, et l'on ne peut retrouver l'endroit où les victimes ont été frappées. Le Vieux chasseur conseille, en cette circonstance, de reprendre le rouquet, de l'enfoncer au fond et de décrire tout autour des cercles concentriques, comme le fait le veneur qui veut relever un défaut; cette manœuvre, dit-il, lui a toujours réussi et lui a fait trouver plus de pièces abattues qu'il n'en avait espéré.

Ce mode de chasse n'est pas usité seulement pour s'emparer des canards : la foulque ou macreuse excite également l'ambition des chasseurs. Cet oiseau, qui est de la grosseur à peu près d'une petite poule, a le dessus du corps noir et le dessous

d'un gris foncé ; il a le bec pointu et assez fort ; sur le front il porte une plaque blanche et cartilagineuse qui ne ressemble pas mal à un écusson ; enfin ses pattes, d'un brun verdâtre, ne sont point palmées : chaque doigt est garni des deux côtés par une membrane découpée en forme de feston. Ces oiseaux habitent nos étangs pendant toute l'année ; mais, lorsque l'hiver arrive, ils quittent les petites pièces d'eau pour se réunir sur celles d'une grande étendue, où quelquefois on les voit rassemblés en nombre considérable. Fort défiants de leur nature, ils se tiennent le plus loin possible du rivage, « en sorte, dit M. Magné de Marolles, qu'il est difficile de les rejoindre sans bateau. » Cependant je puis assurer qu'en chassant dans les roseaux autour des étangs de Saclé et de Saint-Quentin il m'est souvent arrivé d'en surprendre : il est vrai que j'entrais dans l'eau jusqu'au cou. Cet oiseau, dont le nom change suivant les pays, se nomme foulque, macreuse, morelle ou judelle. Il passe dans le Midi pour un excellent manger ; j'en ai tué souvent, je les ai fait accommoder à toutes les sauces, et je n'ai pu qu'une seule fois y trouver un manger délicat : c'était une macreuse jeune encore, tendre et qu'on avait mise en matelote. Peut-être la cuisine provençale a-t-elle des ressources que je ne connais pas : aussi les chasseurs font aux macreuses une

guerre d'extermination. On les chasse à la rébalade la nuit, de même que les milouins ; mais il ne faut pas espérer de les rejoindre lorsqu'elles sont occu-

Foulque.

pées à manger; elles sont trop défiantes et ne se laisseraient pas approcher. Le rébaleur qui va les chercher, dès qu'il est parvenu à les apercevoir, doit arrêter son nègue-fol, puis, étendu dans ce bateau, sans faire le moindre mouvement, transi par le brouillard et quelquefois couvert de gelée blanche, il doit attendre que les foulques soient endormies : ce qu'il reconnaîtra à un léger ronflement qu'elles font entendre et dont le bruit parvient assez loin.

Quelquefois, pendant qu'il attend ainsi, le vent se lèvera, agitera la face de l'eau; les macreuses disparaîtront au milieu des ondulations, tout son

temps et toute sa patience auront été dépensés en pure perte. D'autres fois, un coup de fusil tiré par un autre chasseur, un éclat de tonnerre, le cri d'un oiseau de rapine auront donné l'éveil au gibier, qui se sera éloigné, et ce sera à recommencer. Mais, de même que la guerre, la chasse a ses mauvais jours, et la fortune contraire ne peut décourager ni le vrai soldat ni le vrai chasseur.

Lorsque les étangs commencent à se couvrir de glace, le gibier se resserre et se tient dans des endroits où, par son agitation, il empêche l'eau de geler; c'est alors qu'au milieu de ces masses compactes le chasseur peut faire de beaux coups de fusil, car chaque grain de plomb abat une victime; mais aussi la chasse présente des difficultés plus grandes. Il faut être deux dans le bateau que l'on conduit : l'un, à l'avant, armé d'une hache, brise la glace; l'autre, à l'arrière, pousse le bateau à l'aide du rouquet. Il est nécessaire d'apporter le plus grand soin à cette double opération; car, à chaque instant le bateau est heurté contre le tranchant de la glace; celle-ci enlève sans cesse de longs copeaux, et le nègue-fol pourrait non-seulement être sérieusement endommagé, mais être percé entièrement et s'enfoncer. Lorsqu'on arrive dans le clair, tout se passe comme dans la rébalade ordinaire, seulement les coups sont plus productifs.

Lorsque la glace est tout à fait prise et qu'elle

peut porter les chasseurs, la rébalade devient encore plus meurtrière : on attache sous le nègue-chin de légères bandes de bois taillées en biseau, sur lesquelles il peut glisser comme un traîneau sur ses patins. Les chasseurs y mettent leur canardière, des vêtements de rechange en cas d'accident, puis, armés de longues perches pour sonder le terrain, ils s'avancent en traînant leur esquif sur la glace. Lorsqu'ils rencontrent un endroit qui n'est pas gelé, le bateau leur sert de pont volant pour passer de l'autre côté. Ils s'avancent ainsi jusqu'à ce qu'ils aient gagné un clair qu'ils ont remarqué dans la journée; ils s'approchent des oiseaux qui se tiennent morfondus, et font sur eux des décharges meurtrières. Le Vieux chasseur raconte avoir pris part à des expéditions de cette nature, où chaque coup de canardière avait abattu plus de cent pièces de gibier. Enfin, quand le froid devient encore plus rigoureux, ce n'est plus de nuit, mais bien de jour que l'on se rébale, et les chasseurs viennent au bord des clairs faire feu sur le gibier, qui conserve à peine la force de s'envoler et qui, lorsqu'il a pris son vol et décrit quelques randonnées, vient se rejeter dans les clairs, où bientôt il est assailli de nouveau. Ce sont des massacres que déplorent les véritables chasseurs, car on tue alors tant de gibier que l'espèce en est diminuée pour plusieurs années.

Une des plus belles chasses que l'on puisse faire, et une des plus gaies, car elle réunit toujours un grand nombre de tireurs, est une *volée* aux foulques. Lorsque ces oiseaux se sont jetés sur les grands étangs, mais avant que la gelée en ait durci la surface, tous les chasseurs des environs se réunissent. On a apporté de tous côtés des bachots, on les a placés le long d'une des rives; des chasseurs se postent tout autour de l'étang. Ceux qui peuvent disposer d'un bateau entrent dans leur esquif; puis, à un signal donné, tous se mettent en mouvement, marchant alignés autant que cela se peut faire. On s'avance ainsi en occupant toute la largeur de l'étang: les foulques et les oiseaux d'eau s'éloignent en nageant; mais la flottille s'avance toujours et finit par les acculer vers l'autre bord; ne voulant pas prendre terre, ils s'envolent et passent sur la tête des chasseurs pour aller regagner l'autre côté.

C'est alors une décharge générale. Poursuivies sur l'eau, les foulques veulent gagner le bord; elles y trouvent de nouveaux ennemis embusqués dans les roseaux. De toutes parts on entend éclater les coups de canardière; de même que sur un champ de bataille, on voit s'élever de chaque touffe une petite colonne de fumée bleuâtre qui se dissipe en montant. Dans toutes les directions le plomb siffle en l'air; le bruit des foulques qui

tombent sur l'eau et qui se débattent se mêle au cri des chasseurs, au clapotement des chiens qui nagent pour happer le gibier, aux voix des bateliers. C'est un spectacle plein d'entraînement, qu'on ne peut voir sans une vive émotion, et c'est d'ailleurs une chasse productive, à laquelle on brûle beaucoup de poudre.

Quand les étangs sont gelés, les rivières deviennent le champ de bataille où l'on poursuit les gibiers d'eau. Les canards, les plongeons, les harles, les hérons, trouvant les eaux mortes couvertes d'une écorce de glace, se réfugient dans toutes les eaux courantes. Lorsqu'on peut disposer d'un bateau, on l'emploie pour aborder le gibier avec les mêmes précautions que sur les étangs; seulement les esquifs dont on se sert sont ordinairement plus longs, car ils doivent contenir deux personnes au moins: l'une d'elles, placée à l'avant, l'œil braqué sur la lorgnette d'approche, examine au loin le bord de toutes les grèves; l'autre s'occupe uniquement de la direction du bateau. Il faut, à l'égard du vent, prendre les mêmes précautions que dans les étangs; mais on a encore ici à se méfier du courant, et l'on ne doit s'approcher des oiseaux qu'en leur présentant la pointe de l'esquif. Il est, au reste, tel animal, et les vanneaux sont de ce nombre, qu'un homme à pied peut très-difficilement rejoindre, et qui ne

s'effrayent pas en voyant arriver sur eux un arlequin.

Quand les rivières ne sont pas excessivement larges, on peut avec succès chasser sur le bord. Il faut pour cela être deux, un sur chaque bord, et observer bien soigneusement ce qu'on peut apercevoir sur la rive opposée. Celui qui découvre quelque canard blotti le long de la berge fait un signe convenu à son camarade, et lui désigne aussi clairement que possible l'endroit où se tient le gibier. Celui-ci alors, au lieu de continuer à suivre le rivage, s'enfonce de quelques centaines de pas dans la plaine et se rend en face du lieu où son compagnon lui a signalé la présence des canards; il revient alors perpendiculairement à la rivière, mais à pas de loup, de manière à ne pas être vu; et, comme la berge est toujours plus élevée que l'eau, il arrive au-dessus du gibier, qui part en entendant ses pas. Il faut, lorsque l'on fait cette chasse, avoir soin de remonter la rivière, et non pas de la descendre; car l'eau, dans son courant, produit le même effet que le vent: elle entraîne le sentiment des personnes qui sont en amont. Il faut donc toujours se tenir en dessous du courant; c'est une précaution, au reste, que ne négligent jamais ceux qui pêchent à l'épervier, et le chasseur doit profiter de leur expérience. On peut, en suivant ainsi les rives, rencontrer toute

espèce d'oiseaux, le harle, qui tient le milieu entre le plongeon et le canard. Il porte à peu près le même plumage; mais, au lieu d'avoir le bec plat, il l'a cylindrique et terminé par un crochet. Cet oiseau plonge avec une grande facilité; on prétendait autrefois que, lorsqu'il apercevait le feu de l'amorce, il disparaissait sous l'eau, et savait ainsi se soustraire aux coups du chasseur. On attribuait la même adresse au plongeon, aussi bien qu'au grèbe, dont la fourrure argentée peut rivaliser avec les plus élégantes parures.

Dans nos armes à percussion, l'ignition est tellement instantanée qu'on n'aurait certainement pas le temps de voir brûler l'amorce; mais ces oiseaux excessivement sauvages et défiants se laissent très-rarement approcher, au moins par les chasseurs, qu'ils savent distinguer. Tous les jours, au bord de la rivière, des laboureurs, des bergères voient partir près d'eux les canards ou les oies sauvages, tandis que le chasseur court toute la journée sans pouvoir les joindre. M. le comte de B***, qui possédait au bord de l'Allier la terre de Champ-Folet, entendant répéter à chaque instant par les gardeuses de moutons que les oies sauvages venaient s'abattre à côté d'elles, se revêtit de leur costume, mit sur sa tête le petit chapeau bourbonnais à deux becs ou à deux *bons jours*, comme on dit dans le pays, et, portant son fusil en guise de quenouille, il

fit mine de filer au fuseau; il parvint, dit-il, à s'approcher par cette ruse des oies sauvages, et à en tuer plusieurs. Je ne sais pas si ce récit était bien véridique, mais il est certain que le gibier n'est pas effrayé par le voisinage des bestiaux. Les Espagnols, pour s'approcher des animaux sauvages, dressaient autrefois des bœufs qu'ils conduisaient devant eux; le talent du chasseur consistait à diriger la marche de son auxiliaire de manière à se tenir toujours caché derrière le corps de celui-ci. Cette chasse, parfaitement décrite par Alonzo de Espinar, est encore en usage dans les forêts du Mexique. Chez nous, depuis bien longtemps, elle a été abandonnée, et l'on a remplacé le bœuf intelligent que les Espagnols appelaient *bue de Cabestrillo* par une vache artificielle : c'est le chasseur lui-même qui se déguise. Il tâche de se donner autant que possible l'apparence d'une pièce de bétail. Une des gravures de l'ouvrage d'Olina représente un chasseur qui essaye de surprendre des canards sauvages; il a la tête armée de cornes, à son cou pend une sonnette, et le devant de son vêtement figure le fanon de la vache; mais je doute que les canards se laissent prendre à un déguisement aussi imparfait. En général, on fait mieux que cela : on construit une grande carcasse en osier, on la couvre d'une peau de vache ou d'une toile de couleur rousse; le chasseur se cache dans le coffre d'osier, de manière à laisser

passer seulement ses jambes, et s'avance ainsi vers la rivière.

M. Madin, adroit et intelligent chasseur de la ville de Verdun, avait construit un équipage de cette sorte; à peine avait-il mis le pied dans les riches prairies arrosées par la Meuse, qu'une vache, effrayée par l'apparition de cette image fantastique, se mit à beugler comme si elle eût aperçu un loup ou quelque autre animal carnassier; à ses cris d'effroi toutes les bêtes à cornes qui étaient dans la prairie levèrent la tête, répondirent par d'horribles mugissements, en frappant la terre du pied; les plus vigoureuses et les plus hardies se placèrent en rang, formant un cercle immense autour du malencontreux chasseur; puis elles partirent toutes à la fois, exécutant vers lui une charge à fond. Il ne crut pas prudent d'attendre les assaillants; il sortit au plus vite de sa carcasse d'osier, la laissa tomber à terre et se sauva à toutes jambes. Quand les taureaux arrivèrent, ils donnèrent quelques coups de cornes, foulèrent aux pieds le mannequin, puis se retirèrent. M. Madin alla ramasser les débris; je les ai vus dans son grenier, et il m'a assuré que depuis cette aventure l'envie de chasser à la vache artificielle ne lui est pas revenue.

Les bords de nos rivières sont encore habités par une foule de petits oiseaux d'eau. Dès le mois de

mai on voit arriver des bécasseaux auxquels la blancheur de leur ventre a fait donner le nom de *culs-*

Maubèche tachetée.

blancs; ils se tiennent quelquefois solitaires, quelquefois en bandes de quatre ou cinq individus; ils courent tout le long des grèves, cherchant les insectes et le frai de poisson dont ils font leur nourriture; on les chasse soit en suivant le rivage, soit en bateau, de manière à les surprendre dans de petites anses ou derrière les touffes de roseaux. Leur vol est excessivement rapide, ce qui rend le tir difficile.

Parfois, en vous promenant le long de la rivière, vous serez surpris par le départ d'une compagnie nombreuse de bécasseaux plus petits que le cul-blanc. Ils sont aussi couverts de taches grisâtres, qui leur ont fait donner le nom de maubèches tachetées. Enfin, un oiseau remarquable par la rapidité de son vol embellit le bord de presque tous

nos cours d'eau : c'est l'alcyon ou martin-pêcheur ; il se tient sur la rive, perché sur quelque branche

Martin-pêcheur.

au-dessus de l'eau ; de là il guette les petits poissons qui font sa nourriture ; lorsqu'il les voit, il fond sur eux avec la rapidité d'un trait. Tout le monde connaît ce charmant oiseau, et je n'essayerai point de le décrire. Ce serait d'ailleurs, je crois, perdre ma peine, car il n'est pas d'expression qui puisse rendre la beauté de sa parure. Comment dépeindre les reflets brillants que lance son plumage, frappé par les rayons du soleil ? aussi a-t-on dit du martin-pêcheur que c'est une émeraude qui vole. Vous trouverez encore sur les rivières des mouettes, des

hirondelles de mer que le vent aura jetées dans l'intérieur des terres.

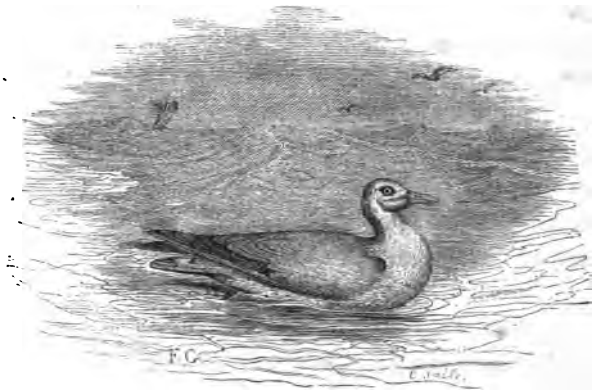

Mouette.

Une fortune toujours enviée, c'est la capture d'une loutre, et la mort d'un de ces petits quadrupèdes fait époque dans la vie d'un chasseur. Les auteurs qui ont parlé de cet animal ont ignoré ses habitudes et son caractère ; Buffon lui-même les a mal appréciés et les a décrits d'une manière inexacte. La loutre a les jambes courtes et le corps excessivement allongé, ce qui lui donne l'air de ramper ; elle ressemble beaucoup pour l'allure à la martre ou à la fouine, et pour les chasseurs elle se place naturellement dans la catégorie des bêtes puantes. Lorsqu'elle a achevé sa croissance, elle atteint la

grosseur d'un renard. Elle a le dessus de la tête plat et le museau fort gros. Ses lèvres sont garnies de crins durs et hérissés; ses moustaches, qui ont quelquefois sept centimètres de longueur, ne forment pas une parure inutile : elles sont, pour les carnassiers accoutumés à courir principalement pendant la nuit, ce que le bâton est pour l'aveugle. Dans l'obscurité elles servent à les prévenir de l'approche des obstacles contre lesquels ils iraient se heurter. Le cou de la loutre est très-court, et il a le même diamètre que le reste du corps. La queue de cet animal est très-grosse à sa racine et se termine en pointe. La denture de la loutre est redoutable : elle a douze incisives très-acérées; elle a aussi des canines et des molaires, en sorte qu'elle peut broyer des aliments végétaux; et, bien qu'elle soit destinée à se nourrir principalement de poisson, elle peut très-bien, quand l'occasion s'en présente, s'accoutumer à un autre régime.

La loutre, qui doit chercher sa nourriture dans l'eau, est douée de tout ce qui est nécessaire pour nager avec la plus grande agilité. Ses pieds sont palmés comme ceux des oiseaux aquatiques. Sa queue, qui est très-vigoureuse et qui égale en longueur à peu près la moitié du reste du corps, lui sert à la fois de gouvernail et d'aviron. Elle nage avec autant de vitesse qu'elle marche. Elle plonge presque constamment, et, comme elle a les pou-

mons spacieux et susceptibles de contenir une grande quantité d'air, elle peut rester très-longtemps sous l'eau ; néanmoins elle n'est pas amphibie; le trou de Botal, par lequel le sang pourrait passer d'un ventricule du cœur dans l'autre sans se renouveler dans les poumons, n'existe pas chez elle. Lorsqu'elle est restée quelque temps sous l'eau, il faut qu'elle remonte à la surface pour respirer; si quelque obstacle l'en empêche, elle ne tarde pas à périr. J'ajouterai qu'il ne suffit même pas qu'elle puisse revenir respirer, il faut qu'elle se pose à terre.

Ordinairement elle ne reste pas dans l'eau plus de huit ou dix minutes. Elle en sort, soit pour dévorer la proie qu'elle y a saisie, soit pour satisfaire à quelques besoins que le contact de l'humidité ne tarde pas à provoquer chez elle. Il y a donc cette différence entre la loutre et les véritables amphibies, qu'elle ne mange jamais que lorsqu'elle est revenue à terre. L'eau n'est pas son élément; si elle y était retenue plus longtemps que ses forces ne le lui permettent, elle finirait par se fatiguer et par se noyer. J'ai vu une loutre apprivoisée qui était tombée dans un cuvier à moitié rempli d'eau ; il était trop profond pour que la loutre y eût pied, les bords étaient trop escarpés pour qu'elle pût les franchir ou même s'y attacher ; aussi, quand le bain qu'elle avait pris volontairement se fut

prolongé, elle fit entendre des cris de détresse qui bientôt s'affaiblirent, et quand, au bout de quelque temps, son maître, inquiet de ne pas la voir auprès de lui et de ne pas l'entendre crier, se mit à la chercher, il la trouva dans le cuvier à moitié pâmée, et arriva juste à temps pour l'empêcher de périr. J'ai vu moi-même cette loutre et je l'ai caressée. Ce joli palmipède avait été trouvé par des chasseurs dans une carrière, à une demi-lieue environ de la Meuse. Lorsqu'il tomba entre leurs mains, il n'avait que quelques jours. Après avoir tué la mère qui le nourrissait, ils cherchèrent à s'emparer de deux petits qui formaient la portée. L'un fut étranglé par les chiens, l'autre fut pris sans blessure. Ils le vendirent à M. Madin, receveur municipal de la ville de Verdun, qui l'a dressé à la chasse et à la pêche. Il a eu la complaisance de me le montrer et de le faire pêcher sous mes yeux. C'était un jeune mâle, et je ne sais pas trop pourquoi nous nous obstinons à faire toujours la loutre du genre féminin. Gouri de Champgrand, dans son traité de vénerie, décrit la chasse *du loutre;* cette manière de parler me paraît plus raisonnable quand il est question d'un individu mâle. Je crois que, dans ce cas, il faut l'adopter et ne se servir du nom de loutre au féminin que quand on parle de l'espèce en général. Buffon fait de la loutre un assez vilain portrait. « Ordinaire-

ment, dit-il, les jeunes animaux sont jolis; les jeunes loutres sont plus laides que les vieilles. La tête mal faite, les oreilles placées bas, des yeux trop petits et couverts, l'air obscur, les mouvements gauches, toute la figure ignoble, un cri qui paraît machinal et qu'elles répètent à tout moment, sembleraient annoncer un animal stupide. »

Si je me permets de contredire en quelque chose l'autorité de ce grand maître, c'est parce que j'ai observé de mes propres yeux. Loin que les mouvements du loutre que j'ai vu fussent gauches et embarrassés, ils étaient vifs et gracieux, ils rappelaient ceux de l'écureuil. Joueur comme un jeune chat, il se repliait de cent façons différentes, faisait cent gracieuses courbettes avec une excessive vivacité. Je ne saurais mieux le décrire qu'en disant que c'est un lézard qui a des poils. Il fallait le voir jouer avec un chien de chasse, autre commensal de M. Madin. Médor est un braque blanc taché de brun; mais il a surtout l'extrémité de la queue très-blanche, et tous les objets blancs attiraient l'attention du jeune loutre. Si vous lui présentiez un mouchoir blanc, il s'empressait d'accourir; il ne passait pas auprès d'une pierre blanche sans la visiter : aussi l'extrémité de la queue de Médor était-elle le but continuel de ses attaques. Le chien la défendait de son mieux;

c'étaient des parties de plaisir à n'en pas finir; seulement le loutre, dont les dents sont très-aiguës, était un peu brutal dans ses jeux. Saisissait-il la malheureuse queue, qu'il serrait un peu plus fort que cela n'était juste, Médor se fâchait; la partie finissait, on se boudait pendant quelques minutes; puis, après ce temps, les jeux recommençaient pour se terminer de la même manière.

Ce jeune loutre aimait à grimper; c'était presque toujours après vos jambes qu'il exerçait son agilité, et il n'y manquait jamais si vous aviez des bas blancs. Un jour il sortait de la Meuse lorsque le collége de Verdun vint à passer; chacun s'arrêta pour regarder Loulou, c'est le nom qui lui a été donné. Celui-ci fut frappé par la couleur des bas de l'un des plus jeunes élèves; on revenait de la promenade, et par conséquent ils étaient d'une blancheur problématique : néanmoins leur éclat douteux, qui brillait au bas d'un pantalon excessivement court, avait attiré son attention; il partit au grand galop pour aller sauter aux jambes de l'enfant; le collégien eut peur, il se sauva; mais, si rapide que fût sa course, elle ne put le soustraire à a poursuite du palmipède. Ce fut, je vous assure, une lutte de vitesse fort divertissante pour les spectateurs; elle ne l'était pas autant pour le plus grand des acteurs, que ses jarrets de douze ans ne proté-

geaient que faiblemeut contre les coups de patte qui de temps en temps ternissaient la blancheur de sa chaussure. Enfin l'écolier, pour obtenir grâce, fut obligé de venir chercher un refuge auprès de nous, et je réponds bien que, si le soir il eût été chargé de faire la description du loutre, il se fût bien gardé de dire, comme plusieurs auteurs, que cet animal a la démarche lente et les mouvements embarrassés.

Loulou était très-curieux, et sa curiosité faillit plus d'une fois lui être funeste. Un jour il grimpa dans un cuvier où l'on coulait la lessive, et il fut à demi échaudé. Une autre fois il fut le héros d'une aventure encore plus désagréable. Il circulait librement dans toute la maison; il allait du grenier à la cave et connaissait tous les recoins. Il n'était qu'un cabinet où jamais il ne fût entré. « Que fait donc là dedans mon maître, qui s'y enferme tout seul? se disait-il dans son esprit de bête; certainement je le verrai. » Un beau matin, par mégarde on avait laissé la porte entr'ouverte; Loulou pénétra dans cet endroit secret: il n'y trouva pas, comme Mme Barbe-Bleue, sept cadavres de femmes suspendus à des clous; un siége de bois scellé dans la muraille en formait tout l'ameublement. En un bond Loulou fut monté sur cette banquette; le milieu était percé d'un trou qui pouvait avoir vingt-quatre centimètres de lar-

geur, et qui était bouché par un long tampon de bois. Que peut-il y avoir là-dessous? Il fit si bien des pieds et des dents qu'il écarta le couvercle incommode; il trouva l'odeur forte; il se pencha pour mieux sentir et pour voir ce qu'on renfermait dans ce trou. Mais le gouffre était profond, mais il était obscur; Loulou se pencha, il se pencha encore, et fit si bien qu'il tomba. Il se mit à nager, gagna les parois de la fosse, se hissa sur une pierre qui formait une saillie, et de là commença à faire entendre des cris lamentables. On vint à son secours, il fallut démonter la lunette. Un homme descendit dans l'abîme et en retira Loulou, qui méritait bien alors le nom de bête puante. Loulou, de sa nature, était cependant assez propret; mais je ne sais pas si c'était une qualité qui lui fût personnelle.

On lit dans quelques auteurs que la loutre établit sa demeure sous une souche de saule, dans les fentes d'un rocher, dans un vieux terrier qu'elle accommode à son usage et dont elle tient toujours le plancher très-propre. D'autres, au contraire, prétendent que sa demeure est toujours infectée des débris de poisson qu'elle y abandonne et qui s'y corrompent. Vanière, dans son *Prædium rusticum*, adopte cette dernière opinion :

Lutra cavis laceros pisces taboque fluentes
Congerit, ac tetros inter pernoctat odores.

« La loutre entasse dans sa demeure souterraine des débris de poisson dégouttants de sang, et vit au milieu de leur odeur fétide. » Pour son compte, Loulou était propre, il n'eût jamais voulu souiller de ses épreintes l'intérieur de l'appartement. On appelle *épreintes* la fiente de la loutre; elle est d'une couleur verte, toujours mêlée des arêtes des poissons dont elle fait sa nourriture. De même que la fouine et les autres bêtes puantes, elle les dépose sur quelque pierre, s'il s'en trouve au bord de l'eau; lorsque vous voyez ces indices, soyez sûr qu'un de ces animaux rôde dans le voisinage. A l'état sauvage, la loutre paraît ne chasser que de nuit. Le jour, elle reste enfermée dans sa tanière, à laquelle Leverrier de La Conterie donne le nom de *catiche*. Dans l'état de domesticité, elle chasse, ou plutôt elle pêche à la volonté de son maître. Le froid ne l'arrête pas. J'ai vu l'élève de M. Madin plonger sous la glace sans la moindre difficulté. Au mois de décembre, il descendait de son plein gré dans la Meuse. Au reste, en regardant l'épaisse fourrure dont la loutre est enveloppée, on ne s'étonnera pas qu'elle brave hardiment le froid ou l'humidité. Cette fourrure est faite de deux sortes de poils : les uns, longs, roides et élastiques, forment en quelque sorte le vêtement de dessus. Ils sont brunâtres; ce sont les seuls que l'œil aperçoive. Sous cette couche, il s'en trouve une

autre de poils plus souples, plus serrés, plus épais, qui couvrent la peau d'une espèce de feutre destiné à la préserver du contact de l'eau. Dans l'état de nature, une graisse, un suint enduit ses poils et préserve entièrement l'animal de l'humidité; mais, lorsqu'il est en domesticité, les soins qu'on prend pour le tenir propre, le travail du peigne, les bains de savon font disparaître cet enduit. Alors l'animal peut se mouiller et, si l'on n'a pas le soin de bien le sécher lorsqu'il sort de l'eau, il en résulte de grands dangers, et il peut mourir d'une fluxion de poitrine, comme cela est arrivé à ce pauvre Loulou. Lorsqu'il sortait de la rivière, il sentait le besoin de s'essuyer et se roulait à terre comme un chien.

L'éducation de la loutre exige des soins, et, si Buffon n'y a pas réussi, c'est qu'il abandonnait à des domestiques la peine de faire ses expériences. La loutre n'a ni la douceur ni la docilité du chien. Cependant le loutre que j'ai vu était assez caressant; sa douceur n'était pas le résultat de la faiblesse, car, quoiqu'il n'eût encore que six mois, il ne redoutait ni les chiens ni les chats. A l'état sauvage, cet animal est généralement plus craintif; il fuit au moindre bruit; mais, lorsqu'il se sent trop vivement pressé, il fait hardiment tête à la meute. Quand la loutre est acculée dans sa catiche, il est dangereux d'y laisser entrer les chiens, car elle a

les dents très-tranchantes, et leur coupe le nez et les oreilles. Elle n'attend pas toujours que ses ennemis l'aient ainsi pressée. Quelquefois, pour écarter l'homme de l'endroit où elle a caché ses petits, elle ne craint pas de l'attaquer la première. Ainsi, aux environs de Verdun, on a vu une très-grosse loutre, qui avait établi sa demeure dans une prairie voisine, attaquer les promeneurs pour les éloigner de son repaire.

La loutre se sert comme l'écureuil de ses deux pattes de devant pour tenir sa nourriture. Quand elle mange un poisson, elle commence toujours par la tête; lorsqu'elle a pris une écrevisse, elle lui arrache d'abord les pinces. Dans l'état de liberté, elle vit presque entièrement de poisson; mais elle chasse aussi les rats d'eau, les grenouilles, les écrevisses, et, lorsqu'elle parvient à surprendre des oiseaux aquatiques, je doute qu'elle les épargne : car, lorsqu'elle est captive, elle se montre très-friande de viande, et surtout de petits oiseaux. Il est facile de profiter de cette disposition pour l'habituer à rapporter le poisson qu'elle pêche en échange d'un morceau de chair ou d'un petit oiseau.

Buffon, qui n'a pas même pu élever une loutre, devait à plus forte raison douter de la possibilité d'employer ce palmipède à la pêche. Cependant bien des auteurs attestaient l'existence du fait. Eugenio Raimondi écrivait en 1626 : « La loutre s'ap-

privoise si bien, qu'au signe qu'on lui fait elle va dans les pêcheries chercher un poisson de la dimension qui lui est désignée; elle y retourne jusqu'à ce qu'elle ait satisfait celui qui lui commande.» Il est quelque chose de plus concluant que tous les écrits et tous les raisonnements du monde, ce sont les faits. J'ai vu de mes yeux la loutre de M. Madin qui n'avait que six mois et qui commençait déjà à rapporter, à un âge où l'on songe à peine à dresser un chien. A Auberville, entre Dombasle et Clermont en Argonne, M. de Chartogne possédait deux loutres parfaitement dressées, qui rapportaient à leur maître le poisson qu'elles avaient pris. Enfin il est une loutre dont l'histoire est assez connue, c'est celle du chevalier de Pack. Ce seigneur possédait une loutre qui fournissait sa maison de poisson. Le roi Sobieski ayant eu envie de cet animal, le chevalier de Pack ne put se dispenser de la lui donner, et la pauvre bête finit malheureusement; un jour qu'elle prenait ses ébats dans les jardins de la résidence de Villanova, elle fut assommée par un soldat qui vendit sa peau pour douze sous.

La loutre se chasse souvent à courre, mais nous n'avons à parler ici que de la chasse à tir. On peut la rencontrer en suivant les rivières ou les petits cours d'eau. Si vous êtes assez heureux pour surprendre une jeune loutre susceptible d'être dres-

sée, ce sera pour vous une bonne fortune ; si vous en apercevez une vieille, qu'un coup de fusil en fasse justice. Sa peau est une riche capture, et l'historien Éginhard nous apprend que Charlemagne se parait d'un pourpoint fait en peaux de loutres.

Lorsqu'on tire la loutre qui file entre deux eaux, il faut avoir soin de viser plus bas, car il est nécessaire de tenir compte de la déviation éprouvée par le plomb en passant de l'air dans l'eau. Sans cette précaution, on manque infailliblement.

La loutre est très-rusée, et, comme elle ne chasse ordinairement que de nuit, on a beaucoup de peine à la joindre. Il y a quelques années une loutre, sortie on ne sait d'où, était venue s'établir dans la forêt de Compiègne ; elle pêchait toutes les nuits dans l'étang de Sainte-Perrine ; ses épreintes, les restes de poisson qu'on trouvait sur les bords, trahirent bientôt sa présence ; mais, quelque peine qu'on prît pour la détruire, ce fut inutilement. Enfin on revit de son pied, on s'assura qu'elle prenait toujours pour venir la même route : elle suivait le lit d'une rigole. On y plaça des piéges à nu au fond de l'eau, et au bout de quelque temps elle finit par y être prise.

La chair de la loutre est huileuse et conserve un goût prononcé de poisson. Cependant, de même que le héron, elle a eu son temps de vogue ; on a

fait des pâtés de loutre qui ont joui d'une certaine renommée. Elle est d'ailleurs considérée comme un aliment maigre : aussi était-elle en grande faveur chez les chartreux, qui la trouvaient plus substantielle que leur nourriture ordinaire. Nous qui n'avons pas, comme ces pieux cénobites, fait le vœu de nous laisser mourir de faim, nous lui trouverions probablement une saveur désagréable. Au reste cela doit dépendre beaucoup de l'âge et de l'état de ce gibier ; car il n'y a pas de vérité absolue en cuisine non plus qu'en politique : il ne faut disputer ni des goûts ni des couleurs.

CHAPITRE X.

Gardes et braconniers.

Mucho sabe la raposa pero mas el que la toma.

Bien fin est le renard, mais plus fin qui l'attrape.
(Proverbe espagnol.)

Alphonse, que l'on a longtemps appelé le Sage, et que les historiens de nos jours ne veulent plus nommer que le Savant, lorsqu'il écrivit son corps de lois intitulé *les Sept Parties*, commença ses premiers chapitres en parlant des choses de la foi, et, afin que tout fût symétrique dans son ouvrage, il le termina en s'occupant encore de choses saintes. Ne serait-il pas bon d'imiter ce prince en quelques points? Les premières lignes de ce petit volume ont trait à la police de la chasse; ne faut-il pas le finir en disant quelques mots sur les personnes qui sont chargées d'assurer dans les campagnes l'exécution des lois, et aussi sur celles qui passent leur vie à les violer? Dans les anciens temps, lorsque les fiefs furent devenus la propriété des seigneurs, ceux-ci, exerçant presque toujours sur leurs vas-

saux droit de haute et basse justice, étaient seuls chargés de veiller à la police des campagnes; puis, à mesure que les communes s'affranchirent, à mesure qu'elles acquirent des propriétés et que les habitants possédèrent des biens distincts de ceux de leurs seigneurs, on créa, pour faire respecter leurs récoltes, des fonctionnaires qui reçurent, suivant les lieux, le nom de *messiers*, *bangards*, *sergents de verdure*; l'édit d'Henri II, de 1559, et la coutume d'Auvergne les nomment *gastiers*. Dans le Dauphiné, on les appelait *gardes champêtres*. Presque toutes nos coutumes, et notamment celles d'Auvergne, de Bourgogne, de Nevers et d'Artois, parlent de leurs fonctions et de la manière dont ils doivent être élus; mais, dans la plupart des communes qui restaient soumises à des seigneurs ou à des patrons, la garde était encore confiée à des domestiques de ceux-ci, et ils prenaient le nom de *gardes-chasse*.

En Espagne, dans ce pays singulier qui, pendant un certain temps, nous a devancés de si loin, pour rester ensuite bien en arrière, la police rurale était organisée d'une manière complète bien longtemps avant qu'on eût chez nous la pensée de s'occuper de cette importante matière. Isabelle et Ferdinand le Catholique, voulant mettre un terme aux délits qui se commettaient dans les champs,

ordonnèrent que chaque paroisse, suivant son importance, fournirait un certain nombre d'hommes chargés de veiller à la police hors des villes ; ils devaient s'exercer au maniement des armes et poursuivre les malfaiteurs tant que ceux-ci n'entraient pas dans les cités : car leur juridiction était bornée à la campagne. En cas de besoin, ces officiers pouvaient être réunis en troupe et fournir une force armée. Lorsqu'un délinquant leur échappait, ils devaient sonner le tocsin, comme le dit Sancho, *a campana herida*, à en briser les cloches. Ils devaient ainsi semer l'alarme dans les paroisses voisines, de manière à saisir les malfaiteurs. C'était, comme on le voit, la réalisation de l'embrigadement des gardes champêtres, tel que le rêvaient, il y a quelque temps, plusieurs de nos hommes politiques. Cette association avait reçu le nom de *Santa Hermandad* (Sainte Fraternité). Je ne sais où les faiseurs de romans, et même le Dictionnaire de l'Académie, ont été inventer que cette institution était une dépendance du saint-office. Elle n'avait aucune liaison avec ce terrible tribunal, et n'était, je le répète, qu'une assemblée de gardes ruraux. Ce fut beaucoup plus tard qu'en France les paroisses furent astreintes à l'obligation d'entretenir des gardes. Une déclaration royale du 11 juin 1709 a ordonné qu'on en nommât dans chaque paroisse ; ces gardes devaient être nés

dans le pays; on exigeait qu'ils sussent lire et écrire, qu'ils fussent en état de répondre sur les dispositions de l'ordonnance de 1669. Quant à l'âge, il n'y avait rien de bien précis à cet égard : Denisard pense que les gardes pouvaient être reçus à vingt-deux ans; ils devaient, au reste, être agréés par le juge du lieu et prêter serment devant lui. Après cette formalité, leurs procès-verbaux faisaient foi jusqu'à preuve contraire. A côté de ces fonctionnaires, les seigneurs, et même les simples propriétaires, ont toujours eu le droit de confier la garde spéciale de leurs biens à des gens salariés auxquels on donnait plus spécialement le nom de *gardes-chasse*. Bien que leur mission fût de veiller également à la conservation des produits de la terre, les anciennes ordonnances défendaient que les gardes-chasse, messiers, gardes-bois, portassent d'autres armes que des pistolets destinés uniquement à leur défense; cependant, dans la pratique, on avait considéré que, les gardes-chasse étant les domestiques du propriétaire, celui-ci avait le droit de se faire fournir du gibier par eux, et l'on avait toléré qu'ils fussent armés de fusils.

Lorsque la Révolution vint modifier toutes nos institutions, elle ne fit que régulariser celle-ci, que rendre uniforme le mode d'élection et les attributions de ces fonctionnaires chargés de la conser-

vation des récoltes. La loi du 28 septembre 1791 sur la police rurale autorise les communes à nommer des gardes champêtres; elle décide que les gardes pourront être munis de telles armes qui seront jugées nécessaires par l'administration du département. Mais de nos jours on a trouvé que les gardes champêtres avaient souvent abusé de leurs fonctions pour se livrer au braconnage; la loi du 3 mai 1844 a renouvelé l'ancienne disposition des ordonnances, et il n'est pas possible de délivrer de port d'armes aux gardes champêtres : la chasse est incompatible avec leurs fonctions. Ils doivent constamment porter sur le bras une plaque où sont inscrits le nom de la commune et celui du garde. Cette marque distinctive est destinée à remplacer la bandoulière qui servait autrefois à reconnaître les personnes attachées au même seigneur, car il ne faut pas croire que les uniformes et les livrées remontent à une époque bien ancienne. La plupart des corps armés se composaient naguère de gens vêtus chacun à leur guise. Les seigneurs qui les commandaient, pour qu'ils fussent reconnaissables et qu'on pût au premier coup d'œil savoir à quel parti ils appartenaient, leur donnaient une bandoulière uniforme, sur laquelle était le plus souvent leur blason.

C'est fort tard seulement que nos troupes, et surtout les milices bourgeoises, furent habillées

de costumes uniformes. Ainsi il résulte d'un règlement des échevins de Paris du 29 décembre 1714 qu'à cette date les arquebusiers de la ville ne portaient encore qu'une bandoulière; même après cette époque, les seigneurs, ne pouvant tous donner une livrée à leurs gardes, continuèrent à leur faire porter une bandoulière. La Révolution n'a pas fait cesser cet usage : les gardes des communes sont donc décorés d'un brassard, et les gardes particuliers conservent le même signe qu'ils avaient autrefois.

Les attributions confiées au garde champêtre sont tellement nombreuses, que, si ce fonctionnaire remplissait avec exactitude tous les devoirs qui lui incombent, il serait l'homme du pays le plus occupé; mais il n'est pas besoin d'en donner ici la nomenclature : nous nous occupons seulement de la chasse. Le garde champêtre, qui agit comme agent de l'autorité publique, doit surtout s'assurer que les chasseurs sont munis de permis. Il doit verbaliser contre ceux qu'il trouve sur des terres encore couvertes de leurs récoltes. Connaissant tous les habitants de la commune et le champ que possède chacun d'eux, le garde sait mieux que nul autre fonctionnaire si le chasseur, en parcourant un terrain, se tient dans ses limites.

Lorsque le garde champêtre est probe, actif,

intelligent, il contribue puissamment à empêcher qu'il ne se commette de délits dans la campagne. Malheureusement, la multiplicité de ses occupations, l'étendue beaucoup trop grande du canton qui lui est confié, s'opposent à ce qu'il puisse porter partout une active surveillance. Il faut bien le dire aussi, l'exiguïté du traitement qui lui est attribué, et qui suffit à peine pour faire subsister pauvrement sa famille, ne permet pas toujours de le choisir parmi les gens les plus éclairés, les plus laborieux ou les plus intègres de la commune; et l'on peut dire qu'à cet égard nous sommes moins avancés que nos ancêtres, car leurs sergents de verdure devaient savoir lire, et l'ignorance de quelques-uns de nos gardes champêtres a souvent prêté à rire aux faiseurs de caricatures. Mais cette ignorance ne les empêche pas de remplir leurs devoirs avec conscience. Aussi sont-ils poursuivis par la haine des braconniers, et, sans chercher de nombreux exemples, on peut citer celui de Roquencourt, garde champêtre de la commune d'Ognolles (Oise). Le 30 décembre 1849, apercevant dans la campagne un homme qui chassait, il marcha résolûment vers lui pour lui demander son permis de chasse. Lorsqu'il fut à vingt pas, celui-ci le coucha en joue en lui criant : « Gredin, si tu avances, tu es mort ! » Le garde, n'écoutant que son devoir,

poursuivit son chemin ; mais, lorsqu'il eut franchi la moitié de la distance, l'autre fit feu et l'atteignit en plein corps. L'honnête garde ne dut la vie qu'à une circonstance toute providentielle. Pour se garantir de la bise et aussi pour n'être pas reconnu par les braconniers et les approcher plus aisément, il s'était enveloppé le corps d'un énorme sac de treillis emprunté par lui chez le meunier voisin. L'espèce de cuirasse formée par cet épais tissu amortit la puissance du coup, et les blessures ne furent pas mortelles. Il est assurément beaucoup de gardes qui, de même que Roquencourt, pour accomplir leur devoir, s'exposeraient généreusement à une mort presque certaine. Ne riez donc pas de cette institution.

Le garde champêtre mérite la sympathie du chasseur honnête. Si, lorsque vous battez la plaine, vous le rencontrez, j'approuve que vous débouchiez pour lui la gourde qui doit reposer au fond de votre carnier. S'il se trouve dans votre bourse quelque pièce de monnaie blanche que vous puissiez donner à ce père de famille, vous aurez fait une bonne action en procurant quelques jouissances à ses enfants, et vous-même vous ne vous en repentirez pas, car il est habitué à parcourir toutes les terres de la commune ; il connaît la remise des perdreaux, le gîte du lièvre,

et parfois il pourra vous fournir de précieuses indications.

La surveillance du garde champêtre s'exerce surtout dans l'intérêt général. Il ne peut apporter les mêmes soins pour empêcher que des chasseurs étrangers ne butinent sur les terres dont on voudrait défendre l'approche. Il est donc nécessaire que le propriétaire désireux de protéger son gibier entretienne lui-même un homme chargé de garder sa terre. Ce n'est pas une petite affaire que celle de choisir un garde. Il faut que cet homme soit actif, infatigable, car sa surveillance doit être de tous les moments, et qu'il parcoure la propriété en tout sens, soit de jour, soit de nuit. Il faut qu'il puisse s'approcher des malfaiteurs sans être aperçu d'eux, afin de les surprendre dans leurs méfaits ; mais il faut aussi qu'on croie le voir là où il n'est pas. Il faut qu'il soit probe, car son honnêteté sera souvent mise à l'épreuve. Il doit être sobre, car, ne pouvant le corrompre, on essayera de le griser. Il doit être intelligent, pour déjouer les tours des braconniers, et la vie d'un bon garde n'est qu'une lutte continuelle de finesses et de ruses. Quand vous aurez fait choix d'un homme qui remplira à peu près ces diverses conditions, quand il sera muni des certificats de bonne vie et de probité que doit lui délivrer l'autorité municipale, il faudra encore soumettre sa nomination au sous-

préfet et, en cas de refus, au préfet lui-même. Après cette formalité, la nomination sera transmise au chef du parquet, qui présentera le garde à l'audience du tribunal de première instance. Lorsqu'il s'agit de conférer à un citoyen le droit de dresser procès-verbal, c'est-à-dire d'être cru en justice sur sa simple affirmation, on ne saurait s'entourer d'assez de garanties. Ainsi, le garde ne peut être présenté au tribunal par un simple avoué; il faut l'intervention d'un membre du parquet. Le tribunal reçoit son serment et lui en donne acte. C'est alors seulement que le garde est investi d'une espèce de caractère public, qui durera chez lui tant que son maître ou les magistrats ne l'auront pas déclaré indigne de leur confiance.

Le procès-verbal que dresse le garde, quand il veut signaler un délit à la justice, doit, avant tout, énoncer la date du fait, l'an, le jour et le mois. Il n'est pas indispensable que l'heure s'y trouve contenue. Cependant il faut préciser les faits autant que possible, et l'indication de l'heure peut ôter à un coupable la ressource d'un faux alibi; au contraire, lorsque le prévenu est innocent, elle peut servir à éclairer la justice. Il est donc bon, autant que possible, que l'heure soit indiquée; il faut ensuite que le procès-verbal contienne les noms du garde qui le rédige, sa

demeure, l'indication du serment prêté par lui devant le tribunal, le nom, la demeure du maître dont il garde la terre. Il n'est point prescrit par la loi que le garde, pour remplir ses fonctions, soit décoré de sa bandoulière, et rien ne l'oblige à faire, dans son procès-verbal, mention de cette circonstance.

Toutes les fois qu'on veut forcer la volonté d'un citoyen, s'introduire dans son domicile, et faire un acte quelconque qui peut attirer une résistance de sa part, il faut, pour rendre la rébellion inexcusable, que l'officier public soit revêtu de son costume; mais quand il s'agit seulement de constater un fait, il ne faut qu'une chose, c'est qu'on ait caractère pour cela.

Ainsi, le père La Branche commence son procès-verbal de cette manière :

L'an mil huit cent cinquante-trois, le six décembre, je soussigné, Pierre-Nicolas Gandelu, surnommé La Branche, demeurant commune de Brout-Vernet, au Vernet-sur-Sioule, garde de la propriété de M. Bois-Robert, propriétaire, demeurant à Paris, rue des Deux-Anges, n° 6 ; ayant prêté serment, en ma qualité de garde, à l'audience du tribunal de première instance de Gannat, suivant acte en date du huit août dernier, enregistré ; étant décoré de ma bandoulière et faisant ma tournée habituelle, me trouvais au lieu dit *le Champ de la Tour*, lorsque j'entendis sonner les derniers coups de dix heures à la paroisse de Bayet ; en cet instant mon attention fut éveillée par l'explosion de

plusieurs coups de fusil tirés de l'autre côté du bois du Rousereau ; je me dirigeai aussitôt de ce côté, en suivant la lisière de manière à m'approcher des chasseurs, autant que possible, sans être vu....

Il faut que le rédacteur du procès-verbal s'attache à énoncer les faits d'une manière bien claire, car il peut arriver quelquefois que la culpabilité de l'action qu'il signale paraisse douteuse à quelques personnes. Le *Chasseur rustique* dit qu'il est bon d'avoir un chien accoutumé à entrer tout seul au bois, parce qu'en passant le long d'une bordure on peut l'envoyer quêter sur un terrain où l'on ne voudrait pas s'exposer soi-même. « Un voisin de campagne, dit-il d'après Balzac, est un ennemi intime, » et, si le chien fait sortir quelques lièvres du bois, c'est autant de pris sur l'ennemi. D'abord, il est injuste de généraliser de cette manière : s'il se trouve parfois de fort vilains voisins, il s'en rencontre aussi de fort aimables. Ensuite, pour commettre un délit de chasse sur le terrain d'autrui, il n'est pas nécessaire que le chasseur s'y porte de sa personne : il suffit qu'il y fasse volontairement passer des chiens ou des rabatteurs. Cela vient d'être expressément décidé par un arrêt de la cour de cassation, du 18 mars 1853, rapporté dans le *Journal des Chasseurs*, XVIIIe année, page 114. On comprend dès lors combien il est important que toutes les circonstances soient racontées soigneuse-

ment, car la culpabilité peut dépendre de nuances très-délicates. Notre garde continue donc ainsi son procès-verbal :

Arrivé de l'autre côté du bois, j'aperçus dans la plaine trois chasseurs, précédés chacun d'un chien, et se dirigeant du côté de la Sioule, en évitant de passer sur les pièces de terre confiées à ma garde. Je les suivis néanmoins de loin; je les vis arriver au champ de la Préau et s'arrêter pour causer avec des enfants occupés à conduire des oies. Ceux-ci, à l'exception d'un seul d'entre eux, abandonnèrent leur troupeau et se dirigèrent, avec les chasseurs, vers le bois des Méplans, confié à ma garde. Les chasseurs se placèrent au nord, le long de ce bois, à la distance de quatre-vingts pas environ l'un de l'autre, sur un terrain qui n'appartient pas à M. Bois-Robert, tandis que les enfants pénétraient, du côté opposé, dans le bois des Méplans et le traversaient en poussant des cris et en battant les broussailles pour en faire sortir le gibier. Je m'empressai d'accourir pour empêcher le délit; mais, lorsque j'arrivai, un lièvre venait de sortir de la bordure, et l'un des chasseurs lui avait envoyé un coup de fusil. Je m'adressai aussitôt à celui dont j'étais le plus rapproché et lui demandai de quel droit il faisait rabattre le gibier dans le bois des Méplans. Il me dit que, n'étant pas sur le terrain confié à ma garde, il n'avait pas de réponse à me faire. Ne le connaissant pas, car il est étranger à la commune, je le sommai de me montrer son permis de chasse. Il me répondit qu'il était sur un terrain où je n'exerçais aucune juridiction, et qu'il se moquait de moi. Je le sommai de nouveau, attendu qu'il n'était pas domicilié dans la commune, de me suivre chez le maire. Il me dit que je pouvais aller me promener, et il s'éloigna pour

rejoindre les deux autres chasseurs qui, à mon arrivée, s'étaient mis à courir du côté de Bayet.

Lorsque le garde ne peut donner le nom des personnes qui ont commis le délit il faut qu'il énonce aussi exactement que possible leur signalement ; La Branche continue donc :

La personne à laquelle je me suis adressé était grande d'environ un mètre soixante-dix centimètres, elle était blonde, portait les cheveux très-longs, avait de petites moustaches relevées ; j'ai remarqué qu'elle avait une légère cicatrice au-dessus du sourcil droit. Elle était vêtue d'une veste de chasse verte, portait un fusil à deux coups à percussion, sur la crosse duquel était sculptée une tête de sanglier. Elle était coiffée d'une casquette noire et accompagnée d'un chien blanc à poils ras, dont l'oreille droite et la moitié du museau sont bruns. Il a aussi une large tache brune sur l'épaule gauche.

Un autre des chasseurs m'a paru plus petit ; il était vêtu d'une blouse blanche rayée de bleu, portait un chapeau de paille à larges bords : il avait un chien brun et tenait un fusil qui, de loin, m'a paru être à deux coups. Le dernier était vêtu d'un bourgeron et coiffé d'un bonnet de coton. Il était armé d'un fusil très-long, et son chien, que je n'ai vu que de fort loin, m'a paru avoir les allures d'un caniche. J'ai attendu que les enfants sortissent du bois, et je leur ai demandé quelles étaient ces personnes. « Hé ben, où donc qu'y sont ? m'a dit le plus grand d'entre eux. Y nous avaient promis huit sous à chacun si nous voulions dévaler iqui, leur z'y faire le rabat, et v'la qui se donnent de l'air sans nous payer. C'est des pas grand'chose ! » Ne pouvant obtenir d'autres renseigne-

ments de ces enfants, j'ai pris leurs noms afin qu'ils servissent de témoins en cas de besoin. Ce sont Pierre Simon, dit l'Éveillé, et Paul Ducru, gardeurs d'oies au bois de l'Orme; Athanase Filoche et Pierre Boudignat, bergers au Chambon de Bayet. Je les ai renvoyés après les avoir bien gourmandés, et j'ai été aux renseignements pour découvrir quels étaient ces chasseurs. Un cantonnier m'a dit les avoir vus passer le matin dans une carriole qui montait vers le Mayet. J'ai donc pensé qu'ils avaient laissé leur voiture dans quelque auberge, et qu'ils viendraient l'y chercher. J'ai appris, en effet, qu'elle était remisée à l'étang de Coupe-Gorge. Je me suis aussitôt rendu chez M. le maire, le priant de vouloir me prêter son assistance pour constater l'individualité des personnes qui avaient commis le délit. M. le maire a ordonné au garde champêtre de se rendre avec moi à l'auberge de l'Étang, où nous avons attendu, jusqu'à la tombée de la nuit, que les chasseurs revinssent. Sur les sept heures ils sont arrivés, et le garde champêtre les a sommés de présenter leurs papiers. Après quelques moments d'hésitation, ils se sont décidés à obéir. Celui auquel j'avais parlé a présenté un permis de chasse, délivré sous le numéro 5672, par la préfecture de la Seine, à M. Anatole Tisserand, commis dans une maison de nouveautés, rue des Nonaindières, 18. Le second, vêtu d'une blouse blanche rayée de bleu, n'a point présenté de permis, il a seulement tiré de son portefeuille une facture de laquelle il résulte qu'il se nomme Antoine Barbois, marchand tapissier, à Saint-Pourçain. Quant au troisième, il ne possédait aucun papier; mais il a dit se nommer Liaudon Tuebœuf, ancien boucher, maintenant retiré à Chatel-de-Neuve. Il a dit qu'étant natif de Bayet, il n'avait pas cru devoir se munir de papiers. J'ai de nouveau déclaré procès-verbal aux sieurs Tisserand

Barbois et Tuebœuf, et j'ai du tout dressé le présent, les jour, mois et an que dessus.

Pierre GANDELU, dit LA BRANCHE.

Après que le procès-verbal fut rédigé, les deux gardes s'attablèrent devant une bouteille.

« Expliquez-moi donc, père La Branche, pourquoi vous n'avez pas mis la main sur le collet d'un de ces braconniers, et pourquoi vous ne l'avez pas amené devant votre maître ou devant M. le maire. Il me semble, pour mon compte, que je n'eusse pas hésité. Lorsque nous en aurions tenu un, nous aurions bien vite su le nom des autres.

— Je comprends, reprit le garde particulier, que vous eussiez agi de cette manière; mais moi je ne pouvais pas le faire. Toutes mes attributions se bornent à constater les délits de chasse, les délits ruraux ou forestiers, commis au préjudice de mon maître. Je n'ai pas le droit d'arrêter un homme pour un simple délit de chasse qui n'entraîne pas la prison. Si le braconnier était masqué, ou bien s'il s'introduisait, par escalade ou avec effraction, dans l'enclos dépendant de l'habitation, il y aurait ou bris de clôture ou violation de domicile; et dans ce cas j'aurais, ainsi que toute personne, le droit de l'arrêter. Mais lorsqu'il n'y a qu'un simple délit de chasse, l'arrestation n'est pas permise. Je ne puis saisir le braconnier,

ni pour le conduire devant mon maître qui n'exerce aucune juridiction, ni pour le conduire devant le maire ou devant le juge de paix. La loi nous défend de désarmer les chasseurs, à plus forte raison ne nous permet-elle pas de les appréhender au corps. Vous me direz peut-être que c'est une lacune dans la législation, j'en conviens; mais je crois qu'elle est volontaire et que l'on a pour but d'éviter des collisions qui souvent seraient devenues sanglantes. Mais vous, mais les gendarmes, vous n'êtes pas dans la même position que moi, vous avez pour mission de réprimer tous les délits qui se commettent contre la sûreté publique; toutes les fois qu'un individu qui ne vous est pas connu s'enfuit ou refuse de justifier de son identité, il y a présomption de vagabondage, et non-seulement vous pouvez, mais encore vous devez le saisir, le désarmer et le conduire devant l'autorité. Vous l'arrêtez, non pour un délit de chasse, mais parce qu'il est inconnu et présumé vagabond.

— Fort bien, mon confrère, reprit le garde champêtre, je comprends tout cela et je crois que vous avez raison. Mais au moins pourquoi ne leur avez-vous pas ôté ce lièvre, qu'ils ont roulé à votre barbe?

— Oh ! pour ça, c'est ce que je me suis dit bien souvent; pourquoi donc faut-il laisser au braconnier le gibier qu'il tue? et, comme je le deman-

dais à mon maître, il m'a dit que les Romains, non pas les soldats du pape, mais les anciens Romains, avaient une loi qui défend de le lui prendre, et que cette loi est encore en usage [1]. Tant que le gibier est en liberté il n'appartient à personne, et devient la propriété de celui qui s'en empare. Si le braconnier le prend sur votre terre, il viole vos limites, ce qui constitue un délit de chasse; mais il n'en est pas moins maître du gibier par droit d'occupation. Vous entendez bien, compère, que je ne parle que du gibier qui vit en liberté. Le gibier de poil que l'on tient dans des enclos fermés, les oiseaux qu'on élève dans des volières, ne sont pas en liberté. Le maître du terrain a déjà sur eux une main mise : les soustraire devient un vol, et l'on a parfaitement le droit de les reprendre à celui qui les dérobe.

— Tudieu! mon cher, dit le garde champêtre en levant la bouteille, vous devez avoir le gosier sec, et la bouteille est vide. Si nous en demandions une seconde?

— Hein! je ne sais pas trop.

— Est-ce que tu n'aimes pas le vin?

— Oh! je ne dis pas cela; caresser la bouteille, cela fait partie de nos fonctions à tous les deux; puis quand j'étais au régiment l'aide-major nous

1. Instit. de Rerum div. et aq. earum dom. § 12.

disait toujours : « Buvez sec, mes enfauts; le bon vin, « c'est de la santé en bouteille. »

Lorsque le garde a dressé son procès-verbal, il n'a pas encore tout fini : il faut qu'il se transporte devant le juge de paix, ou bien, si celui-ci ne demeure pas dans la commune, devant le maire, devant son adjoint, ou devant le commissaire de police. En présence de ce magistrat il doit affirmer la véracité des faits relatés par lui. On n'entend pas par ce mot : affirmer, une simple assertion, mais bien une déclaration faite sous la foi du serment. Aucune formule sacramentelle n'est prescrite; il suffit seulement qu'il résulte de la mention écrite par le magistrat au bas du procès-verbal qu'il y a eu affirmation ou prestation de serment dans les vingt-quatre heures de la clôture du procès-verbal. Ce délai se compte, non par jour, mais par heure, et commence à courir à l'instant même où le fait de braconnage est constaté.

Si le fait est un délit qui intéresse l'ordre public, il suffit de transmettre le procès-verbal au ministère public, qui peut suivre d'office. Si le délit, au contraire, est de ceux qui intéressent seulement la personne, le procès-verbal doit être remis à un avoué qui assigne le braconnier devant la police correctionnelle.

La tâche du garde est plus difficile qu'on ne le pense, car il lui faut lutter sans cesse contre des

hommes rusés, dont toutes les facultés se sont exercées à déjouer sa surveillance. Le braconnier, dédaignant les moyens honnêtes de gagner sa vie, applique tout ce que la nature lui a donné d'intelligence à deux points seulement : à prendre le gibier, à ne point être pris par les gardes. S'il n'atteint pas le premier de ces buts, si le gibier vient à lui manquer, comme il n'exerce pour vivre aucune profession et qu'il n'a jamais appris à respecter le bien du prochain, il maraude, il vole; et, si la misère est devenue trop pressante, Dieu nous préserve de le rencontrer au coin d'un bois! Le garde fait-il de son côté trop bonne surveillance? c'est une guerre à mort que le braconnier lui déclare; car, plutôt que de se laisser prendre, il aura recours aux expédients les plus cruels, et le meurtre ne lui répugnera pas.

Cependant il est des gens qui se passionnent pour ce pauvre braconnier. Ils s'indignent de ce que la loi ne lui laisse pas exercer avec plus de liberté sa pénible industrie. Il est si pétri de ruses, si rempli d'adresse! ses tours sont si gais et si amusants! Mais les tours de nos modernes Cartouches ne sont pas moins gais : prétend-on, parce qu'ils sont spirituels, qu'il faut cesser de les trouver coupables? Quant à moi, je n'éprouve aucune sympathie pour les gens qui vivent de rapine.

Cependant je ne nie pas qu'il ne se trouve parmi

eux des hommes doués d'une remarquable intelligence; mais, à mon avis, ils en font un déplorable usage. La forêt de Rambouillet, coupée de villages et de plaines, est d'une surveillance plus difficile qu'aucun autre domaine de la couronne. Aussi a-t-elle toujours été infestée par les braconniers, même au temps où la loi les punissait des peines les plus sévères. A cette époque, le braconnage, c'était l'assassinat; car, si les malfaiteurs se laissaient prendre, la peine pour eux était celle des galères. Ils n'hésitaient donc pas; si un garde s'approchait d'eux, ils couvraient leur bouche avec la manche de leur veste pour déguiser le son de leur voix et criaient : « Si tu avances, tu es mort! » Ils avaient toujours une pioche cachée dans quelque buisson de la forêt, et, lorsqu'un malheureux était tombé sous leurs coups, ils creusaient une fosse dans un lieu bien désert, y jetaient la victime avec ses vêtements, son fusil et même son chien, afin de cacher à tous les yeux la trace de leur forfait. A une époque plus rapprochée de nous, les environs de Rambouillet ont eu encore des braconniers célèbres, et les habitants de ce pays conservent la mémoire d'un nommé Grivet, dont les ruses et l'adresse déjouèrent longtemps la vigilance des forestiers. Né sous la Convention, au village des Basses-Masures, de parents braconniers, il connut, dès son enfance, toutes les ressources du métier. Ces

dispositions prirent chez lui un tel développement, qu'il ne tarda pas à devenir le braconnier modèle de la contrée.

Il était âgé de quinze ans lorsqu'il resta orphelin; il n'avait appris aucune profession, et tout l'héritage de ses pères consistait en un fusil caché dans quelque buisson de la forêt; en une pièce de quelques ares de terre qu'il laissait en friche et sur laquelle il avait élevé une hutte de gazon; cette demeure n'était éclairée que par la porte et par le trou fait au toit pour laisser passage à la fumée; tout le mobilier se composait d'une table, de quelques escabelles et d'une claie sur laquelle était un lit de mousse et de tiges de fougère. L'habitant d'une semblable demeure ne devait pas être bien robuste; Grivet était d'une stature peu élevée, ses membres étaient frêles et sa pâleur était livide. Cependant il était marcheur infatigable, et son adresse était grande pour dépister la poursuite des gardes. Tous ses vêtements avaient une doublure de couleur opposée à celle du dessus. Se voyait-il poursuivi trop vivement, derrière le premier buisson il retournait son pantalon et sa veste; le garde était à la recherche d'un braconnier vêtu de vert, il n'apercevait plus qu'un paysan couvert de brun : certainement ce n'était pas là son homme, et la piste de Grivet se trouvait perdue.

S'il craignait que son pas ne trahît sa retraite,

s'il traversait quelque beau-revoir, il avait soin de changer ses allures, ou il marchait à reculons. Dans les grandes occasions il se déguisait en vieille femme; il se grimait de manière à faire envie au meilleur comédien, et son visage pâle et imberbe se prêtait à merveille à ce déguisement. A l'aide de ce costume il osait chasser en plein jour; sous son jupon il portait un petit fusil brisé : malheur au gibier qu'il rencontrait! Puis, quand une pièce était abattue, quand un garde accourait attiré par le bruit, celui-ci ne rencontrait au coin d'un carrefour qu'une vieille femme chargée d'un fagot de broussailles ou de bruyère. « Faites la charité à la pauvre Gertrude! » disait-elle d'un ton pleurard; et souvent le garde, doublement pris pour dupe, partageait avec elle les provisions contenues dans son carnier, ou bien donnait quelque pièce de monnaie à celui qui venait de dérober son gibier.

Grivet ne se contenta pas de chasser seul, il se mit à la tête de tous les braconniers du pays. Cette bande, qui avait des affidés de tous les côtés, eut bientôt dévasté les bois environnants. Des ordres sévères furent donnés pour qu'à tout prix on brisât une association qui non-seulement était menaçante pour le gibier du domaine impérial, mais devenait dangereuse pour la société; on avait tout à redouter d'une réunion d'hommes intrépides, habiles à manier les armes, et qui vivaient

dans un mépris continuel des lois. On surveilla donc Grivet, que la rumeur publique, bien plus que des données certaines, désignait pour le chef. On s'attacha à ses pas de manière à ne le perdre de vue ni jour ni nuit. Enfin, après dix-sept jours d'une surveillance de tous les moments, on parvint à le surprendre, sur les dix heures du soir, dans sa hutte, où il avait réuni sept des siens, et on les arrêta, bien qu'ils opposassent la plus vive résistance.

Un autre braconnier du même pays, voyant que l'empreinte laissée par la chaussure sur le terrain servait à conduire les gardes et trahissait la présence des chasseurs furtifs, imagina d'adapter sous ses semelles les pieds d'une vieille biche, et les gardes, qui ne revoyaient plus sur le terrain que d'une *bréhaigne*, s'abstenaient de suivre ses traces. Cependant, en faisant chez lui une visite domiciliaire pour constater l'existence d'un délit forestier, on découvrit sa chaussure, et le stratagème une fois connu lui devint inutile, car on ne s'attacha plus à la nature des empreintes, mais aux allures, c'est-à-dire à la distance que les pas doivent avoir entre eux ; or, il n'est pas possible à un homme d'imiter dans sa marche les allures d'un quadrupède.

Un autre, voyant que pendant la gelée la glace des fossés reste souvent suspendue à quelques pouces au-dessus de l'eau, avait imaginé pour se soustraire aux poursuites des gardes, de se glisser

sous la glace; il y restait caché tant que ceux qui le cherchaient ne s'étaient pas éloignés.

Un vigneron d'Armaincour, petit village près de Compiègne, avait eu la main mutilée par l'explosion de son fusil, ce qui lui avait valu le sobriquet de Sans-Pouce. Il savait que jamais un garde n'eût tiré sur un brocard; aussi, pour se donner l'apparence de cet animal, s'était-il accoutumé à courir à quatre pattes. Mais comment imaginer que, même pendant la nuit la plus sombre, l'œil exercé d'un chasseur pourra prendre un homme pour un quadrupède?

Cependant Sans-Pouce avait remarqué que les chevreuils n'ont pas de queue; mais ils présentent une large tache blanche à l'endroit où les autres animaux sont munis de cet appendice; Sans-Pouce attachait donc son bonnet de coton blanc à l'endroit où les chevreuils n'ont pas de queue, et courant à quatre pattes, il passait dans l'ombre à quelques pas des gardes qui, frappés surtout par l'éclat de cette surface blanche, disaient : « Voilà un chevreuil; c'est étonnant comme il a le pas lourd. »

Dans les premiers temps de sa vie aventureuse, lorsqu'il n'était pas encore signalé comme braconnier de profession, Sans-Pouce portait sous sa blouse un petit fusil brisé, une lanterne et un briquet phosphorique. Il se rendait dans la partie de la forêt qui borde la grande route de Paris, où se

trouvait un des tirés les plus giboyeux. Lorsqu'il avait découvert un faisan branché, et qu'il s'était assuré par un quart d'heure de guet que personne n'était dans les environs, il tirait, et son fusil était si légèrement chargé, qu'on l'entendait à peine à un quart de lieue; mais, comme il visait toujours de très-près, le faisan tombait. Il était aussitôt ramassé, mis dans un sac de toile, et déposé avec le fusil au pied d'un arbre. Alors Sans-Pouce, se mettant sur la grande route, allumait sa lanterne, puis marchait en se parlant à lui-même, comme font les gens peu rassurés. Si une patrouille arrivait, attirée par l'explosion de son arme, en voyant venir du côté où le coup était parti un homme portant lanterne allumée, parlant tout haut et suivant bien exactement le milieu du pavé, elle ne pouvait soupçonner qu'il fût braconnier; elle s'adressait à lui pour avoir des renseignements. Sans-Pouce ne manquait pas de répondre qu'il avait vu ceux qui avaient tiré le coup s'enfuir dans une direction opposée à celle qu'il suivait. Les gardes se mettaient aussitôt à courir pour rejoindre les coupables. Au bout de quelques minutes, Sans-Pouce ramassait son sac et son fusil, et, tournant le dos à la patrouille, allait faire une seconde victime; mais il en abattait rarement plus de deux, et cette modération le rendait fort difficile à surprendre en flagrant délit. Cependant la chance des

armes est journalière. Un matin, en suivant les traces qu'il avait laissées sur la gelée blanche, on arriva près d'une épaisse touffe de houx ; on reconnut que les feuilles mortes qui couvraient le sol avaient été remuées pour cacher un objet glissé sous le buisson. Le premier examen fit apercevoir la crosse d'un fusil. Trois gardes se blottirent aussitôt dans les houx ; ils y restaient immobiles malgré la rigueur du froid, et on ne les relevait qu'après une faction de douze heures. Enfin, la troisième nuit, lorsqu'on veillait déjà depuis quarante heures, Sans-Pouce arriva pour prendre son arme. A peine s'était-il agenouillé afin de la tirer du buisson, que les trois gardes lui tombèrent sur le corps avant qu'il pût songer à fuir. Comme on voit, le plus adroit finit par se laisser prendre, et le proverbe espagnol se trouve pleinement justifié : *Mucho sabe la raposa, pero mas el que la toma.* « Bien fin est le renard, mais plus fin qui l'attrape. »

Au reste, les tours que les gardes jouent parfois à ceux qui viennent giboyer sur leur triage sont aussi spirituels que ceux des braconniers. Dans la forêt de Rambouillet, une des difficultés qui tourmentaient le plus les gardes était de connaître les cantons fréquentés par chacun des malfaiteurs. Pour parvenir à le savoir, M. Bourdon imagina le stratagème suivant. On venait de placer dans une route des poteaux et des barrières nou-

velles. Les peintres, après avoir achevé leur besogne, s'étaient avisés d'essuyer leurs pinceaux sur les branches d'une cépée voisine. L'inspecteur, en venant examiner leur travail, traversa cet endroit. « Peste soit du bélître! » dit-il en voyant son habit tout rempli de peinture. Puis une idée lui passa subitement par l'esprit, et le lendemain il apportait à chacun des gardes de la forêt un pot d'une couleur différente; dans laquelle on avait mêlé un peu d'huile d'olives, afin qu'elle séchât plus difficilement. Il donna l'ordre aux gardes d'en barbouiller le dessous des feuilles dans les sentiers et dans les passages les plus reculés de la forêt, hantés seulement par les braconniers. De cette manière, on sut bientôt le parage fréquenté par chacun d'eux, et les traces de couleur empreintes sur leurs vêtements trahirent, au bout de quelques jours, leurs habitudes de braconnage. Ce n'étaient pas seulement les gens de la campagne qui dérobaient le gibier; chaque fois que le roi venait chasser, les gardes étaient rassemblés autour de l'endroit où le tiré avait lieu; en ce moment, les autres parties de la forêt restaient sans surveillance, et bien des habitants de la ville, qui l'avaient remarqué, en profitaient pour aller chasser dans quelques cantons éloignés.

Un beau jour, on annonça que Sa Majesté viendrait le lendemain. Les escortes d'usage furent pré-

parées, les gardes et les rabatteurs se rendirent sur le terrain où le tiré devait avoir lieu ; il faisait un temps magnifique. En voyant ces apprêts, les braconniers se frottèrent les mains et se promirent, de leur côté, de faire bonne fête au gibier; mais ils comptaient sans leur hôte : on avait secrètement fait venir de Versailles quelques brigades de gardes supplémentaires, qu'on avait embusqués dans tous les buissons les plus éloignés; quand les maraudeurs eurent tiré quelques coups de fusil, on fit une rafle générale.

Il serait long d'énumérer tous les bons tours que les gardes ont joués à leurs adversaires naturels; cependant, avant de finir, je veux en raconter encore un.

« Oui, père Hureau, disait un jeune garde à son brigadier, c'était en plein midi, en plein soleil, entendez-vous? Il faut qu'il ait le diable au corps, celui-là. Tenez, voilà le fait. J'étais à jaser avec Gabriel dans la sente du pré Morleau, lorsqu'à cent pas j'entends : kokoko.... kokoko.... kokoko. « Bon, me dis-je, voilà un faisan qui se « branche; » mais, au bout de quelques secondes, un coup de fusil part, et si près de nous que le plomb, je crois, est venu tomber sur nos casquettes. « Oh! celui-là, m'écriai-je, sera bien heu« reux s'il nous échappe. » Nous courons et nous trouvons.... quelques plumes du faisan; quant au

braconnier, il était déjà loin. Cependant nous l'apercevons dans une sente. Il fuyait comme un lièvre à qui la meute souffle au poil.

« Alors nous houppons les camarades pour qu'ils lui coupent la retraite. Bernard, La Ramée, Brunel et le gros Breban nous répondent; tous les six, nous nous mettons à sa poursuite. Serré de près et de tous les côtés, il est forcé de gagner la bordure. Il débuche en plaine. Nous le chassons à vue. Il se forlongeait; cependant nous gagnions du terrain; sans doute il s'en aperçut aussi, car il se réfugia dans une remise : c'était la pièce des Quatre-Arpents. Breban et La Ramée se portent aussitôt vers les cornes du bois pour le prendre au passage, s'il tentait de nouveau de s'élancer en plaine. Nous entrons dans le taillis, et je me dis : « Nous le tenons; » car c'est un gaulis si clair par en bas que de cent pas on y verrait un lièvre au gîte.

— Et vous l'avez pris?

— Pas du tout. Nous sommes tombés à bout de voie. Il a disparu comme un lapin qui se terre. Enfin c'est à se donner à tous les diables.

— Avez-vous bien cherché partout?

— Il n'est pas une cépée que nous n'ayons traversée. Enfin, nous aurions, je crois, sondé jusqu'à un trou de mulot, tant notre envie de le prendre était grande.

— Avez-vous fouillé la mare qui est au milieu du buisson?

— Certainement. J'ai battu les joncs, j'en suis encore mouillé jusqu'aux genoux.

— Avez-vous retourné les feuilles de nénufar?

— Comment! ces grandes feuilles qui nagent à la surface de l'eau? Une marouette ne s'y serait pas cachée.

— Connu! connu! mon brave Désiré, tu n'es encore qu'un conscrit.

— Vieux farceur de père Hureau, j'aurais bien voulu vous y voir.

— Tu m'y verras, je te le promets; car, puisque la ruse lui a réussi, il y reviendra. »

Le père Hureau avait raison. Huit jours ne s'étaient pas écoulés que le braconnier, traqué par les gardes, se réfugiait encore dans la pièce des Quatre-Arpents; mais cette fois le brigadier était avec eux.

Il courut tout droit à la mare, cueillit dans les environs une perche légère, tira de sa poche une ligne qu'il déplia tranquillement, l'attacha au bout de la gaule qu'il avait préparée, et s'assit au bord de l'eau.

« Que faites-vous donc là, père Hureau? lui dirent les autres gardes.

— Mes amis, vous êtes jeunes, répondit-il; vous avez de bonnes jambes, vous pouvez courir si tel

est votre plaisir; mais moi je pense que cela est inutile. Vous savez que Mme Hureau est une femme pieuse; c'est demain maigre, j'ai promis de lui rapporter un demi-cent de grenouilles pour faire sa soupe, et je pêche. »

En disant cela, il mit à son hameçon une amorce de drap rouge ; puis, en homme expérimenté, il commença à faire sautiller sa ligne sur la surface de l'eau. Deux heures s'étaient écoulées, et le brigadier était toujours installé au bord de la mare. Seulement quelquefois il se levait et faisait quelques pas pour se réchauffer les pieds, car le temps était frais.

« Nous n'avons rien trouvé, rien, absolument rien, disait le jeune garde, qui venait rendre compte à son chef des recherches qu'il avait faites. Comment a-t-il pu disparaître ?

— Vous n'avez rien pris ? Eh bien, j'ai été plus heureux que vous, j'ai déjà vingt-huit grenouilles.

— Père Hureau, pour prendre votre demi-cent, il faudra attendre jusqu'à la nuit.

— Tant mieux; je serai tout porté pour tirer des bécasses. A la Saint-Denis, bécasses en tout pays, et nous sommes au 10 octobre; ce soir elles viendront ici pour boire, pour se laver le bec et les pattes. Tu vas rester avec moi.

— Mais, père Hureau, c'est qu'il ne fait pas chaud.

— Crois-tu qu'il fasse plus chaud dans la mare? Allons assieds-toi là. »

Le jeune garde, dressé à l'obéissance comme un bon chien d'arrêt, prit place à côté du brigadier, et, pour utiliser le temps, il tira de son carnier un morceau de pain, quelques noix et son couteau, et se mit à manger en fredonnant une fanfare.

Il n'avait pas achevé sa première reprise, qu'un éternument vint interrompre son chant.

« Diable! mon garçon, dit le vieux garde d'un air goguenard, tu ne m'avais pas prévenu que les grenouilles de ton triage étaient enrhumées du cerveau. » Et il lui indiquait du doigt une petite touffe de verdure placée au milieu de l'eau, et qui s'agitait violemment en répétant : atchut! atchut!

C'était le braconnier qui, pour échapper aux gardes, était entré dans la mare jusqu'au menton. Il s'était couvert la tête de joncs et de larges feuilles. Par cette ruse, il était souvent parvenu à déjouer leur vigilance; mais cette fois le vieux brigadier avait été plus fin que lui. Le fugitif, obligé, pour ne pas se trahir, de rester immobile dans une eau glaciale, s'était enrhumé, et, qui pis est, était pris. Aussi ce fut avec un air tout penaud qu'il sortit de sa retraite. La vase, les lentilles d'eau dont il était dégouttant, les roseaux dont il était encore couronné, lui donnaient

l'aspect d'une divinité marine, mais d'une divinité bien piteuse, car ses joues étaient rouges et bleues, ses lèvres violettes et ses mains mortes de froid. En le voyant en cet état, le garde se sentit touché de commisération. « Cette leçon, dit-il, vaut bien l'amende que le tribunal vous aurait imposée; pour cette fois on ne vous fera pas de procès. Allez, ajouta-t-il en serrant sa ligne, allez et ne péchez plus. »

Le cul-blanc.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE PREMIER.

ESPRIT DE LA LOI SUR LA CHASSE.

Législation féodale..... 3
Impôt sur la chasse..... 5
Réponse de la Rive..... 6
Du permis de chasse..... 9
Formalités pour obtenir le permis de chasse..... 10
Transport du gibier pendant la fermeture de la chasse..... 14
Transport du gibier en temps de neige..... 15
Chasse de nuit..... 17
Destruction des animaux nuisibles..... 18

CHAPITRE II.

DU CHOIX D'UNE ARME.

Le paysan qui achète des lunettes..... 21
De la portée des fusils.... 23
Moyen de faire serrer un fusil..... 26
Arme qui serre..... *ib.*
La solidité des canons.... 28
Fabrication des canons.... 29
Canon tordu..... 30
Canon à rubans..... *ib.*
Canon en damas..... 31
Canons bridés..... 34
Déviation du projectile dans les armes non rayées.... 35
Le canard du Jaunet..... 37
Le lièvre du père Billou... 38
La balle du Neckar..... 40
Fût du fusil..... 41
De la couche..... 42
De la mise en bois..... 43
Armes de Liége..... *ib.*
— de Charleville..... *ib.*
— de Saint-Étienne... 44
Des platines..... *ib.*
Prise de Figuière..... 48
Des armes qui se chargent par la culasse..... *ib.*
Fusil à tambour (Mathieu).. 50

Fusil Pauly..... 52
— Robert..... 53
— Pottet..... ib.
— Lefaucheux..... 54
— Lepage..... 57
Fusil Lelyon..... 57
— Béringer..... 58
— Édouard..... 60
Cartouches Édouard. Le colonel Gouy..... 64

CHAPITRE III.

HABILLEMENT ET HYGIÈNE DU CHASSEUR.

De la blouse..... 69
Je gagerais ma culotte..... 70
Couleur du vêtement..... 71
Vêtement blanc sur la neige..... 73
Étoffes imperméables..... 74
Danger des rigoles... 76
Du punch..... 79
De la chaussure..... 80
Les houseaux..... 81
Coiffure..... 82
Pharmacie : ammoniaque liquide..... ib.
Des vipères..... 83

CHAPITRE IV.

DES MUNITIONS.

Des origines de la poudre..... 90
Purification du salpêtre... 94
Premier usage des armes à feu..... 95
Composition de la poudre. 97
Pesanteur spécifique de la poudre..... ib.
Pulvérin..... 98
De l'effet de la siccité sur la poudre..... 99
Du poussier de charbon dans la poudre..... 101
Du soufre..... 102
Poudre d'hydrochlorate de potasse..... 103
Mort de M. Letors..... ib.
Poudre-coton, xyloïdine... 104
Fulmi-coton essayé pour amorces..... 109
Amorces fulminantes..... ib.
Mort de M. Leroy..... 110
Capsules de cuivre..... 112
Capsules striées, capsules à collet..... ib.
Amorçoir..... ib.
Du plomb..... 113
Grenaille de fonte..... 115
Bourres..... ib.
Poires à poudre..... 117
De la charge de poudre.... ib.
Du calibre des armes..... 118
Du sac à plomb..... 119
De la charge de plomb.... 120
Du carnier..... 121
Mort de Zix..... ... 123

CHAPITRE V.

DU CHIEN D'ARRÊT.

De l'intelligence du chien.. 127
Braque..... 130
Pointer..... 133
Chien orangé..... 134
Épagneul..... 135
Chien bleu..... 136
King's-Charles 137
Chien à double nez..... *ib.*
Griffon..... 139
Barbet ou caniche..... 140
Du choix d'un élève 142
Bon chien chasse-t-il de race *ib.*
Du dogue.. 144
Choix d'un nom pour le chien 145
Éducation du chien..... 147
Éducation au logis 150
Du rapport 153
Le chevalet..... 155
Le collier de force..... 156
Table tournante..... 160
La dent dure..... 162
Chien qui enterre le gibier. 163
Chien qui mange le gibier . 164
Éducation en campagne... *ib.*
Du rapport à l'eau..... *ib.*
De la quête..... 166
Moyen de raccourcir un chien... 168
Le pistolet de salon..... 170
Le chien peut-il quêter le nez en terre?..... 171
De l'arrêt..... 173
Chien qui mange la volaille. 177
Des maladies des chiens, de la dentition 179
La maladie 181
La rage 186

CHAPITRE VI.

LA CHASSE EN PLAINE.

Heure de l'entrée en chasse..... 195
Du déjeuner 197
La perdrix de Le Beschu.. 198
De la perdrix grise..... 200
Roquette ou perdrix de passage 206
De la direction du vent.... 208
Examen du terrain de chasse, sole de blé..... 209
Du tir au vol.. 211
De la béquille..... 213
Du coup double..... .. 213
Du coup droit..... 214
Du colin-houï..... *ib*
De la caille 216
Migration des cailles..... 217
La caille doit être chassée comme si elle était un gibier sédentaire 219
Du tir de la caille..... 221
La hottée du diable..... 224
Chasse à la caille dans les marais de Blaye..... .. 224

De la graisse de la caille . 226
Les deux râles du précepteur..... 227
Du râle de genêt..... 229
Du lièvre..... 233
Le dindon d'arrêt..... 236
Le lièvre sorcier..... 241
Gibiers de hasard..... 243
La canepetière..... 244
Les effraies..... 245
Royauté de la chasse..... 248
Jugement des coups doubteux..... 249
De l'alouette..... 251
De la chasse au miroir..... 255
Battue en plaine..... 261
— au chaudron..... 264
— au cordeau..... 265

CHAPITRE VII.

LA CHASSE DANS LES VIGNES.

Chasse avant la vendange.. 267
Des murgets..... 270
Des grives..... 271
La draine..... 272
La litorne..... 278
La roselle ou le mauvis.... *ib.*
La tourde ou vendangeuse..... 274
L'âne du notaire..... 276
Du tir au jugé..... *ib.*
Chasse au poste..... 277
Du merle..... 278
De la tourterelle..... 279
Le ramier..... 280
Dicton sur les habitants de Charoux..... 281
Le corbeau de César..... 282
Le corbeau du colonel..... 283
Des corbeaux de Saint-Vincent..... 284

CHAPITRE VIII.

LA CHASSE DANS LES BOIS.

De la perdrix rouge..... 289
Du sentier d'assommoir... 291
De la bartavelle..... 292
Du faisan..... 293
Faisan empaillé..... 297
Dugazon et Desessarts... 298
Des cocards..... 299
Les chats d'Aguisy..... 300
La bécasse..... 301
Toutes les bécasses viennent-elles du nord-ouest de la France?..... 305
Passée des bécasses..... 312
Moyen de manger la bécasse à point..... 313
Du lapin..... 315
Des terriers..... 318
La rabouillère..... 319
Lapin au déboulé..... 321
Des garennes..... 322
Les lapins de la ville de Conil..... 324

Du furet 324
Sac à furet 327
Mort tragique de deux furets..... ib.
Chasseur cuisinier..... 331
Lapin fureté avec des bourses ..... ib.
Lapin fureté à blanc..... 334
Battue au bois..... 336
Choix des postes pour les tireurs 339
Du placement des rabatteurs..... 341
Des défenses..... 342
Ricochet des projectiles... 345
De l'affût..... 346
Le premier coup de feu... 349
Le maître d'Alcantara 353

CHAPITRE IX.

LA CHASSE AU GIBIER D'EAU.

Chasse au marais..... 355
De la gale d'eau..... 356
De la bécassine..... 359
Bécassine double..... 363
De la sourde..... ib.
Des mortes..... 365
Le râle d'eau ..... ib.
La poule d'eau..... 366
La marouette..... 367
Le butor..... 369
Le héron..... ib.
Carpe tuée au vol..... 371
Les canards..... ib.
Halbrans 372
Le pilet et le milouin..... 374
Le tadorne ..... ib.
Le morillon..... ib.
La bernache ..... ib.
Affût aux canards 375
Chasse du canard au réverbère 376
Chasse des bécasses au feu. 377
Chasse dans les étangs.... 378
Chasse au badinage..... ib.
Nègue-chin, nègue-fol, fourquettes, arlequins..... 382
Nagerets ou floquettes.... 383
La rébalade..... 384
Foulque macreuse ou judelle..... 387
Volée au foulques..... 391
Chasse sur les rivières.... 392
Le harle..... 394
Oies sauvages..... ib.
De la vache artificielle.... 395
Le cul-blanc..... 397
Maubèches tachetées..... ib.
Martin-pêcheur..... 398
De la loutre 399

CHAPITRE X.

GARDES ET BRACONNIERS.

Messiers, bangards, sergents de verdure..... 414
Garde champêtre, garde-chasse 414

La santa Hermandad..... 415
Nouvelle législation relative aux gardes champêtres.. 417
Roquencourt. garde d'Ognolles..... 419
Du garde particulier..... 421
Des procès-verbaux.. 422
De l'arrestation en matière de délit de chasse..... 428
De la propriété du gibier tué en délit..... 429
De l'affirmation 431
De la poursuite. ..... *ib.*
Du braconnier 432
Grivet le braconnier..... 433
Chaussure d'un braconnier..... 436
Sans-Pouce..... 437
La peinture aux feuilles. . 440
Fausse chasse royale..... 441
Le garde qui pêche les grenouilles 444

FIN DE LA TABLE.

Ch. Lahure, imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation (ancienne maison Crapelet), rue de Vaugirard, 9.

D.P. 3

NOV 22 1954